This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

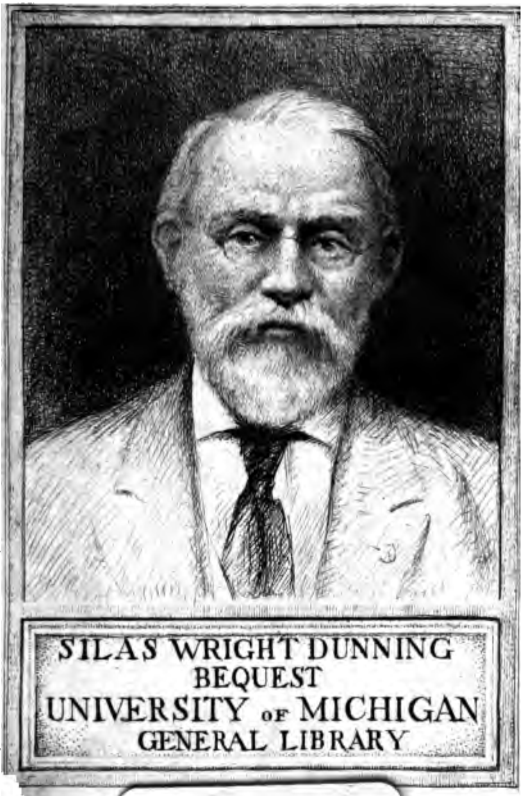
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
174
v.1

V.1

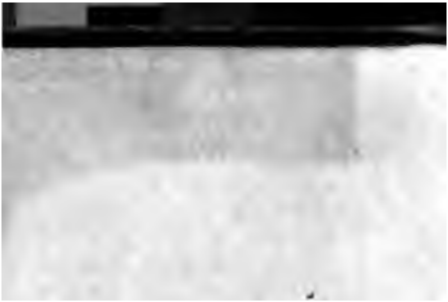

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1743.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez Plaignard, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 5 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Dunning Nichol 1-31-36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	1.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des Beaux Arts.

Janvier 1743.

ARTICLE PREMIER.

OBSERVATIONS sur la Construction de la Carte de l'Ocean Occidental ; pour servir aux Vaisseaux du Roi : Dressée au Dépòt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine par ordre de M. le COMTE DE MAUREPAS, *en* 1742.

faite ; d'ailleurs il s'étoit gliſſé quelques fautes d'exactitude en gravant les dégrés de l'Echelle de latitude croiſſante, & les rhumbs de vents, peu conſidérables à la vérité, mais toujours importantes dans cette ſorte d'ouvrage, où la plus grande préciſion peut à peine ſuffire.

Cette nouvelle Carte comprend les mêmes parties que la précédente ; c'eſt-à-dire, les Côtes Occidentales d'Europe & d'Afrique, depuis le 52 dégré de latitude ſeptentrionale juſqu'à l'Equateur, & celles de l'Amérique qui leur ſont oppoſées ; on a ſeulement pour la commodité des Navigateurs, donné un peu plus d'étendue vers l'Eſt, afin d'avoir la côte de Juda & le golfe du Gabon, ſans être obligé de paſſer ſur la côte de l'Océan Méridional.

Comme les obſervations aſtronomiques ſont la premiére baſe de notre Carte, & que l'on en a employé un aſſez grand nombre, on a poſé le premier Méridien à l'Obſervatoire de Paris, pour profiter plus

aisément de celles faites par Messieurs de l'Académie des Sciences ; & au lieu de compter la longitude d'occident en orient, depuis un jusqu'à 360. dégrés, nous la partageons en longitude orientale & longitude occidentale, & nous les comptons chacune depuis un jusqu'à 180. dégrés.

On ne peut point douter que les Observations Astronomiques faites avec précision, ne soient le moyen le plus sûr pour déterminer la position des lieux sur la terre, & que par conséquent on ne doive les employer par préférence dans la construction des Cartes. Quoique quelques personnes ayent tâché de les rendre suspectes dans la Géographie, il est aisé de démontrer qu'elles ont un rapport bien précis avec la situation des diverses parties de la terre ; il ne faut que jetter les yeux sur ces belles opérations faites sur le terrain, tant pour tracer la Méridienne qui traverse la France, que pour y tirer diverses perpendiculaires ; & les comparer ensuite

avec les Observations Astronomiques qui ont été faites dans quelques-uns des lieux par où elles passent, ou avec lesquels elles sont liées ; le rapport qui se trouve entre les distances données par la mesure actuelle, & celles qui résultent des Observations Astronomiques, seroit la preuve de ce qu'on avance ici, comme on peut le voir dans plusieurs endroits des Mémoires de l'Académie des Sciences, &c.

Analyse de la Carte. Côtes d'Europe & d'Afrique.

La partie occidentale des côtes d'Europe que l'on trouve ici, depuis Amsterdam jusqu'au détroit de Gibraltar, est remplie d'un grand nombre d'Observations Astronomiques qui assurent la latitude & la longitude des points les plus essentiels ; par exemple pour les côtes d'Hollande, nous avons Amsterdam & Roterdam ; pour l'Angleterre, Londres & Chester ; pour les côtes de France, Dunkerque,

Calais, Dieppe, Honfleur, Breſt, Nantes, la Rochelle, Tour de Cordouan, Bayone, & autres, qu'il ſeroit trop long de rapporter.

C'eſt à ces points fixes que nous avons aſſujetti les détails particuliers que l'on trouve dans les Cartes manuſcrites du Dépôt, mais que la petiteſſe du point empêche de rendre ſenſibles : cependant on peut aſſûrer que preſque tous les Ports & les principaux Caps de nos côtes ſont marqués ſur cette nouvelle Carte dans leurs véritables latitudes & longitudes ; ce qui eſt important pour fixer le point de partance ; ſur quoi il eſt bon d'obſerver que dans la Carte de 1738, nous avions placé l'Iſle d'Oueſſant 15 minutes trop au nord ; mais nous l'avons corrigé ſur les Obſervations de Meſſieurs de l'Académie des Sciences ; cette Iſle ſe trouvant liée avec les triangles qu'ils ont formés le long des côtes de Bretagne pour la Perpendiculaire à la Méridienne.

Les côtes d'Eſpagne ſont aſſujetties aux Obſervations Aſtronomi-

ques qui ont été faites à Lisbone & à Cadix, & l'on a au Dépôt des morceaux extrêmement curieux, dont on a fait usage pour cette partie ; desorte que nous avons tout lieu de croire qn'on n'y trouvera pas d'erreurs considérables, sur-tout ayant corrigé la distance du Cap S. Vincent à Cadix, que nous avons réduite à 42 ou 43 lieues au plus, suivant les remarques de plusieurs habiles Navigateurs, au lieu que toutes les cartes font cette distance beaucoup trop grande ; les Cartes Hollandoises y mettent plus de 55 lieues, les Angloises environ 57, & le Neptune François 58 lieues. Cette correction étoit d'autanr plus importante, qu'un Vaisseau partant du Cap S. Vincent pour Cadix, se seroit trouvé à terre, lorsque suivant ses Cartes, il devroit avoir encore 14 ou 15 lieues à courir.

La côte d'Afrique depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au Cap de Geer est tirée d'une carte manuscrite, qui a été dressée en 1737 par les Vaisseaux du Roi, qui croi-

ſoient alors à ces côtes, & qu'ils ont communiquée au Dépôt.

La poſition des Iſles de Madere & de Porto Santo a merité une diſcuſſion particuliére.

On ſçait que le P. Laval qui faiſoit en 1720 le voyage de la Louiſiane ſur le Vaiſſeau du Roi le *Toulouſe*, ayant relâché à Funchal dans l'Iſle de Madere, y obſerva l'Emerſion du premier Satellite de Jupiter, & ayant trouvé à ſon retour une Obſervation correſpondante, faite à l'Obſervatoire de Paris, il en conclut la longitude de Funchal de 16 dégrés 56 minutes à l'occident du Méridien de Paris.

Quoique de pareilles Obſervations ſoient un des moyens les plus sûrs pour déterminer les longitudes, elles ſont cependant ſuſceptibles d'erreurs de la part des Obſervateurs ; nous avons reconnu qu'il ne faut pas les employer toutes indifféremment, & qu'il eſt ſouvent néceſſaire de leur oppoſer des moyens de critique & de comparaiſon ; celle-ci eſt du nombre : le peu d'éloigne-

ment qu'il y a des côtes de Fr
ce à Madere, & le grand nom
de Navigateurs qui font cette rou
font des moyens de comparai
qu'on peut employer avec confi
ce. Nous avons pointé les routes
plusieurs * Vaisseaux du Roi,
nous avons trouvé par leur atte
ge à Madere, que Funchal d
être environ par les 19 dégrés
à 30 minutes de longitude oc
dentale, nous ne prétendons
répondre de 15 ou 20 minutes
longitude; on sçait que c'est to
la précision qu'on doit attendre
la comparaison la plus exacte de p
sieurs routes de navigation. A

* L'Elisabeth, 1740.
Le Content, }
Le Lys, } 1740.
L'Ardent, }
Le Dauphin Royal, }
La Parfaite, }
L'Amasone, }
Le Triton, } 1740.
La Gironde, }
Le Superbe, }
Le Fleuron, }
Janvier 1743.

nous avons placé Madere deux dégrés & demi plus à l'occident qu'elle ne seroit suivant l'Observation Astronomique. Mais ce qui assûre encore notre position, c'est celle de l'Isle de Fer, qui est déterminée avec exactitude à 19 dégrés 51 minutes à l'occident du Méridien de Paris. On sçait par les Journaux des Navigateurs que la route de la partie occidentale de Madere à l'Isle de Fer, est le Sud environ 90 lieues : d'où il résulte que Funchal doit être par les 90 dégrés 30 minutes, comme on l'a conclu ci-devant : au lieu que si on plaçoit Funchal par 16 dégrés 56 minutes, & l'Isle de Fer par 19 dégrés 51 minutes, cette même route seroit marquée le S. S. O. 5 dégrés O ; de sorte qu'un Navigateur, partant de Madere, au lieu d'arriver à l'Isle de Fer, s'en trouveroit plus de 45 lieues à l'ouest. Nous ne pousserons pas plus loin cette discussion, qu'il nous seroit aisé d'appuyer de quantité de remarques différentes, & également sûres.

Janvier 1743.

La position des Isles de Canaries est assujettie à l'Observation Astronomique de l'Isle de Fer, qui en détermine la longitude ; à l'égard du gissement de ces Isles entr'elles, on l'a tiré de différens relevemens faits par les Navigateurs, * & entr'autres des remarques faites par le Vaisseau du Roi l'Alcion 1740, qui passant entre ces Isles a relevé avec exactitude celles de Palme,

* *Les Vaisseaux du Roi.*

L'Oiseau, 1685.
L'Adelaïde, 1711.
La Parfaite, 1725, & 1731.
Le Toulouse, 1720.
Le Dromadaire, en deux Campagnes, 1727, 1731.
L'Amazone, 1728.
Le François, 1731.
La Balaine, 1736.
Le Profond, 1735.
La Charante, en deux Campagnes, 1736, 1737.
Le Fleuron, 1737.
La Parfaite, 1741.
La Thetis, 1727.
Le Saint Fernando, Vaisseau du Roi d'Espagne; 1730, &c.

Teneriffe, Gomerre & de Fer, y a pris des hauteurs, & estimé ses routes avec soin ; ce qui nous a fait faire quelques corrections sur notre Carte de 1738. Pour les Isles de Lancerote, Fortavanture, &c leurs latitudes & leurs gissemens sont tirés des Journaux des Navigateurs, dans la discussion desquels nous n'entrerons point, nous contentans de citer ces Journaux, sur lesquels on peut juger du travail & de l'importance des corrections.

Les côtes d'Afrique depuis les Isles Canaries jusqu'au Cap-Verd, sont tirées de plusieurs morceaux manuscrits très-détaillés, qui sont au Dépôt, & en particulier la partie renfermée entre le Cap-Blanc & le Cap-Verd, qui a été faite par les soins de M. Perrier de Salvert en 1721. & corrigé en 1725, & 1739.

Le Cap-Verd est placé, suivant l'Observation Astronomique qui a été faite par Messieurs Varin, du Glos & Deshayes, par les 19 dégrés 30 minutes à l'occident du Mé-

ridien de Paris, & par 14 dégrés 43 minutes de latitude septentrionale ; les Cartes Hollandoises le marquent plus méridional d'environ 30 minutes.

Toute la côte de Guinée jusqu'au Cap de Lopés Gonsalve, a été travaillée avec soin : on peut voir l'Analyse de la Carte de l'Océan Méridional, où les principales remarques & observations dont on s'est servi pour corriger cette partie, sont rapportées.

Côtes d'Amerique.

Les côtes de l'Amérique septentrionale sont déterminées, en conséquence des Observations Astronomiques qui ont été faites à Quebek & à Baston ; c'est de ces deux points fixes que nous sommes partis, pour assujettir l'Acadie, le Golfe de S. Laurent, l'Isle Royale, & celle de Terreneuve. Il est vrai qu'il seroit extrêmement avantageux pour la construction des Cartes Hydrographiques de ces parties, d'avoir

une Obſervation de longitude à Louiſbourg, ou à Plaiſance; elle conſtateroit la poſition du Banc de Terreneuve, ſur laquelle les Navigateurs ne ſont pas d'accord. Mais au défaut d'une pareille Obſervation, nous avons employé tous les moyens que l'Hydrographie nous a pû fournir, & nous avons lieu de croire que l'Iſle de Terreneuve & le grand Banc ſont placés ſur notre Carte dans leurs véritables longitudes. Nous pourrions rapporter les routes de plus de vingt Navigateurs différens, qui nous ont donné les mêmes longitudes, à peu de choſes près, tant pour le grand Banc, que pour Terreneuve & l'Iſle Royale; en quoi nous différons beaucoup de toutes les Cartes, & ſur-tout de la grande Carte Angloiſe de M. Popple, qui par exemple, place le Cap de Raſe en l'Iſle de Terreneuve par 56 dégrés de longitude occidentale du Méridien de Londres, ce qui revient aux 58 dégrés 25 minutes du Méridien de Paris; au lieu que nous plaçons le Cap de Raſe par les 53 dégrés 30 à 40 minutes

plus; ainsi c'est près de 5 dégrés de différence.

Mais en comparant le gissement des côtes de l'Isle de Terreneuve & du Golfe de S. Laurent, il est aisé de voir d'où naît une pareille erreur en longitude dans la Carte Angloise; ceci demande une discussion particuliére dans laquelle nous n'entrerons point ici, la réservant pour l'Analyse d'une Carte particuliére en grand point du Golfe de S. Laurent, que nous comptons donner incessamment.

Qu'on ne soit donc point surpris des changemens que l'on trouve dans notre nouvelle Carte, nous en sommes d'autant plus sûrs, que nous les avons tirés des Journaux des Officiers commandans les Vaisseaux * du Roi dans les campagnes

* Le Chameau, en deux Campagnes 1722, & 1724.
L'Elephant. 1726.
Le même, en deux Campagnes 1727. & 1728.
Le Heros en deux Campagnes 1730. & 1731.
Le Rubis, en 1733.

de Quebek & de l'Isle Royale. Ces habiles Navigateurs connoissant les défauts des Cartes, & la nécessité de les corriger, se sont attachés à faire des remarques exactes dont nous avons profité ; nous leur sommes aussi redevables de plusieurs Cartes manuscrites de ce Golfe.

La longitude de Baston nous a servi à placer l'Accadie, dont nous avons tiré le détail de Cartes manuscrites qui ont été dressées sur les lieux par nos Ingénieurs en 1685, & 1690, & en particulier sur celle qui a été faite il y a quelques an-

Le Jason, 1737.
L'Eclatant, 1722.
L'Amasone, 1722.
Le Paon, 1722.
Le Dromadaire, 1722.
La Victoire, deux Campagnes, 1723. & 1724.
L'Elisabeth, 1725.
Le Heros, quatre Campagnes, 1724. 1732, 1733, 737.
Le Dromadaire, trois Campagnes, 1725, 1726, 1730.
Le Profond, quatre Campagnes, 1727, 1728, 1731, 1737.

Janvier 1743.

nées par les ſoins de M. de Saint Ovide, Gouverneur de l'Iſle Royale. Nous avons auſſi pluſieurs Journaux de Navigation, dont nous avons tiré des giſſemens & des latitudes pour les principaux Caps.

Depuis Baſton juſqu'au Cap de la Floride, nous avons pris le détail de la grande Carte Angloiſe de l'Amérique ſeptentrionale de M. Popple, la regardant avec juſtice comme ce qu'il y a de mieux quant à préſent ſur cette partie. Cependant nous avons cru devoir placer le Cap de la Floride près de deux dégrés & demi plus à l'eſt; l'Obſervation Aſtronomique de la Havane, & celle de l'Iſle Dauphine, ſont la preuve d'une correction auſſi importante, nous réſervons cette diſcuſſion pour l'Analyſe de la Carte du Golfe du Mexique, à laquelle nous travaillons.

Nous croyons cependant devoir obſerver que nous avons changé le giſſement du canal de Bahama, & comme cette remarque eſt extrêmement importante, la voici telle que

nous l'avons trouvée dans le Journal de la Navigation du Vaisseau du Roi la Somme, revenant de la Louisiane en 1740.

» A quatre heures du soir relevé » le Pain de Matance à l'ouest sud-» ouest à cinq lieues, & la Pointe » d'Icaque au sud-est quart de sud » à cinq lieues, les vents variables » de l'est quart de nord-est, à l'est » sud-est, fait route au plus près » du vent le Cap au nord-est quart » de nord, jusqu'à 9 heures du soir » qu'il arriva au N. $\frac{1}{4}$ N. O. assez » mal à propos, dit-il, parce que » son Pilote se défioit des courans, » qu'il prétendoit l'avoir porté dans » l'est, continué au nord quart de » nord-ouest jusqu'à minuit, alors » fait le nord jusqu'à quatre heures » du matin, qu'il a fait le nord » nord-est, & à cinq heures il a vû » l'Islet le plus à l'est des Martirs, » qui lui restoit au nord nord-est » 5 à 6 lieues. »

Les Navigateurs connoîtront aisément par le détail ci-dessus, que la Carte Angloise de M. Popple,

comme toutes les autres, marqu très-mal le gissement du Canal d Bahama par rapport aux terres d l'Isle de Cube ; car suivant la Car te Angloise, la route de la point d'Icaque pour donner dans le Ca nal, seroit le nord quart de nord ouest; ce qui est entiérement con traire à la remarque précédente.

Les Isles du Vent & de dessou le Vent, celles de S. Domingu & de Cube demanderoient un tou autre détail que celui qu'il a ét possible de leur donner dans un Carte générale, qui n'est faite qu pour les grandes traversées : le gran nombre de Journaux de Naviga tion & les diverses Remarques & Observations qui sont au Dépôt sur toutes ces parties, & faites pa d'habiles Navigateurs, nous met tent en état d'y travailler avec que que certitude, & nous en rendron compte lorsque notre Carte du Go fe du Mexique paroîtra ; ainsi nou ne dirons qu'un mot sur la positio générale de ces Isles.

La longitude de l'Isle de Cub

eſt déterminée par l'Obſervation Aſtronomique de la Havanne, par celle de Sainte Marie du Port au Prince, & par celle de la Ville du Saint Eſprit. L'Iſle de Saint Domingue en a auſſi pluſieurs : & ces points fixes nous ont ſervi à aſſujettir les détails particuliers que l'on trouve dans les Journaux.

La Martinique a une Obſervation de longitude. On a la hauteur du Pole de la Grenade, de Saint Chriſtophe, de Saint Thomas ; on a auſſi beaucoup de latitudes obſervées à la Mer auprès des principaux Caps. Qu'on ne croye pas que ces derniéres manquent d'exactitude, nous avons été convaincus que la plus grande partie eſt obſervée avec plus de préciſion qu'on n'oſeroit eſpérer ; en voici un exemple.

Trois Navigateurs ayant pris hauteur à quelques lieues de la Pointe de l'Eſt de l'Iſle de Sainte Croix, à differens airs de vent, les réductions faites nous ont donné pour la latitude de cette Pointe 17 degrés 52 minutes par le Vaiſſeau

le Portefaix en 1731, 17 dégrés 51 minutes par le Rubis, 1730, & 17 dégrés 52 minutes par le François, 1731. Pourroit-on espérer un rapport plus parfait ? Et ne peut-on pas compter sur la certitude de pareilles Observations ? Avant que de quitter ces partages, il est bon d'avertir que nous y avons corrigé quelques fautes que les Navigateurs ont trouvées sur notre Carte de 1738 ; par exemple, la partie du Sud de la Martinique n'y étoit pas marquée assez nord ; la distance de la Guadeloupe à Saint Domingue y étoit trop petite, &c.

Les côtes de Terreferme depuis Portobelo jusqu'à Cayenne, sont assujetties aux Observations Astronomiques de Panama, Portobelo, Cartagene, Sainte Marthe, Porto Cabeillo, & Cayenne.

C'est au moyen de ces Observations que nous avons réduit la distance entre Cayenne & Portobelo, à 26 dégrés 40 minutes de longitude ; au lieu que les Cartes Hollandoises la font de 31 dégrés, & la

Carte Angloiſe de M. Popple de 31 dégrés 30 minutes; ce qui donne cent lieues de trop à ces côtes, ſans parler des latitudes qui ſont auſſi défectueuſes dans ces Cartes; comme il eſt aiſé de le voir, en les comparant avec la nôtre.

Il nous reſte à parler des Vigies, objet important, mais peu connu. Quand on raſſemble toutes celles qui ſe trouvent marquées ſur les diverſes Cartes, ou dont les Navigateurs ont parlé, on eſt forcé de convenir que ſi elles exiſtoient toutes, il ne ſeroit pas poſſible de naviger, ſans courir les plus grands dangers; auſſi dans l'examen que nous en avons fait, nous en avons ſupprimé pluſieurs. On trouve néanmoins que nous en avons encore laiſſé beaucoup; cependant nous n'avons mis que celles qui nous ont paru avoir quelque fondement, & dont nous allons rendre compte. C'eſt tout ce que nous pouvons faire de mieux, quant à préſent.

VIGIES.

Roche de Brazil, marquée par les 51 dégrés de latitude nord, & les 19 dégrés 30 minutes de longitude occidentale du Méridien de Paris; ſuivant du Boccage Hydrographe, & Laiſné Pilote.

Vigie marquée par la latitude de 47 dégrés 54 minutes nord, & 32 dégrés de longitude occidentale. Elle a été vûë le 10 Juillet 1720, par le Capitaine de Clos Fernel, Commandant du Navire le Chat de Verné, qui l'a approchée à deux lieues, & eſt reſté à ſa vûë pendant deux heures. Cette Vigie paroît être la même que celle dont parlent les Remarques de M. Mery, quoiqu'il y ait quelque différence en longitude.

Vigie par la latitude nord de 48 dégrés 8 minutes, & longitude 22 dégrés 58 minutes, vûë le 24 Juin 1722, par le ſieur Charles Negres, Commandant le Batteau la Roſe Sainte Croix de la Marti-

nique : cette Vigie pourroit être la même que celle vûë par Joachim Bouve, & près de laquelle il a fondé, & trouvé fond à 80 Brasses.

Isle Mayda ou Meda, on n'est pas bien sûr de la latitude de cette Vigie, & encore moins de sa longitude ; on l'a placée suivant l'opinion la plus commune ; on l'a dit grande comme l'Isle d'Aix, plate & blanche, suivant le rapport fait à l'Amirauté de Bourdeaux en Octobre 1705, par Pierre Nau.

L'Isle Jaquet, qui se trouve par la latitude nord de 46 dégrés 45 minutes, & longitude de 40 degrés 15 minutes occidentale, est placée suivant une Carte manuscrite de M. de Radouay, dressée sur ses Remarques particuliéres, & communiquée au Dépôt en 1737.

L'Isle Verte est marquée suivant du Boccage.

Vigie par la latitude de 42 dégrés 30 minutes nord, & 26 degrés 25 minutes de longitude occidentale, vûë le 30 Septembre 1735, par le sieur Guichardi, Commandant le

Navire le Dauphin de Nantes : ce ſont deux pointes de Roches ſéparées & élevées de près de 30 pieds ſur l'eau ; il a pris hauteur à une lieue de cette Vigie, qui paroît être la même que quelques Cartes & quelques Mémoires nomment la Baſſe d'Amplimont, qui ſe trouve à peu près par cette même latitude & longitude.

Par la latitude de 46 dégrés 55 minutes, environ 110 lieues à l'O. S. O. d'Oueſſant, il y a une Vigie découverte par le Capitaine Brignon, commandant la Frégate la Conſtance de Saint-Malo en 1737 ; cette Roche a été vûë le 3 Novembre 1737, ſur les onze heures du matin, paroiſſant au ras de l'eau. Cette Vigie pourroit fort bien être la même choſe que la Baſſe marquée dans une Carte manuſcrite de M. de Radouay, à peu près par cette latitude, air de vent & diſtance d'Oueſſant. Les Roches du Diable, ſuivant M. de Liſle, peuvent encore fort bien n'être autre choſe que la même Vigie.

Janvier 1743.

Vigie par la latitude de 45 dégrés 40 minutes & 38 dégrés 45 minutes de longitude occidentale, découverte au mois de Mars 1726, par le Capitaine Barenctehy, commandant le Navire le Saint-Etienne de Saint Jean du Luz pour l'Isle Royale : il a touché sur ladite Roche, dont un morceau a été trouvé au retour de sa campagne, attaché à la quille de son Vaisseau.

Roche par la latitude de 44 dégrés 18 minutes & 34 dégrés 35 minutes de longitude occidentale, elle a été découverte en 1687, par le Pilote Albert allant à Quebek.

Vigie par la latitude de 42 dégrés & 43 dégrés 30 minutes de longitude occidentale ; elle a été vûë par des Maries Pilote en 1683. On dit qu'elle paroît sur l'eau de la hauteur d'une Chaloupe ; quelques-uns la plaçent 15 ou 18 lieues plus à l'Est ; on dit aussi qu'elle a été vûë par un Capitaine Anglois.

Vigie par la latitude de 41 dégrés & 47 dégrés 45 minutes de longitude occidentale. Elle a été dé-

couverte le 26 Juin 1723, par
sieur Hilarion Hervagault de
Huaule, Capitaine du Navire
Conquérant de Nantes, se faisa
environ dans l'Est $\frac{1}{4}$ S. E. de
pointe la plus au S. O. du Banc
Terreneuve. Cette Vigie est co
posée de deux dangers, au mil
desquels il a été forcé de passe
en étant trop près lorsqu'il les a
perçut, à un cable de l'un, & à
mi-quart de lieue de l'autre, la M
étant fort belle entre deux, & b
sant beaucoup sur ces dangers.

Par la latitude de 40 dégrés
minutes & 54 dégrés 15 minu
de longitude occidentale, il y a u
Vigie, qui a été vûë le 22 A
1700, par le sieur Daraith,
l'approcha à une lieue & demie,
fit le tour pour la bien reconnoît
& qui prit hauteur à la vûë de ce
Vigie.

Vigie par la latitude de 39
grés 40 minutes, & 43 dégrés
minutes de longitude occident
on dit cette Vigie vûë par B
ton, Pilote de la Rochelle, qui

la marque que comme une Roche ; le Pilote Laisné, la place à peu près par la même latitude & longitude : c'est aussi vrai-semblablement la même que celle où le nommé Rolland, Pilote de la Tremblade a sondé, de même que celle vûë par Jean des Marées, n'y ayant guéres que 10 minutes de différence pour les diverses positions en latitude, & pas plus d'un dégré en longitude.

Par la latitude de 38 dégrés 24 minutes, & 41 dégrés 45 minutes de longitude occidentale il y a une Vigie, vûë le 6 Septembre 1721, par le sieur Chantereau, Capitaine du Navire Auguste, venant de la Martinique, la Mer y brisant extraordinairement.

Vigie par la latitude de 36 dégrés 54 minutes, & 21 dégrés 50 minutes de longitude occidentale, environ 50 lieues à l'Est de l'Isle Sainte-Marie, découverte le 8 Janvier 1733, par Jean Hamon, commandant le Batteau les trois Amis de Bourdeaux, il en approcha à trois quarts de lieue, & l'a

examinée & reconnue avec ſoin, a tiré ſa poſition de la route qu'il donne depuis la découverte de cette Vigie, juſqu'à ſon arrivée au Cap de la Roque à l'entrée de Liſbonne, qui lui a valu l'Eſt $\frac{1}{4}$ N. E. environ 165 lieues. Cette Vigie demande d'autant plus d'examen & d'attention, qu'aucunes Cartes ne la marquent, & qu'elle eſt dans un paſſage aſſez fréquenté.

Roche à 5 ou 6 lieues au N. O. du Cap Saint-Vincent, vûë par le ſieur Cauſſel commandant le Navire le Comte de Teſſé en 1699, elle reſſemble à une Tortue renverſée, elle découvre de cinq pieds; les Hollandois la marquent au S. S. O. du Cap Saint-Vincent à 8 lieues.

Par la latitude de 41 dégrés 50 minutes, & 31 dégrés 45 minutes de longitude occidentale, il y a une Baſſe qui eſt tirée d'une Carte manuſcrite, dreſſée pat les ſoins de M. de Radouay, & communiquée au Dépôt en 1737.

L'Ecueil Stengrooad eſt marquée

ſur notre Carte environ 60 lieues à l'oueſt de Madere, pour nous conformer au ſentiment le plus général ; cependant une Carte manuſcrite de M. de Radouay, marque un Ecueil à 35 lieues à l'oueſt de cette Iſle, ce ne peut être vrai-ſemblablement que le même.

Par la latitude de 33 dégrés 17 minutes le milieu de l'Iſle de Portoſanto reſtant au S. O. il y a un Banc, ſur lequel François Doublet de Honfleur a touché ; il a un cable en tout ſens, il ne reſte deſſus que 13 pieds d'eau ; la petiteſſe du point de la Carte a empêché de la marquer deſſus ; on ſe contente d'en avertir ici.

Vigie par la latitude de 26 dégrés, & 19 dégrés de longitude occidentale : pluſieurs Mémoires parlent de cette Vigie, qui ne ſe trouve marquée ſur aucune Carte. M. de la Galiſſonniere dit qu'elle à été vûë par Bongars, ſa juſte poſition n'eſt pas conſtatée avec la certitude néceſſaire.

Environ 100 lieues à l'Eſt de la

Bermude, il y a un petit Banc de Roches qui brisent, & qui a été vû par le nommé Louis Duhal, qui en a fait le rapport à M. de Radouay; ce Duhal étoit avec un Corsaire, qui fit route de ces Roches à la Bermude; ainsi comme ce Banc se trouve par la latitude de la Bermude, plusieurs l'ont pris pour cette Isle, & c'est ce qui a occasionné les différentes longitudes, où l'on voit cette Isle sur les Cartes.

Environ 45 lieues au Nord du milieu de l'Isle de Portorico, il y a un Banc de Roche; un Vaisseau Hollandois s'est perdu dessus en 1701, l'Equipage se sauva à Saint-Domingue; on dit qu'un Vaisseau François l'a vû, nous le mettons par la latitude de 21 dégrés, d'autres le mettent 30 minutes plus Nord.

Vigie par la latitude de 15 dégrés 50 minutes, & 51 dégrés 50 minutes de longitude occidentale. En 1730, le nommé Longueville, Pilote François, embarqué sur le Saint-Fernando, commandé par M. de

Navarro, Amirante des Gallions, dit que le Vaiſſeau toucha ſur un haut fond ou Banc de Roches, ſans ſe faire aucun mal; un autre Vaiſſeau de la même Eſcadre, toucha auſſi légérement ſur ce Banc. Ils le placent 223 lieues à l'Eſt de la Martinique; deux Cartes Angloiſes placent un Banc 100 lieues plus près de la Martinique.

Par la latitude de 16 dégrés 45 minutes, & 60 dégrés 30 Minutes de longitude occidentale, il y a une Vigie; pluſieurs Navigateurs en parlent, & elle eſt auſſi marquée ſur la Carte du ſieur de Longchamps à quelques minutes de différence. Le ſieur de Longchamps en marque une autre au Sud-Eſt $\frac{1}{4}$ Eſt environ 24 lieues de la précédente qui pourroit bien être la même; c'eſt pourquoi on ne l'a pas marquée.

Par la latitude de 12 dégrés, & 58 dégrés 10 minutes de longitude occidentale il y a une Vigie: elle eſt tirée du Recueil des Vigies communiqué par M. de la Galiſſonniere, & confirmé par un Mémoire

anonyme, qui se trouve au Dépôt des Plans de la Marine.

De l'Isle de Saba à la petite Isle d'Ave, on prétend qu'il y a un Banc ou chaîne de Rocher, qui n'est point dangereux.

Par la latitude nord de 4 dégrés & 22 dégrés de longitude occidentale, il y a une Roche ou Vigie à fleur d'eau, qui paroît avoir trois lieues de tour. Cette Vigie a été découverte par les Vaisseaux de la Compagnie en ..... Les Malouins marquent une Vigie à environ 30 lieues au Nord'Est $\frac{1}{4}$ Est de la précédente, qui pourroit bien être la même.

ARTICLE II.

RÉPLIQUE A LA RÉPONSE contre la Dissertation qu'il y a eu des Evêques à Vénasque *&* *à* Carpentras *en même tems.*

LA personne qui attaque ma Dissertation, & qui prétend renverser les preuves que j'ai don-

nées, pour justifier qu'il y a eu des Evêques à *Carpentras* & à *Vénasque* en même tems, s'attache d'abord au discours que S. *Amat*, Evêque d'*Avignon* fit aux Habitans de cette Ville, assiégés par *Crocus*, pour les exhorter au martyre. Il veut avant que de faire ses efforts pour rendre ce discours suspect, en renvoyer l'époque au cinquiéme siécle, suivant le sentiment des Auteurs de la nouvelle Histoire du *Languedoc*. *

Je réponds que le changement d'époque de l'irruption de *Crocus*, & de ses Allemands dans les *Gaules* du troisiéme siécle au cinquiéme, ne diminueroit point les preuves de mon systême, au contraire, je n'aurois aucune peine à lui faire avouer qu'il y eut alors des Evêques établis dans presque toutes les Villes des *Gaules*.

Je renonce pourtant à cet avantage, pour m'attacher à suivre le sentiment de Dom Denis *de Sainte Marthe* dans sa Préface du premier Tome de sa Gaule Chrétienne de

* Tome I. Note XLII.

Tillemont, & d'un grand nombre d'autres Sçavans, & je soutiens avec eux, que *Gregoire* de *Tours* ne s'est point trompé, en plaçant cette époque au troisiéme siécle. Je dis donc que *Postume* étant mort l'an 267, les Barbares qui n'avoient pas osé de son vivant franchir la barriere du *Rhin*, innonderent les *Gaules* l'année suivante, les ravagerent, & que ce fut vers l'an 270, que la Ville d'*Avignon* fut assiégée & prise, & j'ajoûte que ce qui doit fixer cette époque au troisiéme siécle, * c'est que selon *Vopiscus*, l'Empereur *Probus* rétablit 70 Villes des *Gaules*, que les Barbares avoient détruites, ce qu'il justifie par la Lettre que *Probus* écrivit au Sénat en envoyant à *Rome* les Couronnes d'or dont ces Villes lui avoient fait présent, ce qui ne peut être arrivé qu'avant l'an 282, que cet Empereur fut tué.

Notre Critique veut qu'on lise la Note X L I I. de l'Histoire du *Languedoc*, je l'ai luë, & je n'y ai rien trouvé qui puisse me faire

* Page 217, 218, 219.

changer de ſentiment, & je ne vois pas que les fragmens d'*Idace*, où ſon compilateur a mêlé bien des fables, puiſſe prévaloir à *Gregoire* de *Tours* & à ce que nous venons d'avancer.

Quant à ce qu'on oppoſe, que pluſieurs des Villes que le diſcours de S. *Amat* dit Epiſcopales, ne pouvoient pas l'être, puiſqu'elles n'étoient pas nommées dans les Notices. Je réponds, avec tous les Sçavans, que les anciennes Notices, & les anciens Géographes ont omis bien des Villes : d'ailleurs on ne voit pas que le diſcours de S. *Amat* ſuppoſe toutes les *Gaules* Chrétiennes, mais ſeulement que le nombre des Chretiens & des Evêques étoit fort grand, & il devoit l'être en effet dix-huit ans après la nombreuſe Miſſion des ouvriers Evangéliques, que le Pape S. *Fabien* avoit envoyée dans les *Gaules*, vers l'an 250. Enfin le ſentiment de *Sulpice Severe*, qui a prétendu que la Foi avoit fait avant cette Miſſion peu de progrès dans les *Gaules*, eſt ſolidement réfuté par Dom *Denis*

de Sainte Marthe; dans ſa Préface au premier Tome de la *Gaule Chretienne.* Nous ne répéterons pas ici les preuves convaincantes qu'il donne; pour juſtifier que le Chriſtianiſme étoit fort étendu dans les *Gaules* avant cette Miſſion : J'ajoute que les Evêchés étoient alors bientôt fondés. Il ne faloit ni terres, ni riches Abbayes pour faire ſubſiſter les Evêques de ce tems-là le Miſſionnaire après avoir été l'Apôtre d'une Ville où il ſe fixoit en étoit ſacré Evêque, y faiſoit le fonctions Paſtorales, & y ſubſiſtoi des offrandes des fidéles, ſans palais, ſans train, & ſans revenus fixes

Excepté, dit on encore, le nom de S. *Privat*, celui des autres Evêques nommés dans le diſcours d S. *Amat*, ne ſe trouve point dan les anciens Catalogues de leurs Egliſes.

Je réponds qu'il n'eſt pas ſurprenant que nous ſoyons privés de anciens Catalogues des Evêques, & de la plûpart des Actes des Martyrs : les Edits des Empereur

Payens, & les recherches qu'ils en firent faire, les ont presque tous fait périr par les flammes; c'est une merveille, que quelques-uns ayent été sauvés, entre autres le Discours de S. *Amat*, ce n'est pas sans raison que Dom *Denis de Sainte Marthe* (*a*) l'appelle *un précieux monument de l'Antiquité*, & qu'en témoignant qu'il n'admettoit pas sans de plus grandes preuves certains faits rapportés par Dom *Polycarpe de la Riviére*, Sçavant Chartreux, il dit, qu'il ajoûte une entiére foi à cette piéce, (*b*) *absit tamen ut quæ ad infirmandam codicis Polycarpiani fidem dicimus, quidquam detrahant authoritatis veteris monumenti quod huic codici est insertum, scilicet orationis Sancti Amatii*, & il en fait usage. Je crois après lui, qu'il me doit être permis d'en faire autant, sur-tout voyant que ce Discours ne dérange rien dans l'Histoire, & qu'il fait mention de S. *Privat*, & je ne

(a) *Gall. Christ.* T. I. aux pr. pag. 137.
(b) *Ibid. pag.* 895 *in Notis.*

doute point que si *Gregoire de Tours* avoit voulu entrer dans quelque détail touchant les Martyrs des autres Provinces durant l'irruption de *Crocus*, nous n'y vissions les noms des mêmes Evêques, dont il est parlé dans le discours de S. *Amat*.

Personne autre que Dom *Polycarpe*, continue-t-on de nous objecter, n'a fait mention du manuscrit d'où ce fragment a été tiré.

Je répons que *Henri de Suarés* en a eu connoissance, puisque dans ses Livres manuscrits, il dit que l'an 1594, les anciens Catalogues des Evêques d'*Avignon*, & les autres manuscrits de cette Eglise avoient été transportés à *Rome* dans la Bibliothéque du Vatican. Noguier, sans dire l'année, * se plaint de ce transport, & de la négligence de ceux qui l'avoient devancé, de ce qu'ils n'en avoient pas profité dans le tems qu'ils étoient encore dans *Avignon*; & je dis enfin que *Noguier* n'a pas pû en faire usage, puisqu'il

* Histoire des Evêques d'Avignon P. 14.

n'a composé son Histoire que 50 ans après : il n'en a pas été de même de Dom *Polycarpe*, qui avoit précédé *Noguier* de plus de 30 années.

Le témoignage de Dom *Polycarpe*, dit-t-on encore, doit-être suspect ; il nous donne une suite des Evéques de *Carpentras*, & de *Vénasque* après l'irruption de *Crocus*.

Je répons que la découverte qu'il a faite du nom de quelques Evêques de ces deux Villes, successeurs de ceux qui sont nommés dans le discours de S. *Amat*, ne doit pas infirmer ce fragment reconnu pour authentique par de Sçavants Ecrivains, & comme je n'ignore pas que parmi les anciens faits historiques, il y en a qui ne méritent pas une entiére créance, je n'ai pas apporté en preuves de mon systême, cette suite d'Evêques : cependant je dois dire ici, que quoique cette suite d'Evêques soit dénuée de preuves lumineuses ; comme elle n'est point contredite par l'Histoire, elle ne doit pas être rejettée comme fa-

buleuse. Les Sçavans contemporains de ce Chartreux, qui n'ignoroient pas ses travaux immenses à fouiller dans les Bibliothéques, dans les Archives des Eglises & des Monastéres, n'en ont pas jugé de même, on peut voir l'estime qu'ils en faisoient dans les Mémoires de Trévoux.*

Venons à l'objection qu'on fait contre ma seconde preuve : on soutient que le manuscrit du Cabinet de *Savaron*, Président de *Clermont* en *Auvergne*, d'où Dom *Polycarpe* a tiré la désignation des siéges des Evêques des *Gaules*, qui écrivirent à S. *Leon*, n'existe point, & que personne ne peut rendre témoignage qu'il ait existé.

Je réponds que le manuscrit en question existe peut être dans quelque coin de Bibliothéque : si on ignore aujourd'hui où il est, qui peut nier que Dom *Polycarpe* en aye pû avoir connoissance il y a 130 ou 140 ans ? Peut-on en douter, après ce que rapporte *Bouche* dans son His-

* Année 1715, Page 2014.

toire de *Provence*. (*a*) « Il dit qu'étant
» à la Chartreuse de Bonpas, Dom
» *Polycarpe* qui en étoit alors Prieur
» lui fit voir le tome imprimé des
» Conciles du P. *Sirmond*, où ce
» Chartreux avoit écrit à la marge
» le nom des siéges des Evêques des
» *Gaules*, qui avoient souscrit la Let-
» tre à S. *Leon*, qu'il avoit tirée
» d'un très-ancien manuscrit de la
» Bibliothéque de *Jean Savaron*. *No-
guier* dans son Histoire des Evêques
d'*Avignon*, (*b*) a fait usage de ce ma-
nuscrit, & comme il ne cite pas
Dom *Polycarpe*, on doit présumer
qu'il a puisé lui-même à la source.
Plusieurs autres Auteurs ont fait
usage du même manuscrit : *Savaron*
lui-même, dans ses origines de *Cler-
mont*, & dans l'Ouvrage qu'il don-
na au Public en 1608, sous ce Ti-
tre *De Sanctis Ecclesiis & Monaste-
riis Claramontii, incerto autore Sæculi
X. cum Notis Joannis Savaronis*, (*c*)
& dans la Préface de ses Commen-

(a) Tome I. page 550.
(b) Page 18.
(c) Niceron Tome XVII. pag. 89.

taires sur *Sidonius Appollinaire*, où en faisant mention des sources où il a puisé, il cite son excellent manuscrit. *Meus Opt. Nota quem debeo præsidi Fauquetio.* Peut-on douter après cela, je le répéte encore, que ce manuscrit n'ait existé ? Je réponds aussi à l'Editeur de S. *Leon*, & aux autres Auteurs qui prétendent que les désignations des siéges des Evêques qui ont souscrit la Lettre à ce Saint Pape, sont sans fondement ; Je les défie d'en donner une raison valable : n'y a t-il pas *Fontejus* Evêque de *Vaison*, & quelques autres qu'on ne peut pas méconnoître, & je dis quant aux autres, que pour les faire rejetter, il faut qu'ils prouvent que le siége qu'on leur attribue étoit occupé par d'autres, ce qu'on ne sçauroit faire, j'ai donc droit de faire usage avec bon nombre d'autres Ecrivains de cette désignation de siéges.

Ce qu'on oppose à ma troisiéme preuve, est tout à fait singulier ; on veut que la Chronique de *Lerins*, bien loin d'être favorable à mon

 opinion

opinion, lui soit entiérement contraire.

Le Lecteur va décider sur cela sans beaucoup de peine, s'il veut bien lire la Vie de S. *Siffren* dans cette Chronique, (*a*) & relire la troisiéme preuve de ma Dissertation, on y verra que S. *Siffren* ne fit bâtir l'Eglise de S. *Antoine* à *Carpentras*, où il assistoit aux Offices, & vaquoit à la priére, qu'aprés le cours de quelques années, *post aliquot annorum spatium.* Je dis qu'alors l'union des deux siéges étoit faite. On objecte encore que lors qu'on lit que S. *Siffren* fut sacré Evêque de *Vénasque*, cette denomination signifie qu'il le fut de *Carpentras* : cela est vrai de quelques-uns de ses successeurs, (*b*) mais ici ce n'est pas la même chose. On lit dans la Chronique de *Lerins*, que *Castissimus* Evêque de *Vénasque* étant mort, S. *Siffren* fut sacré pour lui succéder dans ce siége, vers l'an 536. Pourquoi taire cette

(a) Partie 2. Pag. 130, & suiv.

(b) *Ibid.*

circonstance, qui est décisive? puisqu'on ne peut pas révoquer en doute, que *Julianus*, *Principius*, & *Clematius*, n'occupassent successivement le siége de l'Eglise de *Carpentras*, depuis le commencement du siécle, en 500, jusques après l'an 555, dans le tems que *Castissimus* & S. *Siffren* étoient sur celui de *Vénasque*.

On attaque ensuite l'autorité de la Chronique de *Lerins* : la raison qu'on en apporte, c'est qu'on y lit que S. *Siffren* fut sacré Evêque à l'âge de 30 ans, & qu'il mourut dans une extrême vieillesse : On dit sur cela, qu'il faudroit qu'il eut vêcu 70 ans, & qu'il fut resté sur le siége Episcopal 40 ans.

Je réponds qu'il n'y a rien là d'extraordinaire, & qui puisse diminuer le moins du monde la créance de la Chronique de *Lerins*. Si cela étoit capable de la rendre suspecte, combien de Vies très authentiques des Evêques de tous les siécles, seroient rejettées comme fabuleuses, si la Vie d'un Evêque jus-

qu'à 70 ans, & d'avoir ſiegé 40 ans, les rendoit telles ? j'ajoûte à cela que cette Chronique, composée par *Vincent Barralis*, ſur les Chartres, & les anciens monumens du Monaſtere de *Lerins*, n'eſt pas mépriſée des Sçavans ; que Dom *Denis de Sainte Marthe* (*a*) en parle avec éloge en divers endroits de ſon Ouvrage; les Bollandiſtes mêmes, (*b*) ces Critiques ſi ſévéres, en font uſage en la Vie de S. *Agricole*, & autres qu'ils ont inſérées dans leur grand Ouvrage : ils ne rejettent de cette Chronique, que certains faits miraculeux, peu croyables.

Si S. *Siffren*, dit-on, a ſiégé ſi long-tems, comme on lit dans la Chronique de *Lerins* ; d'où vient que ſon nom ne paroît dans aucun des fréquens Conciles qui ſe ſont tenus de ſon tems ? Il faut donc qu'il ne ſoit reſté ſur le ſiége Epiſcopal que très-peu de tems.

Je réponds que ce grand nombre de Conciles, où S. *Siffren* a pû aſſiſ-

(a) *Gall. Chriſt.* Tome I. Page 525.
(b) *Ibid.*

ter, se réduit à quatre, où quelqu'un des Evêques d'*Avignon*, & du Comtat, se trouvent avoir souscrit. Le premier est celui d'*Orleans* tenu l'an 541, où *Clematius*, comme Evêque de *Carpentras*, & *Aletius* de *Vaison* ont souscrit, & où ceux d'*Avignon* & de *Cavaillon* n'ont pas paru. Le second est un autre Concile, tenu à *Orleans* l'an 549. On y voit le même *Clematius* avec un député de chacun des Evêques d'*Avignon*, & de *Cavaillon*; l'Evêque de *Vaison* ne paroît pas y avoir assisté. Le troisiéme est celui d'*Arles*, tenu l'an 554, où les Evêques d'*Avignon* & de *Cavaillon* ont assisté avec un député de celui de *Vaison*: le nom de *Clematius*, Evêque de *Carpentras*, ne paroît point dans les souscriptions à ce Concile. Le quatriéme fut tenu à *Paris*, l'an 555, où *Clematius*, avec l'Evêque de *Cavaillon* ont souscrit; ceux d'*Avignon* & de *Vaison* n'y ont point paru. Voilà donc quatre Conciles où S. *Siffren* a pû assister, & ausquels celui d'*Avignon*, & ceux du Comtat n'ont pas tous assisté,

D'où vient enfin qu'on ne voit pas la souscription de l'Evêque de *Vaison* au Concile tenu dans sa propre Ville l'an 529? C'est donc une vérité incontestable, que les Actes des anciens Conciles ne sont pas parvenus en entier jusques à nous.

Après avoir répondu à cette derniére difficulté, je dois dire un mot touchant l'opinion commune de la plûpart des Auteurs, lesquels convaincus que le siége Episcopal étoit anciennement à *Vénasque*, l'ont ôté durant ce tems là à *Carpentras*. Erreur dont on doit être désormais convaincu, après les preuves évidentes que la Ville de *Carpentras* avoit ses Evêques dans le tems que *Vénasque* avoit les siens. Mon sentiment sur ce sujet n'est pas nouveau, *Henri*, & *Joseph-Marie de Suarés* avec *Bouche*, ont pensé de même; & Dom *Denis de Sainte Marthe*, qui a placé S. *Siffren* par erreur entre *Principius* & *Clematius*, au lieu de le mettre entre *Clematius* & *Tetradius*; * a dit pourtant dans son

* *Gall. Christ.* Tome I. page 893.

préambule des Evêques de *Carpentras : Sed aliunde probamus Vindascam olim fuisse Urbem Episcopalem, habuisseque proprium Episcopum quo tempore Carpentoracte à propriis suis Episcopis regebatur.*

On nous demande des preuves de l'établissement de l'Evêché de *Vénasque.*

Je réponds qu'on veut une chose impossible, même aux plus grands siéges : j'ai déja dit que le Missionnaire, qui dans les premiers siécles de l'Eglise, s'attachoit à convertir les Habitans de quelque Ville, en devenoit l'Apôtre, & en étoit sacré Evêque : il y faisoit ensuite les fonctions de Pasteur, & subsistoit des offrandes des Fidelles : ces premiers Evêques ne recevoient ni Bulles, ni Patentes, ils n'avoient ni Terres, ni Abbayes, ni Palais, ni Train ; ainsi on ne peut pas exiger sérieusement les Titres de la fondation de l'Evêché de *Vénasque*, ni d'aucun autre de ces premiers tems.

Or quand il fut question d'établir un Evêché, dit-on, on dût préférer *Carpentras* à *Vénasque.*

Je conviens que *Carpentras* méritoit mieux un Evêché que *Vénasque*, les preuves en sont superflues, & je dis que ce fut un abus qu'il y eut un Evêque à *Vénasque* si peu éloigné de *Carpentras*, ainsi qu'il étoit arrivé à *Cimiés* si proche de *Nice*; cet abus fut bien plus grand en Orient & en Affrique, où les Evêchés dès les premiers siécles de l'Eglise furent d'abord en trop grand nombre: aussi ce fut sans doute pour exécuter ce qui avoit été prescrit par le quatriéme Canon du Concile de *Sardique*, dont nous avons fait mention dans notre Dissertation, qu'on unit l'Evêché de *Vénasque* à celui de *Carpentras*, en la personne de S. *Siffren*, après la mort de *Clematius*.

On a attaqué notre quatriéme preuve, tirée du titre d'Evêque de *Vénasque*, que quelques Evêques de *Carpentras* ont pris, * prétendant d'après *Valois*, qu'il y a des Evêques qui ont pris le nom du lieu de

* Notice des Gaules, Page 397.

leur résidence, quoique ce ne fut pas un Evêché.

Je réponds que les exemples qu'on cite contre nous ne prouvent pas, & que la plûpart même nous sont favorables.

Je dis premiérement que celui de sa Ville de *Brioure* ne nous est pas contraire, puisque cette même Ville porta dans la suite le nom de S. *Lo*, qu'elle prit du nom d'un de ses Evêques nommé *Lo*.

Pierre dans le Concile d'*Agde*, prend le titre d'Evêque de *Palais*, on ignore aujourd'hui où étoit cet Evêché de *Palais*; *Valois* conjecture que c'étoit là un Evêque de *Limoges* : on n'a qu'à lire l'Article dans sa Notice, pour être convaincu combien sa conjecture est frivole.

Hiesme selon d'habiles gens * a été autrefois Ville Episcopale : *Valois* ne doit pas mieux être cru dans sa conjecture sur *Hiesme*, que ceux-là. *Chateaudun*, selon *Gregoire de Tours* avoit été anciennement érigé en Evêché, & il lui est sans doute ar-

* Huet orig. de Caen.

rivé comme à *Cimiés*, à *Vénasque*, & à plusieurs autres Villes, dont les Evêchés ont été unis à *Nice* & à *Carpentras*, pour les raisons que nous avons déduites.

Ainsi on voit par le peu de fondement qu'il y a à faire sur les conjectures de *Valois*, que les exemples qu'il avance pour justifier que quelques Evêques ont pris le nom des Châteaux où ils faisoient leur résidence, ne sont rien moins que concluans contre notre quatriéme preuve.

Disons donc en finissant, que S. *Siffren* a d'abord porté le nom d'Evêque de *Vénasque*, parce qu'il l'étoit effectivement, & y a résidé jusques à ce que cet Evêché ait été uni à celui de *Carpentras* : &, s'il est mort à *Vénasque*, c'est qu'il y alloit souvent par affection pour son premier siége ; mais on ne prouvera jamais que ses successeurs y ayent résidé. *Boëtius* qui a toujours pris le titre d'Evêque de *Carpentras*, a été enseveli à *Vénasque*, sans doute par dévotion, à cause que S. *Siffren*

ſon prédéceſſeur y avoit été inhumé.

Voici ceux des ſucceſſeurs de S. *Siffren*, qui ont pris le titre d'Evêques de *Vénaſque*, où l'on ne prouvera pas qu'ils ayent jamais réſidé. *Tetradius* en 573, *Licerius* en 650. *Jean* eſt nommé Evêque de *Vénaſque* dans la donation que le Roi *Charles* fit à ſon Egliſe en 868, *Etienne* en 994, en prêtant ſerment d'obédience à l'Archevêque d'*Arles* en ces termes: *Ego Stephanus Vendaſcenſis Eccleſiæ Vocatus.* Prenez garde à ce dernier terme, *il eſt appellé Evêque de Vénaſque. Franco* III. en ſouſcrivant au Concile, tenu à S. *Gilles* en 1056, prend le titre d'Evêque de *Vénaſque.* Tous les Scavans qui ont donné au Public des Recueils des Conciles, ont expliqué ce titre d'Evêque de *Vénaſque* par celui de *Carpentras*, & diſent que c'eſt à l'exemple de ceux de *Nice*, de *Montpelier*, de *Viviers*, de *Lerida*, & de *Hambourg*, &c. qui ſe ſont ſouvent ſouſcrits Evêques de *Cimiés*, de *Maguelones*, d'*Albe*, de *Rhoda*, ou *Balbaſtro*, (a)

(a) Mariana, Hiſtoire d'Eſpagne.

& de *Breme* pour *Hambourg*. *

Pour achever de convaincre que la résidence à *Vénasque* parmi les successeurs de S. *Siffren*, n'a point été le motif d'en prendre le titre, d'où vient que *Boetius*, successeur de *Tetradius* a souscrit au Concile de *Valence* en 583 en qualité d'Evêque de *Carpentras*, & que deux ans après il envoya un Prêtre au Concile de *Macon*, qui souscrivit comme député de l'Evêque de *Carpentras*? Qu'*Amat* a souscrit comme Evêque de *Carpentras* au Concile tenu à *Narbonne* en 791, &c. cette alternative de résidence seroit sans exemple. Finissons par la fondation du Chapitre de la Cathedrale de *Carpentras* par *Airard* en 982, par où la question doit être entiérement décidée. Celui-ci, quoiqu'antérieur à *Etienne* & à *Franco*, se qualifie Evêque de *Carpentras*, & en parlant de son Eglise, il dit qu'il fonde seize Chanoines dans l'Eglise de S. *Pierre* & de S. *Siffreu*. *Se-*

* Choisi, Histoire Ecclésiastique Tome 2. P. 73.

sis Carpentoractensium sive Vendascensium: & à la fin de l'Acte on lit, *Acta hac charta apud sedem Carpentoractensium*; c'étoit donc là un surnom donné à *Carpentras*, & à ses Evêques, qu'ils ne portoient que pour rappeller le souvenir que l'Evêché de *Vénasque* avoit été joint à celui de cette Ville; les exemples que nous avons rapportés, ne doivent laisser aucun doute là-dessus. Enfin toutes les raisons que nous avons avancées, doivent convaincre qu'il y a eu des Evêques à *Vénasque* & à *Carpentras* en même tems.

ARTICLE III.

RECUEIL DE MÉMOIRES, Avis, Instructions, Éclaircissemens, Objections, Réponses, Répliques, & Contre-Répliques, sur le Desséchement des Marais de Languedoc, & sur la Construction d'un Canal de Navigation, depuis Beaucaire, jusqu'aux Canaux des Etangs qui continuent le Canal Royal de cette Province : Brochures in-4°. de la composition de plusieurs Auteurs, la plûpart Ingénieurs du Roi dans la Province, les unes de 50, 60, ou 80 pages ; les autres de 100, de 2 & 300, imprimées à Montpellier, & la plûpart réimprimées à Paris, avec une Carte topographique, pour l'intelligence des Travaux projettés.

C'Est un Recueil à faire de plusieurs Piéces fugitives, dont on nous en a même communiqué quelques-unes en manuscrit, où l'on trouve répandus mille traits curieux &

instructifs, sur l'*Hidraulique*, sur les *Arts de Génie*, & nommément sur le *Nivellement*, le *Calcul*, & la *conduite des Eaux*, avec l'explication & l'application des plus importans morceaux du célébre *Guillelmini*, relativement à l'entiére consommation du Canal Royal de Languedoc, auquel il ne manque presque plus que 10 ou 12 lieues de chemin pour traverser toute la Province, & au Desséchement d'une quarantaine de milliers d'Arpens noyés & marécageux, le tout pour l'amélioration & la perfection d'une des plus grandes & des plus belles portions du Royaume.

On connoît l'étenduë, la richesse, le commerce & la fertilité du Languedoc, la douceur de son climat, l'activité & le génie industrieux de ses Habitans, & sa position avantageuse entre le Rhosne & la Garonne, la Provence & la Guyenne, ayant Lyon & Marseille d'un côté avec Beaucaire, Avignon & le Daufiné entre ces deux Villes, & de l'autre côté Toulouse

& Bordeaux, & par conséquent l'Italie & l'Espagne à une juste distance sur les bords d'une même Mer qui lie tout à l'aide d'un Canal qui enchaîne cette Mer même avec l'Océan, & avec tout le reste de l'Europe & de l'Univers.

De toute cette Province, la partie la plus connue, & la plus estimée des Etrangers & des François pour qui elle est une grande Route extrêmement fréquentée, c'est le Bas Languedoc, placé nommément sur les bords de la Méditerranée, & confinant au Roussillon vers le Sud-Ouest, & à la Provence au Daufiné, & à Lyon, Vienne, Valence, Avignon, Arles au Nord-Est.

On peut dire cependant, que c'est la partie la moins fertile, la plus séche & la plus inculte de presque toute la Province, & qu'à la réserve des vins & des eaux de vie, des miels & de la cire, des meuriers & des soies, des oliviers surtout, & des autres fruits plus exquis qu'utiles, comme sont les Figues, Grenades, Oranges, Citrons,

&c. les Fruits usuels & nécessaires, Pommes, Poires, Herbages; Légumes, Fourages, Pâturages, Bestiaux, Chevaux, Laitages, Volailles, & sur-tout les Grains & les Bleds n'y sont point si communs, & que les Provisions en viennent du reste de la Province, des Provinces voisines, & sur-tout de l'Etranger, de Barbarie, ce qui est un grand défaut pour un Pays si vanté. Rien n'est parfait dans ce Monde, & tout se concilie. Ce qui fait vanter ce Pays des Etrangers qui passent, est ce qui fait en partie le mal des Habitans qui y demeurent. On sort de l'Angleterre & de l'Irlande, ou de nos Provinces du Nord, on tombe des Montagnes d'Auvergne, du Périgord, ou du Vivarais, & l'on entre dans des climats, dont la douceur saisit tous les sens. On a laissé toute la Nature engourdie ailleurs. On trouve ici un Ciel pur, un Soleil clair & assez chaud, des Campagnes du reste couvertes de verdure, les Oliviers étant plus verds, & mieux

feuillés l'hyver que l'été ; un terrain sabloneux que l'humidité raffermit, des chemins Royaux, le plus souvent allignés à perte de vûë, par tout & trop de Garennes, de Bruyeres, de Hayes de Thin, de Serpolet, de Marjolaine, de Melilot, d'Origan, de Lavande & de Romarin, sans parler du caractere vif, liant, souple, & un peu en l'air, des Habitans.

Mais au milieu de tout cela, le Pays est sec & peu abondant, manque d'eau, soit de pluye, soit de riviere. Le Soleil & la chaleur de l'air sont comme le formel, l'ame, & la vie du fruit. C'est à l'eau avec la terre d'en faire le matériel, le corporel, le substantiel, le succulent. Les Aromates, les Poudres, les Parfums, les Essences, les Liqueurs, les Esprits ne nourrissent que la vûë, l'odorat, l'idée, la fantaisie, pour ne pas dire la passion & la sensualité. Les hommes ont un corps, & l'esprit même n'en est que trop dépendant.

D'un autre côté, le Pays n'a

encore que trop d'eau, par les Etangs & Marais que le voisinage de la Mer occasione dans une côte trop basse. Pour bien caractériser les choses, ce terrain est mal arrosé, l'étant trop d'un côté, & trop peu de l'autre. C'est le quartier surtout d'Aiguesmortes, où nous en voulons venir, qui est trop, & très-mal arrosé, au gré de la Mer qui s'y jette au premier coup de vent, & de quelques méchantes petites riviéres & ruisseaux, qui n'ont ni frein, ni régle, ni discipline, depuis cinq ou six siécles qu'on s'en plaint, jusqu'à ce moment où le bonheur veut que tout soit prêt pour y remettre l'ordre, l'abondance, & même la santé.

Depuis Agde sur-tout, c'est un Etang continu dans une longueur de douze ou quinze grandes lieues de 3000 toises chacune, sur une ou deux lieues de largeur, comme parallelement à la Mer qui en est séparée par une petite Plage, qui se réduit quelquefois à rien, & laisse une libre communication entre

la Mer & les Etangs. Ces ouvertures, s'appellent ici des *Graux*.

A Aiguesmortes, la continuité des Etangs manque ; mais les Etangs n'y manquent pas. Un grand Etang baigne les murs de la Ville, & 7 à 8 autres assez grands, tous salés & salans forment au Sud-Sud-Ouest le terrain de *Pecais*, où se fabriquent une bonne partie des Sels du Royaume : au Nord Nord-Est, ce sont des Marais immenses, jusqu'au Rhône & à Beaucaire, de 8, 10, ou 12 lieues de longueur, sur deux ou trois de largeur, qui rendent, nous ne sçaurions trop le répéter, plus de 40, ou même 50 mille arpens d'un terrain de soi gras & excellent, inutile au Labour, au vrai pâturage même, ne portant que des joncs, roseaux, tamarinds, & autres *herbes palustres*, terrain mort de nom & de fait, & qui fait mourir & devore ses Habitans, sur-tout à Aiguesmortes, qui est la partie fluxionaire, catérreuse & cacochyme d'un corps d'ailleurs assez sain & assez vigoureux,

chaud même, & aſſez ſec, & dont les Aromates, les Simples, & la Médecine ſont par-tout célébres, & en recommandation.

Pour guérir un mal, il faut le connoître. Grace à Meſſieurs les Auteurs des Mémoires, à la tête deſquels *M. Maréchal* paroît avec diſtinction, rien n'eſt mieux connu déſormais, mieux nivellé, mieux toiſé, mieux jaugé que le déſordre extrême des terres & des eaux, c'eſt par leurs conſultations & avis pleins d'érudition & de ſageſſe.

Le Public, pour qui ſont faits nos propres Mémoires, aime à les voir aſſortis d'un peu, mais peu de Géométrie, de Calcul, & de Diſcuſſions particuliéres d'intérêt, de Perſonne ou de Mêtier, & de beaucoup de Phyſique naturelle, de Géographie moderne, de Médecine uſuelle, d'Hiſtoire, de Mœurs, de Caractéres, de Politique, de Commerce, & de tout ce qu'un Pays particulier peut avoir de relatif au grand du Gouvernement,

& à l'œconomie générale de l'Etat, & même des Etats voisins. Un Extrait résulte bien de mille petits traits, mais il n'en est que la quintessence, l'esprit, la fleur, & non l'énumération & le détail.

Après avoir donc reconnu ce terrain comme un mélange informe de langues de terres, d'*Iscles*, comme on dit dans le Pays, d'Etangs salés du côté de la Mer, & de Marais d'eau douce du côté du Rhône & des Terres adjacentes, il est naturel, pour constater la possibilité autant que la nécessité & le grand bien du desséchement projetté, de demander, si ces Etangs sont des restes, ou des Colonies de la Mer voisine, qui ayant, comme on l'imagine volontiers, couvert autrefois cette presqu'Isle, y revient encore, soit habituellement par le *Grau du Roi*, soit lorsque les vents Marins la font remonter jusqu'à Aiguesmortes, & fort au de-là, au hazard, que sçait-t-on ? de rentrer dans ses premiers droits, lorsqu'on y pensera le moins.

Janvier 1743.

Il n'eſt pas indifférent en bonne œconomie politique, de mettre en valeur les Terres que la Mer peut abandonner, qu'on peut même uſurper ſur elle, & ſur-tout de l'empêcher d'en uſurper, ou de s'en remettre en poſſeſſion. La Hollande, qui n'eſt preſque qu'un terrain uſurpé ſur la Mer, connoît bien cette œconomie, qu'on a tort de ne point mettre au nombre des intérêts des Princes, au lieu des flots mêmes de la Mer. Voilà pour les Etangs.

Les Marais en queſtion, ſont inconteſtablement formés par des ſources qui tranſpirent peut-être un peu du Rhône, ou plus vraiſemblablement qui *ſurgiſſent* du dedans de la terre, mais plus encore par les torrens que les pluyes forment, & par les inondations ſubites & fréquentes de quelques ruiſſeaux & riviéres qui deſcendent des *Cevennes*, & dont les principales ſont le *Viſtre* & le *Vidourle*.

Les terres mêmes que ces eaux ſubmergent, ou les petites langues

& presqu'Isles qui les séparent par-ci par-là, paroissent en être l'effet prochain, & n'être que des amas de sable & de limon, que ces rivières déposent sur leur route, & plus encore dans leur séjour, & que la Mer repousse & ramene en partie : ce qui se rapporteroit assez à l'opinion, qui veut que tout ce Pays n'ait autrefois été qu'une vaste Mer.

L'Observation de M. Marêchal, ou de ses Collégues, est incontestable, & mérite beaucoup d'attention, que le terrain d'Aiguesmortes s'accroît journellement, & que les Marais & les Etangs s'atterrissent & se comblent, comme à vûë d'œil. Ce qui prouve bien la possibilité, la facilité même du projet, & encourage tout à fait à seconder la pante de la Nature, comme un Médecin sage & attentif aide aux évacuations & au régime, que cette bonne Nature lui indique dans la curation des Maladies.

N'est-ce pas un fait de notre Histoire, que S. Louis s'embarqua

à Aiguesmortes pour son Expédition, plus sainte qu'heureuse, d'Outremer ? Or la Mer est aujourd'hui & depuis long-tems à près de deux lieues de cette Ville, d'où elle se seroit donc retirée d'autant, en nous laissant la liberté de l'en mettre tout à fait dehors, comme on le fait en Hollande par des canaux de Desséchement & de Navigation.

Pour fortifier ces Observations, qui sont de conséquence, comme on voit, pour l'aggrandissement & le bien être d'une Province & d'un Pays, nous remarquons sur la route de Beaucaire à Aiguesmortes exclusivement, divers Repaires qui portent le nom de *Tours*, la *Tour Maillane*, la *Tour d'Anglas*, la *Tour Charboniere*. Seroient-ce-là les *Phares* dont on auroit éclairé successivement le Port, ou ceux qui vouloient y entrer pendant la nuit ? & nous ne laisserons pas non plus sans observation, un terrain placé entre *Pecais* & la Mer sur cette Côte, lequel porte sur la Carte le beau nom de *Terreneuve*.

plus importante à faire ici,
soit que la Mer ait été à Ai-
mortes, ou qu'elle en ait tou-
été à une ou deux lieues, ce qui
plus vraisemblable, soit que son
in soit nouveau & formé par
désertions des Eaux salées, ou
es atterrissemens des eaux dou-
où qu'il ait été simplement
par les inondations de celles-
de celles-là, il est toujours de
ne prise; & il est de conséquen-
le s'en assûrer par des Digues
ar des Canaux qui ne peuvent
le mettre doublement en va-
, soit par l'augmentation de ses

trainent & dépoſent des ſables & des limons, & forment des atterriſſemens, tantôt ici, & tantôt là, ſans aucune régle, promenant les Terres labourables & mobiles de côté & d'autre, en enlevant ſouvent néanmoins autant qu'elles en donnent, ou en donnant autant qu'elles en enlevent, ſurtout lorſque par des levées & des Digues on les contient avec intelligence dans des lits d'une pante uniforme & bien récurés à propos; ce qui ne dit qu'une ſimple circulation naturelle des Terres & des Eaux, ſans qu'on puiſſe ſoupçonner, convaincre du moins les Terres & les Mers d'invaſions réciproques, auſſi fortes que de certains ſyſtêmes de pure Phyſique voudroient les établir.

On a beau philoſopher, du tems de S. Louis; Aigueſmortes portoit le même nom, & étoit par conſéquent ce qu'elle eſt aujourd'hui. Le nom eſt *parlant*, & exprime, non une pleine Mer, mais un Pays maritime à demi inondé, & tout entre-coupé d'Etangs & de Marais.

Janvier 1743.

Et non ſeulement la Mer, c'eſt-à-dire le bord de la Mer eſt à une ou deux lieues de cette Ville, mais la pleine Mer, telle qu'il la faut pour un Port, en eſt à 3, 4, & 5 lieues : & tout ce qu'on peut croire, c'eſt que ce grand Roi prit là une groſſe Barque, qui le porta par le Canal & par le *Grau*, qui ſont de toute antiquité, juſqu'en haute Mer où ſa Flote l'attendoit.

De tout tems la côte de Languedoc, & celle d'Aigueſmortes nommément, a été fort baſſe comme celle de Hollande & de Flandre. Auſſi dans tout le haut Languedoc, n'appelle-t-on le bas que *le Pays Bas.* Et l'on croit aſſez que le Canal en queſtion appellé *Robine*, ou *grande Robine*, eſt dans ſon origine l'ouvrage des Romains, ces fiers maîtres des Nations, qui oſoient auſſi maîtriſer la Nature, & dire à la Mer *tu viendras là*, & aux Riviéres ſur-tout, *tu iras là* ; Dieu qui l'a dit une fois, ayant chargé les cauſes ſecondes, même à leur inſçu, de perpétuer les

effets de ce commandement souverain. Tout le Pays dont il s'agit ici, est plein de Monumens de la magnificence des Romains, témoin le célébre *Pont du Gard*, & les *Arenes de Nimes*. On croit même qu'ils avoient inutilement tenté de creuser la côte du Languedoc, & de faire un Port à *Sette*; la seule puissance de Louis le Grand, ayant pu y établir un demi Port.

Les Romains travailloient toujours en grand, & l'on est sûr que la Robine d'Aiguesmortes, soit qu'elle soit de leur façon, ou peut-être de celle de *Charlemagne*, laquelle n'est au plus que de deux lieues, longueur peu digne du nom de *grande Robine*, traversoit tout le Pays des Marais, & prenoit par conséquent depuis le Rhône à Arles, ou à Beaucaire jusqu'à la Mer, dans la direction sans doute des *Tours*, dont nous avons parlé, & dont voilà l'usage : desorte que le Canal & le Desséchement qu'on veut faire, avec plus de dessein & de stabilité, n'est que le renouvellement de cet im-

portant Ouvrage des Romains, réservé pour le siécle de Louis XV.

Le nom de *Robine* est parlant aussi, & signifie dans le Pays un *grand Robinet*, qui vuide beaucoup d'eau. Ce qui marque que le but de ce Canal étoit effectivement de délivrer ce canton de toutes les Eaux mortes, en les avivant, & les faisant couler dans la Mer par le *Grau du Roi*, qui en est l'embouchure naturelle, & qui a dû l'être de tout tems du *Vistre*, qui n'en a point d'autre.

Le *Vidourle*, qui, selon l'observation de Messieurs les Ingénieurs, a sa pante naturelle vers l'*Etang de Mauguio*, avoit probablement son embouchure avec cet Etang dans le *Gravelet*, surnommé *Ecoule Barrau*. Gravelet exprime sans doute un petit Grau, & *Ecoule Barrau* exprime aussi l'écoulement de cet Etang, lequel a un peu la forme d'un petit tonneau, appellé *Barrail* dans le Pays.

Il est dit par divers Auteurs, & répété dans quelqu'un des Mémoi-

res que nous rédigeons ici, que la *Camargue*, en Latin *campus marii*, Isle formée à côté de ce Pays-ci par les deux bras du Rhône à leur embouchure, est véritablement formée des atterrissemens de ce Fleuve : & en conséquence le Pays collatéral d'Aiguesmortes, a passé aussi pour une production du Rhône.

Mais dans d'autres Mémoires manuscrits, & qui paroissent de meilleure main, il est dit plus historiquement, que le petit bras du Rhône est de la façon du grand *Marius*, qui en fit creuser le lit par ses Soldats, ce qui seul auroit fait de la Camargue une Isle, en écornant même par ce lit une partie de son terrain propre, loin de lui en donner un qu'elle n'eut pas de son propre fonds. Nous ne voudrions pas garantir ce fait. Nous n'avons pas le loisir de le discuter : sa possibilité suffit ici, d'autant mieux que ce petit Rhône a reçu de nos jours même, bien des façons qui ont toujours rappetissé le terrain de la Camargue. Nous avons idée que M.

Astruc a fort bien discuté ce fait dans ses sçavans Mémoires sur l'Histoire du Languedoc.

Par surabondance de droit, nous ajoûterons un autre trait historique, fort répété dans les Mémoires imprimés & manuscrits. C'est que l'autre grand bras du Rhône est en partie nouveau & de main d'homme, aussi bien que son embouchure avec un nouvel écornement du terrain de la Camargue. Car ce nouveau lit du grand Rhône, n'est que *le Canal des Launes*, qu'on avoit fait pour introduire un peu d'eau douce dans des Etangs salans, qu'on vouloit noyer, à cause du *faux saunage*. Ce Canal étant, dit-on, plus abregé de 2 ou 3 lieues, plus droit & plus en pante uniforme que l'ancien lit du Rhône, il seconde mieux sa rapidité naturelle. On négligeoit d'en fermer les portes d'entrée, qui n'étoient que des demies écluses; on vouloit y introduire du Poisson, on y avoit établi des *Pêcheries*. Le Rhône s'en est accomodé, l'a agrandi, & s'y est établi, en laissant à

sec son ancien Canal, qui étoit sans doute moins naturel, & l'effet, que sçait-on ? de quelqu'autre *Marius*, ou de Marius même, au lieu du petit Rhône.

Les Riviéres se laissent assez façonner, & il ne faut pas avoir la moindre teinture de l'histoire des choses pour trouver du paradoxe dans le projet du dessèchement proposé, qui doit se réduire presque à façonner le Vistre & le Vidourle avec 4 & 5 petits ruisseaux, lesquels tous ensemble ne feroient pas le quart, ni le demi quart du seul petit Rhône.

Nous avons assûré que la Robine d'Aiguesmortes n'étoit que le reste d'une bien plus grande Robine, qui traversoit tout ce canton, & le délivroit de ses eaux mortes, mortes du tems de S. Louis, de Charlemagne & des Romains, comme elles le sont aujourd'hui. La chose est bien prouvée dans un Mémoire manuscrit déja cité, & qui mériteroit bien d'être imprimé dans le Recueil que nous annonçons.

On trouve des vestiges de cette nde Robine dans l'Histoire, peu tems après le Régne de S. Louis. us le Régne de *Philippe de Va*-la constate formellement en l'an- 1336. On y voit des plaintes nées devant les Sénéchaux de mes & de Beaucaire par les Ha-ins de Beaucaire, Fourques, legarde, S. Gilles, &c. sur *les mes dommages*, dit-on, *& int-ise détriment, qui résultoient du rissement de la grande Roubine*.
l est dit que plusieurs Sénéchaux ient travaillé à la rétablir. Mais n, *le Roi Philippe VI. étant sur lieux*, dit le Mémoire, *fut tou-des lamentables prieres de ses Su-*. On ajoûte qu'il nomma trois nseillers de son Conseil, & un sorier de France, pour exami-avec gens experts, de quelle iére on pourroit remédier au , & sur leur rapport, il cons-a deux de ces Commissaires, r procurer la prompte exécution travaux qu'on avoit jugés né-aires, voulant que le quart des

frais fut payé par le Receveur d
ses Domaines, & les trois autre
quarts par les parties intéressées
qui convinrent de ce que chacu
donneroit ; & la délibération en fu
enregistrée à Nimes *dans le publi
consistoire de la Cour Royale.*

Il y a bien de l'apparence qu
cette Délibération, & les Ordon
nances du Roi n'eurent point d'e
xécution, soit parce qu'en ces tems
là, les Arts de génie étoient pe
en vigueur, soit à cause des funes
tes Guerres des Anglois, qui di
vertissoient ailleurs toute l'attentio
& les fonds d'un si bon Roi. O
voit en 1552 de pareilles plaintes
occasionner de pareilles Ordonnan
ces, qui n'eurent pas un meilleu
succès ; parce qu'aux Guerres de
Anglois, succéderent celles des Es
pagnols, suivies elles-mêmes de
Guerres des Huguenots & de l
Ligue.

Le Pays dont nous parlons, n
fut que trop le théatre de ces der
niéres Guerres : & le feu de l'Hé
résie n'y consomma que trop le ra

vage des eaux. Heureusement, le Grand Henry IV., sorti de toutes ces Guerres par sa sagesse & par sa valeur, se souvint que cette portion du Languedoc nommément l'avoit bien servi; & partie en bon Prince, partie en grand Roi, il pensa sérieusement à son amélioration. Mais une mort prématurée replongea Aiguesmortes dans ses Marais & la France dans une minorité.

Les projets cependant d'un Prince comme celui-là, qui sçait exécuter les plus grandes choses, sont d'une nature à n'être pas aisément perdus de vuë dans une succession de Gouvernement & de Ministére. Ainsi dès la minorité de Louis XIII., il fut toujours question dans le Conseil, du Desséchement des Marais de Languedoc. Le *Cardinal le Richelieu* en y entrant, éleva ce projet beaucoup plus haut que les Romains ne l'avoient exécuté, ou même conçu. Il avoit, disent nos Mémoires, été témoin par lui-même du desordre de cette extrêmité de la Province.

Placé donc à Aiguefmorte, Beau-caire, ou à Nimes, le génie de l France avoit vû toute cette côt bordée d'Etangs & de Marais a longés parallelement à la Mer, qui ne demandoient qu'à être u peu façonnés par des gens de génie pour être l'organe, & pour rendi la France le centre immédiat d'u commerce fort étendu.

C'en fut affez, même pour un grand homme, d'en avoir enfant l'idée & formé le plan. Les projet d'*Henry le Grand* ne perdirent rie de leur folidité en paffant par l'ef prit du *grand Richelieu*. Mais c'ef que pour des Ouvrages de cett immenfité, la vie d'un homme quel qu'il foit, Roi ou Miniftre ne fuffit pas; & qu'il y faut la du rée d'un Empire, & fouvent d plufieurs. Les Romains avoient pré ludé à celui-ci: Nos premiers Roi avoient joui du travail des Romain jufqu'à S. Louis. La race peu heu reufe des *Valois* l'avoit laiffé, o vû périr, malgré la bonté de carac tere, qui n'a jamais manqué à no Rois.

Janvier 1743.

Il étoit réservé à une nouvelle descendance de *S. Louis* plus heureuse, & plus faite pour l'achevement des entreprises plus que Romaines, à l'*auguste Maison des Bourbons*, d'en porter l'idée, le projet & l'exécution fort au de-là des besoins & de la perfection d'un Pays aussi limité que celui dont il s'agissoit uniquement jusqu'au Grand Henri.

Par malheur, ou peut-être par bonheur pour Aiguesmortes, le grand du projet formé comme dans ses Marais, les fit disparoître, au moins pour un tems, dans l'exécution. Et cette exécution cependant peut lui être un sur garand de retrouver tout à l'heure dans l'accomplissement d'un si vaste ouvrage celui de tous ses vœux, le Canal Royal étant visiblement imparfait, tandis qu'il n'ira pas de Toulouse, qui est une extrêmité de la Province, jusqu'à Beaucaire, qui est l'autre extrêmité, le grand renfermant le petit, & le tout entraînant la partie, comme on va le voir par un

mot d'expoſition de cette prodigieuſe opération, dont le Public n'eſt pas aſſez inſtruit, ne l'étant que par la Poëſie ; & l'Hiſtoire n'en ayant parlé qu'en général, preſqu'avec l'enthouſiaſme de la Poëſie, & avec plus d'admiration que de détail.

Dès qu'on eut penſé en grand, d'après Henry IV & Louis XIII, aidé de Richelieu, ſous Louis XIV, aidé de *Colbert*, & ſecondé de *Riquet*, à faire un Canal de navigation, qui traverſât tout le Languedoc, Toulouſe qui en eſt la Capitale, en devint le premier objet. La hauteur équivoque de ſon terrain, qui oppoſoit un obſtacle, attira toute l'attention. Placée dans le haut Languedoc, elle n'en eſt pas le point le plus haut ; & le Canal devant partir de là, l'eau du Canal ne pouvoit en partir. Elle auroit eu à remonter au point le plus élevé pour redeſcendre de là dans le bas Languedoc. L'eau ne ſçait que couler : cela n'étoit pas poſſible.

Il falloit donc, & c'étoit là le grand nœud, trouver, 1°. Ce point

d'élévation où l'eau devoit se partager pour couler des deux côtés opposés, d'un Canal du reste continu, & qui allât tout de suite dans toute sa longueur, sans aucune distinction de haut ou de bas, 2°. Une suffisante quantité d'eau pour ce remplissage, chose plus que difficile & qui passa long-tems pour impossible dans un *point de plus grande élévation.*

Par des nivellemens de tête plus que de main, l'illustre *Riquet* l'avoit découvert ce point caché dans des Montagnes sauvages, qualifiées de *Montagnes noires* du Pays de *Castres*, *Sorese*, ou *Caraman*, long-tems avant que les Ingénieurs ses Emules, pussent le concevoir, ou voulussent le croire. Le Roi & ses Ministres exempts de toutes ces petites passions de métier, furent plus éclairés, & seconderent le courage de cet homme unique, qui en eut besoin pour commencer, conduire, & finir une des plus terribles opérations qu'on ait peut-être jamais faites en ce genre. Toutes

les parties en furent terribles, & dignes de la magnificence de Louis le Grand. Nous n'en parlons, que pour rendre tout à fait plausible l'idée de ce qui reste à faire, par le contraste de ce qui est fait jusqu'ici.

On perça des Montagnes, Montagnes quelquefois de Marbre, & on passa par dessous des arches souterraines d'une largeur immense, dont il a enfin fallu abbattre ou étayer la voute pour la sûreté des Navigateurs. On applanit d'autres Montagnes, dont il ne reste aucun vestige, aucun témoin, les grandes choses devant passer la vraisemblance dans la vérité de l'histoire. On fit quelque chose de plus fort. On laissa plusieurs Montagnes dans leur hauteur naturelle, & on ne laissa pas de les franchir avec une eau, qui descendant toujours, s'éléve, & éleve les plus grands Bateaux au niveau des sommets les plus élevés.

Mais rien n'est gigantesque en ce genre, comme l'opération du grand Réservoir, appellé *Bassin de S. Farriol*, au point le plus élevé,

dont nous parlions tout à l'heure, & qui doit avoir cette troisiéme condition, d'être une profonde vallée, qu'il faut combler d'eau comme à fleur des Montagnes qui la forment par leur pante, & la remplissent de la seule eau dont le Ciel arrose leur cime seule immédiatement.

Par la patience de Riquet, & le travail de cent mille bras, ces Montagnes devinrent les simples *contre-forts*, ou arcs-boutants d'une Maçonnerie plus grande qu'elles, qui leur sert de supplément, remplit leurs intervalles, ferme les issues de la vallée, forme son contour, & la métamorphose en un Bassin immense, d'une profondeur égale aux Montagnes qui lui servent d'appui, & n'en font plus qu'une désormais, sur laquelle après avoir long-tems grimpé, les curieux sont fort étonnés, en arrivant, de voir, non de là, mais là même, une Mer à perte de vûë, où les Vaisseaux trouveroient plus de fond qu'en mille endroits de l'Océan.

Janvier 1743.

Enfin par ces travaux, qu'il nc
suffit d'indiquer, le Canal fut po
sé de Toulouse à Agde, où il a s
embouchure dans l'*Etang de Tha*
qui est navigable comme la Me
& d'où par un petit Canal de t
verse, on va rendre dans le *P*
de Sette, le dernier terme pour Lo
XIV. d'une si magnifique opér
tion, qu'on appella d'un nom tr
beau pour être manqué, *la joi*
tion des Mers. Les beaux noms
sont pas indifférens dans les O
vrages épineux & de longue hal
ne, où l'on aime à se flatter le p
vîte qu'on peut, d'une derniére f

On l'ose dire ici néanmoins, pe
être pour la premiére fois, la joi
tion étoit fort imparfaite, & ce
du Rhône avec la Garonne par
continuation de ce même Canal
travers des Etangs, jusqu'à Bea
caire, selon le nouveau projet,
quelque chose de fort supérieur,
servé pour le siécle de Louis X
en qui revivent toutes les vertus
son auguste Bizayeul pour la co
sommation de tous ses projets,

Janvier 1743.

mêmes en grand, que ceux du Grand Henry, fondateur de la Royale Maiſon des Bourbons.

Sette n'eſt de ſoi, ni un terme, ni un paſſage. Ce n'eſt qu'un demi entrepot tout au plus. Il eſt dans une Mer peu pratiquable, par le mouvement des ſables qui l'infeſtent, par ſon peu de profondeur, & par la bizarerie de ſes courans, ſoit d'eau, ſoit d'air. Et la Province, la France même, & les Nations voiſines avoient bien plûtôt béſoin d'un Canal parallele à cette Mer; & qui en évitât le trajet, que d'y aboutir au hazard de n'en pouvoir ſortir, ou d'y périr. Les deux embouchures mêmes du Rhône qui ſont ſur cette côte, & la rendent telle, ſont auſſi tout ce qu'il y a de plus difficile à aborder & à pénétrer.

Combien de Bâtimens venus d'Eſpagne, d'Italie, de Bordeaux, de Toulouſe, de Sette, de Marſeille même, qui n'en eſt qu'à deux pas, ſe ſont morfondus vis-à-vis des barres de ce Fleuve, en attendant

le *revirement* des ſables pour y entrer ? Combien ont manqué le moment de la Foire de Beaucaire, ou de leur Commerce à Lyon, ou ont été forcés de prendre le parti extrême de décharger leurs Marchandiſes au *Port de Bouc*, & de les voiturer à grands frais, & avec de nouvelles pertes de tems ſur des charettes, avec des chevaux venus exprès d'*Arles*, qui eſt à ſix, ou huit lieues de-là, & où l'on n'en trouve pas toujours pour de l'argent ?

Au lieu qu'en trois ou quatre jours, & ſouvent en un & demi, ou deux, ſi le vent y donne, un Bâtiment parti d'*Agde* ou de *Sette* par le Canal prolongé juſqu'à Beaucaire, pourra y arriver, ſans aucun retardement ni danger. Marſeille même qui eſt un objet, au lieu de tranſporter ſes Marchandiſes à Lyon ou à Beaucaire par terre ou par l'embouchure du Rhône avec beaucoup de frais, de tems & de danger, les pourra voir arriver en un jour à *Sette* tel qu'il eſt, & de là en deux, trois, ou quatre jours.

à Beaucaire, ſauf à remonter le Rhône, s'il le faut, juſqu'à Lyon, après avoir gâgné les trois quarts du tems, des frais, & évité les plus grands dangers.

Remarquons cependant que le Rhône étant peu navigable, ſurtout en remontant, il eſt ſurprenant qu'on n'ait pas propoſé de notre connoiſſance au moins, l'idée d'un canal, qui prendroit à la naiſſance de celui de Beaucaire qu'on propoſe, & qui auroit ſon lit dans celui même du Fleuve d'un côté, par une Digue parallele, qui ſeroit à ſix ou ſept toiſes de ce côté, & ſur laquelle toute la rapidité du Rhône ne s'éxerceroit qu'en gliſſant.

Le projet actuel de la continuation du Canal Royal, & du Deſſéchement des Marais, préſente à l'Etat un grand avantage pour le tranſport des Troupes, de l'Artillerie, des Munitions & des Vivres en Italie ou en Eſpagne. Un Mémoire manuſcrit obſerve que jamais on n'a pu placer de la Cavalerie en entrepot dans ce canton de Beau-

caire, Nimes, Lunel, Montpellier, Agde, Lodeve ou Besiers, mais que la chose deviendroit facile par les fourages que les Marais desséchés fourniroient en abondance. Il n'est pas indifférent d'observer que le nouveau Canal rendroit encore au Commerce intérieur, le service important de l'exempter des Pirates & des Ennemis.

Est-ce un projet chimérique, de rendre tout le Canal depuis Beaucaire jusqu'à Toulouse, & la Garonne même jusqu'à Bordeaux, navigables pour les Vaisseaux mêmes? Ce seroit bien alors dans la plus grande rigueur, la jonction des deux Mers; sur-tout si l'on exécutoit le Canal qu'on propose d'un autre côté, depuis le Rhône jusqu'à Marseille, à l'aide de la *Durance*. Ce seroit l'union parfaite, la parfaite unité des Mers, & un Port continu de plus de 120 lieues. La France seroit trop par là, peut-être, le centre, le nœud & l'arbitre du Commerce de toutes les Nations de l'Europe.

Janvier 1743.

On en avoit l'idée dès le tems : M. de *Riquet.* On a depuis lui couvert de nouvelles Eaux qui en mpliroient le lit. *Facile est inven- addere.* Il ne s'agiroit que d'am- ifier, de creuser, d'élargir. Il n'y roit pas une seule opération nou- lle de la difficulté du *Bassin de S. rriol*, ou de la coupe de la *Mon- gne du Malpas.*

La nouveauté qui est dans toutes entreprises une source intarissa- e de difficultés, d'inconvéniens & faux frais, n'est plus à craindre formais, au moins dans l'entre- ise du Canal de Beaucaire, qui : présente, non plus que le des- chement des Marais, qu'un avan- ge inconteſtable pour un Pays par- culier, pour une grande Provin- , & pour tout l'État en général.

On s'y opposeroit inutilement. Ce qui est fait, nous le répétons, ntraîne le peu qui reste à faire, & peu même iroit au double, peut- e de l'avantage que le Canal pro- re au Commerce. On peut mê- e dire que depuis la prétendue fin *Janvier* 1743.

de ce Canal à Agde, il a
jours en train d'aller plus l
Beaucaire.

Dès les premiers rayons
rieux régne sous lequel nous
le bonheur de vivre, on é
venu de l'éblouissement de
tendue jonction des Mers,
fit au petit *Port de Sette* l'aff
ne le regarder plus comme
me. Entre son petit Canal
verse, & les fameux *Bains*
laruc, à l'extrêmité de l'*E*
Thau, on ouvrit un nouveau
dans la direction du grand,
nissoit à l'autre extrêmité. C
passer devant *Frontignan*,
de ses délicieux Côtaux, &
termina dans l'*Etang de I*
qui est navigable.

De cet Etang, toujou
le même alignement paral
Mer, on en tira un autre c
devant les ruines de l'anci
fameuse *Maguelone*, & s'en
dans l'Etang de Montpelli
a son Canal de traverse jus
lui-là. Enfin par un troisiéme

, & dont elle
me, après en avoir
jet.

rque bien : où va
est le but de *ce Ca-*
ce n'est le Rhône
n'est pas plus loin
augais, que celui-
de *Sette* ? Mau-
llage ; son Etang
ic, qui de soi ne
qui y communi-
ial, n'est pas un
ne l'est que par
et de desséche-
anal de ...

au moins jusqu'à Aiguesmortes, & à sa fameuse & ancienne Robine. Par ordre de sa Majesté, on la recreusa, & on l'élargit beaucoup avec son *Grau* en 1725, & cette opération salutaire a fait tout d'un coup abaisser les eaux de près d'un pied devant cette Ville, de même que le *Canal des Launes*, & le rétablissement du petit Rhône dans le *Canal de Marius*, ou *des trois Maries* a fait baisser les grandes eaux de ce Fleuve, lorsqu'il inonde, de quatre ou cinq pieds devant Beaucaire; tant on est sûr de se délivrer des eaux mortes, ou capables de le devenir, par les Arts de génie & d'hydraulique, lorsqu'on sçait les mettre en valeur.

Qu'on rouvre encore un peu le *Grau du Roi* selon le projet, que selon l'avis de Messieurs les Ingénieurs on ouvre le *Gravelet*, dit *écoule barrau*, qu'on a laissé combler, qu'on jette le *Vidourle*, ou la plus grande partie de ses eaux dans ce *Gravelet* par l'Etang de Mauguio, qu'on joigne ensuite à ces opérations celles

du desséchement, les Canaux & contre-Canaux dans les Marais, les creusemens des Riviéres, les redressemens de leurs lits, les pantes uniformes, les réparations des levées, des Digues, avec toutes les bonnes façons dont des Ingénieurs habiles & au fait du Pays sont capables, on fera de ce canton, dont le terrain sera toujours gras & bien chaufé, le jardin de la Province, à l'envi du *Lauragais*, qui a toujours porté, en propre, le nom de *Pays de Cocagne*, à cause du *Pastel*, autrement dit *Cocagne* en quoi il abonde.

Ne pourroit-on pas même diguer un peu, comme en Hollande toute cette côte d'Aiguesmortes, laquelle n'est pas immense, & empêcher la Mer d'y entrer, si ce n'est par des Ecluses & par des Canaux pour les *Salines de Pecais*, dont on ne voit pas pourquoi on ne mettroit pas le terrain un peu plus en valeur, en convertissant en Canaux ses Etangs bizarres & ses Marais

infects ? Il y auroit là de quoi faire une petite Hollande, & tout de bon des Pays Bas, en empiétant même, si on le vouloit, sur la Mer qui est si basse ; avec ce surcroit de bénéfice, que la pureté du Ciel & la chaleur de l'air s'y joignant à l'embonpoint du terrain, on y borderoit à son gré tous les Canaux, tous les Champs, toutes les Prairies de Meuriers & d'Oliviers, & si on le vouloit de Grenadiers, d'Orangers & de Citroniers.

Outre la Robine qui va droit à la Mer, on a donné un autre Canal à Aiguesmortes. C'est celui de *la Radelle*, qui communique avec la Robine, se jette dans l'Etang de Mauguio, & peut par cette raison être regardé comme la continuation du Canal des Etangs, & du Canal Royal, & est la vraie pierre d'attente de celui qu'on va tirer jusqu'à Beaucaire.

En jettant même les yeux sur la Carte, nous voyons ce terrain au milieu des Marais mêmes, tout rempli de Canaux, de Canaux mê-

me de navigation en partie, & même de Canaux dans l'allignement de Mauguio à Beaucaire. Par exemple outre la Radelle & la Robine, nous trouvons le *Canal de Lunel*, le *Canal de Lansargues*, le Canal de *la jasse*, & dans l'allignement de Beaucaire, le Canal de *Varene*, la *Robine de l'Abbé*, la *Robine de S. Gilles*, la *Robine de Beaucaire*. Aucun de ces quatre derniers n'est navigable.

En voici qui sont navigables, mais mal, & qui vont à Beaucaire, mais par des détours infinis, & d'une très longue traite. Ce sont les Canaux *du Bourgidou*, de *Pecais* & de *Silvereal*, petits Canaux sans largeur, sans profondeur, & mal récurés. Ils s'embouchent même dans le petit Rhône qu'il faut remonter en zigzag, à cause de la rapidité, & des détours & retours du Fleuve. Et ce petit Rhône se jette lui-même dans le grand, ou en sort à *Arles*, ou à *Fourques*, & il faut remonter encore ce grand jusqu'à Beaucaire.

Tous ces Canaux ne vont point

au fait, ni du deſſéchement, ni d'une bonne navigation : & l'on peut dire que c'eſt même ce grand nombre de Canaux particuliers & mal concertés, ſans parler des *Pêcheries* qui a noyé tout le Pays. On diroit qu'ici les Villes, Villages & Communautés ſe battent en quelque forte à coups de Robines, de Pêcheries & de Canaux. Chacun détourne l'eau à ſa fantaiſie, tantôt pour s'en délivrer, tantôt pour arroſer ſon champ, ſa prairie ou ſon jardin. C'eſt le cas de gens qui en ſe noyant s'embarraſſent peur de noyer leurs amis.

Il eſt conſtaté, que ce ſont en effet ces détours, retours & contreretours mal creuſés, mal digués, mal entretenus qui amuſent l'eau, l'arrêtent, lui ôtent ſa pante, rallentiſſent ſa rapidité, l'endorment & la font mourir. Deſorte que d'une infinité de deſſéchemens & de contredeſſéchemens particuliers, il n'en réſulte qu'une inondation générale & permanente, qui anéantit preſque un ſi bon Pays.

Il n'y a seulement qu'à contempler un peu sur la Carte les Labyrinthes sans nombre, où l'on égare le *Vidourle* dans les *Marais de Lunel* & de *S. Laurent*. Cette Riviére n'a à *Tamanigniére* qu'un quart de lieue pour gagner son embouchure ancienne & naturelle dans l'*Etang de Mangnio*, qui est comme la Mer pour absorber une si petite Riviére, & qui en tout cas peut s'en décharger dans la continuité des Etangs, ou même dans la Mer par le *Grau de Balestras*, ou enfin par le *Gravelet* qu'on peut rouvrir.

Point du tout, après avoir bien endormi ce Vidourle dans les Marais cités, & lui avoir bien donné le tems d'atterrir son embouchure, on le force d'aller par un quart de conversion à gauche, gâgner le Canal de la Radelle, d'où il n'auroit encore qu'un quart de lieue pour regagner à droite le même Etang.

Mais non, & par quelque mauvaise œconomie, que nous ne devinons pas, on l'en éloigne tout à fait par un nouveau quart de con-

version encore à gauche, qui le rejette directement en arriére au poste de *Vireventre*, nom plus expressif que beau.

Nous représentions tout à l'heure tout ceci comme un combat de Robines & de Canaux. Les Riviéres sont, comme de raison, les premiers acteurs de ce combat. Le Vistre & le Vidourle, qui sont les seules de quelque conséquence, ont naturellement leur cours parallele. On a trouvé le moyen à ce poste de les faire aller directement l'une contre l'autre : qu'on voye la Carte. Et comme *le Vidourle* est le plus fort, il repousse le *Vistre* en arriére, & le fait regorger en plein dans les Marais, & y regorge en bonne partie lui même. La Carte est parlante encore une fois ; & l'on sçait bien par le local, que la chose est précisément telle que nous la représentons.

Du Poste de *Vireventre*, dont nous ne voyions point d'abord la cause de sa célébrité, ni de son beau nom, le Vidourle plus qu'à moitié dégorgé dans les Marais, va se pré-

senter par un quart de conversion, mais à droite devant Aiguesmortes qui s'en seroit bien passée ; d'où par un nouveau quart de même sens, qui rétablit son cours, il va triomphament, à travers un grand Etang, se perdre avec la Robine au *Grau du Roi* dans la Mer, peu flatée sans doute de l'hommage en personne, d'un Fleuve de si petite conséquence. Tout ce chemin du Vidourle est de quatre ou cinq lieues depuis *Tamaniguiere*, où il ne lui restoit qu'un quart de lieue à faire pour s'anéantir, sans tant de fracas, dans l'Etang de Mauguio, comme apposté par la Mer pour recevoir en son nom un si modique tribut.

Si ce Pays est inondé, c'est comme on voit, un peu sa faute. C'est l'unité de dessein, c'est le dessein qui manque pour régler & assûrer le cours des Riviéres & l'écoulement des eaux. Et il est tems comme le *grand Prêtre Onias* le concluoit sur autre chose dans les *Machabées*, que la *Providence Royale* y rétablisse l'ordre, l'abondance & la santé

Le feu Roi croyant l'affaire du Canal terminée par le *Port de Sette*, & regardant en grand Prince celle du deſſéchement comme peu de choſe pour ſa Majeſté, quoiqu'en bon pere il la regardât comme utile & néceſſaire pour une partie de ſes Sujets; ſe trouvant d'ailleurs, au moment où il auroit dû jouir de ſa gloire, obligé de la défendre contre des Ennemis qui en étoient jaloux, donna la propriété de ces Marais à un des premiers Seigneurs de ſa Cour, le feu *Maréchal de Noailles*, à la charge & condition de les deſſécher.

Ce fut là en effet un trait de bonté paternelle, de remettre entre les mains d'un particulier une affaire particuliére comme celle-là, qui n'avoit pu réuſſir depuis cinq ou ſix ſiécles, que parce qu'on avoit toujours voulu en faire preſque une affaire d'Etat; les vraies affaires de l'Etat ayant toujours fait diſparoître un objet, que ſa petiteſſe réelle déroboit, dans la concurrence, à la Puiſſance ſuprême, mais que rien

ne dérobe à la bonté du Roi.

Car Louis XIV, & le Marêchal de Noailles étant morts, la même bonté qui revit, avec les autres vertus Royales dans le cœur de Louis XV, l'a porté, en ratifiant le don fait à ce Seigneur, à autoriser par divers Arrêts de son Conseil, les personnes sages & zélées pour la Patrie, puissantes même, & dévouées au succès, qui joignant au projet du desséchement, celui du Canal depuis les Etangs jusqu'à Beaucaire, se trouvent indivisiblement engagées & aidées par l'un à l'exécution de l'autre, & engagent le Roi même, & son sage Ministére, pour qui le Canal est un objet de gloire, & un réel intérêt d'Etat, à veiller de plus près sur l'exécution, & à la proteger & seconder, sinon de toute sa *Puissance*, du moins de toute son *Autorité.*

La *Puissanee extérieure*, fondée sur l'opulence du Royaume, peut s'affoiblir pour un tems, par l'opiniâtre acharnement d'un ennemi, par le dérangement des saisons, par

des revers de fortune. Mais *l'Autorité intérieure*, fondée sur la sacrée personne du Roi, & gravée dans le cœur des Sujets, ne craint point de revers, & ne peut souffrir d'affoiblissement.

Nous renvoyons à un autre Extrait, la partie des Objections & des Répliques. Car le Recueil a deux parties ; l'une *Didactique*, que nous venons d'exposer ; & l'autre *Polémique*, dont nous parlerons. Aiguesmortes a toujours reclamé le desséchement avec des *cris lamentables* même, au commencement. Mais au moment de l'exécution, les intérêts particuliers se réveillent, & il n'est pas aussi extraordinaire qu'on pourroit le penser, qu'un malade après avoir long-tems attendu sa guérison, se fut fait une douce habitude de son mal, & refusât, sous des prétextes assez plausibles, le secours d'un Médecin habile, mais qui vient un peu tard à son gré.

ARTICLE IV.

HISTOIRE LITTÉRAIRE de la France, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque siécle; de leurs anciennes Ecoles; de l'établissement des Universités en France; des principaux Colleges; des Académies des Sciences & des Belles Lettres, des meilleures Bibliothéques anciennes & modernes; des plus célébres Imprimeries; & de tout ce qui a un rapport particulier à la Littérature. Avec les Eloges Historiques des Gaulois & des François, qui s'y sont fait quelque réputation; le Catalogue & la Chronologie de leurs Ecrits; des Remarques Historiques & Critiques sur les principaux Ouvrages; le Dénombrement des différentes Editions; le tout justifié par les Citations des Auteurs Originaux.

Janvier 1743.

Par des Religieux Benedictins, de la Congrégation de S. Maur. Tome VI. qui comprend le dixiéme siécle de l'Eglise, in-4°. pages 645, sans les Préliminaires & la Table des Matiéres. A Paris, chez Osmont, Rue S. Jacques, à l'Olivier. Huart l'aîné, Rue S. Jacques, à la Justice. Chaubert, Quai des Augustins, à la Renommée. Clousier, Rue S. Jacques, à l'Ecu de France. Durand, Rue S. Jacques, à S. Landry & au Griffon. 1742.

NOs Auteurs commencent, à leur ordinaire ce Volume par quelques éclaircissemens sur ceux, qui l'ont précédé, & sur celui-ci même, parce que pendant qu'il étoit sous presse, ils ont fait de nouvelles découvertes, qu'ils n'ont pas cru devoir différer à nous communiquer. C'est une nouvelle preuve de leur exactitude; mais nous n'y avons rien remarqué, qui exigeât que nous nous y arrêtassions.

La plûpart de ceux, qui ont parlé du dixiéme siécle, nous le représen-

tent, « comme un siécle de fer, pour
» la dureté ; un siécle de plomb,
» pour la molesse ; un siécle d'obscu-
» rité, un siécle de ténébres. »
D'autres soûtiennent qu'il a été un
des plus lumineux du moyen âge,
& qu'en comparaison du XIII. &
du XIV. on peut le regarder com-
me un siécle d'Or. Cette diversité,
selon nos Historiens, vient de ce
que les uns n'ont fait attention qu'à
un nombre d'Hommes de ce siécle,
en qui effectivement on ne découvre
que barbarie, qu'obscurité, & que
désordres, & que les autres n'ont
eu égard qu'à un petit nombre de
personnages, en qui l'on n'apperçoit
que Lumiére, Science, Politesse,
Amour pour les Régles. Les pre-
miers n'ont pas rendu justice à ceux,
qui se sont garantis de la conta-
gion de leur siécle. En jugeant com-
me les seconds, tous les siécles seront
égaux.

Laissons là ce qui regarde les
mœurs, sur quoi le parallele de no-
tre siécle avec les plus corrompus
*ne ser*oit peut-être pas à notre avan-

tage, à la politesse près; il est certain que l'ignorance fut à son comble dans le dixiéme, & qu'il n'y en a point, auquel on puisse reprocher avec plus de justice, la perte d'un très-grand nombre d'Ouvrages des Anciens. Nous accordons néanmoins sans peine à ses Scavans Apologistes qu'il est étonnant, »que malgré tant d'obstacles & de »contrariétés, capables de dégoûter »les plus studieux, il y en eût pour»tant un assez grand nombre, & »*que* rien ne montre plus l'ardeur, »que notre Nation a toujours eue »à cultiver les Sciences, que le »courage, avec lequel elle se roidit »contre le torrent de l'ignorance »de ce siécle, & tout ce qui la fa»vorisoit.

Le détail, où ils entrent ensuite, à la charge & à la décharge de ce siécle, n'a rien d'ennuyeux; mais nous en avons déja parlé plus d'une fois. On ne peut disconvenir qu'il n'y ait eu alors des Ecoles fort fréquentées, des Maîtres en réputation de sçavoir, des Hommes nés avec

tout ce qui eſt néceſſaire pour exceller dans toutes les Sciences ; des Auteurs, qui ont beaucoup écrit, & ſur toutes ſortes de ſujets ; mais pour avoir une idée juſte de leur mérite Littéraire, le moyen le plus ſûr eſt d'examiner leurs Ouvrages ; car d'en juger par les Eloges, qu'en ont fait leurs contemporains, c'eſt s'expoſer à juger mal : rien n'eſt plus exagératif, que l'ignorance, qui admire tout, & l'exagération eſt la marque la moins équivoque du mauvais goût : nous en avons déja remarqué plus d'un exemple dans les Volumes, qui ont précédé celui ci.

Nos Auteurs dattent la naiſſance des Romans du dixiéme ſiécle, & réfutent aſſez bien le Maire, M. l'Abbé Fleuri, Dom Calmet, & le dernier Hiſtorien de Paris, qui les font moins anciens de 200 ans. Ils obſervent que chez les Grecs les fictions furent les fruits de la politeſſe & de l'érudition, au lieu que chez les François ce fut la groſſiereté, qui les enfanta. C'eſt-à-dire, que les fictions des Grecs

étoient ingénieuses & instructives, au lieu que celles de nos Ancêtres étoient insipides, & n'apprenoient rien. Saumaise a crû que nous en avions pris le goût des Arabes; nos Historiens ne sont pas de ce sentiment; mais ils ne nient point que l'amour des François pour les fables ne se soit augmenté par le commerce, qu'ils ont eu avec les Arabes. Ils vont plus loin, & peut-être un peu trop; ils soûtiennent que nos Romans ne furent dans leur origine, que des Histoires remplies de faussetés, dont les Auteurs manquoient de l'industrie & de la curiosité nécessaires pour découvrir la vérité & pour l'écrire : c'est-à-dire, qu'ils feignoient, parce qu'ils ne vouloient pas se donner la peine de connoître la vérité, & qu'ils n'avoient pas assez d'esprit pour la dire. Cela nous paroît exagéré. Nous ne sçavons pas au reste s'ils seront avoués des Italiens & des Espagnols, qui, selon eux, tirerent de nos Romans, quoiqu'écrits sans régles, ce que les leurs ont eu d'a-

bord de plus amuſant. Il eſt plus certain que dans le dixiéme ſiécle les Etrangers venoient de toutes parts puiſer dans nos Ecoles des connoiſſances, qu'ils déſeſpéroient de trouver chez eux.

Ce qui montre bien la ſtérilité de ce ſiécle, ce ſont les efforts de nos Auteurs pour lui attribuer des Ecrivains, qui paroiſſent appartenir au précédent; & pour faire honneur à la France de pluſieurs autres, que leurs voiſins auroient quelque raiſon de revendiquer. Il ne leur en coûte pas moins pour découvrir quelques Ecrits, afin d'avoir droit de parler de quelques Sçavants aſſez peu connus, & en augmenter le nombre. Il ſemble que tout ſoit précieux, quand il a ſept ou huit cent ans d'antiquité,&,ceux, qui ne penſent pas que le tems ne donne point de prix à ce qui n'en a pas de ſoi-même, ne peuvent comprendre comment de véritables Scavants paſſent une grande partie de leur vie à diſcuter les dattes, à examiner les originaux, à rechercher les

Auteurs d'une infinité d'Ouvrages, qu'on ne daigneroit pas regarder aujourd'hui, & dont la plupart ne sont d'aucune utilité. Mais venons aux Particuliers.

Remi, Moine d'Auxerre, est mort au dixiéme siécle, mais tout au commencement. Il étoit véritablement sçavant, & fut le maître de bien des Sçavans. Il est le premier, qui ait ouvert une Ecole publique à Paris, & outre la Philosophie & les Arts Libéraux, il y enseigna la Théologie. Nos Auteurs ne nous donnent pas une idée bien avantageuse de son Commentaire sur la Genese, dans lequel il avance que le Paradis terrestre n'étoit pas dans notre Globe, mais assez proche de celui de la Lune. Celui, qu'il a fait sur les Pseaumes, leur paroît mieux travaillé. « Il en » est peu, disent-ils, d'où l'on puis» se tirer plus de lumiéres pour le » sens spirituel, & plus de connois» sances sur presque tous les points » de la Religion Chrétienne..... » Le Maître des Sentences en fai-

» soit tant de cas . . . . qu'il le choi-
» sit axec ceux de S. Jerôme, de
» S. Augustin, & autres Peres, pour
» en composer une chaîne de Peres
» sur le Pseautier.

Son Commentaire sur le Cantique des Cantiques est attribué par l'Anonyme de Molk à Haymon le Sage, Moine de S. Germain d'Auxerre, & a été souvent imprimé sous celui d'Haymon d'Halberstat : nos Historiens mêmes, en parlant de ce Prélat, lui en avoient fait honneur. Ils en font ici une restitution à Remi d'Auxerre, & croient que l'Ouvrage du S. Evêque d'Halberstat, sur le même sujet, & que Sixte de Siene assûre avoir vû, est demeuré jusqu'à présent Manuscrit. On lui avoit aussi supposé dans plusieurs Editions, un autre Commentaire de Remi sur les douze petits Prophêtes, où le Cardinal Bona trouvoit une grande briéveté, jointe à une clarté merveilleuse. Enfin nos Auteurs nous paroissent prouver très-bien que le Moine d'Auxerre avoit aussi commenté les quatre

Evangiles : mais cet Ouvrage, non plus que quelques-uns des précédents, n'a point encore été imprimé. Il n'en est pas de même du Commentaire sur S. Paul, il en a été fait un grand nombre d'Editions, les unes sous le nom de Remi de Rheims, les autres sous celui de Remi, Archevêque de Lyon, quelques-uns sous celui de Primase, Evêque en Afrique, & plusieurs sous celui d'Haymon d'Halberstat; mais il paroît qu'aujourd'hui tous les sentimens sont réunis en faveur de Remi d'Auxerre. Il n'est pas si aisé de revendiquer pour lui un Commentaire sur l'Apocalypse, toujours imprimé sous le nom d'Haymon d'Halberstat, dont nos Historiens ont rendu compte en parlant de ce Prélat, & qu'ils croient néanmoins être du Moine d'Auxerre. Remi a travaillé sur plusieurs autres sujets Sacrés & Prophanes, & tous les Sçavans, qui depuis le dixiéme siécle ont fait mention de lui & de ses Ouvrages, s'accordent à le regarder comme un Ecrivain habile & judicieux.

Auxilius, que nos Auteurs croient, ſans ôſer l'affirmer, avoir été un Prêtre François, & peut-être auſſi Moine du Mont-Caſſin, a été fort peu connu pour ſa perſonne, mais ſes Ecrits l'ont rendu célébre parmi les Théologiens. Conſulté ſur la *Canonicité* de la Tranſlation de Formoſe, du ſiége de Porto à la Chaire de S. Pierre, il avoit compoſé ſur ce ſujet trois Diſſertations. Dans la premiére, « il raiſonne en pur » Dialecticien, & il y a laiſſé un » germe de cette Théologie Scholaſ- » tique, qui ne tarda pas à s'intro- » duire dans les diſputes ſur les ma- » tiéres de Religion, & à gâter la » bonne Théologie. » Ce trait de mauvaiſe humeur ſur la Théologie Scholaſtique, ſi formidable à tous les Sectaires, a ſans doute échappé aux Sçavans Bénédictins, qui d'ailleurs conviennent qu'Auxilius avoit de l'Erudition; mais qui avoit, diſent-ils, peu de juſteſſe Théologique.

L'Abbaye de S. Gal a poſſedé trois Sçavans du nom de Notker;

l'un surnommé *le Physicien* & le *Medecin*; l'autre *Labeo*, ou *les grosses levres*; & le troisiéme *le Begue*. Les deux premiers n'étoient point sujets de nos Rois; le troisiéme nacquit à Heiligow au Canton de Turgow, à quelques lieues de l'Abbaye de S. Gal. Nos Auteurs conviennent qu'il étoit d'une illustre naissance, mais ils croient que c'est sans fondement, qu'on l'a fait issu de la Race Carlovingiene; ce qui est certain, c'est qu'il avoit la réputation de Sçavant, qu'elle étoit bien fondée, & qu'il est mort en odeur de Sainteté. Aussi est-il honoré comme Bienheureux dans l'Abbaye de S. Gal, & dans les Eglises de sa dépendance. Les Bollandistes en font mention au sixiéme d'Avril. Il est connu des Sçavans, sous les titres de Philosophe, de Poëte & de Musicien, & il a écrit dans ces trois genres de Science. Celui de ses Ouvrages, dont nos Historiens font plus de cas, est son Martyrologe, qui n'est pas achevé. Il paroît y avoir eu particuliérement en vûë de ne faire qu'un seul Ouvrage

des deux Martyrologes de Raban Maur & d'Adon de Vienne. Il s'étoit déclaré dans une de ses Proses pour l'Aréopagisme de S. Denys, Evêque de Paris, mais dans son Martyrologe, il marque au troisiéme d'Octobre S. Denys l'Aréopagiste, Evêque d'Athénes, & au neuviéme du même mois, S. Denys Evêque de Paris. Nos Auteurs prétendent que ceux, qui l'ont fait Abbé de S. Gal, se sont trompés.

Reginon, que sa vertu & son mérite avoient élevé à la dignité d'Abbé de Prom, fut obligé d'y renoncer pour se soustraire à la fureur de quelques Factieux; ce qui lui procura un repos, dont le Public a profité. Son principal Ouvrage est une Chronique, divisée en deux parties, dont la premiére, qui est fort succincte, commence à J. C. & finit en 718. L'autre comprend tout ce qui est arrivé de plus intéressant, sur-tout en France, & en Allemagne, depuis 718, jusqu'en 906. On l'a depuis continuée jusqu'en 977. Nous avons encore de lui un Re-

cueil de Canons, rangés suivant l'ordre des Matiéres, où il a aussi employé les Capitulaires de nos Rois, le Code Théodosien, suivant la rédaction d'Anien, les Loix des Ripuaires, & celles des Bourguignons. S'il y fait mention des fausses décrétales, ce n'est que pour montrer qu'il ne les ignoroit point, M. Baluze a fait une fort belle Edition de cet Ouvrage, & y a joint une Préface, des Notes, & des Appendices, qui en relevent beaucoup le prix. Elle parut en 1671, à Paris, chez François Muguet *in*-8o.

Abbon, Moine de S. Germain des Prés, a été long-tems confondu avec un Abbé de Fleury, ou de S. Benoît sur Loire, de même nom, qui lui est postérieur de cent ans. Quelques-uns le font mourir dans le neuviéme siécle, & se sont aussi trompés : nos Auteurs nous paroissent prouver très-bien qu'il écrivoit encore en 922 ou 23. Nous avons de lui un Poëme Epique en trois Livres, sur le Siége de Paris par les Normands, dont le style est

ient mauvais, & qui n'est
pour les détails & la cer-
faits. On en a retranché
ne Livre dans l'impression,
il n'y entre rien d'Histo-
e sont des Allégories d'un
bscur, que l'Auteur mê-
t obligé de l'expliquer par
s, ou Scholies. Le P. du
Oratoire, dans son Histoi-
glise de Paris, a fait un
ıbregé des deux premiers
On a encore de ce Moine
nons, qu'il composa à la
quelques Evêques pour
cléſiaſtiques. « Ils peuvent
nous apprendre qu'elle étoit
discipline de l'Eglise, sur-
'égard de la réconciliation
itens, & des épreuves, par
es on les faisoit passer.
ouvelle preuve du mauvais
e siécle, ce sont certains
, dont les Auteurs étoient
comme les beaux esprits
De tous ceux, dont il est
s ce Volume, il n'en est
ui ait été plus vanté que

Hucbald, Moine de S. Amand, le Condiſciple & le Collégue de Remi d'Auxerre, & qui a gouverné les plus célébres Ecoles, qui fuſſent alors. C'eſt cependant lui, qui eſt Auteur de ce ridicule Poëme de cent trente-ſix Vers, diviſé en douze Chapitres en l'honneur des Chauves, & dont tous les mots commencent par un C. On jugera de ces Vers par celui-ci, qui eſt à la tête de chaque Chapitre, & de la concluſion. *Carmina Clariſona Calvis Cantate Camenæ.* Ce Poëme porte le titre d'Eglogue, & il eſt adreſſé à Charles le Chauve. Hucbald a beaucoup mieux employé ſon tems à compoſer pluſieurs Vies de Saints, & il y en a véritablement de ſa façon, comme celle de S. Lebuin, ou Libwin, prêtre Anglois, l'Apôtre de l'Ower-Iſſel, où il s'eſt élevé au deſſus de la barbarie de ſon ſiécle.

Voici encore un témoin, qui dépoſe contre ce dixiéme ſiécle : c'eſt S. *Odon*, Abbé de Cluni. Ce Saint avoit eu la meilleure Education, qu'on pût avoir alors; il avoit em-

ployé à l'étude ses plus belles années, & il a été regardé comme un grand Maître, & un habile homme. Cependant rien n'est plus pitoyable que son stile; soit en Vers, soit en Prose. Il étoit fort laborieux, & a laissé des Ouvrages presque dans tous les genres de Science, qu'on cultivoit alors. On en trouvera ici la Liste & l'examen fait avec une bonne Critique.

Artaud, Archevêque de Rheims, ne fut pas à beaucoup près aussi occupé de l'Etude, que S. Odon. La persécution, que lui suscita le Comte de Vermandois, qui prétendoit que l'Archevêché de Rheims appartenoit à son Fils, ne lui donna point le tems d'écrire beaucoup: C'est dommage; car nous avons de lui une Relation de ce qui se passa de plus mémorable dans son affaire; laquelle est de bonne main: les faits y sont recueillis avec beaucoup d'ordre, sous un même point de vuë, & agréablement racontés: le Style en est aisé, clair, naturel, & tellement concis, que la préci-

sion, disent nos Auteurs, n'interresse point les principales circonstances : elle fut luë dans le Concile d'Ingelheim, où la cause de ce Prélat fut de nouveau jugée en sa faveur, & son Compétiteur excommunié. On la trouve à la suite des Actes de ce Concile dans la Collection des PP. Labbe & Cossart ; elle fait le Chapitre XXXV, du quatriéme Livre de l'Histoire de l'Eglise de Rheims par Flodoard : MM. de Sainte Marthe lui ont donné place dans leur *Gallia Christiana*, & M. du Boulai, dans l'Histoire de l'Université de Paris.

Le plus Sçavant Homme de ce siécle en Allemagne, & celui, qui avoit l'Esprit le plus cultivé, fut *S. Brunon*, Archevêque de Cologne, Fils de l'Empereur Henri I. & de Sainte Mathilde. Nos Auteurs ont cru que sa qualité de Duc & de Gouverneur de Lorraine, & d'Oncle du Roi de France, leur donnoit droit de le compter parmi les Ecrivains François, d'ailleurs, disent-ils, il n'est pas certain qu'il ne

soit pas né dans la seconde Belgique, où il reçut sa premiére Education. Ce Saint Prélat est mort assez jeune, & a été chargé des plus grandes affaires de l'Eglise & de l'Etat ; il n'a pourtant pas laissé de composer quelques Ouvrages. Sixte de Sienne assûre qu'il a vû dans la Bibliothéque des Dominiquains de Boulogne, un très-beau Commentaire manuscrit de sa façon sur les quatre Evangiles, & l'Auteur nous apprend lui-même au commencement de cet Ouvrage, qu'il en avoit travaillé auparavant un autre sur les cinq Livres de Moyse ; *Post Pentateuchum Mosis, ut nova veteribus jungeremus, &c.* Il est étonnant que le Docte Vossius ayant vû ce mot cité par Sixte de Sienne, ait pris le Commentaire sur le Pentateuque, pour celui des quatre Evangiles.

Flodoard, ou *Frodoard*, Chanoine, puis Moine, ensuite Abbé, enfin élû Evêque de Tournay & de Noyon, mais dont l'élection n'a pas eu lieu, est un des Ecrivains du dixiéme siécle,

qui a laissé plus d'Ouvrages mais lui ont-ils mérité le titre de Gand Hómme, que nos Auteurs lui donnent sans façon? Le compte détaillé, qu'ils en rendent, prouve qu'il fut du moins un Ecrivain laborieux, & qu'en qualité d'Historien sur-tout, il a utilement travaillé.

Rathier, né au Pays de Liege, Moine dans l'Abbaye de Laubes, puis Evêque de Verone, est bien autant connu par ses avantures, ses malheurs, & son caractére d'esprit, que par ses Ouvrages. Il fut un des Maîtres de S. Brunon, & le plus Sçavant de tous; celui, qui avoit plùs de pénétration & de goût. Il a composé un grand nombre d'Opuscules, la plûpart sur la Religion & sur des matiéres Ecclésiastiques. Sa Doctrine est saine, mais il n'est pas toujours exact sur les faits Historiques.

Thierri I. Evêque de Mets, fut appellé de son tems le flambeau de toutes les Etudes, *studiorum omnium lux*. Cependant à juger de son

mérite Littéraire, par l'idée, qu'on nous donne ici de ses Ouvrages, ce flambeau n'a pas jetté un grand éclat : mais ces siécles d'ignorance étoient une espéce de nuit pour les Sciences, & pour briller dans les ténébres de la nuit, il faut peu de choses. Ce qui nous étonne, c'est que nos Auteurs, qui jouissent de la clarté des plus beaux jours de la Littérature, semblent approuver, & apportent en preuves ces Eloges hyperboliques : qu'ils y ajoûtent même, comme lorsqu'en parlant de *Lubald*, Moine de S. Mesmin, ils nous disent qu'on le nommoit *un prodige de Science*, traduisant ainsi *singularem Scientiam*, qu'un Ecrivain du tems lui attribuë.

On a donné à S. Augustin, à Alcuin, à Raban Maur, & on trouve parmi leurs Ouvrages, un Traité sur l'Antechrit ; dont le véritable Auteur est *Adson*, Abbé de Montier-en-Der, qui le composa à la priére de la Reine Gerberge, Femme de Louys d'Outremer ; c'est ce qui n'est plus douteux, depuis

qu'on a retrouvé la Préface, ou Epitre Dédicatoire d'Adſon à cette Princeſſe. Cet Abbé admet dans cet Ouvrage la plûpart des Traditions, qui avoient cours de ſon tems, & il y confond ſouvent ce qui ne regarde que la Bête myſtérieuſe de l'Apocalypſe, avec ce qui concerne l'Antechrît. On étoit alors perſuadé de la venuë prochaine de celui-ci ; mais Adſon fait voir d'une part que cet Homme de péché ne devoit point paroître avant la conſommation de l'Apoſtaſie, prédite par S. Paul, & de l'autre, qu'après la deſtruction de l'Antechrît, le Jugement dernier n'arriveroit pas ſitôt. L'Edition la plus entiére de ce Traité, eſt celle que Duchêne en a donnée parmi les Ecrits d'Alcuin, ſur deux Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, qui ont pour Titre, la Vie de l'Antechrît à Charlemagne ; ce qui a donné lieu de croire que cet Ouvrage avoit été adreſſé à cet Empereur. Tout cet Article eſt bien diſcuté, auſſi-bien qu'une Prophetie touchant les Rois

de France, qui se trouve dans le Traité d'Adson. Nos Auteurs l'ont rapportée toute entiére, & conviennent que rien n'est plus frivole, ni plus insipide.

Le Sçavant, qui a fait le plus de bruit dans le Monde, au dixiéme siécle, est le fameux Gerbert; le premier François, qui ait été assis sur la Chaire de S. Pierre, & qui est encore plus célébre sous son nom propre, que sous celui de Silvestre II. qu'il prit en devenant Pape. On trouvera ici sur sa naissance, qui étoit des plus obscures, sur l'étenduë de ses connoissances, sur son caractére, sur les principaux événemens de sa Vie, & sur les Ouvrages tout ce qu'il a été possible d'en recueillir, avec une très-bonne & très-judicieuse Critique, il en résulte que Gerbert, dans un meilleur siécle, auroit pû être un Sçavant du premier ordre; & qu'il ne doit pas, comme bien d'autres la réputation, qu'il a eue en ce genre, à l'ignorance des tems, où il a vêcu.

Après avoir raconté de quelle

maniére il fut élû & ſacré Archevêque de Rheims, puis obligé de renoncer à ſon Siége, ſur lequel Arnoul fut rétabli : Comment enſuite il devint Archevêque de Ravenne par la faveur d'Othon III, qui avoit été ſon Diſciple ; & enfin, par le crédit du même Empereur il fut élevé ſur le Trône de l'Egliſe, ſous le nom de Silveſtre II. ils nous apprennent qu'une de ſes premiéres Actions, en qualité de Souverain Pontife, fut de confirmer le rétabliſſement d'Arnoul dans l'Egliſe de Rheims : « mais il l'éxécu» ta, diſent-ils, d'une maniére ſi » ingénieuſe, que faiſant ſentir dans » ſon Reſcrit, que c'eſt une gra» ce, que lui accorde le Succeſſeur » de Pierre, & dont il a beſoin, » il laiſſe à juger que lui Gerbert » n'étoit point coupable de l'avoir » remplacé.

Il n'eſt pas étonnant que cet homme célébre, qu'on ne peut guére excuſer d'ambition & d'intrigue, ait eu ſes Envieux & ſes Ennemis ; mais il n'y a que dans un

siécle aussi ignorant que le sien, qu'on ait pu pousser les choses jusqu'à imaginer les contes, qu'on a faits sur sa Promotion à la Papauté, & sur les circonstances de sa mort; jusqu'à révoquer même en doute si on doit le compter parmi les Papes légitimes. Nos Historiens, en le justifiant sur ces accusations atroces, conviennent que la Sentence prononcée par le Consistoire contre le Vicomte de Limoges sous son Pontificat, en a un peu terni l'éclat. Cette Sentence portoit que le Vicomte, pour avoir retenu en prison l'Evêque d'Angoulême, qui ne vouloit pas lui céder la jouissance de l'Abbaye de Brantôme, seroit écartelé & jetté à la Voirie; & elle auroit été exécutée, si son Accusateur même, à la garde duquel il étoit, ne l'eût fait évader, en se réfugiant avec lui en France.

Parmi le grand nombre d'Eléves, que Gerbert avoit formés, on compte Othon II. & Othon III. Empereurs; Robert, Roi de France; Leotheric, Archevêque de Sens;

Fulbert, Evêque de Chartres; Adalberon, Evêque de Laon; Brunon, de Langres; Gerard, de Cambray; & selon Tritheme, Aldebolde d'Utrecht, tous Prélats distingués par leur Doctrine. Quant à ses Ecrits, il s'en faut bien que tous ayent été imprimés. Son goût dominant étoit pour les Mathématiques, qu'il avoit apprises des Maures d'Espagne, & dans lesquelles il avoit fait de très-grands progrès. La plûpart des Ouvrages, qu'il avoit composés sur l'Arithmétique, sont demeurés manuscrits. Son Traité de Géométrie, « aussi estimable, » pour sa briéveté & sa clarté, que » pour les choses, qu'il contient, la » Méthode, & la maniére, dont elles » y sont traitées » a été donné au Public par Dom Bernard Pez; mais il paroît que nos Auteurs ne sont pas contents de l'exactitude de l'Editeur. Dom Mabillon a mieux servi le Public, selon eux, en faisant imprimer le Traité de Gerbert sur la Sphere, au second Volume de ses Analectes.

A l'occasion des Poëfies de Gerbert, qui véritablement ne font pas d'un bon goût, nos Auteurs relevent fort bien la méprife de M. l'Abbé Goujet, qui fait dire à ce Sçavant ce que l'Empereur Othon lui écrit, & qui ne le cite pas même exactement. Ils nous avertiffent auffi de celle de M. Dupin, qui, pour n'avoir pas pris garde à la ponctuation dans un paffage de Cave, où il annonce quelques Ouvrages de Gerbert, de deux n'en fait qu'un : preuve, qu'il ne les avoit pas lûs, voici le paffage. *Dialogus pulcherrimus inter ipfum & Leonem nuncium Apoftolicum : de compofitione Aftrolabii.* S'il avoit feulement été au fait de ce qui fe paffa au Concile de Moufon, il ne lui feroit pas venu dans la penfée que ce Dialogue rouloit fur l'Aftrolabe, & il n'auroit pas confondu deux Ouvrages de la nature de ceux-ci. Le P. Cellot s'eft auffi trompé, mais d'après Dom Mabillon, en attribuant à Heiliger, Abbé de Laubes, un Traité fur l'Euchariftie, que Gerbert a donné au

Opérations Divines. » On compte aussi parmi ses Ecrits les Actes du fameux Concile de S. Basle en 991. pour la déposition d'Arnoul, Archevêque de Rheims, à la place duquel il fut élû, & ce fut lui en effet, qui les rédigea par écrit en qualité de Sécrétaire du Concile. » Il ne paroît point d'ailleurs qu'il » y ait eu d'autre part, que d'y avoir » donné le style, qui est beaucoup » au dessus de celui de quantité » d'autres Ecrits du même tems. » Baronius a supposé que Gerbert » s'y étoit donné beaucoup de licen- » ce; c'est ce qui l'a mis en mau- » vaise humeur contre lui, jusqu'à » le maltraiter d'une maniére, qui » blesse également la politesse & la » charité. La Critique aussi aigre » que vive, qu'il a faite de ces Ac- » tes, est sans doute ce qui a dé- » tourné les Collecteurs des Con- » ciles de leur donner place dans » leurs Recueils. » Les Centuriateurs de Magdebourg leur avoient déja fait plus d'honneur, & on les a depuis imprimés séparément en

un Volume in-douze, qui parut à Francfort en 1600. chez les héritiers d'André Wechel sous ce Titre: *Synodus Ecclesiæ Gallicanæ habita Durocorti Rhemorum sub Hugone A. & Roberto Francorum Rege*, avec une Apologie, qui ne consiste qu'en quelques Lettres curieuses de Gerbert. Les Duchênes ont aussi inséré la plus grande partie de ces Actes parmi leurs Historiens de France.

Tout cet Article des Ouvrages de Gerbert est intéressant, & donne une grande idée du sçavoir & de l'esprit de ce Personnage célébre. Il est suivi d'un autre, qui n'est pas moins curieux, & dans lequel nos Auteurs traitent du génie de Gerbert, de son Erudition, de sa Doctrine, & de sa maniére d'écrire. Les Historiens, disent-ils, qui étoient plus à portée de la connoître, le dépeignent sous ces traits. Un esprit fin, subtil, rusé; *ingenio vafer.* Un zélé partisan de la justice & de la vérité: *æqui & veri amantissimus*, ennemi de la hauteur & de la duplicité; *sine dolo & super-*

biâ. Sa maxime, pour les Miniſtres de l'Evangile, étoit qu'il falloit apporter de grands ménagemens, lorſqu'il s'agiſſoit du ſalut des Ames ; *Cum magno moderamine ſalus animarum tractanda eſt* : il faiſoit profeſſion d'être toujours diſpoſé à donner ſa vie pour défendre l'Unité de l'Egliſe : *contra omnia Schiſmata Unitatem Eccleſiæ... meâ morte defendo.* On lui reproche d'avoir trop flatté les Grands, & de s'être ſervi de ces termes en parlant d'Othon, qui ne conviennent point, diſent nos Auteurs, à un Chrétien, encore moins à un Prélat : *Divina mens, divina majeſtas, divina prudentia.*

Mais rien ne le fait mieux connoître, & ne donne une idée plus avantageuſe de ce Grand Homme, que d'être parvenu par dégrés, & ſans qu'on lui puiſſe reprocher d'autres baſſeſſes, que ces traits de flatterie, qui après tout peuvent ſouffrir quelque excuſe, de la naiſſance la plus obſcure à ce qu'il y a de plus éminent dans le monde, & d'avoir toujours paru au deſſus, ou

du moins au niveau de la place, qu'il occupoit ; du reſte il eſt hors de doute que ſa grande habileté dans les Mathématiques, dont la plûpart des Sçavans mêmes ſe contentoient de prendre une légére teinture, & la prodigieuſe fortune, qu'on lui vit faire aſſez rapidement, ne ſoient uniquement ce qui a donné lieu de le ſoupçonner de ſortilege. Rien auſſi ne prouve mieux l'ignorance & la groſſiereté de ſon ſiécle, que l'obligation où, l'on a été de faire ſérieuſement ſur cela ſon Apologie.

ARTICLE V.

HISTOIRE DU PONTIFICAT d'Eugene III. Par Dom Jean de Lannes, Religieux, Bibliothécaire de l'Abbaye de Clairveaux, Ancien Profeſſeur de Théologie. A Nancy, chez Pierre Antoine Imprimeur Libraire.

CE n'eſt point ici la vie privée, c'eſt l'Hiſtoire du Pontificat d'Eugene III. que nous annonçons,

quoique sa durée ne renferme qu'un court intervalle de huit années, il contient néanmoins un grand nombre de faits intéressans, & d'événemens curieux; tout y réveille l'attention; la dignité des personnages, l'importance des matiéres, le contraste des caractéres: il ne paroît sur la scene que des Acteurs illustres. Un homme qui de simple Religieux, devient chef de toute l'Eglise, que des Cardinaux à leur exclusion, élévent sur la Chaire de S. Pierre, & qui presque toujours exilé de Rome, assemble des Conciles, condamne des erreurs, rétablit des Evêchés, dépose des Evêques, & remet sous l'obéïssance du S. Siége Rome même, & toutes les Villes que ses Prédécesseurs avoient laissé prendre.

Un Roi qui touché des malheurs de la Religion, traverse toute l'Europe avec deux cens mille François, pour aller à l'ombre de la Croix, combattre les ennemis de Jesus-Christ, & porter du secours aux Princes Chrétiens de l'Orient.

Au reste, tout parle, tout remuë, tout agit dans cette Histoire pour les intérêts de l'Eglise, ou pour la gloire de la Religion.

L'Auteur toujours exact, & toujours impartial, n'avance rien que sur les témoignages les plus sacrés, & les plus respectables ; ses garans sont les Actes des Conciles, les Lettres d'Eugene, les Bollandistes, l'Annaliste de Citeaux, & tout ce qu'il y a d'Historiens un peu célébres dans le douziéme siécle.

Cette Histoire est dédiée à M. de Montmorin Evêque, Duc de Langres ; le choix du Protecteur ne pouvoit guéres être mieux entendu, & on le fait sentir d'une maniére également vraye & ingénieuse. A cette Epitre Dédicatoire succéde une Préface, où l'Auteur nous apprend comment, & à quelle occasion il a entrepris cette Histoire. Il travailloit à celle de l'Abbaye de Clairveaux, il fut obligé de la suspendre pour un tems. Ses Supérieurs l'inviterent à nous donner celle du Pontificat d'Eugene, & c'est à sa

complaisance que nous devons
Ouvrage, dont nous allons ren
compte le plus fidélement & le p
succintement que nous pourrons.
est partagé en quatre Livres; n
en saisirons ce qu'il y a de plus
marquable, & nous glisserons
le reste.

Après la mort de Celestin I
Luce second lui succéda, il ét
Cardinal, Bibliothécaire & Chan
lier de l'Eglise Romaine. Il n'
guéres le tems de connoître le r
où il étoit monté, que par les am
tumes & les chagrins qu'il essu
Rome étoit alors déchirée de f
tions, & armée de tous côtés. A
naud de Bresse étoit à la tête
révoltés. Il avoit un grand nom
de disciples, infatués de ses id
Républicaines, & de ses maxi
erronées sur la puissance du Cle
Ils portoient la licence jusqu'à l'
cès, vouloient se soustraire à l'
torité du Pontife, & rétablir
milieu de la Capitale du Chris
nisme, une République Souve
ne & indépendante. Le Pape allar

de ces troubles, voulut les appaiser, mais il fut blessé au milieu d'une émotion populaire, & il mourut le 13 Février de l'année 1145.

Telle étoit la situation de Rome, quand il fallut élire un nouveau Pape. Le Saint Siége ne vaqua pas long-tems, les Cardinaux, pour ne pas donner le tems à la sédition de s'allumer, s'assemblerent dès le lendemain, & ils élûrent tout d'une voix Bernard de Pise, Abbé de S. Anastase.

Cette nomination unanime parut un miracle. Il est conduit au Palais de Latran, & il prend le nom d'Eugene troisiéme. Il n'étoit pas François, mais il avoit été formé à la piété dans le sein de la France, sous les yeux de S. Bernard, & il fut toujours zélé pour les intérêts & pour la gloire de l'Eglise de France : il avoit été Vidame & Chanoine de Pise, lieu de sa naissance, & il étoit issu de l'illustre famille des Paganelli.

Eugene étoit à peine élu, que la sédition se ralluma, il n'étoit pas en

sûreté dans Rome : il se dérobe à la violence des Sénateurs, il cherche hors de la Ville la commodité de se faire sacrer, & il ne la trouve qu'au Château de Farfe. Il s'y rend avec tous les Cardinaux & les Prélats de la Cour Romaine, & il y reçoit la consécration & la plénitude de son Apostolat. Les Séditieux à qui il échapoit, n'en deviennent que plus intraitables, ils saccagent tout, les Palais des Cardinaux sont renversés, leurs Maisons de Plaisance, leurs Terres abandonnées au pillage, l'Eglise de S. Pierre n'est pas épargnée, tous les Tresors sont enlevés, & ne servent qu'à enrichir les Factieux.

Tandis qu'on insulte à Rome l'autorité du Pape, tout l'Orient & l'Occident accourt pour lui rendre ses hommages, il y vient des Ambassadeurs de toutes les Têtes couronnées, pour le féliciter de son élection ; de la part de l'Empereur, Othon Evêque de Frisingue, & Prince du Sang Impérial ; de la part du Roi de France, Pierre, Evê-

que de Senlis, frere du Comte de Vermandois, & Prince du Sang; de la part du Roi d'Espagne, Jacques, Archevêque de Seville; de la part du Roi d'Angleterre, Alexandre, Evêque de Lincoln; & de la part du Roi d'Ecosse, Guillaume, Evêque de Moravie.

Mais la plus célébre de toutes les Ambassades, fut celle de Syrie & d'Arménie. Elle étoit composée de quatre Evêques; ils venoient prêter serment d'obéissance au S. Siége, le consulter sur les différends qu'ils avoient avec les Grecs, & pour implorer le secours des Princes Chrétiens contre les Infidéles. Ils avoient à leur tête Hugue, Evêque de Gabale; c'étoit l'homme le plus éloquent de son siécle: il représenta les malheurs de la Terre Sainte, l'état déplorable de la Palestine & de la Syrie, depuis la prise de la Ville d'Edesse, avec des couleurs si vives, qu'il tira les larmes des yeux les plus secs & les plus indifférens. Le Pape en fut extrêmement touché, & c'est ce qui don-

na lieu à cette fameuse Croisade qui fut le plus grand événement du Pontificat d'Eugene.

Louis le Jeune régnoit alors en France ; c'étoit un Prince naturellement doux, mais il avoit des saillies de colére, il étoit mécontent du Comte de Champagne ; il entre sur ses Terres, y met tout à feu & à sang, prend & pille Vitry, & fit brûler treize cens personnes, qui s'étoient réfugiées dans l'Eglise. Une action si barbare lui causa tant de douleur, qu'il résolut dès-lors d'aller au secours des Chrétiens de la Palestine, dans l'espérance qu'une Guerre Sainte lui serviroit de Pénitence : mais avant que de rien décider en une affaire de cette importance, il voulut consulter le Pape, & lui envoya des Ambassadeurs.

Eugene avoit décidé avant même qu'on l'eût consulté ; les Députés de l'Orient arrivoient en France avec une Lettre du Pape pour le Roi où il l'exhortoit de la maniére la plus forte à cette sainte Expédition

Cette Lettre est dans le dixiéme Tome des Conciles : elle est pleine de traits honorables à la Mémoire de nos Rois, & la bravoure de la Nation Françoise n'y est pas oubliée.

Le Roi charmé de la décision du Pape, ne pense plus qu'à éxécuter une si sainte résolution, il indique l'Assemblée de Vezelay. Le Pape auroit fort souhaité de s'y rendre, mais la révolte des Romains l'en empêcha ; une multitude de Princes, de Seigneurs, de Prélats, de Noblesse, de Peuple, toute la France, pour ainsi dire, s'y trouva. S. Bernard y lût la Lettre du Pape, & y prêcha avec cet air de confiance, qu'il prenoit si bien, quand il se croyoit inspiré de Dieu. Le Roi en fut si frappé, que soit saillie de ferveur, soit vivacité naturelle, il se jetta sur la Croix que lui présentoit le Prédicateur, plutôt qu'il ne la reçût de ses mains. La jeune Reine Eléonore donna l'exemple à toute la Cour, tous les Princes &

les Grands du Royame ſe croiſerent.

Les eſprits étoient échauffés ; une ſeconde Aſſemblée eſt indiquée à Chartres, on y régle le Voyage, on y choiſit un Général d'Armée, & ce qu'on aura un peu de peine à croire, le choix tomba ſur S. Bernard. Il n'y manquoit que l'agrément du Pape, il ne le donna pas, le Saint étoit d'un autre caractére que Pierre l'Hermite, il para le coup, il alla prêcher la Croiſade en Allemagne, & il n'y eut pas moins de ſuccès qu'en France. Il ſe fit comme une Ligue univerſelle ; ce qui fait dire à S. Bernard, que tout étoit déſert dans les Provinces, & qu'on voyoit par tout des Veuves, dont les Maris étoient vivans.

Pendant que tout ſe diſpoſoit à la Croiſade, il arrive un contre-tems qui penſa rompre une ſi ſainte entrepriſe. C'étoit la coutûme de nos Roix, quoiqu'ils euſſent été Sacrés & Couronnés, de ſe faire remet-

tre la Couronne sur la tête à certaines Fêtes de l'année. Le Roi étoit à Bourges; l'Archevêque de Reims crut que c'étoit à lui à faire cette cérémonie, & la fit, l'Archevêque de Bourges s'en pleignit, le Roi le laissa dire, mais le Pape l'écouta, il traita cet Acte d'usurpation, & d'irrégularité, & interdit à l'Archevêque de Reims l'usage du *Pallium*. Le Roi s'en tint offensé, & trouva mauvais que le Pape se fût mêlé de cette affaire; S. Bernard l'accommoda, le Pape reconnut qu'il avoit été un peu trop vîte, & le Roi s'adoucit.

Enfin l'Assemblée d'Estampes se tient, on délibére sur la route qu'on prendroit. Il fut résolu qu'on iroit par terre jusqu'à Constantinople, contre l'avis de Roger, Roi de Sicile, qui connoissant la perfidie des Grecs, vouloit qu'on allât par Mer. Il en coûta cher de n'avoir pas suivi son conseil. L'Abbé Suger est choisi Régent du Royaume pendant l'absence du Roi; il s'en défend fortement. L'Assemblée tient fer-

me, le Pape arrive en France, il oblige l'Abbé d'obéir au Roi, & de se soumettre à cette élection, qui étoit celle de tout le Royaume.

On rend compte à Eugene de tout ce qui s'étoit passé. Il l'approuve, il régle de concert avec le Roi ce grand Voyage, & il oblige les Eglises de France à contribuer de grosses sommes pour les frais de la Guerre. Le Roi se rend à S. Denys. Il prend l'Oriflâme sur l'Autel, & reçoit des mains du Pape avec la bénédiction Apostolique, les marques & l'équipage des Pélerins de la Terre Sainte. Il le prie de prendre son Royaume sous sa protection pendant son absence, & le Pape déclare solennellement excommuniés tous ceux qui durant le Voyage du Roi oséroient entreprendre quelque chose contre l'autorité Royale.

Eugene avoit rencontré en chemin les Archidiacres de Poitiers, qui venoient lui dénoncer la Doctrine de leur Evêque. C'étoit Gilbert de la Porée, fameux par la sub-

tilité de son esprit, par la sévérité de ses mœurs, par son goût pour les Sciences abstraites, & par son aversion pour tout ce qu'il y avoit de gracieux & de fleuri dans l'étude des Belles Lettres. D'une Chaire de Professeur en Théologie, sa réputation l'avoit fait monter de dégrés en dégrés au Trône Episcopal : plus il fut élevé, moins il parut orthodoxe. Le Pape avoit déja examiné cette affaire dans le Concile d'Auxerre, mais elle fut remise au Concile de Paris.

Le Pape le convoqua & y présida, Gilbert s'y rendit, & il s'y trouva un grand nombre de Prélats & de Docteurs ; on y disputa beaucoup, & l'on n'y décida rien ; Gilbert eut ses Accusateurs & ses Apologistes. Othon de Frisingue fut un des plus ardens, il lança même quelques traits d'un zéle un peu malin contre S. Bernard, il ne se le pardonna pas à la mort, il se retracta, il ordonna même qu'on les effaçât de son Histoire, mais l'Historien mourut, & le trait de

ſatyre vit encore ; & ce que la charité Chrétienne devoit ſupprimer ; la malice humaine l'a conſervé précieuſement.

Gilbert toujours ſubtil & enveloppé dans ſes raiſonnemens, n'étoit pas facile à réduire ; il lui échappoit de tems en tems des propoſitions captieuſes : il dit un jour ſans héſiter, que la *forme de Dieu, ou la Divinité par laquelle il eſt Dieu, n'eſt pas Dieu même.*

Joſſelin, Evêque de Soiſſons, voulut relever cette propoſition : tout aguérri qu'il étoit dans les diſputes Théologiques, il ſe brouilla tellement dans ſes idées, que ſon adverſaire, tout ſérieux qu'il étoit, eut de la peine à ne pas rire. Le Pape ne jugeant pas les matiéres ſuffiſamment éclaircies, exigea de Gilbert un Exemplaire correct de *ſes Inſtitutions ſur Boëce*, & il renvoya le jugement définitif au Concile de Reims.

Je ne ſçais, dit notre Auteur, pourquoi ce Concile ne paſſe pas pour Œcuménique : Le Pape y pré-

ſida en perſonne. Les Primats d'Eſpagne & d'Angleterre, je veux dire, les Archevêques de Tolede & de Cantorbery s'y trouverent, on y compta juſqu'à onze cens Prélats, tant Cardinaux qu'Evêques & Abbés. M. Baillet ſe trompe quand il dit, qu'il n'y avoit à ce Concile que cinq cens Evêques & Abbés; il ſe trompe encore, quand il met l'ouverture de ce Concile au 19, elle ſe fit le 22 de Mars, il s'y paſſa bien des affaires, dont nous allons rendre un compte exact.

Ce fut d'abord dans le Concile de Reims un contraſte aſſez bizare, que celui de deux hommes, dont la cauſe y fut portée; d'un côté Eon de l'Etoile, Hérétique d'une eſpéce ſinguliére, & qui n'avoit pas même dequoi l'être; & de l'autre Gilbert de la Porée, Théologien le plus ſubtil & le plus rafiné de ſon ſiécle.

Eon de l'Etoile comparut le premier, il n'étoit pas Sçavant, mais il vouloit ſe rendre important, & faire parler de lui. Par une alluſion

grossiére de son nom avec le mot Latin *eum*, il se croyoit le juge des Vivans & des Morts: *Per eum qui judicaturus est.* Il étoit Breton, & il fut présenté par un Evêque de Bretagne; le Pape lui demanda qui il étoit? *Je suis*, dit-il fiérement, *celui qui doit juger les Vivans & les Morts, & le siécle par le feu.* Les Peres du Concile eurent compassion de cet homme, & on l'enferma. Quelques-uns de ses Partisans porterent le phanatisme plus loin, & on les brûla.

Le Pape avoit remis à une session moins nombreuse l'examen de la Doctrine de Gilbert. Gothescalc avoit été chargé d'en extraire les propositions erronées & suspectes d'erreur, il en fit son rapport, & s'en acquita sçavament, mais ses talens n'alloient pas plus loin, il étoit embarrassé de la langue, & n'avoit pas l'avantage de s'énoncer avec grace. S. Bernard y suppléa: plusieurs Cardinaux avoient de l'inclination pour Gilbert, cette ombre de partialité réfroidit la vivaci-

té des avis. On réduisit enfin à quatre propositions tout ce qu'on trouvoit à reprendre dans les sentimens de ce Prélat, & les Cardinaux dirent qu'ils les examineroient encore, & qu'ensuite ils décideroient ce qu'il en falloit croire.

Ce discours ne plut pas aux Evêques de France; indignés qu'on les comptât pour rien, ils dresserent une Profession de Foi, contraire à la Doctrine de l'Evêque de Poitiers, la signerent tous, & chargerent deux Evêques, & l'Abbé Suger de la présenter au Pape.

Le S. Pere les reçut bien, & leur dit qu'ils devoient se tranquilliser, que l'Eglise de Rome n'avoit point d'autres sentimens que ceux qui étoient exposés dans la Profession qu'on lui présentoit, que si quelques Cardinaux avoient paru favoriser l'Evêque de Poitiers, c'étoit par attachement pour sa personne, & non pour sa Doctrine.

Les Cardinaux furent également choqués, & de la réponse du Pape, & de la démarche des Evêques.

de France. Ils ne goutoient pas la liberté qu'ils ſe donnoient de leur propoſer un Symbole de Foi, & ils s'en plaignirent au Pape en termes aſſez durs.

Eugene toujours égal & toujours modéré, promit d'éclaircir le fait; il fit appeller S. Bernard, qui l'aſſûra que les Prélats ni lui n'avoient eû intention de rien définir, mais ſeulement d'expoſer leur ſentiment. Le Pape déclara qu'il approuvoit l'expoſition des Evêques; mais il arrêta que ce Symbole ayant été fait ſans la participation du S. Siége, ne feroit point inſéré dans les Actes du Concile. Le Pape enſuite par ſon autorité Apoſtolique, & du conſentement du Concile, condamna les Propoſitions dénoncées, défendit de lire, ni de tranſcrire le Livre condamné, avant que l'Egliſe Romaine l'eût purgé de ſes erreurs. L'Evêque de Poitiers ſe rétracta, ſouſcrivit la condamnation de ſa Doctrine, & s'en retourna dans ſon Diocèſe, plus eſtimé, parcequ'il s'étoit ſoumis, que s'il avoit été vainqueur.

Janvier 1743.

Notre Historien rapporte ici les divers Réglemens que le Pape fit dans le Concile. On dressa 18 Canons dont la plûpart sont insérés dans le Droit, & qui sont appellés les Canons d'Eugene : il réunit les Congrégations de Savigny & d'Obazine, à celle de Cîteaux, les deux Abbés qui gouvernoient en chef ces deux Congrégations, furent les plus ardens Promoteurs de cette union. L'Archevêque de Tolede s'étoit pleint de la part du Roi de Castille son Maître, de ce que le Pape avoit accordé le titre de Roi de Portugal à Alphonse Henriqués, au préjudice de la Couronne de Castille ; Eugene répondit au Roi de Castille, qu'en érigeant le Portugal en Royaume, il n'avoit prétendu diminuer en rien la Dignité ni les Droits de sa Couronne, & pour marquer l'affection qu'il portoit à ce Prince, il lui envoya par l'Evêque de Segovie la Rose d'Or.

Un objet plus important tenoit le Pape indéterminé, c'étoit la déposition de Guillaume, Archevêque

d'York. Ce Prélat étoit Prince du Sang, & neveu du Roi d'Angleterre, il avoit deux grands Adversaires dans le Concile. S. Bernard dans ses Lettres à la Cour de Rome avoit fait une affreuse peinture de ce Prélat qui étoit venu lui-même à Rome plaider sa Cause, mais il ne la gagna pas. Il demanda le *Pallium*, le Pape le lui refusa, les Députés de l'Eglise d'York renouvellerent leurs plaintes, le Doyen de cette Métropole, sommé tant de fois de s'expliquer, parla enfin, & déclara que l'Election de Guillaume n'étoit ni légitime ni canonique, & en conséquence l'Archevêque fut déposé : ce Prélat cependant fut honoré d'un grand nombre de miracles après sa mort, & a été mis à juste titre dans le Catalogue des Saints.

C'est apparemment ce qui met de si mauvaise humeur contre S. Bernard l'Auteur Moderne qui nous a donné la Vie de l'Abbé Suger : il faut avouer qu'il traite un peu cavalierement, un Saint qui

méritoit d'être plus ménagé, mais il est plus hardi dans ses décisions, qu'il n'est heureux dans ses preuves. Le Ciel, dit-il, prit soin de venger l'innocence de ce Prélat déposé, & de la manifester aux hommes dès cette vie. Le Pape son juge, S. Bernard son accusateur, & l'Abbé de Murdac son successeur, moururent tous la même année. Cela est vrai : donc, conclut-il, l'Archevêque d'York fut injustement déposé. Cette conclusion est un peu précipitée. Le Sçavant Bibliothécaire de Clairveaux, fait là-dessus quelques réfléxions qui méritent d'être pesées, & il se récrie à son tour, c'est donc à dire, que le Concile de Reims s'est trompé, que quatre Papes ont mal décidé, & que S. Bernard a prété des armes au mensonge & à la calomnie ; il cite les Historiens Anglois, * & ils conviennent tous, que Guillaume étoit Intrus par le Roi d'Angleterre son oncle. *Erat autem Guillel-*

* Monast. Angl. Roger. de Hoveden. Guill. Neubris.

mus alti sanguinis, dignus qui Cathedrâ præsideret, si magis canonica fuisset ipsius electio; c'en est plus qu'il n'en faut pour venger S. Bernard.

Le Pape s'en retournoit à Rome; il avoit à peine passé les Alpes qu'on reçut des nouvelles de la Croisade: elles étoient désolantes pour la France, & accablantes pour le Pape: le Roi Louis le Jeune revenoit de la Terre Sainte, avec les restes délabrés de l'Armée la plus belle qui fût jamais sortie de France; la perfidie des Grecs avoit triomphé de la bravoure & de la Religion des François; tout le Royaume étoit dans la désolation; il étoit plus épuisé d'hommes & de finances, par cette seule entreprise, qu'il ne l'auroit été par trente années de Guerre contre les Ennemis de l'Etat. On murmuroit contre le Pape, on s'emportoit contre S. Bernard, on le traitoit de faux Prophête, & il eut beaucoup à souffrir des discours du Public: il fit l'apologie du Pape, il fit la sienne;

& il faut bien que ce soulevement & ce scandale prétendu, n'ait pas été si général, que la hardiesse de nos Critiques se l'imagine, puisqu'on fut sur le point de risquer une seconde Croisade : mais ni le Pape, ni S. Bernard ne goûterent cette idée, elle fut encore moins du Goût de l'Ordre de Citeaux qui s'y opposa fortement, & fit défense à S. Bernard de se mêler de cette affaire.

Notre Auteur releve ici Baronius, mais il le fait avec tout les égards que la politesse exige. Le Sçavant Cardinal, pour justifier le Pape & S. Bernard, fait tomber toute l'infortune des Croisades sur Louis V I I.; il prétend que les péchés de ce Prince, que sa révolte contre l'Eglise, que la persécution qu'il fit aux plus Saints Evêques de son Royaume, fut la cause de tous nos malheurs. Dom de Lannes fait à son tour l'apologie du Roi, & il l'a fait en François zélé, & en Sçavant bien instruit. C'est un témoignage que la vérité

devoit à la mémoire d'un Prince si brave & si religieux.

Le Pape venoit de chasser les Grecs de toute l'Italie, & de conclure une Ligue avec le nouvel Empereur Frideric, Duc de Suabe: à peine fut elle signée, qu'elle fut rompue. L'affaire des investitures fut la cause de ces brouilleries, le Pape la soutint avec vigueur; nous avons la Lettre qu'il écrivit aux Evêques d'Allemagne. Un S. Leon & un S. Gregoire, ne s'exprimeroient pas avec plus de zéle & plus de fermeté.

Plus le Pape approchoit de sa fin, plus il faisoit de belles actions, dignes d'un Souverain Pontife, l'ingratitude des Romains ne refroidit point son amour pour eux; il les combla de ses liberalités, il signala son zéle pour l'embellissement de Rome, il bâtit des Edifices superbes, répara l'Eglise de Sainte Marie Majeure, fit élever un Portail qui répondoit à la Majesté de ce Temple, & le décora d'excellentes peintures à la Mosaïque; il n'ou-

blia pas sa famille, je veux dire l'Ordre de Citeaux, (il n'en connoissoit point d'autre); il confirma ses Satuts, & lui accorda tous les Priviléges qu'il pouvoit souhaiter; enfin plein de jours & de mérites, il mourut à Trivoli, le 8 Juillet de l'année 1153.

Ce fut sans contredit un de nos plus grands Pontifes : le zéle, la piété, la sagesse, le désintéressement, l'application au gouvernement de l'Eglise, au progrès de la Religion, à l'extirpation de l'erreur, vertus dont l'assemblage forme l'idée d'un grand Pape, se trouverent toutes en sa personne; il aima les gens de Lettres, récompensa les Sçavans, ranima l'esprit d'étude, fit renaître l'émulation, procura la traduction des Livres de S. Jean Damascene sur la Foi Orthodoxe, & donna une nouvelle forme aux Ecoles de Théologie & de Droit. C'est ainsi que cette Histoire le dépeint, elle n'avoit point de vices à colorer, elle n'avoit que des vertus à tracer.

Elle est écrite avec exactitude,

& ſans partialité, les réflexions en ſont judicieuſes, les notes courtes, & puiſées dans de bonnes ſources, la Critique ſûre & toujours ſans aigreur, mais le ſtile eſt un peu diffus, & n'a pas cet agrément que l'on veut aujourd'hui, juſques dans les Ouvrages les plus ſérieux.

ARTICLE VI.

THEOLOGIA UNIVERSA Speculativa & Dogmatica, Complectens omnia Dogmata & singulas Quæstiones Theologicas quæ in Scholis tractari solent, ad usum Theologiæ Candidatorum accomodata, Authore R. P. Paulo-Gabriele Antoine, *Societatis* Jesu *Presbitero, S. Theologiæ Doctore & Ex-Professore.* Parisiis, *apud* Marcum Bordelet, *via* Jacobæâ *è Regione Collegii* Ludovici Magni, *ad Insigne Sancti* Ignatii. M. DCC. XLIII. sept Volumes *in*-12.

NOus ne fîmes qu'annoncer cette Théologie la premiere fois qu'elle parut : Le succès qu'elle a eu, & le prompt debit qui s'en est fait, nous autorise à en parler plus au long, à l'occasion de cette nouvelle Edition, un peu augmentée, & plus correcte que la premiére. Le P. *Antoine*, après avoir donné

au Public une Théologie Morale exacte, également éloignée du relâchement, & de la sévérité outrée, laquelle a été adoptée par un grand nombre d'Evêques de *France*, soit pour leurs Séminaires, soit pour les Confesseurs de leurs Diocèses, a fait imprimer à *Paris* cette Théologie Dogmatique & spéculative, qui comprend tous les Dogmes de la Foi, établis par l'Ecriture, la Tradition, & les Décisions de l'Eglise, éclaircis & soutenus par des réponses nettes & précises aux objections tirées, soit de l'autorité, soit du raisonnement. Il y a ajoûté les questions Scholastiques qui servent à expliquer & à développer le Dogme. Cependant elle est renfermée en sept Volumes *in*-12, parceque l'Auteur en a retranché toutes les matiéres déja traitées dans sa Théologie Morale, & toutes les disputes qui ne servent de rien pour expliquer & pour défendre la Doctrine de l'Eglise. C'est-à-dire, qu'il tient un milieu raisonnable entre la prolixité qui ne convient point à des

Etudians, & la séchereſſe de ces àbregés, qui ſont plutôt de ſimples Cathéchiſmes, que des cours de Théologie.

Quelque détail fera connoître la Méthode du P. *Antoine*. Dans le premier Tome, traitant la queſtion du Juge des Controverſes en matiéres de Foi, il établit dans une premiére Propoſition, que l'*Egliſe viſible, priſe pour l'univerſalité des Fideles*, (il y comprend les Paſteurs & les Oüailles,) *ne peut jamais errer dans les choſes de la Foi ; c'eſt-à-dire, dans celles que Dieu a révelées*, qu'il ordonne *de croire, de faire, ou d'omettre ; enſorte que tout ce que tous les Fideles tiennent comme de Foi, eſt certainement révéle de Dieu.* Cette Propoſition, ajoûte-t-il, *eſt* une vérité *de Foi.*

Il la prouve, 1°. par un petit nombre de paſſages de l'Ecriture choiſis & déciſifs, & par l'autorité de S. *Auguſtin*, qu'il prend entre tous les Peres pour témoin de cette vérité, & dont le témoignage eſt ſans réplique. 2°. Il joint à

l'autorité, une raison courte & simple. Selon l'Ecriture & les Symboles, l'Eglise est Sainte; elle ne peut donc rien enseigner que de vrai & de saint; de vrai dans les Dogmes, de saint dans les Moeurs. Pour être sauvés, tous les hommes doivent entrer dans l'Eglise; ils doivent lui être unis dans la Foi: elle ne peut donc rien enseigner que de vrai: autrement ils seroient obligés de suivre & d'embrasser l'erreur.

Seconde Proposition. L'Eglise prise pour l'Universalité, même Morale des premiers Pasteurs, ne peut jamais errer en ce qui regarde la Foi & les Moeurs. *Allez*, dit *Jesus-Christ* à ses Apôtres, *enseignés toutes les Nations: Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siécles*. (Mat. Ch. XXVIII.) & dans S. *Jean*, (XIV. 16, 17.) *Je prierai mon Pere, & il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure avec vous éternellement; c'est l'Esprit de VERITÉ*. (XVI. 13.) *Quand il sera venu cet Esprit de VERITÉ, il vous enseignera toute VE-*

RITÉ. Nous laissons les raisonnemens solides de l'Auteur, qui appuyent cette Doctrine. La matiére a été si souvent, & si sçavamment traitée, sur-tout depuis près de trente ans, qu'il suffit au dessein de l'Auteur d'en donner le précis à des commençans, qui n'ont d'ordinaire ni les Livres qui pourroient les instruire, ni le tems de les lire.

L'Article du fait Dogmatique, est plus étendu. Il est de saison. L'opiniatreté, la mauvaise foi, les vaines subtilités des Novateurs ont donné lieu de traiter à fond cette controverse, & l'on ne peut se dispenser d'en instruire parfaitement les jeunes gens dans les Ecoles de Théologie. Voici la Doctrine de l'Auteur sur ce sujet. Il propose ainsi la question. *Utrum Ecclesia sit infallibilis in decidenda Orthodoxia & Heterodoxia textuum Dogmaticorum?*

La réponse à cette question, est que l'Eglise est infaillible en prononçant sur les textes Dogmatiques, en décidant & déclarant l'héréticité ou l'orthodoxie de ces tex-

tes. L'Auteur rapporte en abrégé les preuves victorieuses de cette assertion que de grands Prélats, & d'autres Docteurs ont exposées plus au long dans de sçavans Ecrits. Il renvoie en particulier à l'Instruction Pastorale de M. de *Fénelon*, Archevêque de *Cambrai* sur ce sujet. Il fait voir avec évidence que l'infaillibilité accordée à l'Eglise, renferme nécessairement ses décisions sur les faits Dogmatiques; qu'elle s'est attribuée cette infaillibilité, & qu'elle a usé dans plusieurs Conciles Généraux du pouvoir qu'elle a de prononcer infailliblement sur le sens des textes. Il prouve enfin sa These par la conduite que l'Eglise a tenue dans l'affaire des cinq Propositions, & par la soumission intérieure de cœur & d'esprit qu'elle exige à l'égard de ses Décrets sur le fait de *Jansenius*. Dans cette question; la difficulté n'est pas de prouver une vérité, qui ne seroit pas même contestée, sans l'engagement à défendre une Secte proscrite, & à soutenir une cause désespérée; engage-

ment qui a fait imaginer après coup la frivole distinction du Fait & du Droit. Mais que n'a point imaginé l'opiniatreté de l'Hérésie pour se mettre à couvert, s'il étoit possible, des foudres dont elle est accablée, pour imposer aux ignorans, & se les attacher par un vain étalage de faits aussi infidélement exposés, qu'inutiles à sa défense, ou par des raisonnemens qui ne prouvent que la mauvaise foi & l'entêtement de ceux qui les font ? C'est ce que le P. *Antoine* discute avec soin, en répondant avec assez d'étendue aux objections des Novateurs ; sans toutes-fois perdre de vuë son plan, qui demande de la briéveté & de la précision.

Dans le Traité *De Deo Uno*, qui occupe le second Volume, on trouvera la dispute sur la volonté de Dieu de sauver tous les Hommes, très-bien développée. C'est encore un des points de Théologie, que les erreurs du tems ont mis les Ecclésiastiques dans la nécessité d'étudier plus particuliérement. Après quelques Notions préliminates qui

servent comme de principes pour s'expliquer sur cette matiére, l'Auteur établit d'abord cette Proposition générale, mais sans déterminer le dégré de certitude qu'il lui attribuë : « Dieu a de toute éternité une volonté sincére de sauver tous les hommes, même les réprouvés, sans en excepter un seul. » Il la prouve par le célébre passage contenu dans les six premiers versets du second Chapitre de la premiére Epitre à *Timothée*. Il fait sentir par un raisonnement solide, toute la force des paroles de S. *Paul*, & des raisons sur lesquelles il appuye son exhortation pour engager les Fidéles à prier généralement pour tous les hommes qui ont un même Dieu pour Créateur, & un même Jesus-Christ pour Rédempteur. Il ajoûte d'autres textes de l'Ecriture, entr'autres celui de S. *Pierre*, (II. Epist. III. 9.) qui dans la forme dialectique paroît encore plus propre à exclure toute exception : *Nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti*. Il y joint

l'autorité des Saints Peres, sur-tout de S. *Augustin* & de S. *Prosper*, comme les plus propres à convaincre ceux qui combattent cette Doctrine, l'autorité des Symboles, du Concile de Trente, &c.

Mais à des Théologiens il faut quelque chose de plus précis; ils ne doivent pas confondre ce qui appartient constamment à la Foi, avec ce qui n'est qu'un sentiment Théologique, quelque véritable, quelque fondé qu'il paroisse. Ainsi après avoir posé ce principe incontestable « Dieu » veut sincérement le salut de tous » ceux pour le salut desquels Jesus-» Christ est mort, » l'Auteur établit trois autres Assertions.

1°. « Il est de Foi que Dieu veut » sincérement sauver quelques ré-» prouvés. » C'est ce que prouvent les Bulles d'*Innocent* X. d'*Alexandre* VII, & de *Clément* XI, contre la cinquiéme proposition de *Jansenius*, en faisant l'application du principe que nous venons de rapporter.

2°. « Dieu veut sincérement sau-

» ver tous ceux d'entre les Fidéles » qui sont réprouvés. » Tous & chacun des Fidéles peuvent, & doivent dire avec le Symbole de *Nicée* : *Qui propter nos homines, & propter nostram salutem*, &c. & avec le Symbole attribué à S. *Athanase* : *Qui passus est pro salute nostra*, &c.

Chaque Fidéle est obligé d'avoir une ferme espérance de son salut, & des moyens nécessaires pour y parvenir : donc, &c. & tout cela est de Foi.

3°. Dieu veut sincérement, dit notre Théologien, le salut de tous les réprouvés, sans exception, même des Infidéles qui n'ont jamais entendu parler de Jesus-Christ, & des enfans qui meurent dans le sein de leur mere avant que d'être nés. L'Auteur ne donne pas cette proposition comme de Foi ; il dit seulement qu'elle est Catholique, c'est-à-dire apparemment, qu'elle ne contient aucune erreur, & que pour lui en particulier il la croit de Foi. Sa raison est que, selon S. *Paul*, Jesus-Christ est mort pour tous ceux

qui ont contracté le péché originel. Nous ne faisons qu'indiquer cette raison qu'il développe théologiquement, ainsi que les autres argumens. Toute cette Doctrine a été combattue depuis un siécle ; l'Auteur ne manque pas de répondre aux difficultés qu'on y oppose.

Les Sacremens occupent deux Volumes de cette Théologie ; l'importance de la matiére demandoit cette étendue. En général l'Auteur s'est attaché à traiter plus au long, & plus soigneusement les Questions dont il importe le plus que les Théologiens soient parfaitement instruits. Le seul Sacrement de la Pénitence remplit la plus grande partie du sixiéme Tome, & plus de 450 pages. C'est aussi celui qui présente plus de Questions, ou Dogmatiques, ou Scholastiques, ou d'une Controverse propre du tems. Celle de la Contrition parfaite & imparfaite y est fort détaillée. L'Auteur enseigne, 1°. « Que pour obtenir » dans le Sacrement de Pénitence » la rémission des péchés mortels,

»toute Attrition ne suffit pas, mais »il exige une Attrition souveraine »*appréciativement*, laquelle, outre la »crainte des peines, renferme quel»que amour de Dieu. » 20. Il ajoûte; & nous rapporterons les propres paroles, qui vont mieux en Latin, & qui ont plus de précision qu'elles ne pourroient en avoir en François: *In Sacramento Pœnitentiæ ad remissionem peccatorum mortalium non requiritur contritio elicita ex amore Dei super omnia propter se, sive intenso, sive remisso; sed sufficit attritio ex metu gehennæ efficaci ex amore concupiscentiæ erga Deum concepta.*

Le dessein de l'Auteur dans cette Théologie a été de bien instruire les Ecclésiastiques de la Doctrine de l'Eglise; de soûtenir cette Doctrine contre les Hérétiques, de combattre les erreurs du tems, & de traiter en particulier les matiéres de la Grace avec exactitude. Les Saints Peres ont combattu les erreurs de leurs jours: nous ne voyons pas qu'ils se soient amusés à faire de longs Traités contre des Hérésies

obſcures, oubliées, & qui n'avoient plus de Sectateurs. Ne ſeroit-ce pas prendre, & donner le change, que de diſcuter avec une érudition recherchée des points qu'on peut ignorer ſans conſéquence, & dont la connoiſſance n'eſt propre qu'à contenter la curioſité, & de négliger ceux dont l'ignorance expoſe les Fidéles aux piéges où l'erreur s'efforce par toutes ſortes de voyes de les engager? Quoique la Théologie Catholique ſoit toujours la même pour le fond & pour les Dogmes, chaque ſiécle néanmoins lui a préſenté des objets qui ont attiré plus particuliérement ſon attention. Ce ſont ces réfléxions ſans doute qui ont dirigé le P. *Antoine* dans ſon travail. On trouve dans ce cours de Théologie complette, de la clarté, de la préciſion, & de la ſolidité.

ARTICLE VII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

A COMPENDIOUS SYSTEM of Natural Philosophy. With Notes containing the Mathematical Demonstrations, and some Occasional Remarks. By J. Rowning, M. A. &c. *The Third Edition.* London, &c. c'est-à-dire, *Systême abregé de la Phylosophie Naturelle. Avec des Notes contenant les Démonstrations Mathématiques, & par occasion, quelques Remarques. Par M.* Rowning, *Maître ès Arts, &c. troisiéme Edition. à* Londres.

CEt Ouvrage se donne par parties, à la maniére des Livres Périodiques, qui sont aujourd'hui si fort à la mode. Nous n'en avons encore vû que les deux premiers Volumes. Le premier traite des propriétés des Corps, des Loix du Mouvement, des Puissances Mécaniques, le Levier, les Roues, les Poulies, le Coin, le Plan Incliné. La seconde partie, ou le second Volume roule sur l'Hydrostatique, & finit par trois Dissertations, la premiére sur le son, la seconde sur les Tubes Capillaires; la troisiéme sur l'origine des Fontaines.

FRANCE.

DE POITIERS.

Oraison Funébre de très-Illustre, & très-Vertueuse Dame, Madame Marie-Therese-Radegonde de Baudean de Parabere, *Abbesse du Monastére Royal de* Sainte Croix *de* Poitiers. *Prononcée dans l'Eglise de Janvier* 1743.

ce Monastere, *le* 13 *Juin* 1742. *Par le P.* Lafosse, de la Compagnie de Jesus. *A* Poitiers, *chez* Louis Giley, *Imprimeur du College Royal.* in-quarto.

Sur ce texte de l'Ecclésiastique : *In habitatione Sancta coram ipso ministravi*, l'Orateur represente Madame de *Parabere* comme uniquement appliquée à se sanctifier, & à sanctifier le Monastére dont la Providence lui avoit confié le Gouvernement. *Elle n'a gouverné qu'en servant Dieu : Elle n'a gouverné que pour faire servir Dieu.* Ce sont les deux parties de cet Eloge Funébre. Quelques traits de l'Exorde suffiront ici pour donner idée du Discours entier, & du goût dans lequel il est composé.

» Je ne dois pas craindre, Mes» sieurs, de profaner la sainteté, ni » des Mistéres que j'interromps, ni » de cette Chaire consacrée à l'E» vangile, puisque je n'ai qu'à vous » édifier, en faisant l'Eloge de la » vertueuse Abbesse que nous re» grettons. Je ne crains pas qu'on

»m'accuse d'une flatteuse & coupa-
»ble exagération. Je craindrois
»plutôt . . . . de ne pouvoir ré-
»pondre aux idées & aux sentimens
»que je crois appercevoir dans tous
»les esprits, & dans tous les cœurs.

Sur la défense que Madame de *Parabere* avoit faite touchant les honneurs funébres qu'on devoit lui rendre, le Predicateur s'exprime ainsi. « Quelle Loi a-t elle voulu
»nous imposer ? Quoi nous nous
»tiendrions dans le silence ? Nous
»ne rendrions d'autres hommages
»à sa mémoire, que celui de nos
»regrets & de nos larmes? Ce se-
»roit trop de contrainte pour nos
»sentimens. La vertu désavoueroit
»notre obéissance. La justice & la
»reconnoissance nous défendent d'é-
»couter les vœux de son humilité.

L'Orateur continue. « Rendons
»lui tous les honneurs funébres.
»Exhaltons cette vertu qui la fit
»triompher des attraits du siécle ;
»qui lui fit remplir tous les devoirs
»de la vie Religieuse ; qui la ren-
»dit digne de commander dans le

» Maiſon du Seigneur ; qui l'enflam-
» ma de zéle ; qui ſanctifia dans ſa
» perſonne la gloire de ſa naiſſance,
» la prééminence de ſa dignité, les
» nobles qualités de ſon cœur, &
» les charmes de ſon caractére. Que
» le retour, que l'eſtime, que les
» regrets nous inſpirent les traits
» les plus touchans. S'il faut encore
» verſer des pleurs, il ſera doux de
» les répandre. Les pleurs que la
» tendreſſe fait couler, & que la
» piété modére, ſont également le
» langage & la conſolation d'une
» douleur ſincére.

Tout le reſte répond à ce but : les louanges de la vertueuſe Abbeſſe ſont traitées avec cette éloquence tendre, ſimple, naturelle, que dicte le ſentiment & la vérité.

DE PARIS.

Obſervations de Chirurgie ſur la Nature & le Traitement des Playes, par M. Chirac, *premier Médecin du Roi; & ſur la ſupuration des Parties molles, par M.* Fizes, *Profeſſeur en* ... *Janvier* 1743.

Médecine de Montpellier. *Traduites du Latin en François, par M*** Medecin. A* Paris, *chez* Hérissant, *Rue S.* Jacques, *à S.* Paul, *& à S.* Hilaire. M. DCC. LXII. *in*-8°.

M. *Chirac* est si célébre, que son nom seul prévient avantageusement; & c'est ici un de ses meilleurs Ouvrages: M. *Fizes* est très-estimé des gens du métier; ses deux Dissertations sont fort bien à la suite des *Observations* de M. *Chirac*, & rendent le Traité plus complet. Les unes & les autres ne perdent rien à la Traduction que nous annonçons; elles n'en deviennent que plus claires & plus convenables à ceux qui peuvent en faire un plus grand usage.

Depuis quinze ou vingt ans la couleur des *Negres* a fait le sujet de bien des Dissertations. En serons-nous mieux instruits? Après tout, cette question n'intéresse guéres que la curiosité. Un Docteur en Médecine à *Montpellier*, Bachelier de la Faculté de *Paris*, vient d'y soûtenir un sentiment expliqué as-

ſez au long dans un Article de ces *Mémoires*, il y a deux ou trois ans. L'un & l'autre Ecrit attribue la noirceur de ces Affricains au climat qu'ils habitent, & à la vie dure & miſérable qu'ils ménent. Mais le Médecin ajoûte quelques détails Anatomiques, convenables à ſa Profeſſion; au lieu que le Phyſicien ſe contente d'une ſimple expoſition de ce que nous remarquons, par rapport à la couleur, dans les divers peuples de la Terre, & de l'induction qu'il en tire.

Le Docteur de *Montpellier* rapportant quelques opinions qui ont été propoſées ſur la matiére qu'il entreprend d'éclaircir, dit, qu'il y en a qui font remonter la ſource & la cauſe de la couleur des *Negres*, juſqu'à *Caïn*. Cette opinion, ajoûte-t-il, à la marge, a été réfutée par un homme qui a bien mérité de la République des Lettres: *Hanc opinionem confutavit de re Litterariâ vir bene meritus de Tournemine Reg. Sc. Acad. Soc.* Le P. *Tournemine*, qui véritablement a réfuté l'opinion dont

il s'agit, a été fort connu dans l'*Europe*, & peut, à juste titre être appellé *de re Litteraria vir bene meritus*; mais, ni lui, ni personne de son nom n'a été de l'Académie des Sciences.

C'est donc, suivant le Bachelier, la chaleur du climat, les travaux durs & continuels, la mauvaise nourriture, qui donnent aux *Négres* la couleur qui les fait ainsi nommer. La chaleur dilate les vaisseaux de la peau; les parties rouges & globuleuses du sang s'y portent, & leur communique une couleur aduste. Les travaux causent des sueurs & une transpiration excessives. Ces humeurs sortent par les pores, laissent le sang plus sec, plus épais, d'une couleur plus foncée. Il ne reste de ces humeurs, que la partie la moins subtile, qui forme sur la peau des *Négres* cette onctuosité que l'on y remarque. Enfin leurs alimens salés, assaisonnés de beaucoup de poivre, les liqueurs spiritueuses dont ils usent, accélérent le mouvement des liquides, & con-

courent au même effet que la chaleur & les travaux. C'est par inadvertence apparemment, que l'on a mis à la page 2. *Cassavre*, pour *Cassave*, espéce de pain fait de racine de *Maniot* ; & à la page 4. *in eâdem fonte.* On a aussi omis dans la conclusion le mot *parte*, nécessaire pour le sens.

Quand tout ce que l'on vient de dire seroit accordé, en résulteroit-il des *Négres*, une Nation généralement & constamment distinguée de toutes les autres par la couleur, par la figure, par la nature de leurs cheveux, &c. Ils naissent, & vivent *Negres* dans le pays de leur origine, où leur vie est véritablement fort misérable, mais non pas fort laborieuse. D'autres Peuples au contraire vivent dans de semblables climats, n'y sont pas moins malheureux, & cependant ils ne deviennent jamais *Négres*. Et lorsque ceux-ci sont transportés, même fort jeunes, dans des pays froids, qu'ils sont bien nourris, traités avec douceur, ils ne cessent pas d'être *Négres*. &c.

Abregé de l'Hiſtoire ancienne ou des cinq grands Empires, qui ont précédé la naiſſance de *Jeſus-Chriſt*, ſçavoir :

I°. Celui des Babiloniens & des Aſſyriens.

II°. Celui des Caldéens.

III°. Celui des Medes & des Perſes.

IV. Celui des Grecs.

V°. Celui des Romains.

Accompagné de la Chronologie de ces Empires, d'une Carte Géographique, & de Notes qui ſervent à l'éclairciſſement du Texte.

Par le P. Ducheſne, de la Compagnie de Jeſus, Précepteur de Meſſeigneurs les Infans d'*Eſpagne*.

A *Paris*, chez *Chaubert*, Quai des Auguſtins, & *Durand*, Rue S. *Jacques*. M. DCC. XLIII. *in*-8°.

Cet Abregé eſt dans le goût de celui de l'Hiſtoire d'*Eſpagne*, & ſera également utile. Ceux qui ont beaucoup lû, & ceux qui ne peuvent pas lire beaucoup, y trouveront, les uns de quoi s'inſtruire ſuffi-

sammment ; les autres de quoi rappeller à leur mémoire avec justesse, & avec précision ce qui n'auroit laissé dans leur esprit que des idées plus vagues, & moins distinctes.

Les Sermons du P. *Bretonneau*, Jésuite, qui a donné au Public ceux des Peres *Giroust*, *Cheminais*, & *Bourdaloüe*, s'impriment chez *Guerin* & *Coignard*, Libraires, Ruë S. *Jacques*. Il y aura sept Volumes *in* 12 : sçavoir, Avent, Carême, Mystéres, Panégyriques, & quelques sujets de Morale. L'Edition sera au jour le Carême prochain. Elle se fait sur beau papier, & en beaux Caractéres.

La nouvelle Edition en six Volumes *in-folio* du Dictionnaire de *Trévoux*, sera délivrée aux Souscripteurs au commencement de Février de cette année.

Les Tomes VII, VIII, & IX de l'Edition Latine *in*-4°. des Œuvres de *Cicéron*, avec un choix de Notes, par M. l'Abbé d'*Olivet*,

sont imprimés, & seront délivrés aux Souscripteurs dans le même tems.

TABLE DES ARTICLES du mois de Janvier 1743.

ART. I. Observations sur la construction de la Carte de l'Océan Occidental, &c. par M. *Bellin.* 5

ART. II. Réplique à la Réponse, contre la Dissertation qu'il y a eu des Evêques à *Vénasque*, & à *Carpentras* en même tems. 38

ART. III. Recueil de Mémoires, Avis, Instructions, &c. sur le déssechement des Marais du *Languedoc*, & sur la construction d'un Canal de Navigation, &c. 61

ART. IV. Histoire Littéraire de la *France*, &c. 109

ART. V. Histoire du Pontificat d'Eugene III. 141

ART. VI. *Theologia Universa Speculativa & Dogmatica, &c. Aut. R. P.* Paulo - Gabriele Antoine S. J. 167

ART. VII. Nouvelles Littéraires. 180

Errata pour le mois de Décembre 1742.

PAge 218. ligne 12. *Pruden'ia*, *lisez*, *Prudencia*.

2215. lig. premiére, du corps réfléchi, qu'un corps, *lisez*, du corps réfléchi. Qu'un corps.

2226. lig. 12, reverçant, *lisez*, revenant.

2237. lig. 6 les seul, *lisez*, le seul.

2244. lig. 9. pourrette, d'ailleurs; *lisez*, pourrette. D'ailleurs.

2246. lig. 8. confié, *lisez*, confiée.

2249. lig. 6. si, *lisez*, se, ou s'y.

Ibid. lig. 15. *Stampatori*, lisez *Stampatore*.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1743.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *a Trévoux, & dediés a Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Février 1743.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1743.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	2.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1743.

ARTICLE VIII.

OBSERVATIONS sur la Méthode d'un Termométre universel, luës à l'Académie des Beaux Arts de Lyon, dans la Séance du 22 d'Août 1742. Par M. Christin, de la même Académie.

MESSIEURS.

UN Ouvrage sous le Titre de *Description de la Méthode d'un Thermométre Universel*, imprimé à Paris en l'année 1741, & rapporté dans les Mémoires de

nouveauté : mais elle devroit être au moins accompagnée de quelque utilité.

L'Auteur établit deux principes pour avoir de bons Thermométres ; le premier est, qu'ils marquent toujours exactement le même dégré ; & le second, qu'ils puissent être exécutés par tout avec la même précision. Il a raison de les regarder comme deux points essentiels : mais il faudroit pouvoir les exécuter.

Le premier point exige donc, que si tous les Thérmométres pouvoient être mis à côté les uns des autres, il faudroit qu'on leur vit toujours marquer les mêmes dégrés, & c'est une des meilleures qualités des Thermométres. Elle n'est pas la seule, puisqu'il leur faut encore une sensibilité qui leur fasse toujours montrer le dégré de la température actuelle de l'air.

A l'égard du second point, il faudra examiner si la construction du Thermométre, appellé Universel, peut se faire par tout avec la même précision.

Avant que d'entrer dans ces discussions, il faut rapporter en peu de mots quels sont les deux termes, ou les deux points fixes que M. de Reaumur a trouvés pour la construction de ses Thermométres. Il s'agit pour le premier, de mettre de l'esprit de vin dans le Thermométre jusqu'au milieu environ de son Tube, & de plonger la Boule dans de l'eau que l'on fait congeler ; ou, ce qui est infiniment plus juste dans de la glace pilée. La congélation de l'eau, ou la glace fonduë, ensorte que la Boule s'y trouve submergée, fait condenser la liqueur, & par conséquent, elle baisse jusques à un point où elle reste fixe, pendant quelque tems ; ce point est marqué par un fil autour du Tube, & c'est-là un des termes qu'il faloit trouver.

Le second terme est celui de l'eau bouillante ; il consiste à tremper la boule du Thermométre dans de l'eau qui bout : alors la liqueur se dilate jusques à un certain point que l'on marque sur le Tube. M. de Reau-

mur a divisé l'intervale de ces deux points en 80 parties. On en peut voir les raisons dans l'Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, de l'année 1730. Ces 80 parties sont donc un nombre connu ; & en usage depuis un tems considérable.

Jusques à ce que M. de Reaumur, par ses ingénieuses recherches, eut trouvé ces deux termes fixes, pour construire par leur moyen, des Thermométres correspondans, & dont les dégrés fussent comparables ; nous n'avions que des Thermométres très-hazardés, ensorte qu'il auroit été difficile d'en trouver deux qui eussent une marche correspondante.

Les termes de la congélation & de l'eau bouillante étant trouvés, rien n'est si convenable que de les employer simplement d'après M. de Reaumur, dans la construction des Thermométres.

Quoiqu'il y ait des glaces plus froides que d'autres, toute glace est bonne pour l'opération dont il

s'agit ; parce que c'est sa fonte dont on a besoin. A l'égard de l'eau bouillante, il faut que ce soit de l'eau simple, & l'on sçait que celle qui à bouilli un quart d'heure ne peut jamais acquérir un plus grand dégré de chaleur ; les expériences ont fait voir qu'il n'en est pas de même de tout autre liquide.

M. Michelle qui veut prendre un point fixe à son gré, veut jetter un soupçon sur l'opération de la glace prête à se fondre, que l'on peut appeller le dégel. Il est néanmoins obligé de convenir qu'elle lui a assez bien réussi : mais il dit que la difficulté d'avoir de la glace, est un obstacle essentiel : cependant on en peut faire en tous tems, & en tous lieux. Cette glace artificielle sera aussi bonne que toute autre. Il dit encore que l'opération du dégel est équivoque, nous avons l'expérience d'un dégel trés-uniforme : je l'ai faite en diverses saisons, & par conséquent avec diverses glaces, elle a toujours donné le même point aux Thermométres que j'ai construits.

J'y ai travaillé dans la vûë de faire quelque nouvelle découverte, que je puisse avoir l'honneur de présenter à l'Académie ; & j'ai lieu de compter sur la réussite d'un Thermométre qui sera véritablement universel ; il me reste quelques expériences & quelques observations à faire pour m'en assûrer ; & je déclare par avance, que je m'en tiendrai toujours aux deux points fixes, & à la division de M. de Reaumur.

Je suis d'autant plus assûré de la bonté de mes expériences, que j'ai le bonheur de les faire de concert avec un de mes amis, bon Physicien, & rempli des plus belles connoissances ; il n'a pas voulu me permettre de le nommer : mais je ne puis m'empêcher de dire ici que j'ai plus profité de ses lumiéres que je ne lui en aurois pu communiquer des miennes.

Revenons pour un moment à l'opération de la congélation ; nous avons déja dit qu'on la peut appeller le dégel, parce que l'on prend le tems que la glace se fond ; les Hollandois mar-

quent ce point dans leurs Thermométres au dégré 32 du mot de *gelée*, qui veut dire gelée naissante, celui de congélation est plus conforme à nos usages, & c'est ce point que nous marquons zéro, d'après M. de Reaumur. On a préféré le dégel de la glace pilée à la vraie opération de la congelation de l'eau, parce qu'il se pourroit faire que dans celle-ci on manquât le moment où l'eau commence seulement à géler, ce qui donneroit ensuite un froid plus grand que celui que l'on cherche. Celle du dégel de la glace donne toujours le même; j'en puis rapporter ici des preuves fondées sur des expériences.

J'ai un Thermométre construit par M. l'Abbé Nollet, sur les principes de M. de Reaumur. Lorsqu'un de mes amis m'en fit emplette à Paris, l'opération de la glace pilée y fut faite en sa présence: l'esprit de vin dont il est garni, descendit jusqu'au fil qui marquoit le point de la congélation. Il faisoit froid pour lors, c'étoit au mois de

Février 1743.

Février de l'année derniére. Je fis la même opération dans un tems de chaleur de la même année sur ce Thermométre, elle me donna le même point; nous en fimes de même avec M. Borde, pour deux Thermométres qu'il a aussi de M. l'Abbé Nollet, depuis deux à trois ans. Voilà, je pense, de quoi dissiper les soupçons sur l'uniformité de l'opération de la congélation. Différentes glaces ont été employées, & en diverses saisons : outre que les expériences toujours uniformes, ont été faites par différentes mains, & en différens lieux.

M. Michelle ne paroît pas cependant satisfait de ce point de congélation, il le trouve équivoque : il en a choisi un autre : après bien des recherches, dit-il, & des tentatives, c'est celui de la température des caves de l'Observatoire de Paris. Il est vrai que par une espéce de merveille, cette température s'est toujours conservée la même dans les chaleurs excessives, comme dans le plus grand froid; notam-

ment dans celui de 1709 : mais quel usage pouvons-nous faire de ce terme fixe ? Bien loin d'être universel, il ne se trouve que là ; tout le monde n'est pas à portée de l'y aller chercher ; & quand même on l'y auroit trouvé pour le marquer sur un Thermométre, on feroit dans l'impossibilité d'en construire aucun autre sans le secours de celui-là ; on comprend aisément que s'il vient à se casser, tout le point fixe est perdu, & qu'il faut revenir, si on le peut, dans les caves de l'Observatoire. La fragilité de ces sortes d'instrumens, exige qu'on en puisse construire par tout pays, & en tout tems par des régles sûres & indépendantes des événemens.

Le terme, ou point fixe de la congélation étant trouvé par M. de Reaumur, il paroît bien inutile d'en chercher d'autre pour la même fin ; c'est de la peine perdue qu'on pourroit employer à d'autres recherches ; les occasions n'en manquent pas dans la Physique.

Il ne sera pas hors de propos de

rapporter ici une des raisons qui ont pû engager l'Auteur à prendre pour un des termes fixes de son Thermométre universel, la température des caves de l'Observatoire de Paris.

On a remarqué que le Thermométre de M. de Reaumur s'y tient à 10 dégrés environ, au dessus de la congélation; que les grandes chaleurs à Paris, l'ont fait monter à 20 dégrés au dessus de cette température, c'est-à-dire de 30 au dessus de la congélation; & que le froid l'a fait descendre de 20 dégrés au dessous de cette même température; ce qui fait 10 dégrés au dessous de la congélation, & encore il en faudroit excepter le froid de 1709, qui l'auroit fait descendre bien plus bas. C'est donc un milieu qu'il a prétendu trouver; c'est dommage qu'il n'ait aucun fondement dont nous puissions profiter.

Quoique les caves de l'Observatoire de Paris soient toujours dans une même température, & qu'elles y maintiennent le Thermométre de M. de Reaumur à 10 dégrés envi-

ton, que nous regardons comme le tempéré, il ne s'ensuit pas que ce soit le tempéré à l'égard de tout le monde; peut-être en pourrions-nous convenir pour les climats où nous habitons: mais la chose ne seroit pas sans difficulté. Lorsque dans des tems de chaleur, quelque vent comme celui du Nord vient à faire descendre le Thermométre seulement à 12 dégrés, ou que nous descendons dans une cave, où il se tient aussi à peu près à ce dégré dans l'été; nous ressentons une fraîcheur dangereuse, & au contraire si quelque vent du Sud fait monter en hyver le Thermométre à 10 ou 12 dégrés, nous ressentons de la chaleur. Ce n'est donc plus là le tempéré, du moins à l'égard de ce que nous sentons.

Je pense néanmoins que le tempéré d'un climat, est un milieu entre le plus grand chaud & le plus grand froid de ce même climat. Dans les pays du Nord, ce sera le milieu entre le moindre & le plus grand froid qu'on y ressente;

de même que dans la Zone Torride, le milieu entre la plus grande & la moindre chaleur, sera son tempéré. Par exemple, le dégré 24, toujours du Thermométre de M. de Reaumur, peut être regardé comme le tempéré de l'Isle de Bourbon, dans laquelle M. Cossigni, correspondant de l'Académie Royale des Sciences avoit observé pendant toute l'année 1734, que le Thermométre n'avoit varié que depuis 20 jusques à 28 dégrés; nous ne regarderions pas le dégré 24, qui est le milieu de ces deux termes, comme le point fixe du tempéré, puisqu'il marque dans notre climat une grande chaleur: & telle à peu près que nous l'avons éprouvée ici dans le mois de Juillet dernier, pendant quelques jours.

Ici l'Auteur appelle à son secours le feu central, pour prouver que son Thermométre est universel, & pour appuyer son terme fixe du tempéré, sur lequel il prétend le fonder.

Ce dégré de tempéré dans les

caves de l'Obſervatoire, ſemble, dit-il, ſuppoſer un feu central, qui ſe fait conſtamment ſentir à de certaines profondeurs; un moment après il ſemble changer de ſentiment, ſur ce qu'il a reconnu le même dégré dans une Mine, à 447 pieds de profondeur. Pour juger de l'inutilité de l'hypotèſe du feu central à cet égard; il faut comparer la profondeur des caves de l'Obſervatoire avec celle de la Mine en queſtion. Il y a 147 pieds depuis la plate forme de l'Obſervatoire, juſques au fond des caves: le Bâtiment en a 63, il n'en reſte donc que 84 pour la profondeur des caves, à compter depuis le terrain. On ne ſçauroit tirer de conſéquence de ces deux Obſervations ſur des profondeurs ſi inégales, l'une de 84 pieds, & l'autre de 447. Dans le vrai elles ne détruiront pas même le feu central, que l'on prétend, avec beaucoup de raiſon, être dans la terre; parce qu'il ſe pourroit que des veines plus ou moins ſerrées, ou d'autres

caufes, ne permiffent pas au feu central de fe faire fentir également à diftances égales.

Si ce que nous avons dit a quelque folidité, il femble que le premier terme fixe du nouveau Thermométre univerfel, eft tout au moins bien ébranlé, s'il n'eft pas entiérement renverfé. Nous allons parler du fecond, qui doit être fixé par le moyen de l'eau bouillante.

M. Michelle a fait l'opération indiquée par M. de Reaumur, que nous avons déja expliquée; fon premier terme étant marqué, zéro, au point du tempéré, c'eft-à-dire, 10 dégrés au deffus de la congélation, il ne fe trouve plus un fi grand chemin depuis ce nouveau zéro, jufques au point ou l'eau bouillante fait monter l'efprit de vin. Il divife cet efpace en dégrés arbitraires, à côté defquels il marque l'eau bouillante à 100, & l'efprit de vin bouillant à 73; & comme il veut garnir la planche de fon Thermométre des rapports du plus grand chaud & du plus grand froid de plufieurs en-

droits de la terre, il en marque plusieurs. Nous observerons que ces rapports ne peuvent avoir été trouvés que par des observations faites avec des Thermométres correspondans, & qu'il a comparées avec les nouveaux dégrés du sien ; ce qui n'a pû se faire sans beaucoup de travail. Il sera permis de douter des dégrés qu'il marque, jusqu'à ce que l'on soit sûr que toutes les observations auront été faites avec des Thermométres divisés en dégrés semblables ; & par conséquent comparables à la premiére vûë, & qui soient garnis de liqueurs, dont la dilatabilité soit égale & connue ; comme l'a fait M. de Reaumur, qui a fixé celle de l'esprit de vin, dont il s'est servi pour la construction de ses Thermométres.

M. Michelle prenant une autre route, veut ; & prétend prouver, que l'esprit de vin, qu'on appelle à l'épreuve de la poudre, doit être préféré à tout autre, même au Mercure ; il pense sans doute que tout esprit de vin de cette espéce a une

égale dilatabilité : mais il eſt aiſé de concevoir que ſi un eſprit de vin eſt aſſez bien rectifié pour mettre le feu à la poudre qui y trempe, quand il a fini de brûler lui-même, un autre qui le feroit un peu plus y mettroit le feu tout de même ; & par conſéquent l'inégalité de leur force ne pouvant être reconnue par une telle épreuve, tout eſprit de vin de cette eſpéce ne peut pas également ſervir pour la conſtruction des Thermométres. Il allégue encore que ſi l'eſprit de vin eſt préférable au Mercure, c'eſt que le Mercure ſe comprime à proportion beaucoup plus dans l'excès du froid, qu'il ne ſe dilate dans l'excès du chaud. Ne ſe pourroit-il pas au contraire, que c'eſt l'eſprit de vin qui ne ſe comprime, qui ne ſe condenſe pas aſſez dans le froid, & qui ſe dilate trop dans la chaleur ? Il eſt naturel de penſer qu'une liqueur inflamable ſe dilate exceſſivement, & pour ainſi dire, ſans meſure dans le grand chaud.

C'eſt ici le point délicat de la

onstruction des Thermométres, qui fait actuellement l'objet de mes recherches & de mes expériences. Je crois avoir reconnu que l'esprit de vin a une progression croissante dans le Thermométre, & que celle du Mercure l'a égale dans tous ses dégrés. La conformation globuleuse des parties du Mercure, en présente des raisons sensibles ; quoiqu'il bouille très-difficilement ; ce qui le rend néanmoins plus parfait que l'esprit de vin. Il s'éléve aisément dans un Thermométre plongé dans l'eau bouillante ; & reste fixe à un certain point dans le tube ; il descend aussi très-promptement s'il est mis dans la glace. Au contraire l'esprit de vin est long-tems à descendre ; & l'eau bouillante le fait bouillir lui-même ; ensorte que ce n'est pas sans beaucoup de précautions, qu'on en peut fixer le terme dans le tube. Mais ces objets demandent des discussions qui doivent faire la matiére d'un Mémoire, que je pourrai donner dans quelque tems.

Février 1743.

Le Mercure ne s'évapore point : on pretend que l'esprit de vin s'évapore dans un Thermométre bouché hermétiquement ; Musschembroek dans son essai de Physique, assûre l'avoir éprouvé lui-même. M. Michelle dit, que l'ancien Thermométre de l'Observatoire, qui est à l'esprit de vin, s'y soutient en expérience depuis 80 ans, sans avoir perdu de sa vertu ; c'est-à-dire, qu'il se trouve toujours au dégré 48 dans les caves de l'Observatoire. Cependant il assûre dans un Mémoire inséré dans la Lettre 399 des *Observations sur les Ecrits des Modernes*, qu'il a reconnu lui-même, le 18 de Janvier 1742, dans la cave de l'Observatoire, que cet ancien Thermométre s'y est trouvé à 47 dégrés, au lieu de 48, où il étoit du tems de M. de la Hire ; il conclud de-là, que l'esprit de vin s'y est évaporé d'un dégré. Que cette évaporation soit vraie ou simplement apparente, ne pourra-t-elle point donner lieu à des doutes, qu'il sera difficile de lever ? Si elle

 n'est

n'eſt qu'apparente, la temperature des caves de l'Obſervatoire n'êſt par ſi fixe qu'on le prétend ; & ſi elle eſt vraye, comme il eſt plus raiſonnable de le croire, l'eſprit de vin s'évapore dans le Thermométre, & la température de ces caves eſt fixe.

Nous pouvons juſtifier ce que nous avons avancé, que le Mercure ne s'évapore point, par la fameuſe expérience de M. Boerhaave ; dans laquelle du Mercure entretenu pendant 15 ans ſur le même feu ſans interruption, n'en ſouffrit aucune altération. Il eſt eſſentiel dans la conſtruction des Thermométres, d'employer un liquide qui ne s'évapore point, car dès que l'eſprit de vin s'évapore, les Thermométres qui en ſont garnis ne ſçauroient montrer le vrai dégré de chaleur, ſur-tout dans les climats où elle eſt preſque continuelle ; l'eſprit de vin ſe trouvant toujours très-dilaté, & comme dans une eſpéce d'ébulition dans la Zone Torride ; il a le tems de s'évaporer dans le haut du Tu-

be, ou dans ses parois ; & par conséquent, son volume étant diminué, le Thermométre montre des dégrés trop bas. Ne peut-on pas conclure de-là, qu'il est au moins douteux qu'on ait pû connoître les vrais dégrés de chaleur dans la Zone Torride ; si les observations y ont été faites avec des Thermométres à l'esprit de vin ?

Mon dessein n'est pas de faire ici un parallele des Thermométres à l'esprit de vin, & des Thermométres de Mercure. Je réserve cela pour un autre Mémoire, où je parlerai d'une expérience que nous avons faite nous-mêmes sur deux Thermométres, entretenus à une chaleur d'environ 34 dégrés, (ce n'est pas la moitié du chemin qu'il y a entre la congélation & l'eau bouillante ;) après quelques jours le Thermométre à l'esprit de vin baissa d'environ 5 dégrés, & ce qu'il parut avoir perdu en liqueur rouge, se trouva être monté en distilation dans le haut du Tube, en liqueur blanche. Le Thermométre de Mer-

cure qui étoit à côté de celui-là, resta constamment au dégrés 34.

Après cette expérience, que je pourrai joindre à d'autres, je crois qu'il n'est nullement besoin de s'attacher à celle que notre Auteur rapporte. Il assûre avoir tenu ses Thermométres dans l'eau bouillante, pendant des 2, 3, 4, & 5 heures, sans y avoir observé la moindre altération dans la vertu de l'esprit de vin.

Je finirai mes remarques par une observation qui est commune à tous les Thermométres à l'esprit de vin; M. Michelle ne dit point de quelle grandeur à peu près sont les siens; mais on peut juger qu'ils sont grands, par la division de 100 parties qu'il met entre son premier & son second terme; il lui seroit difficile d'en construire d'un pied de longueur, où les divisions fussent d'une grandeur commode, car chaque dégré n'auroit pas $\frac{2}{3}$ de ligne. S'il faut donc les croire grands, c'est-à-dire, de 2 pieds $\frac{1}{2}$ à trois pieds, je puis assûrer après une très-grande quan-

tité d'obſervations, qu'ils ne ſont pas aſſez ſenſibles, & qu'on n'a preſque jamais la température actuelle de l'air, par les grands Thermométres à l'eſprit de vin. Cela vient de la groſſeur de la boule, qui ayant beaucoup moins de ſuperficie par rapport à ſa maſſe, que n'en a une plus petite boule; doit recevoir beaucoup plus lentement les impreſſions de l'air qui l'environne; auſſi les grands Thermométres dont la boule a, par exemple, 18 lignes de diamétre, ſont beaucoup moins ſenſibles que les petits qui ont des boules de 10 à 11 lignes. Il faut quelquefois plus de deux heures aux grands Thermométres pour ſe rendre conformes aux petits; & encore faut-il bien plus de tems à ceux-ci pour marquer la température actuelle de l'air, qu'à ceux de Mercure, ſur-tout s'il s'agit de deſcendre du grand chaud au tempéré, & enſuite au froid.

Je ne dois pas omettre ici que dans les petits Thermométres, l'eſprit de Vin & le Mercure mon-

tent avec assez de conformité depuis la congélation, jusques au dégré 18 & 19, & qu'après ce terme l'esprit de Vin m'a semblé devancer le Mercure ; qu'enfin au dessus de 24 & 25, l'esprit de Vin m'a paru monter plus haut que le Mercure. J'ai déja dit des raisons de cet excès, en parlant de la qualité inflamable qui se trouve dans l'esprit de Vin ; mais il faudra que des expériences réïtérées fassent connoître, s'il est vrai que ce soit le Mercure qui ne se dilate pas assez.

Les usages du Thermométre pour l'agréable & l'utile, sont aujourd'hui en plus grand nombre qu'on ne l'avoit d'abord pensé ; ils se multiplient tous les jours, depuis que M. de Reaumur a donné des principes pour construire de ces instrumens qui fussent correspondans, c'est-à-dire, dont les dégrès soient comparables. M. l'Abbé Nollet fait une grande quantité d'expériences, par leur secours ; on ne craint pas d'en trop dire, si l'on avance que les Thermométres méritent que les

Physiciens mettent toute leur attention, & employent toutes leurs recherches à leur donner une plus grande perfection, & à les rendre véritablement universels; tandis que celui de M. Michelle ne peut être que particulier à son Auteur. On doit cependant lui sçavoir bon gré du détail qu'il donne de ses expériences, dans sa description; on en peut tirer plusieurs avantages. La Physique a besoin de personnes intelligentes, telles que M. Michelle, qui veulent bien ne pas épargner leurs soins & leurs peines, & c'est souvent par ce moyen que l'on parvient aux découvertes.

J'espére que l'Académie voudra bien m'aider dans mes recherches; mon Ouvrage sera toujours le sien, parce que je ne travaille que pour elle, & pour concourir avec elle au bien du Public.

ARTICLE IX.

MÉMOIRE SUR LA VIE & les Ouvrages de Messire du Plessis d'Argentré, Evêque de Tulles ; par M. l'Abbé du Mâbaret, Curé de S. Michel de la Ville de Saint Leonard.

MEssire Charles du Plessis d'Argentré, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Aumônier du Roi, & Evêque de Tulles, eut pour pere Messire Alexis du Plessis, Seigneur d'Argentré, mort Doyen de la Noblesse des Etats de Bretagne ; place qu'il a occupée environ l'espace de 30 ans ; & pour mere, Dame Marguerite de Tanoarn, tous deux d'une ancienne Noblesse de la même Province.

Il naquit au Château du Plessis, Paroisse d'Argentré auprès de Vitri, Diocése de Rennes, le 16 Mai 1673, où il fut ondoyé le même jour par nécessité. On ne lui sup-

pléa les cérémonies du Baptême que le 14 Janvier 1674 ; & il eut pour parein Charles, Duc de la Trimoüille & de Thoüars, Pair de France, Prince de Tarente & de Talmond, & pour mareine, Dame Françoiſe de Brehand.

Il reçut la tonſure Cléricale à Paris, le 4 Mars 1689 ; les Ordres Mineurs le 20 Mars 1693 ; Le Souſdiaconat le 7 Avril 1696 ; le Diaconat le 1. Juin 1697 ; & enfin la Prêtriſe le 19 Septembre 1699. On ſent dans ces interſtices d'un Ordre à l'autre la diſcipline du Séminaire de S. Sulpice de Paris. Ce fut en effet dans cette célébre Ecole qu'il fut formé dans la piété & dans la Science Eccléſiaſtique : avantage qu'il a toujours compté parmi les plus grands de ſa vie.

Il fit ſon cours de Philoſophie au College de Beauvais, ſous le célébre Vittement, depuis Lecteur des Enfans de France, & enſuite Souſprécépteur du Roi. Il le commença au mois d'Octobre 1688, le finit en 1690, & le 14 Août de la

même année, il fut reçut Maître ès Arts. Doué d'un excellent esprit, appliqué à son devoir, & zélé pour l'étude, il fit dans cette science des progrès, dont on voit peu d'exemples dans les jeunes gens de cet âge.

Au sortir des Arts, il se mit à l'étude de la Théologie, dont il prit les leçons ordinaires en Sorbonne, & cette Science fit dès lors & ses délices, & toute son occupation. Son cours fut terminé en 1693. Ayant soûtenu sa Tentative, & reçu le dégré de Bachelier, il entreprit au mois d'Octobre 1696 un Cours de Phylosophie, qu'il professa au College Daimville, ou d'Inville, pour être reçu de la Maison & Société de Sorbonne, dans laquelle il fut admis le 16 Août 1698. il s'empressa d'occuper un logement dans ce fameux College, & il eut toujours un si grand attrait pour lui, qu'il ne le quitta qu'à son sacre.

Cette même année il entra en licence, carriére qu'il fournit avec un très grand honneur. On n'a pas

encore perdu l'idée des ſçavantes Théſes qu'il ſoûtînt alors avec toutes ſortes d'applaudiſſemens. On parle ſur-tout de ſa Majeure, & on en parlera long-tems. Elle paſſe pour la Thèſe la plus ſçavante qui ſe ſoit ſoutenue dans la Faculté de Théologie de Paris. Encore aujourd'hui les plus belles Thèſes qu'on voit, on croit leur faire honneur, en diſant que *c'eſt le petit d'Argentré.* Il la ſoutint le 28 Août 1699, & le 29 Mars 1700, il reçut le bonnet de Docteur.

Après cette cérémonie il entreprit le voyage de Rome, plutôt par un ſentiment de Religion, que par un eſprit de curioſité. Il eut la ſatisfaction d'être témoin de l'Election & du Couronnement de Clement XI, qui lui fit un accueil très-gracieux. Il s'y fit auſſi eſtimer des Sçavans, dont il s'acquit la bienveillance.

Dès le 24 Novembre 1699, le Roi l'avoit nommé à l'Abbaye de Sainte Croix de Quincamp, Ordre de S. Auguſtin, Diocèſe de Tre-

gùier. Charles, Duc de la Trimouille le nomma au Doyenné de Laval le 23 Janvier 1702. Olivier Jegou de Quervillio, Evêque de Treguier, le choisit pour son Vicaire général le 7 Janvier 1707 : & il entra en 1709 dans la Maison du Roi en qualité d'Aumônier. Il fut le premier à qui le Roi confera gratuitement cette place.

Enfin le 26 Octobre 1723, sa Majesté le nomma à l'Evêché de Tulles, vacant par la démission de Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, nommé à l'Archevêché de Tours. Il fut sacré dans la Chapelle du Séminaire de S. Sulpice, le 10 Juin 1725, par M. l'Archevêque de Toulouse, assisté de Messieurs les Evêques de Vence & de Bazas, & prit possession le 21 du même mois.

Il mourut le 27 Octobre 1740, & fut enterré le 29 dans la Chapelle de son Séminaire, ainsi qu'il l'avoit demandé : son Oraison funébre fut prononcée dans l'Eglise Cathédrale le 15 Novembre, par le

P. Joseph Gentrac, Recteur du Collége, de la Compagnie de Jesus.

M. d'Argentré tient un rang distingué dans la République des Lettres; il passoit sur-tout pour l'homme de France le plus versé dans la Théologie Scholastique, & dans son Histoire :

Il a donné en Latin. I. *Elementa Theologica cum Appendice de Autoritate Ecclesiæ in condemnandis hæreticis & perversis quibuscunque scriptis.* in-4°. Paris 1702. II. *Appendix posterior ad Elementa Theologica in quæstionem de Autoritate Ecclesiæ, &c.* in-4°. Paris 1705. III. *Lexicon Philosophicum.* Hagæ comitis 1706, in-4°. IV. *De Supernaturalitate, seu de propriâ ratione, qua res Supernaturales à rebus naturalibus differunt.* in-4°. Paris 1707. V. *M. Martini Grandini Doctoris & Professoris Sorbonici opera.* Tomi quinque in-4°. Paris 1710. Tomus VI. 1712. Ibidem. VI. *De Prædestinatione ad gloriam, & reprobatione Commentarium Historicum.* Ad calcem, Tom. III. operum M. Grandini 1710. VII. *De Voluntate Divinâ*

antecedente & consequente salvandi homines, veterum ac recentiorum testimonia. Ibidem VIII. *Index Mss. Commentariorum de rebus Theologiæ à quibusdam priscis interpretibus Magistri Sententiarum conscriptorum.* Ad calcem Tom. VI. oper. Grandini, an. 1712. IX. *De Contritione & Attritione Scholasticorum Doctorum Sententia,* Ibid. X. *De propriâ efficientiâ Sacramentorum novæ legis*, ibid. XI. *Sententia Sancti Bernardi de ablutione pedum à Christo institutâ*, ibid. XII. *Sententia dictorum S. Hilarii de Christi doloribus*, ibid. XIII. *De Honorio Papâ*, ibid. XIV. *Animadversiones in Analysin Holdeni.* Paris an.......... XV. *De Numine Dei, ut rerum omnium effectoris, &c.* in-4o. Paris 1720. XVI. *Collectia effatorum divinæ scripturæ, quibus Mysteria Fidei Catholicæ & Dogmata explicantur, contrariique errores refelluntur*, in-4°. Paris 1725. XVII. *Collectio judiciorum de novis erroribus, qui ab initio XII. Sæculi ad annum* 1725. *in Ecclesiâ proscripti sunt & notati.* in-fol. Tom. I. Paris.

Février 1743.

1725, Tom. II. 1733, Tom. III. 1736. XVIII. *Theses Philosophicæ & Theologicæ tum in amorem generatim sumptum, tum in amorem divinum, ac spem Theologicam*, in-12...

Lors de sa mort il étoit sur le point de faire imprimer un Ouvrage considérable, sous le Titre de *Theologia de Divinis Litteris expressa*, où il traitoit la plûpart des questions Théologiques.

Ses Ouvrages François sont, 1°. *Analyse de la Foi Divine., avec un Traité de l'Eglise*. 2 Vol. in-12. Lyon 1699. 2°. *Oraisons & Priéres tirées mot à mot de l'Ecriture Sainte*. in-24. Paris 1726. 3°. *Eplication de l'Oraison Dominicale*. in-12...... 4°. *Remarques sur la Traduction de l'Ecriture Sainte, par M. de Saci*. in-4°. Paris....... 5°. *Lettre & Instruction Pastorale sur la Jurisdiction qui appartient à la Hierarchie de l'Eglise*, du 25 Août 1731 in-4°. 6°. *Dissertation, dans laquelle on explique en quel sens on peut dire qu'un jugement de l'Eglise Catholique, qui condamne plusieurs Proposi-*

tions de quelque Ecrit Dogmatique, est une régle de Foi, &c. in-12. Tulles 1733. 7°. *Explication des Sacremens de l'Eglise, institués par Notre Seigneur Jesus-Christ.* 3. Vol. in-12. Tulles 1734. Avec un *Sermon sur le Sacrifice non Sanglant du Corps & du Sang de J. C. sous les espéces du pain & du vin*, à la fin du Tome II. 8°. *Méthode de l'Oraison mentale.* in-12. Tulles 1735. 9°. *Explication de la Premotion Physique.* in-4°. Tulles 1737. 10°. *Mandement sur la dévotion au Sacré cœur de Jesus.* in-4°. Tulles 1738. 11°. *Trois Sermons*, 1. *sur les Grandeurs de Dieu*, 2. *Sur les Grandeurs de Notre Seigneur*, 3. *Sur la Vérité de la Religion Chrétienne.* in 12. Tulles 1739.

L'Ouvrage le plus considérable de M. de Tulles, & le plus utile sans contredit, est sa grande collection des divers jugemens & condamnations portées contre les nouvelles erreurs. Il auroit été seulement à souhaiter qu'il eut été imprimé avec plus de goût.

M. d'Argentré a eu toute sa vie

une forte inclination pour l'Etude. Avant d'être élevé à l'Episcopat, il s'y employoit tout entier. Avoit on besoin de lui, c'étoit à la Bibliotéque de Sorbonne qu'il falloit l'aller chercher; il n'en bougeoit pas. Devenu Evêque, il étudioit réguliérement sept heures par jour, hors le tems de ses visites, qu'il faisoit avec une grande régularité. Cependant l'abordoit qui vouloit, il se prêtoit à tout le monde, & avec tant d'aisance, qu'il ne paroissoit jamais empressé.

Vû son assiduité à l'étude, on auroit dit qu'il ne faisoit qu'étudier, & que de l'ôter de-là, c'étoit l'ôter de son centre, & lui faire violence: A voir le soin qu'il prenoit de son Diocèse, on auroit cru qu'il ne faisoit rien plus, & qu'il ne pensoit pas même à autre chose.

C'est que chez lui il n'y avoit pas un moment de tems perdu: une demie heure, un quart d'heure, un demi-quart d'heure, il mettoit tout à profit. D'ailleurs vivant avec une grande frugalité, avec une sobriété

toujours ſoutenue, & retiré du monde, la journée s'allongeoit pour lui, & fourniſſoit à tout.

Avec un ſi bon emploi du tems, il ne faut pas être ſurpris ſi on le voyoit aſſidu au Confeſſional, viſiter les Malades, âſſiſter les moribonds, dont pluſieurs reclamoient ſa charité; rompre le pain de la parole de Dieu en toutes maniéres, Méditations, Exhortations familiéres, Homélies, Sermons, Panégyriques.

Mais le ſoin qu'il prenoit de ſon Clergé, l'emportoit ſur tout le reſte. De-là l'attention qu'il donnoit à ſon Séminaire, les Retraites qu'il établit pour ſes Curés, & pour ſes Prêtres, les Viſites aſſidues qu'il faiſoit tous les ans dans divers quartiers de ſon Diocèſe: De-là ce zéle pour remédier aux abus, pour ranimer le bon ordre & la diſcipline, pour maintenir chacun dans la ſainteté de ſon état, ou pour l'y rappeller. Zéle vif, zéle ardent, mais auſſi zéle ſans aigreur & ſans amertume; zéle au contraire tou-

jours accompagné de patience, plein de cordialité, soutenu de maniéres polies & engageantes, & animé d'une douceur à qui rien ne résistoit.

Tous les vendredis de l'année il faisoit manger à sa Table un pauvre de l'Hôpital. Ce seul trait fait voir, & le cas qu'il faisoit des misérables, & jusqu'où alloit sa charité.

Ce que le Saint Esprit a dit de Moyse, qu'il étoit chéri de Dieu & des hommes, on peut le dire de M. d'Argentré. Le meilleur homme du monde, & de la plus grande simplicité; parfaitement honnête homme, & d'une droiture ravissante; bon Chrétien, & d'une innocence de moeurs, qui ne s'est jamais démentie en aucune rencontre; grand Prélat, & avec toutes les qualités que l'Apôtre demande: quiconque l'aura connu, ne lui refusera aucun trait de ce court Eloge.

Le Diocèse de Tulles l'a pleuré amérement; ses larmes coulent encore, & si quelque chose est capable de les essuyer, c'est le respec-

table Prélat que la providence lui a donné pour le remplacer, dans la personne de M. l'Abbé Dautichamps, grand Doyen de l'Eglise d'Angers.

Avant que de mourir, M. d'Argentré eut la consolation de voir placé sur le premier Siége de la Province son cher neveu, Messire Jean-Gille du Coëtlosquet : ce fut même lui qui le mit, pour ainsi dire, en possession. Heureux les Diocèses qui sont gouvernés par de tels Prélats !

ARTICLE X.

DISSERTATION sur l'incertitude des signes de la mort, & l'abus des Enterremens & Embaumemens précipités. Par M. Jacques-Benigne Winslow, *Docteur, Régent de la Faculté de Médecine de* Paris, *de l'Académie Royale des Sciences, &c. Traduite & commentée par* Jacques-Jean Bruhier, *Docteur en Médecine. A* Paris, *chez* Claude-François Simon *fils, Rue de la* Parcheminerie. M. DCC. XLII. *in*-12. Pages 360.

C'Est la Thèse infiniment intéressante de M. *Winslovv*, soutenue au mois d'Avril 1740, dont nous parlâmes dans le tems. La question est proposée en ces termes : *An mortis incerta signa minus incerta à Chirurgicis, quam ab aliis experimentis?* C'est-à-dire, selon la traduction de M. *Bruhier*; « si les » expériences de Chirurgie sont plus

» propres que toutes les autres à » découvrir des marques moins in» certaines d'une mort douteuse ? » Il arrive souvent que des personnes qu'on croit mortes, & qui durant un tems, même assez considerable, ne donnent aucun signe de vie, la conservent néanmoins, & reviennent de cet état. C'est, ou la nature elle-même, par d'heureuses révolutions dans les humeurs, & les organes, ou des secours donnés à propos, ou quelqu'autre cause enfin qui opére ces espéces de résurrections. Il y auroit donc de la cruauté à prévenir par des Enterremens précipités, l'heure que le Souverain Maître avoit prescrite; & il importe à l'humanité que l'on soit instruit des marques qui peuvent le plus sûrement constater la mort, & des moyens les plus propres à rappeller à sa vie ceux qui ont droit d'y revenir. C'est le but & le précis de la Thèse. On la trouve ici d'abord en Latin, telle qu'elle a été proposée dans les Ecoles de Médecine : elle est suivie de la

traduction de M. *Bruhier*, & des *Additions* qu'il y a faites, pour expliquer, étendre, confirmer ce qu'elle contient plus briévement, comme il convenoit.

La mort est certaine, & elle est incertaine, dit l'Auteur de la Thèse. Elle est certaine, parce qu'elle est inévitable, & que nul homme ne lui échappera : elle est incertaine, c'est-à-dire, qu'il n'est pas toujours certain que tel homme soit actuellement mort. Le premier point est hors de toute dispute, & n'a besoin d'aucun éclaircissement. Le second mérite plus d'attention qu'on n'y en a donné jusqu'ici.

On a cent fois entendu parler de personnes regardées comme mortes, ensévelies, enterrées même ; ou livrées à des opérations meurtrieres, ou du moins très-dangereuses, lesquelles se sont trouvées vivantes, & ont quelquesfois survêcu longtems à ces accidens. D'autres ont été les victimes de la précipitation de ceux qui devoient le plus s'intéresser à leur conservation, & sont

mortes dans le tombeau, ou ſous la main de l'Opérateur, ou abandonnées ſans ſecours, avant le tems néceſſaire, & ſans qu'on ſe fut aſſûré de leur état. Accoûtumés à ces récits, les hommes n'en ſont point touchés; & parce qu'on n'a rien vû arriver de pareil, on regarde comme des contes tout ce qui s'en dit. Eloigné du danger, au moins apparent, on en fuit juſqu'à la penſée, par rapport à ſoi-même : & pour ce qui eſt des autres, on veut qu'un homme ſoit bien & dûement mort, dès qu'il a paſſé pour l'être, & que tous les frais en ſont faits.

Cependant voici de quoi réveiller l'attention des moins ſenſibles, & des plus indifférens. On nous produit une foule d'exemples, mais d'exemples inconteſtables, qui ne peuvent être révoqués en doute ſans témérité, & qui prouvent que rien n'eſt plus incertain que les marques de la mort ; ſur-tout ſi elle n'a pas été précédée de maladie chronique, ſi elle a paru ſubite, ou violente. M. *Winſlovv* en cite plu-

ſieurs ; M. *Bruhier* y en ajoute un grand nombre d'autres. Nous ne parlerons, ni du célébre *Jean Duns*, connu ſous le nom de *Scot* ; le fait eſt trop conteſté ; ni de l'Empereur *Zenon*, qui eut, dit-on, un ſort pareil, ni des autres Hiſtoires que l'éloignement des tems pourroit rendre ſuſpectes, & douteuſes. Mais que répondre à un témoin tel que M. *Lanciſi*, premier Médecin du Pape *Clement* XI ; que répondre à *Zacchias*, autre célébre Médecin de *Rome*, qui aſſûrent avoir connu des gens prêts à être mis dans le tombeau, ou déja confondus parmi les morts, qui revenus de leur létargie, ou de leur ſyncope, ont vêcu pluſieurs années après ? Que peut-on oppoſer aux autres exemples rapportés dans la Thèſe ? Pluſieurs perſonnes des plus dignes de foi, & qui y ſont nommées, ſont en état d'atteſter ce qu'elles ont vû, ce qu'elles ſçavent de ſemblables événemens.

Un Chirurgien de *Paris*, nommé *Philippe Peu*, raconte ingénuëment,

ment, que faiſant l'opération Céſarienne à une femme enceinte, que les ſignes dont on ſe contente tous les jours, lui faiſoient regarder comme certainement morte, au premier coup de biſtouri, il reconnut par un frémiſſement dans le corps de cette femme, par le grincement des dents, par le mouvement des levres, qu'elle étoit vivante. On ſçait, ajoûte M. *Brubier*, en expliquant la Thèſe, « dans quel abî-
» me de malheurs un accident ſem-
» blable jetta le plus grand Anato-
» miſte de ſon tems, l'infortuné *Vé-*
» *ſale*. » Le Latin dit : *Similique tragediâ ad incitas redactum fuiſſe principem Anatomicorum ſui ſæculi Veſalium, ſatis ſuperque conſtat.* L'Hiſtoire de *Véſale* ſe trouve dans des Livres qui ſont entre les mains de tout le monde : nous ne la répéterons point ici. Nous avertirons ſeulement que ce ne ſont pas là les ſeuls exemples de ces opérations indiſcretes qui ont ôté la vie à ceux qui les ont ſouffertes. *Dominique Terilli* dans ſon Traité des Cauſes de

la Mort ſubite, rapporte un exemple tout ſemblable à celui de *Véſale*. La perſonne qu'on croyoit morte ſentit les coups qu'on lui portoit, & par les cris que lui arracha la douleur, elle remplit les aſſiſtans d'horreur & d'indignation. Le malheureux Anatomiſte prit la fuite, s'exila lui-même; par un reſte de vie miſérable, & par une prompte mort, il expia ſon imprudence & ſa précipitation. Tout eſt plein de ſemblables événemens; je veux dire d'exemples de perſonnes mortes véritablement, pour avoir été, ſans les preuves & les aſſûrances néceſſaires, miſes au rang des morts. On peut en voir un grand nombre dans les Livres cités par M. *Brubier*. Ce ſont des Médecins qui rendent ces témoignages, & on peut bien les en croire. Lui-même en fournit de toutes les eſpéces plus qu'il n'en faut pour inſpirer pour ſoi-même, & pour ceux auſquels on doit ſes ſoins, plus de précaution qu'on n'en prend d'ordinaire dans une affaire dont les ſuites ſont ſi importantes pour ce monde & pour l'autre.

Février 1743.

De tous ceux qui périssent faute des secours nécessaires, & qui meurent en effet pour avoir été jugés morts, il n'en est point qu'il fût plus aisé de sauver, que ceux qui se noyent, ceux qui sont étranglés, étoufés, suffoqués; ceux qu'une chûte violente, ou quelque accident subit prive du mouvement & du sentiment. Les exemples presque incroyables, & cependant bien constatés de quantité d'hommes qui sont revenus de semblables états, font voir combien il est téméraire, & contre l'humanité de précipiter son jugement dans ces occasions, & d'abandonner à la mort sur des signes très-équivoques des gens qu'un peu de tems & de soins rappelleroient à la vie. Nous nous contenterons d'indiquer quelques-uns des faits, rapportés avec leurs circonstances par M. *Bruhier*, d'après les Auteurs qu'il a copiés. En voici deux ou trois, tirés de *Guillaume Derham* dans son Livre de la Théologie Physique : & ce célébre Médecin ne fait que confirmer

ce qu'en a écrit *Pechlin* dans son Traité *De Aeris & Alimentorum defectu.* Un Jardinier de *Tronningholm* ayant voulu secourir quelqu'un qui se noyoit, marcha sur la glace, laquelle se rompit sous lui. Il tomba au fond, & y demeura seize heures pénétré de froid, & tout glacé. Après ce tems on l'en retira, on le couvrit de draps, de peur que l'air entrant subitement dans ses poumons ne lui fut funeste. On l'échauffa peu à peu : on l'envelopa de linges chauds, on le frotta, on rendit le mouvement au sang & à tout le corps. Enfin on le fit entiérement revenir par des cordiaux, & par les remédes qu'on donne dans l'Apopléxie. Il vivoit encore, & jouissoit d'une bonne santé à l'âge de soixante-cinq ans, dix-huit ans après cet accident, lorsque cette histoire fut publiée. Le même *Pechlin* raconte l'histoire semblable, & plus singuliére encore, d'une femme qui ayant été trois jours entiers sous l'eau, fut traitée à peu-près comme le Jardinier, & revint

parfaitement comme lui. Elle étoit encore en vie lorſqu'il écrivoit. Un Suiſſe qui faiſoit métier de plonger, s'étant noyé, fut retiré après avoir été neuf heures au fond de l'eau. Heureuſement M. d'*Egly* qui ſe trouva préſent, ayant remarqué que l'eau qui ſortoit de ſa bouche bouillonnoit, ſoûtint qu'il n'étoit pas mort. La réfléxion vint à propos; on alloit enterrer le Suiſſe, & le Curé étoit prêt à enlever le corps.

Une foule de ſemblables exemples font juger plus que vraiſemblablement, qu'un grand nombre d'hommes auroient fourni toute la carriere qui leur étoit deſtinée, ſi on avoit eu pour eux les attentions & les ſoins qui ont prolongé la vie à ceux dont nous venons de parler. Car enfin, ſi ceux-ci avoient été traités comme le ſont tous les jours ceux qui ſe trouvent en pareil cas, on ne douteroit point qu'ils ne fuſſent bien & duement morts, & perſonne ne s'aviſeroit de ſe reprocher leur mort.

Ce que nous venons de dire fait

voir de quelle ſorte on doit s'y prendre, pour ranimer ceux dont la mort n'eſt pas certaine. Suppoſons, dit M. *Bruhier*, une perſonne qu'on retire du tombeau, du cercueil, de l'eau, ou de quelqu'autre état où le défaut d'air lui cauſeroit néceſſairement une ſuffocation : ce ſeroit lui donner la mort, que de l'expoſer bruſquement à l'action de l'air, ou à celle du feu pour la rechauffer, ou d'employer précipitamment des remédes ſpiritueux & violens, tels que ceux qu'on donne dans l'Apoplexie. Tous ces ſecours doivent être adminiſtrés avec meſure, & par dégrés. M. *Bruhier* en apporte les raiſons en Médecin : mais il ſuffit au commun des hommes de ſçavoir ce qui pourroit nuire à ceux qu'on veut ſoulager. Ce qui réuſſit le mieux dans les occaſions dont il s'agit, eſt de réchauffer peu à peu les malades, les bien couvrir, leur appliquer extérieurement des remédes ſpiritueux, faire des frictions : la ſaignée eſt auſſi employée avec ſuccès. On peut leur donner enſuite

des cordiaux : mais les plus doux paroiſſent les meilleurs, ſur-tout au commencement.

On a coutume de ſuſpendre la tête en bas, ceux qu'on a retirés de l'eau, pour les faire revenir. M. *Brubier* condamne cette pratique. Ce qui paroît certain, c'eſt qu'elle n'eſt ni néceſſaire, ni ſuffiſante; il prétend même qu'elle eſt pernicieuſe. Elle n'eſt pas néceſſaire : car c'eſt une erreur de croire que c'eſt l'eau que l'on avale, qui fait mourir. Ce qu'on en boit deſcend dans l'eſtomac, & non dans la poitrine, & n'y entre pas en auſſi grande quantité qu'on ſe l'imagine, ainſi qu'on le reconnoît par l'ouverture des corps de ceux qui ſe ſont noyés. Ce procédé ajoute notre Auteur, n'eſt propre qu'à ôter aux noyés le peu de vie qui leur reſte, en interrompant la circulation du ſang.

Il eſt donc certain qu'on eſt ſouvent trompé par des ſignes de mort équivoques, & tout à fait inſuffiſans; cette erreur trop commune, & la précipitation à agir en conſé-

quence, fait perir un grand nombre de personnes, dont on ne s'avise guéres de se reprocher la mort. On en sera encore plus convaincu en lisant en entier & la Thèse, & l'explication de la Thèse. La pâleur du visage, le froid du corps, la roideur des extrêmités, la cessation des mouvemens, l'abolition des sens externes, le poux & la respiration insensibles; voilà les signes dont on se contente d'ordinaire: sur leur rapport, on abandonne le malade, on tourne ses soins du côté de la sépulture, on le met sur la paille, ou dans la bierre, & l'on s'en défait le plutôt que l'on le peut honnêtement & sans reproche. Par ce moyen on s'expose plus rarement à enterrer des hommes vivans; car rien n'est plus propre à leur ôter ce qui peut encore leur rester de ressource & de vie. Il est vrai que quand la respiration & le poux ont absolument cessé, c'est une marque certaine de la mort: mais pour s'en assûrer, il faut beaucoup de sagacité, de délicatesse, & de patience.

Février 1743.

L'Auteur de la Thèse entre sur cela dans un détail fin & très-important. Il seroit à souhaiter que dans les circonstances dont il s'agit ici, on ne s'en rapportât qu'à quelque homme affectionné, intelligent, & parfaitement instruit de tout ce qui peut constater la vie ou la mort de ceux ausquels on doit s'interresser. Le Livre dont nous rendons compte fournit quelques exemples de Médecins qui ne pouvant se persuader que ceux qu'on croyoit morts, le fussent effectivement, leur ont rendu la vie, dans le tems même qu'on les portoit en terre, ou qu'on s'y disposoit.

Les épreuves Chirurgicales, les incisions, les scarifications, les piqûres, l'application du feu, &c. ne paroissent pas même des opérations suffisantes pour s'assurer de la mort. Car outre qu'elles sont très-dangereuses, il se peut faire que les sens soient tellement assoupis, qu'un homme dans l'Apoplexie, dans une Syncope, dans une profonde Létargie, & autres semblables accidens, y soit,

ou y paroisse tout à fait insensible. A quoi donc s'en tenir, & que faire dans ces occasions ? Le plus sûr, disent nos Auteurs, après de célébres Médecins, est de laisser dans le lit celui qu'on croit mort ; de l'y laisser, couvert, & dans le même état que s'il étoit vivant, de ne l'abandonner aux Appareils funébres qu'après deux, ou même trois jours, quand le corps entier s'est refroidi de lui-même, sans qu'on ait rien négligé pour entretenir la chaleur.

Il est incontestable, dit Terrili, *que le corps est quelquefois tellement privé de toute fonction vitale, & que le soufle de vie y est tellement caché, qu'il ne paroît en rien différent de celui d'un mort. La Charité & la Religion veulent qu'on détermine un tems suffisant, pour attendre que la vie puisse, si elle subsiste encore, se manifester : autrement on s'expose à devenir homicide, en enterrant des personnes vivantes. Or c'est ce qui peut arriver, si on en croit la plus grande partie des Auteurs, dans l'espace des trois jours naturels, ou de soixante-douze heu-*

res . . . . Mais, si dans ce tems il ne paroît aucun signe de vie, & qu'au contraire les corps exhalent une odeur cadavreuse, on a une preuve manifeste de la mort, & on peut les enterrer sans scrupule. Zacchias, autre Médecin fameux, conclut qu'il n'y a de marque certaine de la mort, qu'un commencement de putréfaction: c'est à quoi on devroit s'en tenir.

Un passage de *Quintilien* rapporté par *Lancisi*, a fait naître à M. *Brubier* l'envie de lire les divers Traités qui ont été faits sur les cérémonies des Funérailles chez les divers Peuples de la Terre, anciens & modernes. L'Extrait qu'il en donne est curieux; mais c'est un Extrait qui ne peut plus être abregé. Ce qui en résulte convient fort au dessein de cet Ouvrage, & fait voir ce que de tout tems on a pensé de l'abus des enterremens précipités. *Unde putatis*, dit Quintilien, *inventos tardos funerum apparatus? Unde quod exequias planctibus, ploratu, magno semper inquietamus ululatu? Quam quod vidimus frequen-*

ter post conclamata suprema redeuntes. Le délai dont parle *Quintilien*, & qui selon plusieurs Auteurs, étoit de sept jours chez les Romains, ces cris, ces gémissemens, ces *conclamations* étoient fondées sur l'expérience de plusieurs personnes, qui étoient revenues, lorsqu'on se croyoit assûré de leur mort. C'est ce que *Celse* confirme par ces paroles : *solet plerumque vitalis spiritus exclusus putari, & homines fallere ; ideoque simul conclamabant, si forte revivisceret.*

M. d'*Argenson*, alors Intendant de *Paris*, aujourd'hui Ministre & Sécrétaire-d'Etat, au commencement de son administration, fit répandre dans sa Généralité un Mémoire contenant les moyens propres à sauver la vie à ceux qui se sont noyés. Cet Ecrit a déja été imprimé plusieurs fois. M. *Bruhier* le donne encore à la fin de son Livre, & on ne sçauroit trop le multiplier. Ces moyens sont à peu près ceux dont nous avons parlé dans cet Extrait.

L'Auteur des Additions, à la *Février* 1743.

page 151, parlant de la maniére dont les Juifs ensevelissoient les morts, dit, qu'on les enveloppoit de linceuls, & il le prouve par ce qui se pratiqua à l'égard de N. S. Il cite ainsi S. *Joan* (XIX. 40.) *Acceperunt ergo Corpus JESU, & ligaverunt illud IN linteis.* Cet *IN* n'est point dans le texte, & ne doit pas y être ajoûté. En rapportant l'Histoire d'un homme noyé depuis quinze jours, & qui étant demeuré dans l'eau durant tout ce tems, porté au tombeau d'un Saint, fut trouvé vivant, il déclare qu'il ne prétend *rien retrancher du pouvoir qu'ont les Saints d'operer des prodiges par la vertu du Tout-Puissant.* Il ne croit pas néanmoins qu'il soit nécessaire de reconnoître ici rien de surnaturel. Eh! où faudra-t-il donc en reconnoître? C'est assûrément porter trop loin les forces de la Nature.

ARTICLE XI.

THEATRE CRITIQUE Espagnol, ou Discours differens sur toutes sortes de matiéres, Pour détruire les erreurs communes. Traduit de l'Espagnol du R. P. Dom Benoît Jerôme Feijoo Bénédictin, par le Traducteur de l'Histoire générale d'Espagne de Dom Jean de Feneras. A Paris, chez Pierre Clement, Libraire, à l'entrée du Quai de Gêvres, du côté du Pont Notre Dame 1742. Avec Privilege du Roi.

ASTROLOGIE JUDICIAIRE ET ALMANACHS.

CEtte Critique vient un peu tard, elle auroit été plus de saison dans le quinziéme & dans le seiziéme siécle, où l'on étoit si fort entêté de l'Astrologie judiciaire; mais cette science n'est plus à la mode, & l'on est aujourd'hui revenu de ces chimeres. Nous n'avons

plus la vanité de croire que notre destin soit écrit dans les Astres en caractéres si brillants, & que tout le Ciel s'intéresse à notre fortune. Si cependant quelqu'un étoit encore infatué de ces erreurs, notre Auteur entreprend de le détromper.

Il divise son discours en deux parties. Il fait voir, 1°. La vanité de l'Astrologie, 2°. La fausseté des Almanachs, il ne les bannit pas cependant tous de ce monde, il fait grace à quelques-uns en faveur de la dévotion, de l'indication des Fêtes des Saints, du Commerce, de l'Agriculture, & peut-être même de la Médecine, où il est bon, dit-il, d'observer les Lunaisons; mais ceux qui se mêlent de deviner les saisons, de dispenser le beau tems & la pluie, d'annoncer le froid & le chaud, il les traite sans façon, & leur dit autant de vérités, qu'ils publient de mensonges. Le premier objet de sa réforme, ce sont les Astrologues, les faiseurs d'Horoscopes; bon sens, raison, philosophie, histoire, érudition, il employe tout

pour les confondre, il combat leurs principes, détruit leurs systêmes, & étale toute la vanité de leurs prédictions.

L'Auteur ne prétend point ôter par-là toute activité aux corps célestes, toute influence des Planetes sur les corps qui nous environnent; mais il soutient, avec raison, que nos actions, nos volontés, nos inclinations ne sont point soumises à l'empire des Astres, ou bien, les vertus & les vices, les récompenses & les peines ne sont plus que des noms; notre libre arbitre est dégradé, & nous sommes *vertueux sans mérite, & vitieux sans crime.* D'où il résulte que la science des Astrologues est la plus vaine de toutes les sciences, & que leurs prédictions ne sont que des fables & des chiméres.

Ce n'est pas, dit-il, qu'il ne leur échappe de tems en tems quelque prophêtie, où ils attrappent la vérité, mais c'est justement cette vérité qui contribue le plus à les rendre dignes de mépris. Car que nous

annoncent-ils ordinairement ; les événemens les plus communs, tantôt une Escadre battue de la tempête, tantôt une Flotte arrivée heureusement au port, tantôt une Ville assiégée, tantôt une Bataille perdue, tantôt des Traités conclus, ou rompus ? Or il n'est pas besoin de recourir aux Astres, il faudroit plutôt recourir à un miracle, si quelques unes de ces prédictions ne se réalisoient pas dans le cours d'une année. Quel est l'homme, dit Cicéron, qui tirant toujours, ne mette pas quelquefois dans le Blanc ? *Quis est qui totum diem jaculans, non aliquando collineet.* C'est précisément le cas des Astrologues.

S'ils indiquent quelques circonstances, ils embrouillent tellement la prophêtie, qu'on peut l'appliquer à mille événemens divers. Ils imitent les oracles, ils se replient & s'enveloppent avec tant de subtilité, que la postérité trouve toujours tout ce qu'elle veut dans leur jargon prophétique.

Il est d'autres prédictions qu'on

vante comme véritables, & qui sont fabuleuses.

Telle est celle de Leon de Bizance. C'étoit un Philosophe & un Matémathicien : il avoit une fille, nommée Athenais, d'une beauté singuliére, d'un esprit rare, & d'une grande vertu, il se mit dans la tête qu'elle deviendroit la femme d'un Héros ou d'un Prince, & jugeant que ses qualités naturelles étoient pour elle une meilleure dot que tous les biens de son pere, il fit son testament; & ne lui laissa rien, (les meilleurs Auteurs ne parlent point de la prédiction :) cette injustice du pere, fit la fortune de sa fille, elle s'en plaignit à Pulcherie, sœur de Theodose II. Cette Princesse la trouva à son goût, l'adopta pour sa fille, & la produisit à la Cour. Athénais y brilla par sa beauté, s'y distingua par son esprit, l'un & l'autre la fit aimer de l'Empereur, & ce Prince l'épousa. Ce n'est point à la prédiction de son pere, c'est à sa beauté qu'elle fut redevable du Trône.

Février 1743.

On assûre que le fameux Luc Gauric, consulté par Catherine de Médicis, sur le sort de Henri II. son mari, détailla la mort de ce Prince, & prédit qu'il mourroit d'une blessure qu'il recevroit à l'œil dans un Tournois. Cette Histoire est aussi fausse que le fut la prédiction de Gauric. Le P. de Châles Jesuite, & M. Naudé racontent le fait tout autrement, & ils étoient bien instruits. Pour confirmer leur opinion, & détromper les curieux, voici l'horoscope de Henri II. tel qu'on le trouve dans le *Tractatus Astrologicus* de Gauric, pag. 42. *Henri* II. dit l'Astrologue, *sera Empereur de quelques Rois, & avant sa mort il parviendra à un haut dégré de puissance, & à une viellesse très-heureuse. Il acquerra un très-grand pouvoir dans les Villes qui sont situées sous le Bellier, & s'il peut passer les années* 56 *&* 64 *de son âge, il vivra heureusement jusqu'à* 69 *ans, dix mois &* 12 *jours.* Henri mourut en 1559, à l'âge de 40 ans, 3 mois & 10 jours. Gauric ne

devina pas mieux, quand il fixa l'année de la mort de François II.

Il arrive encore quelquefois, dit notre Auteur, que les prédictions influent sur les événemens. Néron n'auroit peut-être jamais été Empereur, si les Astrologues n'avoient flatté de cette espérance Agrippine sa mere. Cette Princesse, intrigante, politique, ambitieuse, met tout en œuvre pour mettre la Couronne Impériale sur la tête de son fils, & elle réussit. César n'eût pas été poignardé, si les conjurés n'avoient été enhardis par la prédiction de Spurina : il avoit averti César, dit Valere Maxime, de se donner de garde des Ides de Mars. La sécurité de César n'en fut point allarmée, il se rend au Sénat, entre dans la salle, apperçoit Spurina & lui dit d'un air riant : *Eh bien, Spurina, les Ides sont venues* : *Oui* répondit l'Aruspice, *mais elles ne sont pas passées* ; & le même jour, César fut assassiné dans la salle du Sénat.

L'Histoire du Marêchal de Bi-

ron eſt encore ici rapportée. On lui avoit prédit qu'il ſeroit tué d'un boulet de canon ; tout brave qu'il étoit, le cœur lui palpitoit quand il entendoit une décharge d'Artillerie ; il étoit au ſiége d'Eſpernay en Champagne, il entend le ſifflement d'un boulet à quelques pas de lui, il fait un mouvement pour parer le coup, & va préciſement à la rencontre du boulet, dont il n'auroit point été frappé, s'il n'eut pas quitté ſa place. Je rapporte ces Anecdotes hiſtoriques, parce qu'elles ſont du reſſort d'un Journal, & j'ai cru devoir ſaiſir cet objet préférablement à tout autre.

Il y a ici un paragraphe entremêlé, où l'Auteur parle de la ſignification & des aſpects différens des Etoiles, & de la maniére de dreſſer les Horoſcopes : il fait voir l'embarras des Aſtrologues, ſur l'imperfection de leurs Cadrans & de leurs Aſtrolabes, qui ne peuvent en déterminer le point fixe ; ſur la rapidité du cours des Aſtres, ſur la diverſité de leurs influences, tantôt

favorables, & tantôt malfaisantes; il montre enfin que ce qu'ils bâtissent d'une main, ils le détruisent de l'autre, & que leur prétendue science n'est qu'un tissu de charlatannerie & d'imposture.

Le systême des Almanachs n'est pas moins chimérique; l'Auteur en fait voir la fausseté par l'incertitude des régles, par la diversité des méthodes, & par la bisarrerie des principes qui ne dépendent que du caprice des Astrologues.

Est-il rien de plus imaginaire que la division de la sphere qu'ils partagent en douze maisons? il falloit, dit notre Auteur, une Architecture plus digne du Ciel; il taxe les Ouvriers d'avarice, & il trouve mauvais que le Soleil qui fait l'Or, & que la Lune qui engendre l'Argent, ne soient pas plus magnifiquement logés; ce sont des édifices bâties en l'air & à peu de frais, les uns sont à l'Orient, au dessous de l'horison, les autres à l'Occident; on y voit les dignités, soit essentielles, soit accidentelles des Pla-

nettes, les dégrés de force, ou de foiblesse qu'on leur suppose dans différentes positions, leurs exaltations, leurs triplicités, leurs aspects, la qualité de leurs influences, selon qu'elles apparoissent, soit droites, soit obliques, directes, rétrogrades, ou stationnaires; enfin tout l'équipage céleste, logé dans différens appartemens, & tout l'attirail Astrologique de l'Architecture la plus bizare & la plus curieuse.

Autre principe d'erreur, les méthodes qu'ils suivent. Ils en distinguent trois, celle de Firmicus, & de Cardan, celle de Campanus, & celle de Régiomontan, qu'ils appellent Rationelle, & qui n'est pas moins extravagante que les autres.

L'induction expérimentale qu'ils prétendent tirer des effets différens, selon les différentes combinaisons des Astres, est encore une chimére. Aucune combinaison d'Astres & de Signes, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, ne s'est encore parfaitement répétée; il faut un bien plus grand intervalle

de tems. Quand quarante ou cinquante mille ans ſeront écoulés, ſelon quelques Aſtronomes, & qu'on aura fait les obſervations néceſſaires, il ſera permis de deviner un peu plus juſte, ſi jamais on peut le faire.

Les Aſtrologues modernes ne ſont pas plus infaillibles que les anciens, ils ont les mêmes principes, & leurs prédictions ſur les changemens de l'air, & les qualités du tems dans les différentes ſaiſons de l'année, ſont également fautives.

Scaliger rapporte ſur l'autorité de Rigord, Moine de S. Denis, & Médecin de Philippe Auguſte, que dans l'année 1186, les Aſtrologues predirent des vents furieux, & d'horribles tempêtes, à cauſe d'une certaine conjonction des Planettes ſupérieures, avec les inférieures, & jamais les Elémens ne furent plus tranquilles. Ils annoncerent en 1524 des pluies & des inondations affreuſes pour le mois de Février : toute l'Europe étoit dans la terreur, on ſe croyoit à la veille d'un déluge nouveau, on fit conſtruire des Bar-

 ques,

ques, on bâtit des Maisons sur les plus hautes Montagnes, & si l'on en croit Duret, qui vivoit dans le même siécle, il ne tomba pas une goute d'eau dans le mois de Février.

Les Astres & les Constellations ne produisent ni le froid, ni le chaud, ni le vent, ni la pluie; si le monde dure encore quelques milliers d'années, il arrivera un tems, où le commencement de la canicule se trouvera dans Décembre & Janvier, & alors il gélera sûrement dans la canicule. En Egypte il ne pleut jamais, ou très rarement; or il est certain que cette Région est sous les mêmes Astres qui tournent sur plusieurs autres pays, où il pleut très-souvent, & très-abondamment. Tant de causes concourrent à varier la température de l'air, qu'elles peuvent, non-seulement affoiblir, mais encore détruire entiérement les influences des Astres.

L'Auteur fait ici une digression sur les Telescopes. Ils ne furent inventés que vers la fin du seiziéme siécle; c'est par leur secours qu'on

a découvert une fourmilliere d'Etoiles qu'on n'avoit point encore vues. Or combien d'effets différens l'influence de ces Astres nouveaux ne devoit-elle pas produire dans la Nature ? Cette réflexion seule renverse tous les systêmes des Astrologues, & montre la fausseté de toutes les observations qui avoient été faites dans les siécles passés.

Le Pere de Feijoo rapporte en finissant, la Bulle de Sixte-Quint, contre les partisans de l'Astrologie; il n'a point emprunté pour les combattre l'autorité de l'Ecriture, ni celle des Saints Peres, parce que, dit-il, ils sçavent l'éluder : je doute que la Bulle du Pape soit plus capable de les détromper.

Il régne partout une grande justesse dans ce Discours, M. d'Hermilly le rend avec la même netteté d'idées; sa traduction est pure, facile & coulante. L'Auteur Espagnol réfute un peu trop sérieusement les Astrologues; il veut quelquefois s'égayer, mais on sent que ce n'est pas là son élément, & que la raison est son partage.

Février 1743.

THEATRE CRITIQUE, ou Discours différens sur toutes sortes de Matiéres.

MEDECINE.

Ce n'est point ici une Satire railleuse & piquante, c'est une Critique modeste & sérieuse de la Médecine. Notre Auteur veut bien qu'on honore les Médecins, mais il ne veut pas qu'on les idolâtre; cette confiance excessive produit, selon lui, deux grands inconvéniens; elle est importune aux Médecins; elle est pernicieuse aux Malades. Elle dérobe aux uns un tems qu'ils prodiguent dans des visites multipliées, & qui seroit beaucoup mieux employé à l'étude & à la réflexion; elle jette les autres dans de fausses dépenses, leur donne un goût dépravé pour les Remédes, épuise leur bourse, ruine leur santé, & ils meurent, ou pour avoir consulté trop de Médecins, comme l'Empereur Adrien; *turbâ Medicorum pe-*

rii ; ou pour avoir pris trop de Médecines, *turbâ Remediorum perii* ; c'eſt-à-dire, qu'en retranchant ces deux excès, on auroit d'un côté beaucoup de Médecins plus Sçavans, & de l'autre, beaucoup de Malades moins imaginaires.

Pour rectifier ce qu'il y auroit ici de défectueux, & pour tempérer cette confiance, notre Auteur entreprend de montrer qu'il n'eſt point d'art plus imparfait, plus incertain & plus fautif que celui de la Médecine. On ne ſçait ſi ce diſcours doit plutôt conſoler qu'allarmer les Malades, du moins il ne doit pas indiſpoſer les Médecins; le P. Feijoo rend partout juſtice à leur mérite & à leur érudition, il médit un peu de la Médecine, mais jamais des Médecins; tout ce qu'il déſaprouve, c'eſt qu'ils étendent leurs promeſſes au de-là de leur pouvoir, & qu'ils ſe croyent couronnés de rayons, quand ils ne marchent qu'en tâtonnant, & ſans ſçavoir où ils vont.

Pour montrer combien la Méde-

cine eſt fautive & incertaine, le P. Feijoo tire ſes preuves de l'aveu même des Médecins, de leurs contradictions, & de leurs variations; variations dans leurs ſyſtêmes, variations dans leur pratique, variations dans leurs remédes.

Au reſte, ce n'eſt point le témoignage des Médecins anciens qu'il emprunte, on lui auroit répondu que la Médecine s'eſt bien perfectionnée depuis ce tems-là; c'eſt des Médecins les plus récens, & les plus habiles qu'il rapporte le ſentiment.

Le fameux Ethmuller eſt à la tête de tous. Peu de Médecins ont eu une théorie plus éminente, & une pratique plus conſommée; cependant tout Sçavant qu'il étoit, il ſe plaint dans ſes Livres des foibles reſſources de ſon art contre nos maux; c'eſt ce qui lui fait dire que la Médecine offre une matiére vaſte, mais peu de lumiére, & beaucoup d'incertitude; le Médecin ſelon lui, peut remédier aux ſymptômes, aux convulſions, aux incidens

morbifiques : mais la source du mal lui est presque toujours inconnue, & la Nature seule est capable de la détruire. Il n'y a, dit-il, que les ignorans qui se vantent de leurs chef-d'œuvres. *Medicis ignorantibus optimè se agere opinantibus, scientibus verò tacitè ingemiscentibus, & suos defectus adhuc deplorantibus.*

Quelle réputation brillante, Baillif le Romain ne s'est-il pas acquis dans sa profession ? Il s'est fait une quantité d'Editions de son Livre, *de la Pratique de la Médecine.* Il y déplore le peu de progrès qu'elle a fait de nos jours : les Livres que l'on a faits sur cet Art, ajoute-t-il, ne nous manquent pas, mais ils nous fournissent de si foibles lumiéres pour administrer les Remédes, & pour guérir les Maladies que l'on ne fait que tâtonner ; on ne sçait quelle doctrine suivre, ni quelle méthode tenir ! Et l'on a tellement embrouillé la Médecine Pratique, que bien loin d'être perfectionnée, on doit la regarder comme étant encore dans son enfance,

& presque au berceau, *illam in ipsis adhuc pueritiæ finibus contineri.*

Le célébre Sydenham, reconnu dans toute l'Europe pour le plus excellent praticien du dernier siécle, parle encore avec plus d'incertitude; il sçavoit tous les secrets, tous les systêmes de son Art, il avoit observé tous les pas de la Nature dans le cours d'un grand nombre de maladies, & cependant pas un de ses préceptes qui ne soit tracé d'une main tremblante; il connoît toutes les finesses de la langue Latine, on est charmé de la pureté de son langage; mais il ne fait que bégayer quand il parle de son Art. Il se défie de ses propres expériences, encore plus des lumiéres d'autrui, & il ne comprend pas comment certains Médecins entreprennent de guérir des Maladies, que ni eux-mêmes, ni aucun autre homme n'ont guéries jusqu'à présent. *Quos nec ipsi, nec quisquam hactenus Medicorum sanare valuerunt.* Quelle cruauté, s'écrie-t-il, de faire parade de Remédes, qui n'a-

boutissent qu'à ruiner le tempérament, & à épuiser la bourse des Malades ? Il s'imaginoit avoir trouvé le secret de guérir toute sorte de fiévres, mais il connut qu'il n'avoit ouvert les yeux, que pour les remplir de poussiere. *Statim didici, me ideò tantum apperuisse oculos, ut pulvere haud quaquam vere olympico, iidem complerentur,*

Les contradictions où tombent les Médecins, ne font pas moins évidemment connoître l'incertitude de leur Art ; on dispute de tout en Médecine, ce n'est point à Apollon, c'est au Dieu Mars qu'elle doit être consacrée ; jamais Empire ne fut plus divisé par les factions, plus partagé par les Sectes différentes ; l'un approuve un axiome, l'autre le contredit ; les dogmes de la Médecine ont toujours été, & sont encore plus en guerre que les Elémens, & les quatre humeurs qui composent nos corps.

On trouve ici tout de suite l'origine, les progrès, les révolutions, la décadence de la Médecine, &

c'eſt un abregé hiſtorique de ſes contradictions & de ſes erreurs. Elle eut d'abord une naiſſance aſſez obſcure ; Hippocrate l'annoblit ; peu de tems après Proxagore & Dioclès la dégraderent : Hérophile fut un Médecin raiſonneur, & antipraticien. Vint enſuite Chryſippe, Sophiſte réformateur, qui changea par ſon babil les préceptes des anciens Médecins, *antiquorum placita ingenti garrulitate mutavit.* Eraſiſtrate ſon Diſciple ne les reſpecta pas lui-même davantage.

On conſervoit encore quelques reſtes de l'antique Médecine, lorſque du tems du grand Pompée, Aſclépiade renverſa toute la Doctrine d'Hippocrate, il réprouva tous les Remédes qui n'avoient pas la vertu de récréer & d'égayer les Malades. Une méthode ſi complaiſante fit fortune, & mit en vogue le Medecin ; le hazard concourut à le faire regarder comme l'homme de ſa profeſſion le plus ſçavant qu'il y eût dans l'Univers. On portoit en terre un jeune homme que

l'on croyoit mort, Asclépiade le voit, lui tâte le poux, lui trouve des signes de vie, & le fait revenir de son sommeil léthargique; cette guérison fit bruit dans le monde, illustra le Médecin, & lui procura presque les honneurs de l'Apothéose.

Themison son Disciple, se fit auteur de la Secte des Méthodiques : il ne paroît pas qu'elle ait eu grand succès à Rome; si nous en jugeons par ce vers de Juvenal : *Quot Themison ægros autumno occiderit uno.* Athenée fut l'inventeur d'un autre systême; il attribuoit toutes nos infirmités à l'émanation de certains esprits détachés, tant des corps mixtes, que des élémens. Archigene fonda la Secte Electique, mais il eut peu de Sectateurs. Enfin parut le fameux Galien, c'étoit un esprit vif, subtil, pénétrant, impérieux; il assujettit, & la Médecine, & les Médecins; il fit semblant de prendre le parti d'Hippocrate, & sous prétexte de le commenter & de le défendre, il

s'éléva sur ses ruines, & s'enrichit de ses dépouilles ; il devint le souverain, ou plutôt le tyran de la Médecine, & son régne ne finit qu'au commencement du seiziéme siécle. Paracelse le détrona, & fit revivre l'ancienne Philosophie Hermetique ; il se vantoit, qu'avec la bonté supérieure de ses Remédes, il pouvoit prolonger la vie d'un homme au de-là de plusieurs siécles ; il mourut à l'âge de 48 ans, & laissa par-là une preuve autentique de l'incertitude de son Art.

Ensuite se forma l'Ecole de Chymie ; fondée sur les expériences faites par la violence du feu. Elle ne connoît point d'autres principes de la santé & de la maladie, que le Sel, le Soufre, & le Mercure. Tachenius sortit de cette Ecole, & fut le protecteur des Acides & des Alkalis, que notre Auteur appelle les Wigs, & les Thoris de la Nature.

Sylvius & Willis, fameux Anatomistes, s'opposerent aux Chymistes ; Santorius produisit le systême

de la Médecine Mathématique; il ſuivit les régles de la Statique, & de la Méchanique, & balançant la force alternative des ſolides & des liquides de notre corps, il mit tout ſon art à conſerver l'équilibre dans cette république animée.

La Médecine n'eſt pas moins incertaine, ni moins fautive dans les Remédes qu'elle preſcrit.

La ſaignée eſt celui qu'on examine d'abord, Hippocrate fut le premier qui l'autoriſa, Gallien l'accrédita, tous les Médecins qui ſont venus après lui, l'ont exactement ſuivi. Ce Reméde a régné longtems, & régne encore de nos jours; il a cependant eu de grands contradicteurs: entre les anciens, on compte Chryſippe, Ariſtogene, Eraſiſtrate, & Straton; parmi les modernes, Paracelſe, Helmont, Pierre Severin, Crollius, Duchêne, Potier, le Febvre, Cruſius, Tozzi, qui tous déſapprouvent la ſaignée. Or le concours de tant d'hommes ſçavans & expérimentés, dont les uns approuvent, & les autres condam-

nent ce Reméde, ne le rend-t-il pas bien ſuſpect?

Notre Auteur réfute ici M. Valliſnieri, grand Partiſan de la ſaignée : ce n'eſt point elle, dit-il, c'eſt le tempéramment du Malade qui le ſauve, & s'il meurt, c'eſt ſouvent la ſaignée qui le fait mourir, & il conclud avec Ethmuller, contre ceux qui prodiguent ſi ſouvent à pure perte ce tréſor précieux de notre vie : *Itaque cum ejuſmodi lanionibus & ſanguiſugis non facio, qui vitæ theſaurum tam inutiliter abliguriunt.*

De la ſaignée, il paſſe à la purgation ; les purgatifs, ſelon lui, ſont rarement ſalutaires, toujours douteux, & ſouvent périlleux ; on ne ſçait dans les ſuccès les mieux conſtatés, ſi le Malade ne doit pas ſa guériſon, plutôt aux heureux efforts de la Nature, qu'aux tentatives de l'art. Il n'eſt pas plus utile de purger après, qu'avant la maladie : c'eſt, dit notre Auteur, mener des Troupes auxiliaires à ſes Alliés, après que les Ennemis ont rempor-

té la Victoire. Laissez agir la Nature, prêtez vous à ses opérations, mais ne les troublez pas ; c'est une grande erreur de croire qu'elle ait toujours besoin des secours de l'art. *Errat, neque errore erudito, qui Naturam artis adminiculo ubique indigere existimat.*

Les Remédes les plus vantés, les plus rares & les plus couteux, les Pierreries, les Besoards, l'Eau Angelique, les Juleps d'or, ne valent pas mieux que les autres. Les Plantes les plus communes ; & qui naissent sous nos pas, ont plus de vertu que toutes les Emeraudes de l'Orient. *Ulceri parvo Medicina à mari rubro imputatur, cum Remedia vera pauperrimus quisque canet.*

Le Thé & le Caffé, que certains Médecins ordonnent à tous leurs Malades, sont des Remédes frivoles & de pur amusement. Les Spécifiques les plus renommés ont essuyé de rudes attaques. Fernel s'est déchaîné contre le Mercure ; le Quinquina n'est plus tant à la mode, le Sel d'Angleterre a perdu son

crédit. Ce paragraphe eſt terminé par un aveu de Vallis, nettement exprimé. *Facile concesserim nullâ de re nugari magis Medicos, quam de medicamentorum viribus.* Les Remédes les mieux choiſis, quand on en prend trop, ſont toujours beaucoup de mal, gueriſſent peu de Malades, & en ſont beaucoup mourir. Ainſi du moins le penſoit le fameux Baillif, le Romain. *Plures è vitâ tollit remediorum farrago.* Le P. de Feijoo s'attend que les Médecins ne feront pas contens de lui; il répond qu'il n'a rien dit, qu'ils n'ayent dit avant lui, que les Quevedo, les Petrarques, les Montagnes, les Molieres, en ont dit plus que lui; que les Médecins n'y ont rien perdu, & qu'ils n'en ſont ni moins recherchés, ni moins honorés dans le monde; il ne fait que détromper le Public, trop idolâtre de la Médecine, & trop grand amateur des Remédes. Il finit, en preſcrivant quelques régles pour le choix d'un Médecin. Il veut, 1°. qu'il ait de la Religion, & qu'il ſoit particuliérement verſé

dans les connoissances de sa profession. 2o. Qu'il soit judicieux & modéré, qu'il ait beaucoup plus de flegme que de feu, & beaucoup plus de raison que d'imagination. 3o. Qu'il ne soit point entousiasmé de son pouvoir ; & de la certitude de son Art. 4o. Qu'il soit moins sistématique que Praticien. En un mot, qu'il observe exactement les signes des Maladies, & qu'il ordonne rarement des Remédes. Un Médecin de ce caractére est excellent ; mais il n'est pas rare en France ; & on n'y seroit embarrassé que du choix. Quelque applaudis qu'ayent été les Ouvrages du P. de Feijoo en Espagne, ils n'ont rien perdu de leur mérite, en passant par les mains de M. d'Hermilly, & ils ne seront pas lûs en France avec moins de plaisir.

ARTICLE XII.

HISTOIRE DES EMPIRES & des Républiques, &c. Par M. l'Abbé Guyon. Tome XII. Athenes : seconde Partie, in-12. Pages 535, &c.

C'Est par cette seconde Partie de l'Histoire d'Athenes, que M. l'Abbé Guyon termine celle des Empires & des Républiques, & le premier objet, qu'il nous présente dans ce dernier Volume, est la Guerre de Pelopponnese : La jalousie mutuelle de Sparte & d'Athenes en fut la cause principale, & notre Auteur commence par nous instruire des forces des deux partis. Trois cent Thebains donnerent le premier signal de la Guerre, en voulant surprendre Platée, Ville de Béocie, alliée d'Athenes. Ils y perirent tous, mais peu de tems après Archidame, Roi de Lacédemone, entra dans l'Attique avec soixante mille Hommes, s'appro-

cha de la Capitale, & y envoya faire des Propositions, qu'il sçavoit bien qu'on n'accepteroit pas ; le Héraut ne fut pas même reçu dans la Ville, & le Roi ravagea la Campagne. Periclés lui fit rendre la pareille dans le Pelopponnese, & l'obligea d'y retourner.

L'année suivante les Lacédémoniens rentrerent dans l'Attique, & y recommencerent leurs ravages : cela, joint à une Maladie contagieuse, qui causa une grande mortalité dans Athenes, porta le Peuple à vouloir finir la Guerre, ou par une bataille, ou par un accommodement. Periclès s'y opposa, & porta le ravage à Epidaure ; mais les maux, qu'il faisoit aux Lacédémoniens, ne diminuoient point ceux, que souffroit Athenes. Toute l'éloquence de Periclès ne put rassûrer le Peuple, & le Sénat envoya demander à Sparte la Paix, qui fut refusée. On s'en prit à Periclés, & il fut condamné à l'amende, mais on fut bientôt contraint de lui en faire des excuses, & de le rétablir

dans le Ministere. Il signala son rétablissement en finissant le siége de Potidée, qui duroit depuis long-tems.

Les Lacédémoniens s'en consolerent par la prise de Platée; mais les Atheniens firent une plus grande perte encore, par la mort de Periclès. Ce grand Homme fut attaqué de la maladie, qui désoloit l'Attique, & Hippocrate, qui avoit refusé les offres les plus magnifiques du Roi de Perse, pour soulager les Atheniens, ne put lui sauver la vie. M. Guyon fait un très-bel Eloge de Periclès. Il remarque cependant que ses liaisons avec la célébre Aspasie, dont il trace en peu de mots l'Histoire, furent une des premiéres sources de la Guerre du Peloponnese, si fatale à la Patrie. Sa mort rendit les Lacédémoniens plus fiers. L'Isle de Lesbos, qui craignoit d'être enveloppée dans le malheur des Atheniens, s'étoit déclarée pour Sparte : La Flotte d'Athenes l'attaqua avant qu'elle eût reçu les secours, qu'elle attendoit, & les

Lesbiens furent traités en Sujets révoltés. Ce succès fut suivi d'un autre plus considérable encore ; la Flotte Lacédémonienne, qui assiegeoit le Port de Pyle, fut battuë par les Atheniens, & cet échec jetta la consternation dans Sparte, qui à son tour demanda la Paix. Les plus sages des Atheniens la souhaitoient ; mais Cleon fit proposer aux Ennemis des conditions si dures, qu'elles furent rejettées avec hauteur.

La Flotte Athenienne tenoit les Spartiates assiegés dans l'Isle de Sphacterie, mais elle étoit ellemême bloquée dans le Port de Pyle, & y manquoit de tout : Cleon, contre lequel on commençoit à murmurer, comprenoit toute la difficulté de la tirer de ce mauvais pas, il y réussit néanmoins, contre toute espérance : Les Lacédémoniens furent forcés dans Sphacterie ; Cleon les mena tous prisonniers à Athenes, comme il l'avoit promis, & le Sénat déclara qu'on les y retiendroit jusqu'à la Paix, à condition

néanmoins, que les Lacédémoniens n'entreroient point dans l'Attique; sinon qu'on les feroit tous mourir. Les Atheniens eurent encore quelques autres succès, & un Ambassadeur Persan, qui alloit à Sparte, étant tombé entre leurs mains, ils comprirent que leurs Ennemis traitoient avec Artaxercès.

Cependant la considération des Prisonniers empêchoit les Lacédémoniens d'entrer dans l'Attique; mais leur Général Brasidas porta la Guerre en Thrace, traversa la Thessalie & la Macédoine, se rendit Maître de plusieurs Villes, & auroit poussé plus loin ses conquêtes, si l'Historien Thucydide ne l'eût arrêté au milieu de sa course. Alors les deux Partis conclurent une Trève d'une année. A peine fut-elle expirée, que Cleon marcha en Thrace, & reprit Tortone. Brasidas y accourut, on en vint aux mains; Brasidas se jetta au milieu des Atheniens, & fut tué; mais son Armée fit pour le venger de si grands efforts, que Cléon prit la

fuite. La perte fut si grande de part & d'autre, qu'on s'accorda à faire la Paix; la Guerre avoit déja duré dix ans, & chacun resta au même état, où il étoit avant les premiéres hostilités; mais comme les Alliés d'Athenes & de Sparte ne voulurent point souscrire au Traité, on se soupçonna réciproquement de mauvaise foi, & pendant six ans d'une Paix apparente, on se fit de loin plusieurs hostilités.

Cè fut pendant cet intervalle, que commença à paroître à Athenes Alcibiade, neveu de Periclès, & dont on a dit tant de bien & tant de mal. Jamais homme en effet n'eut plus de quoi faire l'honneur & l'opprobre de l'humanité. Ce qu'il y a de singulier, c'est que par rapport à ses vertus & à ses vices, il étoit d'un jour à l'autre en contradiction avec lui-même. On trouvera ici son caractére tracé avec les traits les plus marqués. La vraisemblance ne s'y trouve point: ce sont deux hommes, dont toutes les qualités, bonnes & mau-

vaisseaux sont extrêmes, & changent comme le Protée de la Fable; mais toute l'Histoire ancienne en garantit la vérité. Alcibiade forma de bonne heure le dessein de se rendre le Maître du Conseil & de la République, & n'épargna, pour écarter ses Rivaux, ni violence, ni fourberie. Des Ambassadeurs de Sparte étant venus à Athenes pour y consommer le Traité de Paix, il brouilla tellement les cartes, qu'il les fit renvoyer honteusement comme des Espions, & qu'il fut nommé Général. La Guerre fut donc déclarée de nouveau; mais ce ne fut pas en Grece que se porterent d'abord les grands coups. Alcibiade & Lamachus engagerent leur République dans une Expédition en Sicile. Une Flotte formidable fut mise en Mer, avec un appareil, qui flatta les Atheniens de pousser leurs conquêtes jusqu'aux Colonnes d'Hercules: Jamais cependant Entreprise ne fut plus malheureuse. Athenes y perdit toute sa réputation, & se trouva sans Troupes,

ſans Matelots, ſans Galeres, ſans Argent, au moment de voir fondre ſur l'Attique toutes les forces du Peloponneſe.

Alcibiade n'alla point juſqu'en Sicile. Il n'y avoit pas long-tems, qu'il étoit embarqué, lorſqu'on l'accuſa d'impiété, & quoiqu'abſent & à la tête des Troupes, il fut condamné; on l'enleva comme un criminel, mais il échappa à ceux, qui l'emmenoient, paſſa à Argos, & ſe jetta dans le parti de Lacédémone. Il y attira pluſieurs des Alliés d'Athenes, & il avoit même commencé de traiter avec Tiſapherne, Satrape Perſan, en faveur des Lacédémoniens; mais il fut déſavoué, parce que les Perſes portoient trop haut leurs prétentions; il ſe vit même bientôt en but aux ſoupçons des uns, & à la jalouſie des autres, ſurtout du Roi Agis, dont la Femme le regardoit de trop bon œil. Il fut enfin averti de ce qu'il avoit à craindre, en demeurant à Sparte, & ſe réfugia auprès de Tiſapherne, qui le reçut à bras ouverts, & lui

 donna

donna bientôt toute sa confiance. Il en profita pour se réconcilier avec sa Patrie ; & il fut en effet rappellé à Athenes. Il commença par y abolir le Gouvernement Populaire, auquel on substitua le Conseil des Quatre Cent, qui sous une ombre de Démocratie, formoit une véritable Oligarchie. Mais les Quatre Cent gouvernerent si mal, exercerent tant de cruautés & de véxations, qu'il se fit un cri général contr'eux. La Flotte de Samos se déclara la premiére, & reconnut Alcibiade pour son Général.

Il négocia alors avec Tisapherne, & trouva moyen de jetter quelques semences de division entre ce Satrape & les Lacédémoniens. Mais ceux-ci éviterent d'en venir à une rupture, & peu de tems aprés s'emparerent de l'Isle d'Eubée, d'où les Atheniens tiroient une bonne partie de leur subsistance, & dissiperent leur Flotte, qui étoit venuë au secours. On imputa ces malheurs aux Quatre Cent, & ce Conseil fut aboli. Alcibiade fut prié de

prendre soin des Affaires, & une grande Victoire, qu'il remporta sur la Flotte de Sparte, rendit le courage aux Atheniens. Cependant Tisapherne, qui craignit qu'on ne le rendît responsable à la Cour de Perse de la défaite des Lacédémoniens, fit arrêter Alcibiade, & l'envoya prisonnier à Sardes : il n'y gagna rien, au bout d'un mois Alcibiade s'échapa, & pour rendre le Satrape odieux à ceux, qu'il avoit voulu ménager à ses dépens, il fit courir le bruit qu'il avoit favorisé son évasion. Il alla ensuite joindre la Flotte Athenienne, attaqua celle des Lacédémoniens, commandée par Mindare & Pharnabaze, la défit, & après cette funeste journée, où Mindare périt, & qui fut suivie de plusieurs autres échecs, les Lacédémoniens envoyerent de nouveau demander la Paix à Athenes.

Leurs Députés firent très-bien comprendre aux Atheniens qu'il étoit autant de leur intérêt, que de celui de Lacédémone, de finir une Guerre si fatale aux deux Partis,

Les plus ſages étoient d'avis de l'accepter ; mais ils ne firent pas le plus grand nombre. Alcibiade ſurtout s'y oppoſa vivement par ſes Emiſſaires, & les Députés de Lacédémone furent congédiés. Alcibiade arriva peu de tems après à Athenes, & s'y montra d'abord en Vainqueur, puis en homme pénétré de douleur de ce qui s'étoit fait contre lui : il en rejetta la faute ſur les Divinités des Enfers, n'accuſa perſonne, ſe fit admirer par les charmes de ſon Eloquence, & par ſa modération ; l'Arrêt de ſa condamnation fut jetté dans la Mer ; on lui décerna des Couronnes d'Or, & on le déclara Général ſur Mer & ſur Terre, ce qui étoit ſans exemple. Les dernieres Victoires des Atheniens les avoient aveuglés ; il ſembloit qu'ils n'étoient plus accoutumés à être Vainqueurs ; auſſi ne le furent-ils pas encore long-tems.

Environ trois ans après, l'Iſle d'Andros prit le parti de Sparte, & Alcibiade ſe diſpoſa à l'en punir ; mais comme c'étoit le tems, où il

falloit célébrer les grands Mystéres de Cerés, il voulut faire voir à sa Patrie, que c'étoit à tort, qu'on l'avoit accusé d'impiété. Depuis que les Lacédémoniens occupoient tous les chemins d'Athenes à Eleusis, on étoit obligé de conduire la Procéssion par Mer. Alcibiade voulut qu'elle reprit le chemin ordinaire, & il l'escorta avec son Armée, se flattant que, s'il étoit attaqué, le zéle de la Religion donneroit un nouveau lustre à sa Victoire. Il marcha donc par le *Chemin Sacré*; on ne manqua à rien de ce qui étoit ordonné; aucun Ennemi n'osa paroître, & cette Fête, dont la magnificence fut relevée par l'appareil d'une Expédition Militaire, fit dire qu'Alcibiade n'entendoit pas moins les fonctions de Grand Prêtre, que celles de Général d'Armée: quelques-uns même témoignerent beaucoup d'envie de l'avoir pour Roi, & ce fut afin de traverser leurs mesures, qu'on le pressa d'aller à Andros. Il y alla; mais il ne trouva point les facilités qu'on lui avoit

fait espérer, pour réduire cette Isle : il y laissa quelques Troupes, qui ravagerent le Pays, & il passa en Asie, où sa présence étoit devenue nécessaire.

Les Lacédémoniens, après leur derniére défaite, avoient donné le Commandement de leur Armée à Lysandre, & ce nouveau Général, qui peu de tems auparavant avoit gagné la Ville d'Ephese à son parti, partit aussi-tôt pour aller s'aboucher à Sardes avec Cyrus, Frere du Roi de Perse. Ce Voyage eut tout le succès, qu'il en pouvoit attendre, Cyrus paya à l'Armée de Sparte tout ce qui lui étoit dû, & un mois d'avance. Les Atheniens, qui étoient en arriére pour la solde de leurs Troupes, voulurent rompre cette bonne intelligence, & envoyerent à Cyrus des Ambassadeurs, qui ne furent pas même écoutés. C'est ce qui engagea Alcibiade à entrer en Asie, pour y amasser des fonds : il laissa sa Flotte sous le Commandement d'Antiochus, à qui il défendit de com-

battre, quand bien même l'Ennemi viendroit l'insulter. Ses ordres furent mal exécutés, Antiochus alla lui-même insulter la Flotte de Sparte, fut battu, & y perdit la vie. Alcibiade accourut pour le venger, mais Lysandre évita d'en venir aux mains, & alla faire des Conquêtes dans la Béotie, & dans la Macédoine. Les Ennemis d'Alcibiade lui firent un crime de ces disgraces, l'accuserent de négligence, de ne travailler que pour ses intérêts, & on lui ôta le Commandement de l'Armée. Il ne parut point sensible à cet afront, il rassembla quelques Troupes, alla faire la Guerre dans la Thrace, y acquit beaucoup de gloire, y accumula des sommes immenses, mais bien loin de faire aucun tort aux Grecs, il les protégea en toute occasion contre les Barbares.

Conon lui avoit succédé dans l'emploi de Général, & dans le même tems Callicratidas fut mis à la place de Lysandre, dont les assiduités auprès de Cyrus paru-

rent indignes d'un Chef de l'Armée de Sparte. La premiére Expédition de son Successeur fut la prise de Molymne. Il alla ensuite attaquer Conon dans le Port de Mitylene, où il le tint bloqué. On envoya une Flotte de cent cinquante voiles pour le dégager, Callicratidas osa l'attaquer avec cinquante Vaisseaux. La Galere, qu'il montoit fut coulée à fond au premier choc, & son Armée, dénuée de Chef, fut entiérement défaite. Les Vainqueurs ne purent néanmoins délivrer Conon. Une tempête, qui s'éleva tout à coup, les obligea de se retirer, & cet incident eut des suites bien funestes aux Atheniens.

La mort de Callicratidas remit Lysandre à la tête des Troupes de Sparte. Il s'étoit acquis un si grand crédit à la Cour de Perse, par l'entremise de Cyrus, que Darius le nomma Satrape de l'Asie Mineure, & le chargea de recevoir les impôts, que devoient fournir les Provinces Tributaires. Par ce moyen il répara les pertes passées, & fit

de si grandes & de si rapides Conquétes, que les Atheniens crurent devoir faire un effort pour éviter leur perte entiére. Ils partirent de Samos, & aborderent à *Egos Potamos*, dans le dessein de combatre Lysandre. Alcibiade crut l'occasion favorable pour rentrer en grace, il fit faire aux Atheniens de grandes offres de service, & il leur donna de bons avis : mais il ne fut pas même écouté. A cette premiére faute les Atheniens en ajoûterent une seconde ; ils ne se tinrent pas assez sur leur gardes, & Lysandre, qui les observoit avec soin, les attaqua par Mer & par Terre, lorsqu'ils s'y attendoient le moins ; & gagna cette célébre Victoire, qui mit fin à la Guerre du Peloponnese, & aux soixante & treize années, que l'Histoire donne à la supériorité des Atheniens, depuis le rétablissement des Murs d'Athenes par Themistocle.

Peu de tems après les deux Rois de Lacédémone allerent se loger dans le Fauxbourg d'Athenes, où

étoit l'Académie ; Lysandre les y joignit bientôt, & les Atheniens renfermés dans leur Ville, sans espérance de secours, demanderent la Paix. Ils ne purent l'obtenir, qu'à condition qu'on démoliroit les Fortifications du Pirée, & une partie des Murs de leur Ville ; ce que Lysandre exécuta au son des Instrumens de Musique, comme il avoit fait à Lampsaque. Quelques Spartiates proposerent alors de détruire entiérement Athenes, mais les Ephores, dit ici notre Auteur, répondirent qu'ils ne vouloient pas qu'on pût leur reprocher d'avoir arraché un œil de la Grece. Nous avons vû dans le précédent Volume, qu'il avoit fait honneur de cette réponse à Lysandre. Cet endroit est terminé par des réfléxions fort justes sur les causes des malheurs, qui réduisirent une Ville si florissante dans un état d'humiliation, dont elle ne s'est pas bien relevée depuis.

Il ne manquoit plus à la gloire de Lysandre, que d'être choisi pour

Arbitre par ceux-là même, qu'il venoit de vaincre : les Atheniens ne pouvant s'accorder sur la forme, qu'on donneroit au Gouvernement, lui remirent entre les mains la décision de ce grand Procès, & il convoqua une Assemblée générale, où il fit choisir trente des principaux de la République, pour gouverner sélon les Loix. Theramene s'y opposa en vain. Lysandre soûtint avec hauteur son jugement, & il fallut se soumettre. Les Trente Gouverneurs furent élûs, & devinrent bientôt autant de Tyrans : le seul Theramene voulut s'opposer aux fureurs de ses Collegues ; mais les Lacédémoniens prirent leur parti ; charmés de voir leurs plus grands Ennemis se détruire eux-mêmes. Les choses allerent si loin, que les Thebains, qui étoient bien autant Ennemis d'Athenes, que les Lacédémoniens, en eurent compassion, & condamnerent à une amende quiconque verroit conduire un Athenien devant les Trente, & ne feroit pas tous ses efforts pour le délivrer.

Février 1743.

Alcibiade, quoique proſcrit, étoit encore une reſſource pour ſa Patrie qu'il aimoit, malgré les rigueurs qu'elle avoit exercées contre lui. Il apprit que Cyrus s'étoit ligué avec les Lacédémoniens, pour détrôner Darius ſon Frere, il crut l'occaſion immanquable, d'engager le Roi de Perſe à ſoûtenir Athenes de toute ſa Puiſſance, & il ſe mit en chemin pour l'aller trouver. Lyſandre en fut averti, & manda à Pharnabaze que, s'il ne lui livroit Alcibiade vif ou mort, il ne devoit plus compter ſur l'Alliance de Sparte. Le Satrape le fit donc chercher avec empreſſement, & ſes Emiſſaires le découvrirent enfin à Meliſſe, Bourg de Phrygie; n'oſant l'y attaquer, ils y mirent le feu. Alcibiade voulut ſe faire jour l'épée à la main; mais il fut percé de mille traits, qu'on lui décochoit de loin, & ſa tête fut portée à Pharnabaze. Son corps fut inhumé aſſez près du lieu, où il mourut, & l'Empereur Adrien paſſant un jour par cet endroit, lui fit dreſſer une Statue de

Marbre, & ordonna qu'on lui offrit tous les ans un Bœuf en Sacrifice.

La mort d'Alcibiade, & celle de Theramene, inspirerent à Thrasibule le dessein de délivrer Athene de la Tyrannie des Trente, qui en faisoient périr les meilleurs Sujets. Il en vint à bout; mais les Decemvirs, qu'on leur substitua, ne se comporterent pas mieux. Thrasibule fut encore l'Auteur de leur déposition, après laquelle il prit de bonnes mesures pour rétablir l'ordre & la tranquillité dans l'Etat. Notre Auteur prend occasion de ces révolutions, pour faire des réflexions très-justes sur les défauts du Gouvernement d'Athenes, sur le caractére de ce Peuple, sur l'abus, qu'il faisoit de cette Eloquence, qui fait aujourd'hui sa gloire, & qui causa presque tous ses malheurs; sur son inconstance, sa jalousie, son ingratitude, dont presque tous ceux, qui lui ont rendu les plus grands services, ont été la victime.

Livre VI. Sparte auroit peut-être pu se flatter de voir toujours les

Atheniens au nombre de ses Sujets, si la prospérité ne lui avoit pas enflé le cœur ; mais elle se fit des Ennemis de tous ceux, qu'elle avoit subjugués, & par ses Victoires en Asie, elle donna de grands ombrages aux Rois de Perse. Il se forma enfin contr'elle une Ligue, dont les Thebains furent les Auteurs, & dans laquelle ils engagerent les Atheniens. Conon, qui s'étoit sauvé de la Bataille d'*Egos Potamos*, offrit ses services au Monarque Persan, qui le nomma son Amiral : les Atheniens lui envoyérent des Vaisseaux, & leverent six mille Hommes de pied, & six cent Chevaux, qui joignirent les Confederés. Leur Armée fut néanmoins défaite par les Lacédémoniens, dans la Plaine de Némée ; mais Conon détruisit la Flotte de Lacédémone, au Cap de Cnide. L'imprudence des Ligués leur fit de nouveau attaquer sans ordre & sans Chef, Agesilas, Roi de Sparte, dans les Campagnes de Coronée, & ils furent battus. La Ligue étoit détruite sans ressour-

ces, si Agesilas, par grandeur d'Ame, n'avoit accordé aux Vaincus une Trève, qui leur donna moyen de sauver les débris de leur Armée.

Dans le récit des événemens, qui suivirent cette Bataille, notre Auteur n'a pu éviter l'inconvénient de se copier lui-même d'après l'Histoire de Lacédémone. Il lui en auroit moins coûté de nous donner en un seul Ouvrage l'Histoire de toute la Grece, il nous auroit fait en même tems connoître l'origine, les progrès, les intérêts des petits Etats, qui figurent dans l'Histoire : connoissance, dont le défaut cause souvent de l'obscurité, & jette le Lecteur dans l'embarras.

Cependant la valeur d'Epaminondas & de Pelopidas, enleva aux Lacédémoniens l'empire de la Grece. Alors, dit notre Auteur, Athenes n'ayant ni Voisins, ni Rivaux, qui pussent troubler son repos, ne songea plus qu'à goûter les douceurs de la Paix. L'estime, qu'on y avoit eue jusques là pour les Guerriers, passa aux Poëtes, aux

Orateurs, aux Philosophes, & aux Acteurs, qui représentoient le mieux les passions sur le Théatre; » Funeste époque, qui éteignit le » goût & la science des Armes, en » amolissant le cœur, & qui fit dis- » paroître les grands Capitaines. » Pour remplir le vuide, qu'on trouve en cet endroit de l'Histoire d'Athenes, par rapport aux événemens Militaires & Politiques, M. l'Abbé Guyon nous donne un précis de l'Histoire Littéraire de cette République, qu'on peut dire avoir été pendant plusieurs siécles le centre du bon goût dans les Sciences, & dans les Arts, & en avoir formé les plus parfaits modéles.

Cet Article est divisé en plusieurs paragraphes : dont le premier traite de la Poësie; le second des différentes Sectes de Philosophes : le troisiéme des Orateurs & de l'Eloquence; le quatriéme, des Sophistes; & le cinquiéme, des Historiens. Dans ce dernier Article, l'Auteur s'attache beaucoup à réfuter l'opinion commune, qu'il n'y à

rien de certain pour l'Histoire de la Grece avant le siége de Troye: Il prétend au contraire, 1o. Que la naïveté de ceux, qui prenoient soin de transmettre à la postérité les Evénemens mémorables, ne permet pas de les soupçonner de lui avoir voulu faire illusion: 2o. Que la maniére, dont ils écrivoient, n'étoit susceptible d'aucun de ces ornemens, qui peuvent altérer la vérité: que c'étoit des Inscriptions placées dans les Temples, & dans les Places Publiques, ou de simples Extraits écrits dans un Regiſtre, qu'on déposoit dans les Archives de la Ville: que leurs Auteurs n'avoient aucun intérêt à falsifier les faits, au hazard d'être publiquement convaincus d'imposture: 3o. Qu'il y auroit à la vérité plus de sujet de suspecter les Chants & les Cantiques composés par les Poëtes, pour célébrer les belles actions des Héros; mais que ce seroit connoître mal la Poësie de ces tems reculés, que de la croire assez parfaite pour substituer la fiction à la vérité, comme

on a fait depuis l'Expédition de Xercès, & plus encore depuis les Conquêtes d'Alexandre. Il ajoûte que c'est sur ces respectables Archives de l'antiquité, que doit avoir été composée la célebre Chronique de Paros, plus connuë sous le nom de *Marbres d'Arundell*, le plus étendu, le plus sûr, & le plus précieux monument de l'Antiquité. On y trouve en effet les dattes des principaux événemens de l'Histoire d'Athenes, & quelquefois des Monarchies & des Républiques Etrangeres pendant le cours de treize cent ans, en remontant jusqu'à Cecrops, avec une Chronologie si exacte, qu'elle se trouve ordinairement conforme à celle d'Eusebe, qui avoit si profondément étudié toutes les Histoires anciennes.

Livre VII. Nous avons vû que les Atheniens avoient fait de tems en tems quelques heureux efforts, pour se relever du triste état, où la Guerre du Peloponnese les avoient réduits. Ils paroissoient revenus de la passion de dominer, & ne crai-

gnoient plus qu'aucune puissance attentât à leur liberté, lorsque Philippe monta sur le Trône de Macédoine. Comme ils avoient travaillé à l'en exclure, pour y placer Argée, il songea d'abord à s'en venger, & commença par donner la liberté à la Ville d'Amphipolis, sur laquelle ils avoient des droits, & qui étoit redevable de la dignité de Ville à deux Colonies Atheniennes. Isocrate leur conseilla de ne se point brouiller avec Philippe, pour si peu de choses : mais ce Prince ayant attaqué cette même Ville, & l'ayant gardée après l'avoir prise, contre la parole expresse, qu'il avoit donnée aux Atheniens, de la remettre entre leurs mains, ceux-ci formerent une Ligue pour s'opposer à ce torrent, qui menaçoit la Grece entiére, & c'est ce qui donna lieu à la *Guerre Sociale*. Elle dura trois ans, au bout desquels Isocrate persuada encore aux Atheniens de faire la Paix. La *Guerre Sacrée* commença bientôt aprés, & ce fut à cette occasion, que Démosthene fit

pour la premiére fois éclater son zéle & son éloquence contre Philippe. Ses Harangues n'empêcherent pourtant point ce Prince de triompher de la Grece à Cheronée, & il pensa même être la victime du dépit de ses Concitoyens, pour avoir conseillé une Guerre, dont les suites avoient été si funestes, & où sa valeur n'avoit pas été de pair avec son Eloquence.

La mort de Philippe, qui fut assassiné l'année suivante, causa une courte joye aux Atheniens. Démosthene les excita encore à faire la Guerre à Alexandre; il voulut même y engager le Roi de Perse; mais la présence du jeune Roi de Macédoine fit évanouir tout ce projet; l'Orateur, qui ne montroit de la fermeté, que sur la Tribune, eut bien de la peine à se tirer d'affaires, & Phocion réconcilia les Atheniens avec Alexandre, qu'il fit déclarer Généralissime des Grecs. Notre Auteur fait un grand Eloge de Phocion, & en rapporte des traits admirables de zéle, de modestie,

& de désintéressement. Ce Grand Homme fit inutilement tous ses efforts pour détourner les Atheniens de reprendre les Armes à la nouvelle de la mort d'Alexandre, & ils eurent tout lieu de se repentir de n'avoir pas suivi son conseil. Il est vrai qu'ils battirent Antipater à Lamia, Ville de Thessalie, d'où cette Guerre prit le nom de *Lamiaque.* Ils eurent encore un avantage sur Leonate, qui étoit venu au secours de cette Ville; mais Cratere les mit en déroute près de Crønon, & quoiqu'ils eussent perdu peu de monde, le courage leur manqua, ils reçurent la Loi d'Antipater, qui rétablit parmi eux le Gouvernement Oligarchique, & condamna à mort tous ceux, qui avoient conseillé la Guerre. Démostene étoit du nombre, & quand il vit qu'il ne pouvoit échaper, il s'empoisonna: les Atheniens, qui l'avoient livré à ses Ennemis, lui dresserent une Statuë de Bronze avec cette Inscription: *Démostenes, si tu avois eu autant de force, que de bon sens,*

Février 1743.

jamais Mars le Macédonien n'auroit triomphé de la Grece.

Athenes réduite sous le joug, s'en consoloit dans les Jeux & dans les Spectacles : on n'y avoit point encore vû tant de magnificence : ce qu'il y eut de facheux, c'est que ce Peuple abusa de l'ombre d'autorité, que les Macédoniens lui laissoient quelquefois à dessein de rejetter sur ses Chefs l'odieux de certains coups, qu'ils vouloient lui porter. Ainsi Polisperchon picqué contre Phocion, qui avoit voulu s'opposer au rétablissement de la Démocratie, l'abandonna au jugement du Peuple, qui le condamna à mort. Les circonstances de son supplice inspirent autant d'admiration pour sa vertu, que d'indignation contre le Peuple insensé, qui le sacrifia à son aveugle passion. Il est vrai qu'il ne tarda pas à s'en repentir, qu'il lui donna une Sépulture honorable, qu'il lui avoit refusée d'abord, & qu'il en coûta la vie aux principaux Auteurs de sa mort.

Quelque tems après, Cassandre

confia le Gouvernement d'Athenes à Démétrius de Phalere, qui avoit été condamné par le même décret que Phocion, & qui gouverna dix ans avec une douceur & une sagesse, dont le rétablissement de la Paix & de la concorde fut le fruit. Notre Auteur n'a rien négligé pour nous faire bien connoître cet Homme célébre, la forme de Gouvernement, qu'il établit dans Athenes; les embellissemens, qu'il y fit; les honneurs, qu'il y reçut; ses Ouvrages en qualité d'Homme de Lettres: il le justifie des reproches de prodigalité & de libertinage, que lui a faits l'Historien Duris, & il croit que cet Ecrivain pouvoit bien lui avoir imputé par méprise ce qu'on a dit de Démétrius Polyocertes, qui en effet se deshonnora peu de tems après dans Athenes même par ses débauches.

Ce Prince s'étoit rendu Maître d'Athenes, en faisant courir le bruit qu'il venoit rompre ses chaînes, & en effet il y rétablit d'abord la Démocratie. Le Peuple lui en témoi-

gna sa reconnoissance, en lui rendant les honneurs divins. Il porta ensuite à l'excès son ingratitude envers Démétrius de Phalere, qu'il avoit comblé d'honneurs pendant les dix années de son Gouvernement, & cela parce qu'il avoit favorisé l'Oligarchie, & soûtenu la Garnison Macédonienne dans le Pirée. Il n'osa pourtant toucher à sa Personne, parce que Polyocertes respectoit son mérite, & lui avoit permis de se retirer à Thebes; mais il rendit contre lui un arrêt de mort, & ordonna que ses trois cent Statuës seroient renversées. Rien ne fait mieux connoître la foiblesse des Atheniens, que cette conduite, & ce qui se passa les années suivantes. Polyocertes, tantôt vainqueur, & tantôt vaincu, en étoit traité indignement dans ses malheurs, & respecté jusqu'à l'adoration, lorsqu'il pouvoit se faire craindre. Enfin Aratus leur ayant offert de les délivrer des Garnisons Macédoniennes, ils prirent d'abord le parti de leurs Tyrans contre lui.

Il ne se rebuta point, il parvint enfin à leur faire entendre raison, & il les servit efficacement presque malgré eux.

Peu de tems après, Philippe de Macédoine voulant les remettre sous le joug, ils eurent recours aux Romains, qui prirent vivement leurs intérêts. Philippe fut battu deux fois aux portes d'Athenes; mais il ravagea l'Attique, sans épargner les Temples, & les Atheniens s'en vengerent par des decrets & des imprécations, sans se mêler davantage de cette Guerre, qui ne finit que par la destruction de l'Empire Macédonien. Ils ne jouirent pourtant pas long-tems de cette tranquillité; un nommé Arestion leur persuada de faire alliance avec Mithridate, Roi de Pont: il fut envoyé à la Cour de ce Prince, dont il devint le favori à force de l'encenser: Il amassa des richesses immenses, & retourna à Athenes dans un équipage de Souverain. Dans les beaux jours de la République, ce faste & ces trésors l'au-

roient perdu ; mais les Atheniens ne ſçavoient plus que flatter les riches. Ils donnerent à Ariſtion une autorité ſans bornes, & il devint bientôt leur Tyran. Il fit ouvrir les portes de la Ville à Archelaüs, un des Généraux de Mithridate, qui ſoumit la meilleure partie de la Grece : mais Sylla l'obligea bientôt de ſe renfermer avec Ariſtion dans Athenes, dont il fit le ſiége.

Il y trouva de la réſiſtance, & comme il manquoit d'argent, il ſe fit apporter tous les tréſors des Temples de l'Attique. La Ville, après avoir eſſuyé toutes les horreurs de la famine, tandis qu'Ariſtion ſeul ne manquoit de rien, fut enfin emportée d'aſſaut, miſe au pillage, & inondée de ſang. Archelaüs tint encore quelque tems dans le Pirée, puis ſe ſauva en Theſſalie. Ariſtion tomba entre les mains du Vainqueur, qui le condamna à mort. Enfin Sylla avec tous les tréſors d'Athenes, porta à Rome les Ouvrages d'Ariſtote & de Théo-

phraste, qu'on n'y connoissoit point encore. Cette Ville ne se releva jamais de cette perte: ses Murailles, ses plus beaux Edifices, les Fortifications du Pirée & de Munichia ne furent point rétablis, & un siécle après elle n'avoit plus rien de mémorable, que son nom, & la réputation de ses Ecoles. Les Spectacles, dont les Atheniens étoient plus avides que jamais, & une ombre de liberté, que les Romains lui laissoient avec le Gouvernement Démocratique, suffirent pour les consoler de tant de pertes.

Pendant la Guerre Civile, qui donna un Maître à Rome, les Atheniens prirent le parti de Pompée, quoique pût faire César pour les attirer au sien. Après sa Victoire, il leur pardonna, en considération des Grands Hommes, que leur Ville avoit produits, mais sa clémence ne les gagna point. Ils reçurent Brutus & Cassius, ses Meurtriers, avec une joye & une distinction, qui marquoient toute leur haine contre lui, & ils leur dresse-

rent des Statuës près de celles d'Harmonius & d'Ariſtogiton, qui avoient donné leur vie pour s'oppoſer à la tyrannie de Piſiſtrate. Lorſqu'Octavius ſe fut brouillé avec Antoine, ils s'attacherent à ce dernier ; & ils en furent punis par la perte de l'Iſle d'Egine. Ils ſe révolterent ſur la fin du Regne d'Auguſte, mais ils ſoûtinrent mal leur révolte, & ce Prince les mit pour toujours hors d'état de l'inquiéter.

Sous le Regne de Néron, qu'ils avoient gagné par leurs exceſſives flatteries, ils furent aſſez tranquilles, & ils commençoient à ſe relever ſous ſes Succeſſeurs ; mais Veſpaſien appeſantit leur joug : Nerva les délivra des charges, que ce Prince leur avoit impoſées ; Adrien voulut même rendre à leur Ville ſa premiére ſplendeur ; il y releva une partie des plus beaux Edifices, que Sylla avoit renverſés ; il y bâtit un Temple magnifique à Jupiter Olympien, un Autel pour lui-même, une Bibliothéque Publi-

que, à-laquelle il donna son nom, & qu'il orna d'un Portique de cent Colonnes; & un Cerame pour la Course & les Jeux : il remit en honneur les Loix de Dracon & de Solon, & il rendit aux Atheniens l'Isle de Cephalonie. Antonin le Pieux acheva le Grand Aqueduc, auquel Adrien n'avoit pu mettre la derniére main. Marc-Aurele rétablit l'Etude de la Philosophie, de l'Eloquence, & de la Politique. Et ces Etudes y devinrent très-florissantes, par le concours des Disciples, qui s'y rendirent de toutes les parties du Monde. C'est-là, que se sont formées les plus vives lumiéres de l'Eglise d'Orient : les Origenes, les Basiles, les Gregoires, les Chrysostomes, &c.

Mais Athenes redevenue la Maîtresse du Monde pour les Sciences & les Beaux Arts, n'en étoit pas moins sujette de Rome : tous les Successeurs de Marc-Aurele ne lui furent pas aussi favorables, que l'avoit été cet Empereur Philosophe, & leur Puissance ne la ga-

rantit pas d'une incursion des Scythes, qui, vers le milieu du troisiéme siécle la saccagerent, & massacrerent la plus grande partie de ses Habitans. Le Grand Constantin se fit un mérite de l'honorer, & n'en parloit qu'avec respect. Constans, son Fils, lui rendit quelques Isles, qui lui avoient appartenu, & elle se soûtint avec quelque éclat jusqu'à la mort du Grand Théodose; mais sous Arcadius, Alaric appellé en Grece par Ruffin, ruina tout ce beau Pays. Zosime prétend qu'il respecta Athenes, parce qu'en ayant commencé le Siége, il apperçût Pallas & Achille, qui se promenoient sur ses Murs: mais S. Jerôme, Claudien & Synesius, n'en parlent pas de même, & ce dernier compare Athenes à un cadavre desséché, dont la peau livide, couvre à peine un reste hideux de figure humaine. Il est certain d'ailleurs qu'Alaric abolit les fameux Mysteres d'Eleusis, & les autres Sacrifices Profanes; en cela, remarque notre Auteur,

plus absolu que les Empereurs Chrétiens, dont l'autorité n'avoit pu vaincre l'opiniâtreté des Grecs.

Il y avoit cependant dès-lors une Eglise florissante à Athenes. S. Paul y avoit jetté les premiéres semences de la Foi, & selon M. l'Abbé Guyon, y avoit établi pour Evêque l'Aréopagiste S. Denys, qui fut martyrisé sous Domitien, ou sous Trajan. L'Eglise d'Athenes a donné trois Papes à Rome, Anaclet, Hygin, & Sixte II. tous trois Martyrs: dans l'onziéme siécle elle fut érigée en Métropole, & peu d'années après le Schisme de Photius, elle fut soumise immédiatement au Patriarche de Constantinople.

Livre VIII. Depuis l'invasion d'Alaric, jusqu'à la cinquiéme Croisade, il n'est presque point fait mention d'Athenes dans l'Histoire. Constantinople ayant été prise par les François & les Vénitiens, Baudoin, Comte de Flandre fut élu Empereur d'Orient, & Boniface, Marquis de Montfervat, eut pour

récompense de ses services la Principauté de Thessalonique. Ce Domaine ne satisfit point son ambition, & après que les Grecs lui eurent facilité la Conquête de Larisse, il força le passage des Thermopyles, pénétra dans l'Attique, & la Ville d'Athenes lui fut livrée par le Métropolitain, Michel Choniate, Frere de l'Historien Nicetas. Ce Prélat en avoit refusé l'entrée à Leon Sgure, parce que dans la nécessité d'avoir ce Prince, ou les François pour Maîtres, il crut devoir se livrer plutôt à ceux-ci, dont l'humanité avoit paru à la prise de Constantinople. Il se retira ensuite chez les Grecs de sa Communion, & abandonna son Siége à un Evêque Latin. Alors Othon de la Roche, Gentilhomme Bourguignon, fut fait Grand Duc d'Athenes & de Thebes, & notre Auteur réfute ici Gregoras, qui prétend que ce Titre avoit été créé par le Grand Constantin. Il est vrai qu'il y avoit déja long-tems, que les Seigneurs de Thebes s'in-

tituloient *Grands Sires*, & que depuis Othon de la Roche, Thebes, & Athenes furent réunis sous le même Titre de Duché.

Il passa de la Maison de la Roche par un Mariage dans celle de Brienne, sur laquelle les Catalans l'envahirent. Ils s'y maintinrent d'abord par la protection des Rois d'Arragon ; plusieurs Princes Arragonnois furent Maîtres d'Athenes, & les Acciaiolis de Florence en étoient en possession, lorsque Mahomet II. en fit la Conquête. « La » considération, qu'il eut pour la » Ville d'Athenes, & pour le Corps » de ses Habitans, lui fit oublier » cette fureur sanguinaire, qu'il » avoit exercée presque par tout, il » ne put s'empêcher d'épargner ce » qui étoit en vénération dans tout » l'Univers, & il se contenta d'en » avoir triomphé ..... Les Athe» niens rappellent toujours avec » plaisir la Mémoire de Maho» met II. » Notre Auteur ajoûte, qu'encore que la forme du Gouvernement eut été changée par le Con-

querant, il y marqua néanmoins des ménagemens & de l'attention pour les Chrétiens. Ce Volume eſt terminé par une Deſcription aſſez détaillée de l'état préſent d'Athenes, pour le Civil & pour la Religion, des Antiques, qu'on y voit encore, ſurtout du Temple de Minerve, dont les Turcs ont fait leur grande Moſquée. Notre Auteur, après avoir parlé de l'ignorance des Grecs d'aujourd'hui, & de la corruption de leur Langue, s'étend beaucoup ſur ceux d'entr'eux, qui à la chûte de l'Empire d'Orient ont le plus contribué au rétabliſſement des Sciences & des Arts dans l'Occident.

Les Extraits fidéles de l'Hiſtoire des Empires de M. l'Abbé Guyon, & de l'Hiſtoire Ancienne de M. Rollin, que, nous avons donnés dans nos Mémoires, ſuffiſent pour faire voir la différence de ces deux Ouvrages. Il ne manque au premier, qu'un arrangement plus ſuivi des Volumes. Le ſecond eſt un abregé bien fait des mêmes Hiſ-

toires, dont nous n'avions point la suite dans une juste étenduë avant M. l'Abbé Guyon.

ARTICLE XIII.

L'HISTOIRE NATURELLE, éclaircie dans deux de ses principales parties, la Lithologie, *& la* Conchyliologie, *dont l'une traite des* Pierres, *& l'autre des* Coquillages : *Ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle Méthode, & une Notice Critique des principaux Auteurs, qui ont écrit sur ces matieres, enrichi de Figures dessinées d'après nature, par M***. de la Société Royale des Sciences de Montpellier. A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins* 1742. *Un Volume, grand in-4°. de près de* 500. *pages, sans compter les Planches gravées.*

IL n'y a que des Grammairiens, qui bornent le *Gout* aux matieres de stile & de petite Littérature, comme s'il n'y avoit que ceux

qui écrivent, & qui n'écrivent que pour écrire, pour dire des phrases, pour amuser l'oreille, qui dussent se piquer de *Bon Goût.* Le gout qui n'est que le τὸ πρέπον des Grecs, le *quod decet* de Ciceron, la *bienseance des choses.* & de toutes choses selon nous, doit régner, qui en doute? Dans les Sciences les plus abstraites, comme dans les Arts les plus frivoles; & surtout dans la conduite, où le simple manque de gout, donne des ridicules, & fait donner quelquefois les personnes les plus respectables dans les plus grands travers.

Par exemple, c'est évidemment un manque de goût, un faux goût, un goût de pure vanité, de remplir la Physique, de Géométrie & de calcul, sans aucune nécessité, comme on le fait aujourd'hui. La maniére simple, aisée, naturelle de Descartes, & surtout de Rohaut, est un chef-d'œuvre de goût, autant, & plus que de science & d'invention. Si on avoit eu à dire mieux que ces Philosophes, on se seroit

piqué de le dire avec encore plus de clarté & de facilité d'expression. Mais on n'avoit que du vuide & de l'attraction à nous donner. C'est surtout aux Journalistes, dans les Extraits qu'ils donnent des Livres, d'arrêter de leur mieux, & sans offenser personne, ce qui seroit d'un mauvais goût, les progrès de ce mauvais goût, qui ne laisse pas de gâgner toutes les parties de la Littérature, & se répand jusques sur la conduite, & dans les actions de la vie les plus décisives.

Par exemple encore, & pour ne pas sortir de notre objet, il est d'un goût sain, & d'une décence exacte pour des personnes du monde, tirées d'ailleurs, de ne point afficher un nom d'Auteurs, en même tems qu'un goût propre, & qui n'a rien que de bien, fait consacrer les momens d'un honnête loisir, à s'en donner la réalité, la profondeur même, & l'étendue. Cela s'appelle communément *modestie*, quelquefois même *humilité*. On fait souvent rougir les Auteurs les moins hum-

bles & les moins modestes, en leur donnant des Eloges trop forts, dont ils craignent toujours la secrete ironie ; sinon de la part du Panegyriste, de la part au moins des Auditeurs ou des Lecteurs.

Nous ne voulons ni critiquer, ni flater ; Et nous croyons cependant qu'il y a quelque chose de plus flateur pour une personne du monde & en place, comme est l'Auteur du Livre dont nous ébauchons l'idée, lorsque nous traitons la suppression de son nom, de *bienseance*, de *délicatesse*, de *goût* ; goût de conduite, comme on voit, & non de Littérature & d'expression. Nous respectons ici d'autant plus volontiers l'*incognito* d'un nom, du reste assez connu à Paris, qu'il nous laisse à nous-mêmes plus de liberté d'applaudir, avec la même bienséance & le même goût, au mérite d'un Ouvrage que nous trouvons fort bien exécuté de toutes façons. Le caractere en est beau, la correction suffisante, le papier bon, les gravures parfaites. Mais nous ajou-

tons avec encore plus de ſatisfaction, que le ſujet & la maniére étenduë, détaillée, & exacte dont il eſt traité, méritoient bien le goût & l'élégance de tous ces aſſortimens qui préviennent l'œil & l'eſprit.

Ceux qui, à titre de Phyſiciens, ou d'amateurs de quelqu'autre Art ou Science, ou même à titre de gens qui ne ſçavent rien, ne ſe piquent de rien, n'aiment rien, rien de ſolide, mépriſent comme des amuſemens frivoles, la paſſion des coquillages & des autres curioſités de la Nature, ne donnent point eux-mêmes par-là des preuves ſans équivoque, d'une ſupériorité d'eſprit. *Stultum eſt difficiles habere nugas*, c'eſt ſotiſe d'acheter des bagatelles à grands frais, peut-on dire à des Scavans, bouſis de la prétenduë grandeur de leur objet, ou de leur ſpéculation.

Une ſcience vaut bien l'autre, & ce n'eſt le plus ſouvent que le goût particulier qui y met le prix. Tous les Ouvrages de la Nature; ouvrages de Dieu en dernier reſſort,

méritent un tribut d'estime. La Providence même inspire ces divers goûts : afin que tout soit admiré & connu, de même qu'elle suscite une diversité d'Arts & d'Artisans, afin de remplir la diversité de nos besoins. A chaque ouvrage de la Création, au Coquillage par conséquent & à l'Insecte, à la Pierre, & au brin d'Herbe, le Créateur *vit, & dit qu'il étoit bon.* Ce qui est digne du Créateur, ne peut être indigne de la créature.

Après tout, les sciences & les spéculations les plus profondes, ne sont en cette vie, & ne doivent être qu'un amusement honnête & innocent. Dès que la passion, l'entêtement, l'enflûre, le dédain s'en mêlent, ce n'est plus que pedanterie & puerilité, digne, plus que toute autre occupation, du mot de Perse, *O quantum est in rebus inane!* Nous conviendrons cependant que vanité pour vanité, celle qui se fonde sur le brillant d'un Cabinet de curiosités, simplement acquises à prix d'argent, a un petit dégré de fri-

vole & de puerile, par dessus celle d'un vrai Sçavant, dont le mérite est plus personnel, plus intérieur, & tient davantage à l'esprit & à la raison.

On a souvent cité en cette matiere l'exemple des deux Scipions, qui se délassoient de leurs grandes occupations, soit de Guerre, soit de Littérature, à ramasser sur les bords de la Mer, des Coquilles, à les admirer, & à en faire des collections. Le vrai Sçavant estime & aime à connoître tout ce qui est beau, & sur-tout ne méprise rien. Trop mépriser est autant que trop admirer, une branche d'ignorance & de petit esprit.

La connoissance des Coquillages est nommément fort utile au Peintre. Il y trouve les deux grandes parties de son Art, le dessein & le coloris. Nulle part dans la Nature, la richesse des traits, la variété des formes, la justesse des contours n'est étalée avec tant de profusion, & sur-tout d'une maniére qui aide au génie pittoresque, & reveille l'i-

magination. Dans les Végétaux, dans les Animaux, dans les Fleurs, dans les Fruits, dans les Oiseaux, la Nature ne laisse pas d'être fort Géométre, & de prodiguer une grande varieté de configurations, & même de traits coloriés. Mais le tissu molasse & corruptible de ces corps n'en fait que des beautés passageres, que le Peintre a bien de la peine à saisir & à fixer. La Coquille, molle dans son origine, & susceptible par-là de la plus grande finesse de traits, & de la plus élégante justesse de contours, les conserve par la dureté pierreuse qu'elle acquiert avec le tems.

Divers Arts trouvent dans la connoissance des Coquillages, des modeles, des idées, des inventions. Le Nautile, par exemple, presente une Barque, des Voiles, des Rames, & une parfaite Navigation, à ce qu'on dit. Les perles, les Nacres, sont le fruit des Coquillages. Les Coquilles sont la monnoye & la plus grande richesse de bien des Pays. Nous faisons des Boëtes, des

propre attribut des Esprits, & de l'Esprit Divin : *Ubi Spiritus, ibi Libertas*; là où est l'Esprit, là est la Liberté ; & *Spiritus ubi vult Spirat*, l'Esprit soufle où il veut. Le propre systême de l'esprit, c'est de n'être assujetti à aucun systême. Son mouvement venant de lui-même & du dedans de sa substance, parce qu'il est *seipsum movens*, moteur de lui-même, comme disoient les Anciens, il peut arrêter sa marche, la recommencer, la détourner, la varier de cent façons. Au lieu que le propre systême du corps est d'aller toujours en avant, sans pouvoir se détourner lui-même, ni s'arrêter, ni reprendre son train, son mouvement lui venant *ab extrinseco*, comme on dit, *de dehors*, à cause de l'inertie, & de l'inactivité naturelle de la matiére.

Aussi les Anciens disoient-ils, fort énergiquement, que la liberté est un attribut *simplement simple*, lequel par-là même, devoit être l'attribut de Dieu en propre, & de la maniére la plus parfaite. C'est cette

liberté Divine, qui a fait spécialement la richesse de la Nature, & qui a développé à nos yeux la fécondité infinie de la Toute-puissante Sagesse.

C'est presque toujours, qu'on y prenne garde, aux dépens de cette liberté Infinie & Divine, que les Philosophes, Physiciens, Anatomistes, Botanistes, Historiens de la Nature, applaudissent à cette Sagesse Toute-puissante. Ils décrivent toujours un Animal, une Plante comme ayant un enchaînement nécessaire de parties qui le complettent, traitant d'imparfait, ou de monstrueux, ceux qui n'ont point d'yeux, qui n'en ont qu'un, ou qui en ont plusieurs, comme les Chameleons qui en ont six, ou des araignées qui en ont huit, ou tels autres insectes qui en ont sans nombre; voulant que tous les Oiseaux ayent des plumes, & sur-tout des aîles, que tous les Animaux ayent des pieds, ou des aîles, ou des nageoires, & un mouvement progressif.

Une connoissance plus étendue

& plus réflechie de la Nature, nous fait voir une si prodigieuse variété de desseins dans la Création, & nommément une si grande diversité d'organes & de méchanismes pour arriver souvent au même but, qu'on est presque tenté de croire avec le Sçavant M. Leibnits, qu'il n'y a pas jusqu'à deux goutes d'eau qui puissent se ressembler, ce qui est un autre écueil injurieux à la Divinité, de croire que Dieu se méprendroit dans la connoissance de ses Créatures, comme le disoit ce Philosophe, peu sçavant en ce point; si elles n'avoient jusqu'à la derniere *monade*, des traits de diversité qui les *specifient*, ou les *individuent* comme on le dit dans l'Ecole, avec beaucoup de force d'expression, pour ceux qui s'y entendent.

Les Coquillages, sur lesquels on attend sans doute de nous un Extrait plus réflechi que détaillé, ont long-tems été dans le cas d'être regardés comme des Animaux imparfaits, & à peine des Animaux & des Etres vivans, parce qu'on ne

leur voyoit ni yeux, ni pieds, ni langue, ni dents, ni oreilles, ni bouche, ni cartilages, ni offemens, ni fang, ni chaleur fenfible, ni rien de ce qu'il nous plaît d'appeller caractériftiquement, exclufivement, des *Animaux*. Nous ne croirions pas même rifquer beaucoup, en défiant encore pour long-tems Meffieurs les Anatomiftes de les regarder, avec force & précifion d'idée, comme de *vrais, purs & fimples Animaux*, jufqu'à ce qu'ils y ayent pleinement reconnu l'analogie, ou le fupplément bien marqué de la plûpart de ces parties, qui font intégrantes à la vérité, & effentielles pour notre efpéce, & pour bien d'autres efpéces, mais qui ne le font nullement, comme on l'entrevoit au moins, pour le genre des Etres animés & vivans.

Le Chapitre premier de la Lithologie eft intitulé : *De l'Hiftoire Naturelle en général, & des principaux Auteurs qui ont traité de la Lithologie, & de la Conchyliologie.* L'Auteur critique Pline, &

les Anciens de leur crédulité & d
leurs erreurs. N'eſt-ce pas les cri
tiquer un peu de ce qu'ils ſont an
ciens, & les premiers témoins de
merveilles que nous admirons, ave
un peu plus de connoiſſance, par l
ſecours même de leurs erreurs. E
toutes choſes, & pour toutes ſorte
de perſonnes, le premier coup d'œi
eſt toujours une illuſion & un men-
ſonge, parce qu'il eſt imparfait. Et
nous ſommes bien obligés, lorſque
nous traitons un ſujet, quel qu'il
ſoit, à ceux qui l'ont traité avant
nous, & qui par cela ſeul nous em-
pêchent de donner dans les travers
où ils n'ont pu manquer de donner,
uniquement parce qu'ils étoient les
premiers qui défrichoient la ma-
tiere.

»On peut être aſſuré, *eſt-il dit*
»*ici*, qu'on n'a point copié les fau-
»tes de ceux qui ne jugent que ſur
»le rapport d'autrui; on n'a par-
»lé d'aucun Ouvrage, qu'on ne l'ait
»lû & examiné ſoigneuſement.»
On ajoûte, « on ne peut ôter le mé-
»rite de la nouveauté à ces deux

 »Traités.

»Traités : ce ſont les premiers qui
»paroiſſent en notre Langue, ar-
»rangés dans quelque ſorte d'ordre,
»& dégagés de toutes les erreurs que
»nous trouvons dans les Ecrits de
»la plupart des Naturaliſtes.

Ariſtote eſt le premier que l'Auteur cite, pour avoir écrit l'Hiſtoire Naturelle des Animaux en général, & des Coquillages en particulier. *Quelqu'erreur qu'on attribuë à Ariſtote*, dit-il, *on ne peut lui refuſer l'honneur d'avoir le premier entâmé une ſi grande matiére.* Un jugement ſi impartial & ſi modéré, eſt d'un goût ſain, & digne d'un eſprit noble, & d'un galand homme. En défendant les Anciens, il y auroit de la petiteſſe à vouloir les exempter d'erreur.

Theophraſte, Diſciple d'Ariſtote, vient après lui. Les Lacunes dont ſon Ouvrage eſt rempli, n'y laiſſent voir aucun ordre, aucune méthode au jugement de l'Auteur. Il juge un peu plus avantageuſement de *Dioſcoride*, qui n'a parlé des coquillages que par rapport à la Médeci-

ne. Il eſtime beaucoup les Commentaires de *Mathiole*, ſur Dioſcoride.

Pline, qui vient enſuite, n'eſt pas ſi bien traité. Le P. Hardouin peut avoir porté l'admiration trop loin pour cet Auteur. Notre Auteur dit, » La lecture de Pline ne conduit à » rien, tout y paroît fabuleux, & » copié d'après les autres. Il parle » de vingt mille choſes différentes, » & ſi ſuperficiellement, qu'il eſt » impoſſible d'en tirer un grand pro- » fit. » Ce ſeroit tout à fait dommage, qu'un Auteur de ce caractére n'eût effectivement rien de bon ni de vrai. Mille beautés d'eſprit, de ſtile, d'érudition même le feront toujours lire des Sçavans, & de bien des Curieux. Quel dommage en effet, ſi c'étoit toujours ſans aucun profit. Il y a une choſe que les eſprits profonds aiment à trouver dans Pline. Ce ſont les veſtiges du vrai, qu'on découvre dans l'air fabuleux dont un premier coup d'œil maſque toujours les objets merveilleux. En aidant un peu à Pline, & en de-

vinant ce qu'il a voulu dire, on est dautant plus satisfait de lui, qu'on l'est davantage de soi. Mais un Auteur est à plaindre, & a peut-être tort, lorsque pour le trouver habile homme, il faut l'être si fort soi-même.

On feroit un Livre curieux & instructif des vérités qui ont donné lieu aux fables de Pline, & des autres Anciens, de bien des Modernes même, Voyageurs, Navigateurs, Historiens, qui ont les premiers ébauché une matiére : comme par exemple on découvre la petite taille des Lapons, dans celle des Mirmidons, la vie des Samoïedes, sous Terre & sous les Neiges pendant l'hyver, dans la fable de ceux qui dorment six mois de l'année; les habits de peaux d'Ours de ces Peuples, dans le poil sauvage dont on les peint comme naturellement hérissés.

Elien a écrit sur la foi d'Aristote, & l'a assez mal rédigé. *Athenee* est plus éloquent qu'autre chose. *Oppien* n'a ajoûté que de la Poësie à Aris-

tore ; & à ses autres prédécesseurs. *Phileas* est aussi un Poëte Grec. *Ce sont là*, dit notre Auteur, *de ces Auteurs originaux, qu'on ne peut trop respecter. Marbodée*, François d'origine, mais Poëte Latin, est aussi traité d'Auteur original, parce qu'il est un peu *sorti du préjugé des Anciens, & du trop grand respect que la plupart des Sçavans leur ont porté.*

L'Auteur dit de *George Agricola*, Auteur estimé avec raison, qu'il est *le premier Métallurgiste qui soit en estime, & qu'on puisse dire original.* Il estime *Rondelet*, Médecin de Montpellier, pour son Ouvrage sur les Poissons. *Belon*, François aussi marche à côté de Rondelet, qui pour cela même sans doute, l'a un peu trop critiqué. *Encelius* mérite de l'estime. *Gesner*, surnommé le *Pline de l'Allemagne*, & Suisse de Nation, étoit un fort sçavant homme. *Dolce*, *Rueus* ont leur mérite, sans trop d'excès.

Cesalpin est plus estimé, & le mérite tout à fait. *Fabius Columna* est admiré. *Arnobio* en est bien loin.

Jean Bauhin en approche. *Aldrovand* eſt fameux ; il a l'étenduë de Pline, & n'en a pas les fables. *Boece*, ou *Boot de Bruges* eſt médiocre. *Etienne de Clave* étoit plus Chymiſte & plus Phyſicien. *Jonſton* eſt plus fameux qu'il n'eſt détaillé & inſtructif.

Nous croyons faire plaiſir au Public de lui indiquer tous les Auteurs de ce genre d'érudition, en faveur de ceux qui veulent en faire des Bibliothéques, ou les conſulter dans l'occaſion. *Ferrante Imperato* a du mérite : *Daniel Major* n'en manque pas; *Charleton* Anglois non plus ; non plus que *Boccone*, Sicilien.

Liſter, Anglois, malgré ſes variations de méthode qu'on lui reproche ici, paſſe cependant pour un illuſtre en ces matiéres. *Scheuchzer*, Suiſſe, l'a été tout à fait, & eſt mort regretté de tous les Sçavans de nos jours, qui ont eu un commerce de ſcience avec lui. *Nicolas Lemery* de l'Académie des Sciences a effectivement, comme on le dit ici, *tiré la Chymie* de toutes les erreurs dans leſquelles elle étoit plongée depuis

long-tems. Son Cours de Chymie est un Ouvrage de goût dans ce genre, comme celui de Rohaut l'est en genre de saine Physique.

Bonanni, Jesuite, a donné à son Ouvrage un Titre heureux & naïf, la *Récréation de l'Esprit & de l'Œil.* La partie purement historique des Coquilles, jointe aux Planches qui ne sont pas mal gravées, vaut mieux que sa partie purement Philosophique, un peu surannée & moins conforme aux observations & aux maniéres de la Physique moderne.

Il y a du curieux dans *Konig*, grand Compilateur. *Luidius*, Anglois ne le vaut pas. *Venette* Rochelois a fait un Ouvrage curieux & utile sur les Pierres. *Petiver*, Anglois, sous un Titre magnifique, donne des choses fort communes. Le célébre *Jean Woodvvard* Anglois, ancien correspondant de notre Journal, & à qui nous devons mille sortes d'éloges, n'a donné rien que d'excellent sur toutes les espéces de Minéraux, & nommément sur les Pierres & les Coquilles fossiles. S'il

n'a pas démontré l'origine de ces Coquilles, & d'autres Minéraux relatifs aux productions de la Mer, personne ne peut se flatter de la démontrer, quand ce seroit son bon ami, le célébre *Scheuchzer.*

Le nom de *Rumphius* est devenu fameux en cette matiére, par l'Ouvrage de *Scheinvoet*, qui a mis ce nom à la tête d'un Ouvrage de Catalogue, assorti de fort belles gravures de Coquilles & de Minéraux. Les Microscopes excellens de *Leuvenhoeck*, & les belles observations faites par leur moyen, ont rendu son nom encore plus fameux parmi les Physiciens, que celui de *Rumphius* ne l'est parmi les simples Naturalistes.

Baïer, Allemand, est simplement un Scavant en ces matiéres. Encore a-t-il quelquefois passé le but, & donné des fantaisies pour des réalités. *Langius*, Suisse de Lucerne, a donné des Ouvrages fort recherchés sur ce sujet.

Le Comte *Louis Ferdinand Marsilly* de Bologne, a beaucoup de réputation & de mérite. Le fameux

M. *Calonne*, qui a vêcu à Paris, & a été brûlé dans l'incendie de sa Maison, n'a guéres traité tout ceci comme le reste de la Physique, qu'en Chymiste outré, & en Astrologue fort entêté, quoiqu'il fut homme d'érudition & de beaucoup d'esprit. On trouve encore ici *Micheli*, Florentin, plus Botaniste qu'autre chose. *Vallisnieri*, Padouan, grand Médecin, grand Physicien. *Seba*, Hollandois, de la Société Royale de Londres, dont le Cabinet riche & curieux est assez mal rendu dans un Ouvrage d'un Titre fort fastueux.

Parmi tant d'Auteurs, nous sommes surpris que M***. ait omis le célébre *Kircher*, qui a parlé si amplement, & avec tant d'érudition & de recherche, de toutes les parties de l'Histoire Naturelle, & nommément des Pierres & des Coquilles Terrestres & autres, dans son vaste & très-curieux *Monde Souterrain*, dans son *Magnes* même & ailleurs.

Le Chapitre second est intitulé,

De la Lithologie, ou Traité des Pierres. Donnons-en une idée. C'est toujours de la science, que de sçavoir ce qui est. La vraie science de la vie, est de connoître un peu de toutes les choses sur quoi elle roule. En mille occasions on est bien aise de connoître un Diamant, une Cornaline, un Marbre, & jusqu'au Tuf & au Grés. On s'en passe il est vrai. Mais on se passe bien aussi de la Géométrie, de l'Astronomie, de la Jurisprudence, de la Physique, & de quoi ne se passe-t-on pas absolument quand on le veut ? Un chou, un ver vegetent bien sans rien sçavoir, s'il n'est question que de vivre & de vegeter. Les gens d'esprit pour le moins aiment à vivre d'esprit.

L'Auteur qui paroît nourri de bonne Physique, pense sagement, que les principes primitifs des choses, les premiers élémens sont purs, exemts de mélange & indestructibles. C'est la rouë d'Ixion pour les Cartesiens, surtout pour les Malebranchistes, & bien pis pour les Tour-

billonistes, d'expliquer la génération & le renouvellement continuel des Elémens, de l'eau, de l'air, de la terre. Car nous n'avons guéres d'incontestables, que ces trois, dans les trois grands Réservoirs naturels, d'où nous tirons avec tous les corps environnans toute notre substance, sçavoir l'Atmosphere pour l'Air, la Mer avec les Rivieres pour l'eau, & la Terre qui porte tout. Nous ne disons rien du feu qui pénétre & anime tout. Car si Aristote s'est trompé, nous ne croyons pas au moins que ce soit sur le nombre, le nom & l'espéce des corps simples & élémentaires, dont la réunion & le mélange forme ici tous les corps.

M***. nomme *le Ciel, les Planettes, les Elémens, sur-tout la Terre élémentaire qui reçoit les influences du Ciel, pour produire les Ouvrages de la Nature.* Cela sans doute est dit un peu en général; & il faut toujours interprêter en bien, tout ce qui est susceptible d'une bonne interprétation. L'Auteur parle en Naturaliste, plutôt qu'en Physicien

dogmatique. Il croit les Principes immédiats des Minéraux, indeſtructibles; & le Cryſtal primitivement composé de cryſtal, parce qu'il *fait toujours voir au Microſcope des Exagones dans ſes plus petites parties.* Mais qu'il y a loin de ces *petites parties*, vues au Microſcope, juſqu'aux premiéres véritablement les plus petites, que l'eſprit ſeul peut appercevoir! La Nature, c'eſt-à-dire, ſon Auteur, a prévu nos Microſcopes, & n'a pas tout à fait voulu que *nos yeux la priſſent ſur le fait* dans un Ouvrage d'une intelligence ſi Divine, & qu'il n'a voulu révéler qu'à demi à l'intelligence même dont il nous a honorés.

Les Naturaliſtes appellent les Minéraux du beau nom de *Régne Minéral*, diſtinguant toutes les productions de la Terre en trois Régnes, le *Minéral*, le *Végétal*, & l'*Animal*. Ces noms ſont très-reçus, il n'y a plus d'affectation à s'en ſervir. Or, *le Régne Minéral*, dit l'Auteur, *renferme tous les Minéraux, tels que les Métaux, les Terres, les Bols*,

les Sels, les Bitumes; toutes les Pierres en général, les Cryſtaux, les Agathes, les Jaſpes, les Porphyres, les Granites, les Albâtres, les Marbres, & les Cailloux. On peut ajoûter les Sables, qui ſont des cailloux briſés, de petits cailloux, comme les Terres ſont ſans doute des ſables tout à fait affinés.

L'Auteur ajoûte cependant, que *l'eau & l'air entrent dans la compoſition de toutes choſes, même de la terre*, & ſans doute auſſi du cryſtal: Car *les Minéraux, les Végétaux, & les Animaux en ſont nourris.* Il ajoûte que *tout ce qui eſt ſur la Terre, eſt rempli de Sels.*

On appelle *Foſſiles* tous les Minéraux, *quæ à terræ viſceribus effodiuntur*: On les diviſe par claſſes, genres, eſpéces, ſous-eſpéces, &c. L'Auteur rapporte les diviſions de divers Auteurs qui ne ſont pas les plus modernes, ni les plus exacts. *Camerarius* eſt un des plus modernes, & des plus exacts. *Woodwvard* ne l'eſt pas mal. Les diviſions & ſouſdiviſions de *Kircher*, ſans être

parfaites, peuvent aller à en faire de pareilles, parce qu'elles sont poussées fort loin.

L'Auteur divise les Pierres en quatre ordres. 1°. Les Crystaux. 2°. Les Pierres Opaques. 3°. Les Figurées. 4°. Les Communes. Cela est assez bon.

Par Pierres *crystallisées*, ou peut-être mieux *Cristallines*, l'Auteur entend les *Transparentes*, & par conséquent les Pierres fines & précieuses, soit *colorées*, soit *blanches*; blanches, c'est-à-dire, claires & limpides comme de l'eau, & non blanches comme du lait : car on peut s'y méprendre, lorsqu'on n'est pas initié dans la langue des Lapidaires & des Jouailliers.

L'Auteur entend toutes les finesses, ruses, sophistiqueries de la Jouaillerie, & dit là dessus mille choses utiles au Public pour n'y être point trompé. L'avis est bon de ne jamais acheter de Pierre, soi disant fine, que *hors d'œuvre*, *c'est-à-dire démontée*. On voit pourquoi : les trois quarts des ruses sont dans la *monture*.

On fousdivise les Pierres en question en *Diaphanes* & en *demi Diaphanes*. Les premiéres, (il est bon d'en sçavoir le nom,) sont le *Diamant*, *Rubis*, *Saphir*, *Topase*, *Amethyste*, *Hyacinthe*, *Aiguemarine*, *Emeraude*, *Grenat*, *Vermeille*, *Crysolite*, *Peridot*, *Béril*, *Crysoprase*, *Girasol*, *Iris*, *Crystal*, &c.

On connoît le *Diamant*, ou on croit le connoître. En un mot le nom en est familier. Celui qui a la *plus belle eau*, c'est-à-dire, le plus transparent comme de l'eau, & qui est en même tems le plus dur & le plus gros, est le plus précieux. C'est la seule pierre qui résiste, dit-on, au feu le plus violent. Les plus riches Mines de Diamant sont, *Visapor* & *Golconde*. Elles sont dans les Rochers. Les Diamans qu'on nomme *de Portugal*, se tirent du *Bresil*. Il y a des Diamants jaunes, bleux, &c. Les plus blancs, ou les plus aqueux, sont les plus durs & les plus précieux. Permis aux Pierres moins parfaites, de tirer leur prix de leurs couleurs.

Février 1743.

Le *Rubis* eſt la premiére qui ſe diſtingue par-là. Parfait en ce genre, & un peu gros, on le préfére au Diamant. Car les couleurs, le rouge ſur-tout, ont des droits; droits d'impoſer à la vuë, que la lumiére pure ne fait que ſeconder & nourrir, en ſe laiſſant preſqu'ignorer elle-même. C'eſt ſans doute le gros Rubis qui étoit l'*Eſcarboucle* des anciens. Si le Diamant ne brilloit pas, peut-être ſeroit-il moins eſtimé. Or, ſon brillant lui vient de la taille, & nous n'eſtimons la Nature, qu'autant que l'Art peut la faire briller. Le Diamant eſt unique. On compte quatre eſpéces de Saphirs, tous *Orientaux* de nom, car la Boheme & la Hongrie ne laiſſent pas d'en produire d'aſſez beaux. Ceux du *Puy en Velay* ſont tendres comme du cryſtal; cela gâte tout, que le tact le plus groſſier de nos ſens aille chicaner les objets de l'œil, ſoi diſant le plus fin, pour qui ſeul la Nature ſemble avoir apprêté tous ces enchantemens précieux.

Février 1743.

La *Topase Orientale*, est d'un jaune citron. l'*Occidentale* vient de Boheme & d'ailleurs. Cette Pierre égale en dureté le Saphir Oriental. L'*Amethiste* tire sur le pourpre. On la distingue en Orientale, tirant tout à fait sur le Rubis, & en commune, qui est exangulaire comme le crystal, & se trouve dans les mêmes Mines, soit en Saxe, soit en Bourgogne, ou en Auvergne. Le feu lui ote sa couleur, la rend semblable au Diamant, & presqu'égale en dureté. Il y en a de naturellement blanches, c'est-à-dire transparentes sans couleur.

L'*Hyacinthe* dur & rouge comme le Saphir, est un peu orangé. Il en vient de Boheme & du Velay. L'*Aiguemarine* est verd de Mer, quelquefois bleu céleste leger. Le fond en est saphir, & en a la dureté. La commune est plus tendre. L'*Emeraude*, tirant sur le noir est fort dure. Il y en a d'un verd gai. On la trouve dans la *Prase*, de couleur verte, nommée *Matersmaragdi*, quelquefois sous une forme angu-

leuse. L'Europe en fournit beaucoup.

Le *Grenat* a plusieurs dégrés de couleur. Le plus beau, nommé *Syrien*, est violet pourpre, fort dur, soufrant le feu sans perdre sa couleur. L'Oriental le céde souvent à celui de Bohême & de Silésie. La *Vermeille* d'un rouge cramoisi, va au feu comme le Grenat avec lequel on la confond.

La *Crysolite* d'un verd doré, mais tendre, est la moindre des Pierres fines. On en trouve de très-grandes, qu'on n'estime pas pour cela davantage. Le *Peridot* ordinairement verd, souvent fort gros, est défini par les Lapidaires, lorsqu'ils disent que, *qui en à deux, en a trop.* Le *Beril*, plus dur que l'Emeraude, & d'un verd à rayons dorés, est delavé quoique transparent. Le *Crisoprase*, couleur de porreau, mêlé d'or, revient avec les deux précédentes à la Crysolite.

La *Girasole*, jaunâtre, remplie de points d'or, rayonne comme le Soleil; espéce de *Venturine* naturel-

le, plus dure que l'*Opale*, vient de Boheme. l'*Iris*, Pierre Orientale, d'un blanc de lait bleuâtre, quelquefois trop fort, eſt peu eſtimée. Le *Cryſtal* taillé à cinq, ſix, ſept faces, ſe trouve par tout dans les Montagnes. Le *Diamant* d'*Alençon* eſt un vrai Cryſtal. Erreur, que de regarder avec les Anciens, le Cryſtal comme une ſimple eau congelée. Notre Auteur n'y donne point. Il le regarde ſainement comme un Minéral, une Terre fine, à laquelle l'eau ne ſert que de vehicule non plus qu'aux autres Minéraux. Le feu le réduit en une Terre friable, non ſalée, qu'on revivifie pourtant en Cryſtal, à l'aide des Sels fixes.'

La *Pierre Spéculaire* approche du Cryſtal, dont elle différe par ſes *Feuillets talqueux*, faciles à ſéparer. La *Selenite* en eſt une eſpéce. Les *Gyps* ſont auſſi des Pierres blanches & tranſparentes, qui ſe *délitent* auſſi par feuilles, & qu'on rencontre dans les *Plâtrieres*. Les Cailloux *Criſtalliſés*, ou *Cryſtallins*, ſont de bien des eſpéces, dont notre Auteur donne

une grande énumération. Ceux de *Médoc* font les plus eſtimés.

Les Pierres cryſtalliſées, à demi tranſparentes, le cédent beaucoup aux Pierres fines. L'*Opale* eſt fort belle dans ſes quatre eſpéces. La *Sardoine*, la même que la *Cornaline* a ſon prix. Les *Agathes* ne ſont guéres tranſparentes. La plus belle eſt l'*Onix*, couleur d'ongle avec des Zones d'un blanc bleuâtre, quelquefois noires, &c Le *Sardonix* unit l'*Onix* & la *Sardoine* ſous trois couleurs, noire, blanche & ſanguine. La *Dendrite* eſt une Agathe ramifiée, qui vient de *Moka*.

L'*Aſtroïtes*, ou *Oeil de chat*, fait paroître des couleurs dorées en *chatoyant*. La *Chalcedoine*, eſpéce d'Agathe, couleur de neige, jaune & bleuë. Son eau eſt bleuë, elle eſt peu eſtimée par ſa neige. L'*Oculus mundi*, eſpéce d'*Onix* & d'*Opale*, change de couleur, & devient brillante dans l'eau froide, reprenant ſon naturel cendré lorſqu'elle en ſort. L'*Heliotrope*, couleur de porreau tacheté de rouge ſanguin, eſ-

[illegible] de [illegible] Oriental, vient aussi de [illegible].

Le *Jaspe*, tantôt rouge, tantôt verd, est souvent tigré, ou bariolé d'autres couleurs. Le *Jade* verd & blanc, quelquefois d'autres couleurs, [illegible] ses variations mê-mes de toutes [illegible], s'appelle aussi *Pierre* [illegible] & *Néphrétique*, à [illegible] de [illegible] vertus com-[illegible] de ce nom.

[illegible] qu'en ter-mes de [illegible]. *Oriental* signifie [illegible], selon notre Auteur. Nous avons quel-quefois [illegible] d'Oriental se [illegible] pur, l'é-gal [illegible] Pierre, pour [illegible] limpide. Il y a [illegible], & sou-vent [illegible] dans ces sy-nonimes, soit de noms, soit de choses.

L'Auteur qui en général est plein de doctrine en ce genre, en debite beaucoup sur les Pierres factices, dont l'art est fort estimable, quoi-[illegible] sujet à l'abus. Il vient aux pier-

res Opaques, qu'il subdivise en *Fines, qui reçoivent le poli*, & en Pierres qui ayant le grain gros, ne peuvent se polir. Les premiéres sont la *Turquoise*, dont on a découvert des Mines dans le Languedoc, la *Malachite*, le *Lapis Lazuli*, dont on fait l'*Outremer*, le *Granit*, Marbre trés-dur, le *Porphyre*, Marbre précieux, rouge, brun, tacheté de points blancs, & très-dur à tailler. Il y en a de pourpre & de violet.

L'Albâtre est moins dur, il est blanc, fauve, rouge, ou veiné. Il a un transparent. Le *Marbre* est fort varié dans ses espéces. L'Auteur en fait une grande énumération, aussi bien que des Cailloux, & surtout des *Pierres Figurées*. Ces Listes qu'il donne, sont quelque chose d'estimable, quand ce ne seroit que par les noms & les définitions dont il les accompagne. Le détail des *Pierres Metalliques*, celui des *Bezoars*, celui des *Pierres Communes*, les *Meulieres*, *Plâtres*, *Chaux*, *Pierres de Taille*, *Tufs*,

res Opaques, qu'il subdivise en *fi-nes*, qui reçoivent le poli, & en Pierres qui ayant le grain gros, ne peuvent se polir. Les premiéres sont la *Turquoise*, dont on a découvert des Mines dans le Languedoc, la *Malachite*, le *Lapis Lazuli*, dont on fait l'*Outremer*, le *Granit*, Marbre trés-dur, le *Porphyre*, Marbre précieux, rouge, brun, tacheté de points blancs, & trés-dur à tailler. Il y en a de pourpre & de violet.

L'*Albâtre* est moins dur, il est blanc, fauve, rouge, ou veiné. Il un transparent. Le *Marbre* est rt varié dans ses espéces. L'Auteur en fait une grande énumération, aussi bien que des Cailloux, surtout des *Pierres Fig*... es

...nne, fo...

..., qu...

...nor...

...s ac...

...*M*...

...ce...

...*deu*...

...*de*...

pèce de Jaſpe Oriental, vient auſſi de Boheme.

Le *Jaſpe*, tantôt rouge, tantôt verd, eſt ſouvent tigré, ou bariolé d'autres couleurs. Le *Jade* verd & blanc, quelquefois d'autres couleurs, la Nature variant les variations mêmes de toutes choſes, s'appelle auſſi *Pierre Divine & Néphretique*, à cauſe de ſes prétendues vertus contre la colique de ce nom.

Il eſt bon de ſçavoir qu'en termes de Jouaillerie, *Oriental* ſignifie dur, & *Occidental* tendre, ſelon nôtre Auteur. Nous avons quelquefois vû le terme d'Oriental ſe prendre pour le clair, le pur, l'égal, ou le fin d'une Pierre, pour ſon eau, & ſa tranſparence limpide. Il y a du goût particulier, & ſouvent de la bizarrerie dans ces ſynonimes, ſoit de noms, ſoit de choſes.

L'Auteur qui en général eſt plein de doctrine en ce genre, en debite beaucoup ſur les Pierres factices, dont l'art eſt fort eſtimable, quoique ſujet à l'abus. Il vient aux pier-

Opaques, qu'il subdivise en *fi-*
, *qui reçoivent le poli*, & en
tres qui ayant le grain gros,
peuvent se polir. Les premiéres
t la *Turquoise*, dont on a décou-
t des Mines dans le Languedoc,
Malachite, le *Lapis Lazuli*,
it on fait l'*Outremer*, le *Granit*,
arbre trés-dur, le *Porphyre*,
arbre précieux, rouge, brun, ta-
eté de points blancs, & très-dur
ailler. Il y en a de pourpre & de
ler.
L'*Albâtre* est moins dur, il est
nc, fauve, rouge, ou veiné. Il
an transparent. Le *Marbre* est
t varié dans ses espéces. L'Au-
ur en fait une grande énuméra-
on, aussi bien que des Cailloux,
surtout des *Pierres Figurées*. Ces
stes qu'il donne, sont quelque
ose d'estimable, quand ce ne
oit que par les noms & les défi-
tions dont il les accompagne. Le
tail des *Pierres Metalliques*, ce-
des *Bezoars*, celui des *Pierres*
mmunes, les *Meulieres*, *Plâtres*,
aux, *Pierres de Taille*, *Tufs*,
Février 1743.

Ponces, *Grès*, *Pierres à Rasoir*, *Ardoises*, est fort curieux ; & tout cela ensemble forme une science qui a son prix. Les corps *Electriques*, *Ambre*, *Jayet*, *Resines*, *Soufres*, *Phosphores*. &c. Les *Madrepores*, *Coraux*, *Coralloïdes*, &c. L'Auteur n'oublie pas les *Fontaines Pétrifiantes*.

Ce Chapitre est terminé par *deux Dissertations*, qui se rapportent à la matiere. La premiére est sur la génération des Pierres. L'Auteur n'est point de l'avis de ceux qui veulent qu'elles ayent été toutes formées dès le commencement,& qu'il n'en croisse pas tous les jours. Il n'est pas non plus du sentiment de M. *Tournefort*, & de quelques autres, qui prétendent qu'elles végétent, & que ce sont des corps organisés.

On trouve ici de fort bonnes réfléxions contre ces deux sentimens. Nos Mémoires en ont plus d'une fois proposé un troisiéme qui tient le milieu, & auquel les réfléxions de l'Auteur pourroient s'ajuster. Ce sentiment se réduit en deux mots à

regarder la Terre entiére comme un corps organique, où les eaux, les bitumes, & mille divers sucs ne font que circuler, s'arrêtant, se filtrant, se coagulant, tantôt ici, & tantôt là, & y entretenant une espéce de végétation & de nutrition dans les Pierres, dans les Carriéres, dans les Mines, &c. L'Auteur nie la *Vegétation*, mais il convient de la *Nutrition*. C'en est bien assez. Il n'y a qu'à s'entendre, en cherchant le vrai de bonne foi. L'Auteur promettoit deux Dissertations. En voilà une. Nous entrevoyons l'autre dans le Chapitre suivant.

Cet Extrait s'est étendu sous nos mains plus que nous ne voulions, & que la matiére ne le demandoit absolument. Nous étions, en le faisant, un peu roidis contre ceux qui dédaignent par préjugé de science, plutôt que par raison, tout ce qui n'est pas leur objet, & pour éviter une extrêmité, nous pouvons avoir donné dans une autre. Nous avons voulu d'ailleurs faire honneur à l'Auteur, dont la personne & le Livre

méritent des égards. C'eſt pourquoi nous dirons encore un mot de la partie des Coquillages, qui eſt la plus curieuſe, dans un autre Extrait.

ARTICLE XIV.

OBSERVATIONS ſur un Ecrit intitulé, Réfléxions ſur quelques paſſages de la Genéſe, inſéré dans les Mémoires de Trévoux, Décembre 1742. Article LXXXVI.

IL s'agit ici ſur-tout de la différence de calcul qui ſe trouve entre l'édition vulgate, & la verſion des Septante, au ſujet des années des Patriarches, depuis le déluge, juſqu'à la naiſſance d'Abraham, pere & fondateur du Peuple de Dieu. Les conteſtations ſur ce ſujet ne ſont pas nouvelles; mais l'Auteur des Réfléxions croit en avoir fait qui le ſont, & qui donnent au calcul des Septante une ſupériorité décidée ſur celui de la Vulgate. Il ne prétend au reſte employer à ſon

triomphe que ses réflexions propres & personnelles. C'est ainsi qu'il s'en déclare. (*a*) Ce n'est ni à l'Auteur de *l'Antiquité des tems rétablie*, ni aux autres Contradicteurs de la Vulgate & de l'Hebreu que nous aurons à faire. La déclaration de l'Auteur nous dispense d'un grand nombre d'observations générales, qui se présenteroient sur l'authenticité de l'édition des Ecritures, que le saint Concile de Trente canonise, & sur l'étendue de son autorité. Nous nous bornerons *aux Réflexions propres de l'Auteur*. Nous examinerons sommairement si elles sont de nature à justifier les conclusions qu'il en tire, & à autoriser l'air de confiance dont il les accompagne.

Première Réflexion de l'Auteur. (*b*) Selon le calcul de la Vulgate, Noé vivoit encore au tems de la construction de la Tour de Babel. Or, reprend-t-on, s'il eût vécu alors, il eût travaillé à détourner ses enfans de construire cet Edifice de vanité & d'extravagance. Il eût em-

(*a*) Pag. 2107.
(*b*) Pag. 2094, 95, 96.

pêché ses petits-fils d'élever des Empires sous ses yeux, &c. Donc Noé étoit mort avant le déluge, & pour placer avant le déluge la mort de Noé, il faut abandonner la Vulgate, & suivre le calcul des Septantes.

Observation. Ce raisonnement n'est pas concluant, & la preuve qu'il ne l'est pas dans le stile de Moyse, c'est qu'en voici un tout pareil qui ne conclut rien.

Caïn, fils d'Adam tua son frere Abel; toute la race des Caïnites se pervertit; ils bâtirent des Villes, ils porterent même la corruption parmi les descendans de Seth, nommés *les Enfans de Dieu.* Adam étoit donc mort, conclueroit l'Auteur des Réfléxions: car de pareils désordres, diroit-il, ne fussent pas arrivés sitôt après les Miracles de la Création, sans qu'Adam, qui avoit l'autorité de Pere & de Chef sur tous les hommes s'y fût opposé. Cependant on ne lit point dans l'Ecriture, les efforts que fait Adam pour y réussir, & s'il en eût fait quelques-uns, Moyse n'eût pu se

dispenser de les écrire ; autrement, continueroit apparemment le même Ecrivain ; qu'on nous dise quel personnage faisoit Adam ? *Obéissoit-il à ses Enfans ? Où étoit-il ? Est-il possible que l'Historien Sacré passe sous silence la part qu'il eut à ces événemens si mémorables ? N'est-ce pas comme si un Historien racontant tous les événemens d'un glorieux Régne, ne parloit point du Roi, sur-tout après en avoir parlé fort au long dans son premier âge ? Que répondre à toutes ces questions ?*

Il n'y faut rien répondre, parce qu'elles sont hors d'œuvre, & qu'il ne convient pas de les faire contre l'évidence & la notoriété d'un fait. Car enfin, malgré ces mêmes Réfléxions, qui tombent sur Adam, autant que sur Noé, il reste pour constant, selon le calcul des Septante, comme par celui de la Vulgate & de l'Hebreu, qu'Adam vêcut près de 900 ans au milieu de la corruption générale, où s'abandonnerent les Hommes ses descendans, quoiqu'ils eussent été pleinement instruits par lui-même des

Miracles de la Création, & des maximes de la Réligion. Moyse néanmoins depuis la naissance de Seth, arrivée la cent trentiéme année de son pere, ne fait désormais aucune mention d'Adam ; si ce n'est pour conserver la mémoire des années de sa vie, & du tems de sa mort.

Si l'Auteur des Réfléxions avoit fait la plus légére, & la plus commune attention au dessein de Moyse dans l'Histoire de son Peuple, à laquelle il donne pour préliminaire, ce qui lui étoit important de sçavoir de celle des Patriarches, avant & après le déluge, il se seroit bien donné de garde d'appuyer sur une pareille remarque.

Seconde Réflexion de l'Auteur. * Il est écrit dans le Livre de Josué, que les Israëlites, quelque enclins qu'ils fussent à l'idolâtrie, servirent le Seigneur pendant tous le tems que vécut Josué, & les vieillards qui vécurent long-tems après lui & qui avoient vû les Œuvres d Dieu, &c. Et nous pourrons croir

* Pag. 1099.

conclut l'Auteur des Réfléxions, que du vivant de ceux qui avoient vû le déluge, leur postérité se soit abandonnée à l'idolâtrie, & la postérité même de Sem ?

Observation. Voici encore de frivoles conjectures contre des faits certains, dont il faut bien que l'Auteur convienne. De quoi sert en effet sa Réfléxion déplacée, pour combatre le calcul de la Vulgate, puisque selon le calcul des Septante, Sem, Cham, Japhet, & plusieurs de leurs premiers Enfans, ou témoins, ou bien instruits des merveilles récentes du déluge, vivoient encore au tems de la construction de la Tour de Babel, de la dispersion des Peuples, de l'érection des premiers Empires, & des commencemens de l'idolâtrie ? Ils ne moururent que long-tems après ces événemens, que toute la vigilance de Sem, successeur de Noé dans l'autorité Patriarchale, ne put ni prévenir, ni suspendre. C'est qu'il ne faut pas s'imaginer que sous le Régne de la Loi de Nature, comme au tems de la Loi Ecrite,

il y eût parmi les Hommes, à la disposition des Peres & des Chefs de Familles, une puissance Législative & Coercitive : Dieu se montroit alors d'une maniére sensible le vengeur des droits de la raison violée, & de ses Commandemens transgressés. Durant tous ces siécles on ne voit de Loix positives, que celles que Dieu portoit par lui-même; & de châtiment, que ceux qu'il exerçoit. Les choses subsisterent en cet état, jusqu'après l'établissement du Peuple de Dieu, & jusqu'au tems, * où la Loi Mosaïque étant promulguée, la République des Hébreux prit une forme réguliére de Gouvernement & de Police. En attendant, la voye de l'exhortation, de l'instruction & de l'exemple, fut la seule que les Chefs de Familles employerent. Elle fu bientôt insuffisante, sous Adam lu même, Pere & Chef de tous l Hommes. Elle ne fut pas plus e ficace sous Noé, qui en usa av aussi peu de succès après le délug qu'il l'avoit fait en construisant l'A

* Roman. v. 13.

che durant 120 ans qui le précéderent, Toute l'autorité de Moyſe, autorité fondée ſur le choix de Dieu, & ſignalée par tant de prodiges, n'empêcha dans le Déſert, ni l'idolâtrie, ni les révoltes. Pour ce que l'on cite du tems de Joſüé & des Anciens, c'eſt un intervale de moins de 40 ans, après quoi l'idolâtrie reprit ſon cours parmi les Iſraëlites.

Troiſiéme Réfléxion de l'Auteur. * Moyſe lui-même, ſelon la Vulgate & l'Hebreu, auſſi bien que ſelon les Septante, raconte la mort de Noé, avant que de parler de la Tour de Babel, & de la diſperſion des Nations. Donc Noé étoit mort avant ce tems-là, au jugement de l'Auteur & de la Vulgate.

Obſervation. Oüi, Moyſe raconte la mort de Noé, avant que de rapporter les autres événemens qui arriverent de ſon tems, & où il n'eût point d'autre part que de les voir, & d'en gémir. Après le déluge, il n'étoit plus queſtion de parler de Noé, que pour donner le calcul de ſes années.

* Pag. 2095.

ch, l'an-
, Moyse
us d'une
passe à la
re de ses
gie de ses
, jusqu'à

l'Auteur.
ulgate,
mpte, depuis
jusqu'à la dif-
, ne peuvent
y comprenant
e 7320 hommes
d'hommes ne
er les événemens.

On ne convient pas
on des Hommes soit
ans an- ge, ce
men it que-
gén var
Aut a
i fon des
néfe X *d'He-*
ut nom e que ce
ans les que
Pag. 2
vrier

La connoiſſance d'un ſeul & vrai Dieu, Eternel & Tout-puiſſant, par l'Hiſtoire circonſtanciée de la Création; la Foi d'un Dieu juſte, Rémunérateur & vengeur, par le ſpectacle du déluge; la ſubſtitution de Seth à Caïn pour continuer la branche Patriarchale; la ſucceſſion & les années des Patriarches d'aînés en aînés depuis Adam juſqu'à Noé, & depuis Noé juſqu'à Abraham, la nouvelle ſubſtitution d'Abraham à Lot, fils d'Aram, l'aîné des fils de Cham, & à la branche idolâtre de Nachor; la malédiction de Chanaan, uſurpateur de la Terre, promiſe aux aînés. Voilà par où Moyſe devoit, & vouloit préparer l'Hiſtoire du Peuple dont il étoit le Chef, le Légiſlateur, & le Guide. Ce choix d'événemens lui étoit néceſſaire & lui ſuffiſoit, juſquà ce qu'il parvint à Abraham, pere & fondateur du Peuple de Dieu, dont il compoſa l'Hiſtoire dans le Deſert, lorſqu'il conduiſoit ſes Hébreux à la conquête de la Paleſtine. Ce qu'on lui voit faire au ſujet de Noé, on le voit au ſujet d'Adam. Auſſi-

tôt après la naiſſance de Seth, l'année cent trentiéme d'Adam, Moyſe ſans s'arrêter aux événemens d'une vie de plus de 900 ans, paſſe à la mort d'Adam, au nombre de ſes années, & à la Généalogie de ſes deſcendans d'aînés en aînés, juſqu'à Noé & au déluge.

*Quatriéme Réflexion de l'Auteur.** Selon le calcul de la Vulgate, trois générations que l'on compte, depuis Noé après le déluge, juſqu'à la diſperſion des Hommes, ne peuvent fournir au plus, en n'y comprenant pas les Femmes, que 7320 hommes. Or, ce nombre d'hommes ne ſuffit pas pour vérifier les événemens qui ont ſuivi.

Obſervation. On ne convient pas que la diſperſion des Hommes ſoit arrivée 101 ans après le déluge, ce qui effectivement ne fourniroit guére que trois générations. La fixation de notre Auteur ſur l'année du déluge, eſt fondée ſur ces paroles de la Genéſe X. 25. *Un des fils d'Héber, fut nommé Phaleg, parce que ce fut dans les jours de ſa vie que la*

* Pag. 2096, 97, 98, 99.

Terre fut divisée.

Le grand nombre des Commentateurs qui respectent la Vulgate, prétendent que comme Noé fut averti du déluge futur, par une révélation de Dieu, six-vingt ans avant l'événement; Heber le fut aussi de la division prochaine de la Terre; & que ce fut, non pas l'événement présent, mais la révélation faite à Heber au tems de la naissance de son fils, qui le détermina à donner à cet enfant le nom de Phaleg.

D'autres Interprêtes prétendent que ces mots, *eo quod in diebus ejus divisa sit Terra*; signifient, non la division de la Terre entre les Hommes dispersés & separés par la confusion des Langues; mais la distribution qui commença à se faire au tems de la naissance de Phaleg, entre les Habitans de la premiére Terre peuplée après le déluge; ensorte que chaque famille, sans s'écarter encore, fixa la portion de terrain qu'elle pouvoit cultiver. *Cæperunt partiri limite campos....* D'autres encore prétendent que ces mots,

eo quod in diebus ejus divisa sit Terra, doivent s'entendre de l'usurpation & du partage particulier que les enfans de Chanaan, plusieurs années avant la dispersion générale, firent entre-eux de la Terre promise, où ils porterent, & où ils conserverent la premiére Langue que les Hébreux y retrouverent au tems de leur Conquête.

Dans toutes ces explications, on peut reculer la séparation générale des familles, jusqu'à 160 ans après le déluge, & compter par conséquent deux générations de plus que n'en admet l'Auteur des Réfléxions. Qu'il fasse usage en ce cas, de ses progressions, & il ne se trouvera pas loin du nombre d'hommes convenable à ses prétentions.

Au fond je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'avoir recours à ces expédiens. Le nombre des Hommes accordé dans la supputation de l'Auteur des Réfléxions, suffit pour justifier les événemens racontés par Moyse, à la suite de la dispersion. Tout ne s'est pas achevé en un jour, ou dans une année; pourquoi veut-

on trouver tout d'abord des Armées nombreuſes, des Expéditions ſignalées, & des Etabliſſemens conſommés, dont Moyſe ne parle pas?

Cinquiéme Réfléxion de l'Auteur. * Il n'y a point d'apparence, que les Hommes depuis le déluge, juſqu'à leur diſperſion, euſſent des enfans dès l'âge de 25 à 30 ans, c'étoit alors un tems d'enfance, eu égard à la durée de la vie des Patriarches.

Obſervation. Il eſt certain que par une ſage & paternelle Providence, depuis le déluge, juſqu'au tems où Dieu avoit déterminé de ſéparer les Familles pour peupler toute la Terre; la multiplication s'en fit beaucoup plus rapidement qu'avant le déluge qui devoit la dépeupler. Le Texte Hebreu, & l'Edition Latine authentique, l'affirment bien poſitivement; & certes, leur autorité s'accorde ici avec toutes les vrai-ſemblances: leur calcul entre beaucoup mieux que celui des 70, dans l'œconomie des deſſeins de Dieu. Il falloit pour leur éxécution, que les Hommes ſe multipliaſſent plus vîte qu'auparavant, & pour y parvenir;

* Page 1097.

il ne fut point nécessaire d'y employer des Miracles; car c'est une pure imagination, que de se persuader que les Hommes, parce qu'ils devoient vivre plus long-tems, eussent une enfance de plus de cent ans. Par la même raison, il faudroit leur donner une vieillesse, ou plutôt une décrépitude proportionnée. Non, les Hommes alors étoient formés, ils étoient des Hommes faits aussi-tôt qu'ils le furent dans la suite : ils commencoient aussi-tôt que leurs descendans, quelques siécles après eux, à jouir de la raison & de la maturité de la vie, mais ils en jouissoient plus long-tems.

Il est vrai que les Patriarches avant le déluge, n'eurent leurs premiers enfans qu'à un âge fort avancé, à en juger par comparaison avec les Patriarches depuis le déluge : mais c'est qu'à l'exemple d'Adam, qui après la naissance de Caïn & d'Abel, n'eût Seth son troisiéme fils qu'à l'âge de 130 ans, la branche des Patriarches, ou des Enfans de Dieu, se maintint plus long-tems dans la continence. On ne présume point la même chose de la bran-

che des Caïnites, où la Poligamie entra d'abord, & qui en assez peu de tems se trouverent assez multipliez pour se renfermer dans les murs d'une Ville. Les descendans d'Adam & de Seth auroient pu avoir plutôt des enfans; témoin la naissance de Caïn & d'Abel, qui précéda de 130 ans celle de Seth. Mais ils ne le voulurent pas. Dirat-on que Noé, quant à la génération des enfans, fut dans l'état & la foiblesse de la premiére enfance, jusqu'à l'âge de 500 ans, parce que ce ne fut qu'à cet âge qu'il eut son premier enfant? L'addition de cent ans, faite par les Septante à l'âge des Patriarches, avant la naissance de leur premier enfant, & la soustraction de cent ans, faite ensuite au reste de leurs jours, n'est point une chose fondée sur la nature, ou sur la foi d'un exemplaire Hebreu plus correct.

Sixiéme Réfléxion de l'Auteur. * Elle tombe sur ces paroles de Dieu à Abraham. *Tu autem ibis ad patres tuos sepultus in senectute bona.* Donc Sem, Salé, & Heber étoient

* Pag. 2100.

morts : c'eſt la concluſion de l'Auteur. Car pour les joindre dans le Tombeau, il falloit, dit-il, qu'ils y fuſſent les premiers. Or, ſelon la Chronologie de la Vulgate, tous les Patriarches depuis Noé, au moins, Sem, Salé, & Heber vivoient encore, & ſurvêcurent à Abraham.

Obſervation. Paſſons à l'Auteur ſa chicane Grammaticale. Ne dit-on pas tous les jours d'un enfant mort avant ſon pere, qu'il eſt allé rejoindre ſes peres ? Mais Abraham n'étoit point dans le cas. De tous les Patriarches depuis Noé, aucun, ſelon la Vulgate, ne ſurvêcut à Abraham, que le ſeul Heber, qui prolongea ſa vie quatre années après la mort d'Abraham. Tous les autres étoient morts de ſon vivant, juſqu'à Tharé lui-même, pere d'Abraham, & à Nachor ſon ayeul. C'en étoit bien aſſez pour lui annoncer qu'au tems marqué, il iroit rejoindre ſes Peres dans le Tombeau. Il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion à la page 2104, où on lit qu'*Abraham* mourut avant ſon pere. C'eſt *Aran*, frere aîné d'Abraham.

pere de Loth, qu'on vouloit dire. Cependant la Réfléxion qui suit cette faute, pourroit la faire regarder comme faute de l'Auteur. Car étoit-il aisé de se persuader, continue-t-il, que Dieu ait voulu punir *Abraham*, qu'il appelloit son ami, d'une mort prématurée ?

Septiéme Réfléxion de l'Auteur. * Selon la Vulgate, Génése XV, 15. XVIII. 11. XVI. 7, 8, &c. Il est dit d'Abraham & de Sara, qu'ils étoient vieux, l'un à 100, l'autre à 90 ans. Qu'Abraham à 175 ans mourut par la défaillance de la nature dans une bonne vieillesse, & plein de jours ; que la conception de Sara devenue mere & nourrice d'Isaac à l'âge de 90 ans, étoit une merveille de la Toute-puissance de Dieu, &c. Surquoi l'Auteur raisonne & s'écrie : Quelle merveille que Sara ait pu concevoir & nourrir son enfant de son lait à 90 ans, tandis qu'on vivoit 5 ou 600 ans ? Elle devoit être encore dans la plus tendre adolescence, & son âge revenoit à celui des femmes d'aujourd'hui de 15 à 16 ans ; il en est de

* Pag. 2100, & suiv.

même d'Abraham. Peut-on dire sérieusement qu'il est mort vieux, & de défaillance à l'âge de 175 ans tandis qu'il y avoit sur la Terre des Hommes, & plusieurs de ses Peres, âgés de 4, 5, & 600 ans? Or, si vous suivez la Vulgate, au tems de la mort d'Abraham, Sem, Heber, Salé, vivoient encore; l'un âgé de 430 ans, l'autre de 460, Sem de 600. On peut présumer la même chose de Cham, de Japhet, & de leurs premiers descendans. Abraham étoit donc à peine parvenu au tiers de la vie des hommes, lorsqu'il mourut âgé de 75 ans. Ainsi le qualifier à cet âge 'homme parvenu à une extrême ieillesse, c'est se donner le même *dicule*, que se donneroit un home qui diroit de feu Monseigneur Bourgogne; ce Prince mourut à ge de 30 ans, dans une heureuse illesse, dans un âge avancé & n de jours, & il est allé rejoindre peres.

bservation. C'est ici la Réfléxion rite de l'Auteur. * C'est à ce que *son esprit se convainc de plus is des difficultés que renferme la*

ag. 2102.

Chronologie de la Vulgate. Il me semble qu'il auroit dû en demeurer à sa surprise, & que la qualification de *Ridicule* appliquée à l'édition des Ecritures que l'Eglise a canonisée, & reconnue pour authentique, a quelque chose de bien fort dans la bouche d'un Catholique.

Voyons si la Vulgate par l'endroit où on l'attaque ici, mérite le mépris & l'étonnement de son nouveau Censeur. Pour moi je n'apperçois dans le motif de la Censure qu'un équivoque & un sophisme.

Il a échappé à l'Auteur des Réfléxions, une Réfléxion essentielle, que lui fournissoit son texte. C'est que depuis Noé, jusqu'au tems d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, par une Providence particuliére de Dieu, la vie des hommes décroissoit & s'abregeoit sensiblement, d'une génération à une autre génération, tout au moins de deux en deux générations; époque après laquelle la vie des hommes fut fixée, comme elle l'est de nos jours, à 80, ou 90 ans. Noé vêcut 950, Sem n'en vêcut que 600, Arphaxad 338. Salé 432, Heber 474, Phaleg 239,

Reu autant, Sarug 230, Nachor 148, Tharé 205, Abraham 175, Isaac 180, Jacob 147. Cette Réfléxion supposée, il demeure évident qu'on doit compter la vieillesse, non absolument par le nombre des années prises en elles-mêmes, & sans comparaison ; mais relativement & par un rapport nécessaire au nombre des années, communément accordées à la génération des hommes dans le siécle où ils sont nés. De-là il s'ensuit qu'on n'étoit vieux qu'après 3 ou 400 ans de vie, lorsqu'on étoit d'une génération où les hommes vivoient communément 5 à 600 ans : au lieu qu'on étoit vieux, & très-vieux à 100 ans, quand on étoit d'une génération où les hommes ne vivoient plus pour l'ordinaire que 120, ou 130 ans : ensorte qu'alors, de deux hommes qui vivoient ensemble, l'un à 4 ou 500 ans, ne faisoit que commencer à vieillir, au lieu que l'autre étoit très-vieux à 100 ans. C'est ce qui se vérifia dans Heber, & dans Abraham : je dis, surtout dans Abraham, dont la vie laborieuse & passée dans de pénibles voyages, dût s'user plutôt que

celle des autres hommes de son tems. On voit maintenant quelle application peut avoir à l'espéce dont nous parlons, la comparaison déplacée, prise de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Sans doute ce Prince devoit être censé mourir jeune à 30 ans, parce qu'il vivoit dans un siécle où les hommes de sa génération vivoient communément, ainsi que le Roi son grand pere, jusqu'à un âge beaucoup plus avancé. Mais Abraham mourut vieux à 175 ans, quoiqu'il eut vêcut avec des hommes de 4 ou 500 ans, parce qu'il n'étoit pas de la génération de ces hommes, & que ceux de la sienne ne vivoient communément gueres plus que lui.

Ce que nous disons d'Abraham, il faut le dire de Sara son épouse, elle étoit fort vieille, & hors d'espérance d'avoir des enfans à l'âge de 90 ans, quoiqu'elle vêcut peut-être avec des femmes de 3 ou de 400 ans. C'est même en ces termes qu'il convient de parler d'elle, si l'on en veut parler correctement : car outre qu'elle étoit sterile, c'est qu'eu égard à l'espace de vie ordinaire parmi les

femmes du siécle, où elle étoit née, son âge de 90 ans répondoit, non comme le prétend l'Auteur des Réfléxions à l'âge de 15 à 16 ans, des personnes de son sexe dans le siécle où nous vivons; mais à leur âge d'environ 50 ans. C'est-à-dire que, comme une femme de nos jours, parvenue à l'âge de 50 ans, sans avoir jamais eu d'enfans, quoique mariée fort jeune, & déja depuis quelques années destituée de ses régles, seroit censée ne pouvoir plus naturellement devenir mere, il faut prononcer la même chose de Sara âgée de 90 ans, & née dans un siécle, où la vie des personnes de son siécle ne s'étendoit gueres au de-là de 120 ans. Il n'y a donc rien que de raisonnable, de sensé, & de très-respectable dans la maniére dont Moyse parle, selon la Vulgate, d'Abraham & de l'honorable vieillesse où il le fait mourir à l'âge de 175 ans, aussi-bien que de Sara son épouse, & de la miraculeuse fécondité qu'il lui attribue à l'âge de 90 ans. Il ne faut que lever l'équivoque, & rapporter chaque chose à son tems. Heber & Abraham ont vêcu ensemble, & ont été contemporains durant l'espace de 175 ans qui comprenoient toute la vie d'Abraham, & les derniéres années de celle d'Heber. Heber eu égard au siécle où ils étoient nés, n'avoit pas été vieux à 100 ans. Pour Abraham il étoit vieux à cet âge, parce que né près de 300

ans après Heber, il n'étoit pas destiné à commencer si tard à vieillir, & à remplir une aussi longue carriere.

Ce qui pourra surprendre, c'est que mon Observation, qui leve toutes les difficultés proposées à ce sujet par l'Auteur des Refléxions, & proposées même avec quelqu'insulte contre l'autorité de la Vulgate, je la tiens de lui-même. Voici comme il s'explique à la Page 2106, presque la derniére de son Ecrit : *On étoit réellement vieux du tems d'Abraham à* 100 *ans ou environ, relativement au tems que les hommes vivoient pour lors. Outre toutes les preuves que j'en ai rapportées*, ajoute-il, *en voici une qui est péremptoire.* Genese XVIII. *Il est dit de Sara, âgée de* 90. *ans*. Desierant fieri Saræ muliebria. *Or, les régles cessent à present aux Femmes à l'âge de* 48 *ou* 50 *ans. Donc* 90 *ans de ce tems-là, reviennent à l'âge d'environ* 50 *ans d'aujourd'hui. Donc ce n'étoit plus le tems où les Hommes vivoient* 5 *ou* 600 *ans.*

Après cet aveu, je ne comprends pas ce que l'Auteur ajoute sans interruption; qu'il est *surpris que ses Refléxions ayent convaincu si peu de personnes, que le texte Hebreu sur lequel la Vulgate a été traduite*, (il valoit mieux dire, sur lequel l'Auteur de la Vulgate a fait sa traduction) *eut été corrompu en cet endroit.*

Falloit-il que le Texte Hebreu, pour être sincere en cet endroit, (& la Vulgate après lui,) fissent parler Moyse

ham & de Sara, d'une façon qui
ucun rapport au tems ordinaire
ie des hommes dans le siécle où
t les personnes dont il parloit?
à ce me semble, où l'on pour-
uver du *ridicule*. Ce seroit faire
'Auteur inspiré, pour n'être point
u. Où il y auroit du ridicule,
it dans un texte, où supposant
convaincu qu'on étoit jeune à
is, & parlant de la mort d'A-
i, arrivée à cet âge, il attri-
cette mort à l'extrêmité de la
se, & à la défaillance de la na-
ce seroit dans un Texte, où
croyant une femme de 90 ans,
n état de concevoir, qu'une jeu-
rsonne de nos jours à l'âge de
16 ans, rapporteroit sa fécondi-
ne opération miraculeuse. Or, ce
le tomberoit sur le Texte He-
ou sur l'Edition de la Vulgate.
dequoi les justifie, après les en
accusés, l'Auteur des *Réflexions*,
derniére Réfléxion, la plus sen-
toutes celles qu'il a faites. Que
s nous d'un Texte, où l'on feroit
Moyse; qu'Abraham, eu égard au
où il vivoit, mourut à 175 ans
la fleur de l'âge, ou dans une flo-
e jeunesse; & que Sara à 90 ans
tre comparée, quant à la concep-
des enfans, à une jeune femme
s jours âgée de 15 ou 16 ans?

TABLE DES ARTICLES
du mois de Février 1743.

ART. VIII. Obſervations ſur la Méthode d'un Thermométre univerſel. 197
ART. IX. Mémoire ſur la Vie & les Ouvrages de M. d'*Argentré*, Evêque de *Tulles*. Par M. *du Mabaret*. 223
ART. X. Diſſertation ſur l'incertitude des ſignes de la mort, &c. Par M. *Winſlow*, traduite & commentée par M. *Bruhier*. 236
ART. XI. Théatre Critique Eſpagnol. Par D. *Benoît-Jerôme Feijoo*. 254
ART. XII. Hiſtoire des Empires & des Républiques. Par M. l'Abbé *Guyon*. 281
ART. XIII. L'Hiſtoire Naturelle, éclaircie dans deux de ſes parties, la Lithologie & la Conchyliologie. 322
ART. XIV. Obſervations ſur un écrit intitulé : Réfléxions ſur quelques paſſages de la Geneſe, &c. 360

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Mars 1743.

MEMOIRES
POUR
'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

mmencés d'être imprimés l'an 1701 a Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1743.

A PARIS,
iez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
ugustins, du côté du Pont S. Michel,
à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIII.

vec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	1[illegible]	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	3.	v.
1722.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1743.

ARTICLE XV.

***HISTOIRE GÉNÉRALE** d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Jean de Ferreras, enrichie de Notes Historiques & Critiques, de Vignettes en taille-douce, & de Cartes Géographiques, par M. d'Hermilly. Tome premier in-4°. pag. 507. sans compter l'Epître Dédicatoire, les Préfaces, les Sommaires, &c. de 48 & de 109 pages, A Paris, Ruë S. Jacques,*

chez Charles Osmont à l'Olivier ; Jacques Clousier à l'Ecu de France, Louis-Etienne Ganeau à S. Louis, vis-à-vis S. Yves 1742.

LA premiére piéce de ce Volume, est une Epître Dédicatoire, où M. d'Hermilly met son Ouvrage sous la protection du Roi d'Espagne. La valeur, la clémence, l'équité, la bonté, la piété de ce Prince, son amour pour ses Peuples, & le tendre dévouement que ce même peuple a marqué pour lui dans les tems les plus critiques, fournissent à l'Auteur la matiére des justes Eloges qu'il donne à Philippe V.

Cette Epître est suivie de la Préface du Traducteur. L'Auteur y marque d'abord une juste surprise du peu d'attention qu'on paroît avoir eu jusqu'ici en France, à bien connoître une Nation, que tant de liens nous unissent, & que tant de qualités brillantes rendent digne de notre estime ; inattention difficile à

excuser dans des jours où notre goût pour l'Histoire, nous fait courir après celle des Peuples les plus barbares ; & que l'éloignement des tems & des lieux nous rendent les plus indifférens. Les titres sur lesquels le Traducteur se fonde pour assûrer que l'Espagne ne céde en rien à toutes les autres Monarchies de l'Europe, « sont l'ancienneté de » ses Habitans ; la gloire qu'elle s'est » acquise dans les Armes, son at- » tachement inviolable pour le » Christianisme, & pour la pureté » de la Foi, & la haute réputation » qu'elle s'est faite par les Sçavans » qu'elle a fournis.

Le Traducteur entre dans une espéce de discussion sur ce qui regarde l'ancienneté connue de la Nation Espagnole, & la certitude de son origine. L'Auteur de l'Histoire, sur des autorités solides, la fait remonter jusques à Thubal, fils de Japhet. Quelques Critiques modernes, entr'autres M. l'Abbé Lenglet, le seul cité nommément par le Traducteur, attaquent ce senti-

ment, & le Traducteur répond à leurs difficultés d'une maniére à ne laisser guéres lieu à la réplique. Ce point de discussion est le seul de son espéce, qu'on trouve dans la Préface du Traducteur.

Il nous apprend ensuite pourquoi dans le dessein de nous faire connoître l'Espagne, mieux qu'elle ne l'a été jusqu'ici, il s'est borné à traduire l'Ouvrage de Dom Jean de Ferreras, Curé de S. André de Madrid, & premier Bibliothécaire de sa Majesté Catholique, Philippe V. Une modeste défiance a fait craindre à M. d'Hermilly de ne pas réussir dans un Ouvrage aussi difficile, qu'une Histoire Générale d'Espagne, & dans le choix des Historiens Espagnols qu'il avoit à nous présenter, & dont il examine le mérite dans sa Préface, il n'en est aucun aussi digne de la préférence qu'il lui donne, que l'est Dom Jean de Ferreras. La sûreté de sa Critique, qui a purgé l'Histoire d'Espagne de ses fables, & l'étendue de son Ouvrage, qui renferme tous

les tems, écoulés depuis que l'Espage a été habitée, jusques à l'année 1598, sont les justes motifs qui ont déterminé M. d'Hermilly à mettre en François l'excellente Histoire de cet Auteur.

La Préface de Dom Jean de Ferreras, suit celle du Traducteur. Elle est double; la premiére est pour la premiére partie de son Histoire, & la seconde pour la seconde partie, & ces deux parties sont renfermées dans le premier Volume.

La Préface de la premiére partie est partagée en trois Chapitres; le premier traite des Auteurs supposés ou sûrs, pour ce qui regarde l'Histoire d'Espagne.

Le premier Historien, dont on se soit servi pour remplir de fables l'Histoire d'Espagne, est le faux Berose, publié vers la fin du quinziéme siécle, avec plusieurs autres Ouvrages également supposés & attribués à des Auteurs anciens, par le fameux Jean Annius de Viterbe. Dom Jean de Ferreras donne ici un précis des raisons par lesquelles Dom

Jean de Vergara, un de ſes prédéceſſeurs dans la Cure de Camarma d'Eſtruelas, & bien d'autres Sçavans de toutes les Nations d'Europe ont démontré la ſuppoſition de cet Ouvrage. De ce nombre eſt le fameux Melchior Cano, confrere d'Annius, qui met dans le plus grand jour les principes qui établiſſent invinciblement la ſuppoſition; & il eſt bien ſingulier que l'Auteur de la nouvelle Bibliothéque des Ecrivains de l'Ordre de S. Dominique, Auteur d'ailleurs Sçavant & judicieux, ait voulu rendre douteux un fait ſi inconteſtablement prouvé, non, en répondant par quelques raiſons plauſibles aux démonſtrations employées contre les ſuppoſitions d'Annius; mais en oppoſant aux noms des Ecrivains qui ont dévoilé l'impoſture, les noms des autres Sçavans qui en avoient été la duppe; ou qui après avoir d'abord, ſans les examiner, regardé ſur la bonne foi préſumée de celui qui les publioit, ces Ouvrages, comme étant des Auteurs anciens auſquels An-

nius les attribuoit, ont depuis soutenu par entêtement, ce qu'ils n'avoient cru que par surprise.

L'Auteur parle ensuite & des autres Ecrivains supposés, où l'on a puisé les contes débités sur l'Histoire Ancienne d'Espagne, & des Auteurs sûrs, qu'un Ecrivain judicieux doit seuls consulter en cette matiére. Comme il manie les mêmes Articles plus au long dans sa seconde Préface, nous les indiquerons les uns & les autres, en rendant compte de ce morceau.

Le deuxiéme Chapitre de cette premiére Préface, roule uniquement sur la Chronologie. Il paroît que Dom Jean de Ferreras a fait une étude particuliére de cette science. Le premier objet de ses discussions Chronologiques, est l'espace écoulé depuis la Création du Monde jusques à l'avénement de N. S. Il suit sur ce point, avec la plûpart des Sçavans Modernes les divisions & l'étendue des tems marqués par la Vulgate & le Texte Hebreu, par préférence à la ver-

ſion des Septante, dont les anciens Chrétiens ſuivoient plus communément la Chronologie. D. J. D. F. partage cette durée en cinq âges, & en fixe ainſi les années : depuis le commencement du Monde, juſques à la fin du déluge incluſivement 1658 ans; depuis la fin du déluge, juſques à la ſortie d'Egypte excluſivement 856; depuis cette ſortie, juſques à la premiére année du Temple de Salomon 480; depuis la premiére année incluſivement de la conſtruction de ce Temple, juſques à la premiére année du retour de la captivité 476; & depuis cette année incluſivement, juſqu'à l'année de la naiſſance de N. S. incluſivement auſſi 530 ans; faiſant un total de 4000 ans; calcul au reſte qui dans le total, comme dans ſes parties diviſées qui le forment, revient à peu-près à celui du Pere Petau.

La Chronologie eſt encore le ſujet du troiſiéme Chapitre de cette Préface. L'Auteur après avoir gliſſé légérement ſur quelques unes des

principales époques en uſage chez les Anciens, s'arrête à celle de la fondation de Rome, qui a une relation plus prochaine avec les tems connus de l'Hiſtoire d'Eſpagne, & fournit un point fixe d'où l'on peut partir pour en dater les événemens.

Comme les monumens ſûrs, qui nous font bien connoître l'Eſpagne ancienne, ne remontent guéres plus haut que l'établiſſement des Carthaginois & des Romains dans ce pays, c'eſt dans les époques de l'Hiſtoire Romaine, & dans les années qui ont ſuivi la fondation de Rome, qu'il faut chercher la date des événemens qui regardent l'Eſpagne. L'Auteur a cru, avec raiſon, devoir en cette matiére s'attacher à l'opinion de Varron par préférence à toute autre, & il rapporte les faits de la premiére partie de ſon Hiſtoire, & aux années du monde calculées ſur le plan Chronologique que nous avons déja indiqué, & aux années de Rome, ſelon le compte de Varron : il y ajoûte à la tête de l'Ouvrage les Faſ-

tes Consulaires, tels qu'ils ont été donnés par Riccioli d'abord, & insérés ensuite dans le Tite-Live, imprimé en France à l'usage du Dauphin, parce qu'ils lui ont paru les plus corrects, il commence ces Fastes à l'année de Rome 501, celle où les affaires d'Espagne commencent à avoir rapport à celles de Rome.

Outre ces époques, il en est une autre particuliére à l'Espagne, & qui mérite l'attention de tout Auteur qui travaille à l'Histoire de ce pays. C'est celle que fixa Auguste, selon Isidore de Seville, lorsqu'il fit la premiere recension de l'Empire Romain, & qu'il en exigea le premier cens. Dom Ferreras prouve fort bien par la date du premier Concile de Tolede, tenu l'an 438 de l'Ere Espagnole, sous le Consulat de Stilicon & d'Aurelius, qui est selon lui l'an 400 de l'Ere Chretienne vulgaire, que l'Ere Espagnole précéde la derniére de 38 ans. Mais il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver 38 ans depuis la premiére recension

Empire Romain, faite par Au-
, jusqu'à la premiére année
Ere vulgaire de quelque façon
ı compte l'une ou l'autre. Car
recension, 1°. a dû nécessaire-
: être postérieure à la bataille
ctium, à la prise d'Alexandrie,
mort d'Antoine & de Cléo-
, au retour d'Auguste à Ro-
& à l'Entrée triomphante qu'il
Avant cette révolution, & les
emens qui la suivirent immé-
ement, Auguste, qui n'étoit
Maître d'une moitié de l'Em-
Romain, ne pouvoit faire la
ısion, & exiger un cens de
cet Empire, *universum orbem*
num, comme le dit Isidore.
leurs, cette recension est fixée
es monumens anciens au Con-
que remplit Auguste avec
ppa, la seconde année après
ctoire d'Actium. Or, cette an-
est comptée par le plus grand
ore de ceux qui ont travaillé sur
matiére, comme la 725ᵉ. de-
a fondation de Rome, & l'an-
le l'Ere Chrétienne vulgaire,

eſt la 752e. en reculant même d'une année l'époque de la recenſion, & en rapprochant d'autant celle de la Naiſſance ou de l'Incarnation de N. S. pour faciliter la conciliation, on ne poufferoit l'eſpace entre les deux époques, qu'à 29. ans, & non pas à 38. Ces raiſons, que Dom Ferreras n'a point touchées, ſont apparemment celles qui l'ont déterminé à placer le commencement de l'Ere d'Eſpagne à l'an de Rome 715, ſous le deuxiéme Conſulat d'Appius Claudius Pulcher, & celui de C. Norbanus Flaccus. Cette année étant la cinquiéme du Triumvirat d'Auguſte, d'Antoine & de Lepide, année où Auguſte n'avoit rien moins, que le pouvoir de faire de ſon autorité, le dénombrement de tout l'Empire, & où ſa ſituation le forçoit à s'occuper de ſoins plus intéreſſans pour lui, que ces détails de police, ne peut s'accorder avec l'origine que donnent Iſidore à l'Ere d'Eſpagne. Dom Ferreras nous apprend que l'uſage de compter en Eſpagne les années par cette épo-

ue, n'a cessé totalement que sous
Dom Jean premier, Roi de Cas-
lle, l'an de N. S. 1381 : elle avoit
ni un peu plutôt dans les Etats
Arragon & de Portugal.

La Préface de Dom Ferreras
our la seconde partie de son His-
oire, est un examen des Auteurs
rs & non sûrs de l'Histoire, sur-
out Ancienne, d'Espagne, & elle
t partagée en deux Chapitres,
ont le premier contient une Cri-
que judicieuse des Auteurs non
rs.

L'objet du premier paragraphe
e ce Chapitre, est une Chroni-
ue universelle, publiée au com-
encement du 17e. siécle, sous le
om de Dexter, fils de S. Pacien,
ui étoit Evêque de Barcelone au
e. siécle. Jerôme Roman de la
Higuerra, en a été le premier Edi-
eur, elle en a eu depuis plusieurs
utres. Cette piéce porte avec elle
s caractéres les plus visibles de la
ipposition; elle en a, pout parler
 langage de l'art, toutes les mar-
ues *extrinseques & intrinseques.* 1°.

Mars 1743.

De tout ce qui nous reste d'Auteurs, ou de Monumens anciens, S. Jerôme est le seul qui en ait parlé dans son Livre des Ecrivains Ecclésiastiques ; mais qu'en dit-il? *Dexter Paciani filius fertur ad me omnimodam Historiam texuisse, quam necdum legi.* On m'a dit qu'il avoit composé une Histoire Universelle, que je n'ai point encore lue. Et cet Ouvrage, dont l'existence n'est garantie que par un, *on dit*, & qui depuis cet, *on dit*, demeure enseveli dans le silence & les ténébres, pendant plus de douze siécles, se retrouve tout d'un coup au bout d'environ treize cens ans. 2°. Mais d'où sort-t-il? du Monastere de Fuldes, dit-on, d'où l'on prétend que le P. Vincent de Toralva, Jesuite, a copié sur un manuscrit l'Exemplaire que Roman de la Higuerra a donné au Public. Mais le fameux Corneille la Pierre, le P. Lambert Strave, Recteur du College de Fuldes, & le P. Christophle Robert, qui a examiné toutes les Archives, & tous les Papiers de

ce Monastere, pour en écrire les Antiquités, tous trois Jesuites, déclarent qu'on n'a jamais pu y découvrir, ni trouver, même le moindre indice qu'il y eût jamais eu dans cette Bibliothéque un pareil écrit. 3°. Loin que l'Ouvrage en question soit comme le dit S. Jerôme, une Histoire Universelle *omnimoda Historia*, elle n'a pour objet que les Eglises d'Espagne. 4o. Le peu de goût qui régne dans cette Histoire, la barbarie d'un stile bien différent du langage de tous les Auteurs de ces tems-là, la date de l'an de J. C. 430, donnée à un Ouvrage, qu'on suppose nécessairement avoir été écrit plus de cent ans avant qu'aucun Auteur ait suivi cette façon de dater, &c. décélent l'imposture à quiconque a la moindre connoissance de l'Antiquité. Une autre marque de faux, qui résulte de cette date, à ne la regarder que comme l'époque de la publication de l'Ouvrage, & que nous ajoûtons à celles qu'indique Dom Ferreras, c'est qu'elle est postérieure de dix

ans au moins, à la mort de S. Jerôme, qui avoit fini ses jours en 420, & qui par ces paroles, *quam necdum Legi*, suppose nécessairement qu'on lui en avoit parlé comme d'un Ouvrage, non pas à faire, ou commencé seulement, & à publier à douze ou quinze ans de-là, mais comme d'un Ouvrage qui avoit déja cours.

Des raisons de même nature, ou aussi efficaces en leur genre, sont employées à montrer dans le paragraphe deuxiéme & troisiéme du même Chapitre, la supposition des Chroniques publiées dans ces mêmes tems-là, sous le nom de Maxime, Evêque de Saragosse; de Luitprand, Diacre de Pavie, & Evêque de Cremone; de Julien Perez, Archiprêtre de Sainte Juste de Tolede; d'Aubert de Seville, & de Liberat, tous deux Moines de l'Ordre de S. Benoît. Dom Ferreras observe que quand toutes ces fables parurent, les plus Sçavans hommes d'Espagne, le Marquis de Mondejar, Dom Nicolas Antonio,

Dom Joseph Pellicier, le Cardinal d'Aguirre, &c. s'éleverent contre l'imposture, & la démasquerent.

Au Chapitre deuxiéme, notre Sçavant Critique assigne les Historiens & les Monumens sûrs de l'Histoire d'Espagne, & en rappellant ici ce qu'il dit sur le même sujet, dans la Préface de la premiére partie, leur Liste commence par Polybe, Diodore de Sicile, Tite-Live, & renferme tous ceux qui ont écrit sur l'Histoire Romaine, jusques à Zozime inclusivement. » C'est, dit-il, de ces Monumens » que les vénérables Peres de l'Histoire de Castille, Ambroise de » Moralez, Etienne de Garibay, » & le P. Jean Mariana, ont formé l'Histoire de ce tems, se servant beaucoup des Notices conservées dans les Inscriptions de » plusieurs Pierres d'Espagne.

Les Affaires Ecclésiastiques entroient naturellement dans le plan que s'est tracé D. Ferreras pour son Histoire d'Espagne. Il observe que les sources qu'il a pour les quatre pre-

miers ſiécles, ſont peu abondantes. Euſebe, Socrate, Sozomene, Theodoret, & Evagre, dont les Ecrits ſont les Monumens les plus amples qui nous reſtent des Affaires Eccléſiaſtiques de ces tems-là, vivoient & écrivoient dans des pays éloignés de l'Eſpagne, & où elle étoit peu connue. Les Monumens des Egliſes d'Eſpagne auroient pu ſuppléer à ce ſilence. L'uſage de conſerver dans chaque Egliſe les Dyptiques, ou les Liſtes de la ſucceſſion des Evêques, étoit d'une police trop commune pour ne pas avoir lieu en Eſpagne, auſſi bien que celui de dreſſer des Actes authentiques des ſouffrances des Martyrs, & d'en faire des lectures publiques dans les Egliſes. Mais les perſécutions, ſur-tout celle de Dece & de Diocletien, s'étendoient des perſonnes aux Ecrits & aux Monumens qui regardoient la Religion. L'Eſpagne au rapport du Poëte Prudence, & de Gregoire de Tours, fit en ce genre de grandes pertes ſous le dernier de ces

deux perſécuteurs. Ainſi les Hiſtoriens n'ont guéres de reſſource pour les événemens de ces tems-là, dans ce qui regarde l'Eſpagne, que d'anciennes Traditions.

Les Martyrologes ſont une des ſources les plus ſûres de ces Traditions. Lorſque Conſtantin en donnant la paix à l'Egliſe, eut facilité la communication & les correſpondances des différentes parties qui la compoſoient, l'Egliſe Romaine, Mere & Maîtreſſe de toutes les Egliſes, commença à ramaſſer les Actes des Martyrs de toutes les Provinces où ils avoient ſouffert, & puiſa de ces Monumens autentiques des connoiſſances ſûres de la Sainteté de ceux dont elle vouloit honorer la Mémoire. Les malheurs des tems., & les ſiécles de barbarie, qui ſuccéderent bien-tôt à ces heureux jours, nous ont dérobé la plûpart de ces Actes. Mais les noms des Saints inſérés dans la Liturgie & dans les Martyrologes, ſans nous inſtruire du détail des événemens de leur vie, nous conſtatent leur

Sainteté,& le genre de leur Sainteté.

Le ſentiment des Sçavans les plus éclairés, eſt que les Martyrologes, dans la forme à peu-près où nous les avons aujourd'hui, ne remontent pas plus haut que le ſixiéme ſiécle, & que le Pape S. Gelaſe, qui vivoit vers le milieu de ce ſiécle, les redigea dans l'ordre où ils ſont, quoiqu'il ſoit conſtant qu'on faiſoit long-tems auparavant mention des Saints dans quelque partie de l'Office de l'Egliſe. Notre Auteur croit que c'eſt S. Gregoire qui a introduit l'uſage de les lire à Prime. A l'exemple de l'Egliſe Romaine, beaucoup d'Egliſes particuliéres, & des ordres Religieux, ont dreſſé en divers tems des Catalogues de leurs Saints, pour en faire mention dans leur Liturgie. Il eſt probable que les Egliſes d'Eſpagne imiterent cette pieuſe pratique. Mais la conquête des Maures au huitiéme ſiécle, & la deſtruction des Siéges Epiſcopaux dans la plûpart des lieux dont ils devinrent les maîtres, ont fait diſparoître preſque tous les

Monumens antérieurs à cette époque, & n'ont laissé à la postérité, qu'une connoissance bornée & obscure des anciens Saints, & de l'ancien état des Eglises d'Espagne.

On a cependant lieu de croire, dit Dom Ferreras, « que dans les » Villes qui sont demeurées Episco» pales, ou ausquelles cette dignité » a été bientôt rendue, les Actes » de leurs Saints ont été conservés » au moins par la Tradition & par » la mémoire que l'on en faisoit an» nuellement...... C'est pourquoi » celles-ci doivent être plus estimées » & plus vénérées, comme ayant été » transmises à la postérité par une » succession continue. A la vérité il » est arrivé plusieurs fois qu'elles ont » été défigurées, ou par le zéle in» discret des Catholiques qui y ont » mêlé des contes & des miracles » supposés, pour rendre les Saints » plus recommandables, ou par la » malice des Hérétiques, ainsi que » le Pape S. Gelase nous l'apprend, » &c.

Après les judicieuses observations

qui composent ces deux Préfaces, on trouve une Chronologie séparée pour chacune des deux parties de l'Histoire d'Espagne contenues dans ce premier Volume, rédigées toutes les deux selon l'ordre des Fastes Consulaires, des années du monde, & de celles de la fondation de Rome. Il joint dans la Chronologie de la seconde partie à ces époques diverses celle des années de J. C. selon l'Ere Vulgaire de Denis le Petit, & selon son propre calcul, qui commence deux ans plutôt. Le commencement & la fin du Régne des Empereurs, & les principaux événemens sont aussi dans ces Tables Chronologiques, rapportés à leurs dates précises.

Enfin à toutes ces piéces succédent des Sommaires Chronologiques, où la suite des faits traités dans l'Histoire, est indiquée avec autant de précision que de détail.

Ces morceaux préliminaires sont suivis de l'Histoire même. Dom Ferreras dans la premiére partie, remonte d'abord aux premiers Ha-

ans qu'eut l'Espagne après le dé-
ge. Il croit qu'il en faut placer
rrivée aux tems qui suivirent de
s la confusion des Langues &
dispersion des petits-fils de Noé,
mis jusques alors dans les plai-
s de Sennaar. Il regarde, sur
ıtorité de Josephe, de S. Jerô-
, & de S. Isidore de Seville,
hubal, fils de Japhet, comme le
emier qui ait avec ses enfans peu-
é & habité l'Espagne. Dans des
ms où les chemins n'étoient point
core frayés par terre, & où on
noroit selon lui totalement la na-
gation, Dom Ferreras est per-
adé qu'il a fallu un miracle, &
ministere des Anges pour transf-
rter comme le Prophéte Haba-
uc & le Diacre Saint Philippe,
aque Famille avec tout ce qui lui
oit nécessaire pour subsister, dans
pays que la Providence lui avoit
stiné dans cette dispersion.

Dom Ferreras nous permettra
e ne point penser comme lui sur
t article. 1°. D'où sçait-on que
'hubal lui-même vint en Espagne?

Aucun des Auteurs que nous venons de citer ne l'a dit, il résulte seulement de leurs textes, que la postérité de Thubal, on ne sçait point à quel dégré, fournit ses premiers Habitans à l'Espagne. Cela a pu arriver aussi long-tems après la dispersion qu'il le falloit pour que les descendans de Thubal en s'éloignant de Sennaar, vinssent de proche en proche aboutir aux terres les plus occidentales du continent de l'Europe. 2°. L'exemple, non seulement des Sauvages de l'Amérique, mais de nos Voyageurs Européans, montre comment des troupes assez considérables d'hommes, peuvent faire des Voyages de 1500 où de 2000 lieues par des routes non frayées, & par des chemins qui semblent à peine praticables pour les Ours & les Tigres. 3°. Sans connoître la boussole, ni nos systêmes de loxodromie, les hommes ont sçu dès les premiers tems naviger : Le déluge & l'Arche avoient dû apprendre aux enfans de Noé à voyager sur les eaux, à

passer au moins un fleuve, un golfe, un bras de Mer pour aborder à une terre qu'ils voyoient devant eux, à hazarder, en suivant les côtes, des courses plus éloignées. En faut-il davantage, pour que les descendans de Thubal à la premiére, seconde, troisiéme, ou quatriéme génération, ayent pu, sans miracle, & sans être portés par les Anges arriver en Espagne ?

Dom Ferreras rejette en bon Critique toutes les fables débitées sur l'arrivée d'Hercule en Espagne; la défaite de Gerion, ce monstre à trois corps. Cet événement ne regarde qu'Ambracie en Grece, où régnoient trois freres que tua Hercule. Il n'ajoûte pas plus de foi aux fictions debitées, sur le Voyage des Argonautes en Espagne, sur celui qu'y fit Ulysse, prétendu fondateur de Lisbonne, sur les établissemens qu'y firent différens Grecs célébres dans les tems héroïques. Ces contes doivent la plûpart leur origine à un certain Asclepiade, Grammairien Grec, qui passa en

Espagne du tems de Sertorius, & qui, pour faire honneur à sa Nation d'un côté, & de l'autre pour s'insinuer mieux auprès des Espagnols, imagina toutes ces rêveries.

Tout ce qu'on sçait, & tout ce que Dom Ferreras adopte, c'est que l'Espagne se ressentit de cette grande famine, qui affligea toute la terre, & en partie l'Egypte, & le pays de Canaan, qu'à peu-près vers ces tems-là, par un tremblement de terre, ou par une excessive sécheresse, se fit cette ouverture, qui selon Pline, sépara Gibraltar du continent de l'Affrique, & donna lieu à l'Océan de porter ses ondes jusques dans le centre des terres. Notre Auteur place vers l'an du monde 2302 ces événemens.

Dom Ferreras croit, que cette famine en engageant un grand nombre d'Espagnols à s'éloigner des lieux de leur naissance, pour aller chercher ailleurs de quoi subsister, fut l'occasion de l'établissement de plusieurs Colonies de cette Nation en différentes contrées du monde.

Quelle qu'en ait été la cause, il eſt certain que dans des tems difficiles à aſſigner, & qui ſe perdent dans l'antiquité la plus reculée, une colonie nombreuſe d'Eſpagnols s'établit en Irlande. D'autres paſſerent en Sicile, les Cantabres en Sardaigne, &c. & quelques-uns, ſelon toutes les apparences, ſur les Côtes Occidentales de la Mer Caſpienne, dans le pays appellé Iberie de l'ancien nom qu'avoit l'Eſpagne.

Mais ſi ce riche pays fournit alors des Habitans à bien d'autres Régions, il en fut enſuite dédommagé par des compenſations qui remplacerent les Habitans qu'il avoit perdus. La Phenicie fut la premiére à qui l'Eſpagne dut ces ſortes de reſtitutions. Ces induſtrieux Négocians bâtirent d'abord à la ſortie du détroit, pour la commodité de leur Commerce, Cadix, Ville bien plus célébre dans l'antiquité, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Dans la ſuite des tems, ils fonderent Malaga, Abdere, & d'autres Villes ſur les bords de la Médi-

terranée, pour servir d'entrepôts à leur Négoce. Ils pousserent même leurs établissemens jusques dans le continent, & c'est-là l'origine de Medina-Sidonia, nommée anciennement *Sidonia*, du nom de Sidon en Phenicie. Strabon autorise Dom Ferreras à croire que c'est aux Pheniciens que l'Espagne fut redevable de l'usage de l'Ecriture. Les Rhodiens fonderent Rhodope, aujourd'hui Rozes, en Catalogne, les Peuples de l'Isle de Zante, Sagonte, si célébre dans l'Histoire des Guerres de Rome & de Carthage.

Le progrès de ces établissemens ne se fit pas toujours paisiblement. L'Espagne étoit partagée en différens petits Etats, indépendans les uns des autres, qui se liguoient entr'eux contre les Etrangers. Parmi les Chefs, ou les Rois de ces petits Etats, les plus célébres furent un Abidis, dont parle Justin, & qu'il place dans des tems fort reculés, & un Argantonius Roi des Tartessiens, petite Nation de cette partie de la Bétique, la plus

proche de Cadix, qui vêcut dans des siécles beaucoup plus connus, & qui poussa la durée de son régne à quatre vingt ans, & celle de ses jours à cent vingt.

Ces petites Guerres ne délivrerent point l'Espagne des Etrangers, ni de leurs usurpations. La ruine de Tyr par Nabuchodonosor, fit place aux richesses, à la puissance, à l'ambition, & aux entreprises de Carthage.

Les Carthaginois, héritiers de l'industrie, des talens, du génie des Pheniciens leurs ancêtres pour le Commerce, plus près qu'eux de l'embouchure de l'Océan, & qui joignoient à tous ces avantages l'esprit de domination, le goût des Conquêtes, n'eurent garde de perdre de vue l'Espagne, & le dessein d'y être les maîtres. On ne sçait pas au juste l'époque de leurs premiers établissemens dans ce pays, mais ils y étoient puissans, & en tiroient de grands secours pendant la Guerre qu'ils firent pour soumettre la Sicile, & qui fut la source

nière Guerre punique, la
que de Cartage, pour se
mager des pertes qu'elle y a
fertes, fit passer en Espag
les ordres d'Amilcar Barc
mée qu'elle avoit en Affri
soumit d'abord toutes les
la Bétique, & poussa en
Conquêtes vers les Côtes d
diterannée, s'en rendit
tresse, s'avança jusques à
battit en plusieurs rencontre
tiberiens, qui oserent lui
& qui eurent à la fin leur r
Ces événemens exposés av
me précision que Diodor
cile, & Polybe, &c. les o
tés, conduisent l'Histoire
gne jusques à Annibal,
tems, où le sort de l'Espa

ques à l'an 400 de J. C., n'eſt plus, & ne peut être entre les mains d'un Auteur auſſi vrai & auſſi exact que l'eſt Dom Ferreras, qu'un recueil de ce que les Hiſtoriens de l'Empire Romain nous ont appris, comme par occaſion, de l'Etat de l'Eſpagne pendant plus de ſix ſiécles. Comme ces détails ſe trouvent dans toutes les Hiſtoires Romaines, ſi fort multipliées de nos jours, nous avons cru devoir nous épargner à nous-mêmes, & au Public, le ſoin d'en retracer ici l'Extrait; il n'eſt pas moins intéreſſant pour un Lecteur, de trouver réuni dans cet Ouvrage, ſous un ſeul point de vue, tout ce qui peut lui donner une juſte idée du caractére d'une Nation, qui dans les diverſes ſituaſions où elle s'eſt vue, & ſous ſes ivers maîtres, a joué toujours un ɔle brillant, par l'eſprit, les tans, la valeur, la conſidération où e a été même auprès de ſes vaineurs, & par les perſonnages iltres dans tous les genres, les Tras, les Théodoſes, les Seneques,

qui nés dans le sein de l'*Espagne* furent dans leur tems la *gloire* & l'ornement de l'Empire *Romain*.

Dom Ferreras a cru devoir insister sur la persuasion commune où l'on est en Espagne, que l'Apôtre S. Jacques, fils de Zébédée y vint prêcher l'Evangile. La Tradition constante & immémoriale des Eglises d'Espagne, le témoignage de l'ancienne Liturgie de ces Eglises, qui énonce expressément ce fait, l'autorité de S. Jerôme, de S. Isidore de Seville, &c. donnent à cet événement une probabilité qui doit l'emporter sur les objections & les argumens négatifs de Baronius, du P. Alexandre, & des autres Critiques modernes, qui en contestent la réalité. L'Auteur en sage Historien, ne donne point ici dans la Dissertation. Il se contente d'indiquer les principales preuves, & de renvoyer pour un plus grand éclaircissement aux Ouvrages du Marquis de Mondejar, & du Cardinal d'Aguirre, où la Tradition Espagnole est établie sur les fondemens les plus soli-

des. Il convient que le ſuccès ne répondit point au zéle du S. Apôtre, & qu'on ignore toutes les circonſtances de ſon arrivée, & de ſon ſéjour en Eſpagne.

Dans la ſeconde partie, on trouve à la fin de chacun des quatre premiers ſiécles de l'Ere Chrétienne, dont elle comprend l'Hiſtoire, des réfléxions ſur le caractére & les uſages de chaque ſiécle. Elles ont pour objet les Affaires Eccléſiaſtiques. Elles ſont dans le goût de tout le reſte de l'Ouvrage, courtes, ſolides, intéreſſantes, pleines d'une Critique judicieuſe. La diſette de faits inévitable dans une Hiſtoire de cette nature, & la préciſion qui caractériſe le génie de Dom Ferreras, ont laiſſé à ces deux premiéres parties de l'Hiſtoire d'Eſpagne, un air de ſéchereſſe, qui l'empêchera peut-être d'être du goût de certains Lecteurs frivoles, qui liſent, plus pour s'amuſer, que pour s'inſtruire, & qui veulent par tout des détails, fut-ce même aux dépens de la vérité. Mais tout Lec-

teur judicieux, sera charmé d'y trouver toutes les connoissances sûres qu'on peut donner sur les premiers siécles de l'Espagne, rédigées avec beaucoup d'ordre, de netteté, de discernement, de capacité, & placées dans un jour à faire attendre avec impatience les autres Volumes de cette Histoire, où les grandes révolutions arrivées à l'Espagne, & des sources bien plus abondantes ont mis l'Auteur en état de répandre plus d'ame & de spectacle dans son Ouvrage.

A la fin de la seconde partie, on voit une Chorographie d'Espagne, où Dom Ferreras explique également avec sa capacité ordinaire la Géographie ancienne & moderne de l'Espagne, & leurs rapports réciproques. Ce morceau est comme une explication de la Carte Géographique d'Espagne, qui est à la tête de la premiére partie; & à la tête de la seconde, on voit une Carte de l'Empire Romain. Elles ont été dressées par le sieur Robert, Géographe ordinaire du Roi, avec

beaucoup d'exactitude, de précision, & de netteté. Le papier, les caractéres, &c. marquent que les Libraires n'ont rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à attirer à cet Ouvrage, de la part du Public, toute l'attention que le fonds mérite. Une fidélité quelquefois un peu trop scrupuleuse, à rendre le texte Espagnol, a fait glisser dans la Traduction quelques expressions peu Françoises.

ARTICLE XVI.

L'HISTOIRE NATURELLE, éclaircie dans deux de ses Parties, la Lithologie, & la Conchyliologie, &c. A Paris, chez Debure.

NOus avons rendu compte de la premiére partie de cet Ouvrage. Il s'agit désormais de la seconde, qui est la Conchyliologie, ou le Traité des Coquillages. Le premier Chapitre divise les Coquillages en ceux de Mer, de Riviéres & de Terre. L'Auteur débute par

ces mots, qui sont vrais, & fort judicieux.

» Les Coquillages, traités de ba-
»gatelles par bien des gens, sont
»regardés bien différemment par
»le Philosophe. Ce qui sembloit
»d'abord ne devoir servir qu'à son
»amusement & à son plaisir, de-
»vient pour lui le sujet d'une véri-
»table occupation; & la source de
»mille réfléxions utiles. Les plus
»petites choses dans la Nature, on
»le sçait, annoncent de quelle ha-
»bile main elles partent, & quel
»est l'excellent Ouvrier de l'Uni-
»vers.

L'Auteur trouve fort bien les défauts de Méthode des Auteurs qui l'ont précédé dans l'arrangement & la distribution des Coquilles, par classes, genres, espéces, & sous-espéces. Nous ne sçaurions souscrire à la premiére raison qu'il en tire d'*Aldrovand*, qui est que, *le dessein de ces Auteurs a peut-être été d'embrouiller la matiére.* Nous croirions bien plutôt, que par trop d'envie de débrouiller, ils ont sou-

vent embrouillé, comme il arrive. Nous avons lu divers de ces Auteurs : Nous n'en avons pas vu un seul, qui ne nous ait paru procéder de la meilleure foi, & de son mieux à ce débrouillement.

Nous souscririons plus volontiers à ce qu'on dit un peu plus bas. » Il a peut-être manqué à ces Physiciens un talent familier à l'Auteur de cet Ouvrage, c'est la pratique du dessein. » Un bon Dessinateur, tel que l'Auteur, doit d'abord, sans difficulté nous donner des formes de Coquilles plus correctes & mieux détaillées ; & c'est ensuite, sans doute par le détail bien marqué, & par la correction des traits, qu'il est en état d'en mieux saisir les caractéres spécifiques, qui aident à les diviser & sousdiviser avec plus de méthode & de justesse.

Après une critique assez sévére des Méthodes antérieures à la sienne, l'Auteur la propose. Elle *divisera*, dit-il, *toutes les Coquilles de Mer en trois classes, indiquées par*

une de leurs principales parties, qui *est leur écaille*. La premiére classe contiendra les Coquilles d'une seule piéce. C'est ce qu'on appelle jusqu'ici les *Univalves*. L'Auteur en forme 15 *genres ou familles*.

La seconde classe est des *Bivalves*, ou de deux piéces : Elle contient 6 *genres ou familles*. La troisiéme composée aussi de 6 familles, comprend les *Multivalves*. Le Traité entier de la *Conchyliologie*, est en dix Chapitres, dont c'est ici le premier.

Le second est sur la maniére de connoître dans le moment la classe, la famille, le genre & l'espéce d'une coquille Marine, fluviatile, ou terrestre. Cette maniére roule sur trois examens. 1o. Il faut voir si une coquille a une, deux, ou plusieurs piéces, ce qui décide la classe d'Univalve, Bivalve, ou Multivalve.

Le second examen, qui est le plus difficile, détermine la famille par la forme générale de la coquille, & par sa bouche nommément. 3o.

Mars 1743.

Ayant déterminé la claſſe & la famille, on détermine les genres & les eſpéces, par des différences un peu moins conſidérables que celles-là.

Le troiſiéme Chapitre, plus intéreſſant pour le raiſonnement & la connoiſſance de la Nature, recherche de quelle maniére ſe forment les coquillages de Mer. La matiére eſt difficile : elle a été ſujette à bien des diſcuſſions. Il faut ſe piquer dans tout cela, d'un amour tranquille & équitable pour la vérité, & ne ſe paſſionner, ni pour, ni contre les Anciens, ou les Modernes. Le peu de certitude & d'étendue qu'ont les connoiſſances des Modernes ſur l'article, devroit bien leur inſpirer un peu plus de modeſtie envers les Anciens.

Ils en jugeoient un peu par les yeux, & par un premier coup d'œil. La petiteſſe de l'objet, un corps fangeux & molaſſe, revêtu d'une incruſtation pierreuſe, & en apparence aſſez brute, le limon où le coquillage ſe tient le plus ſouvent embourbé, tout cela leur inſpiroit

un certain mépris, d'où il a fallu bien des siécles pour nous en faire revenir à un peu d'estime pour ces espéces d'excrémens de la Nature. Il étoit naturel de croire que la pourriture qui leur sert de berceau, leur avoit servi de matrice, & presque de sémence.

Cependant au milieu de ces ténébres de l'enfance du monde, Pline, & bien d'autres Anciens avant, & après lui, ne laissoit pas de comprendre & de dire que la Nature n'étoit nulle part plus parfaite, plus entiére, & plus admirable, que dans ses petites productions. *Cum rerum natura, nusquam magis, quam in minimis tota sit.* Nous mêmes, sommes nous bien revenus du mépris d'un reptile, d'un insecte, d'un ver?

On a fait des découvertes il est vrai. Nous ne pouvons plus douter, ni que les insectes, & nommément les coquillages ne soient des corps vivans & organisés, ni qu'il ne faille une sémence préexistante pour les produire. Du reste on ignore

encore si les coquillages ont une différence de sexe, & de quelle maniére, par quels organes, par quelle humeur s'opére le méchanisme admirable de leur génération. On connoît si peu celui des animaux les plus parfaits, & des plantes mêmes, qu'il seroit étonnant qu'on fut mieux instruit de ce qui concerne des animaux aussi informes que ceux-là, & qui ne sont presque que des glaires & des limons un peu diversifiés.

Ce qu'on a le plus de peine à comprendre, c'est le contraste d'un corps aussi fangeux & aussi molasse que celui-là, avec la nature pierreuse & minérale de leurs écailles: Ce qui n'est pas cependant plus merveilleux que la dureté de nos os, contrastée avec la molesse de nos chairs, & avec la fluidité de notre sang & de notre lymphe; surtout lorsqu'on sçait bien que les minéraux les plus aigres, les pierres, les marbres, les métaux mêmes, les diamans se forment dans la terre,

d'un ſuc très-liquide & trés-coulant dans ſon origine.

La plûpart des Naturaliſtes croyent les poiſſons à coquilles hermaphrodites, comme les limaçons, ſur leſquels néanmoins on n'a rien de bien poſitif. On ne ſçait pas ſeulement, ſi les coquillages ont un cœur, un foye, ou des parties analogues à celles-là. On ne connoît guéres leur aliment. On ne ſçait guéres s'ils ont une bouche, un goſier, un ventre; ni s'ils ne ſe nourriſſent pas par une ſimple filtration de l'eau marine, ou des limons où ils vivent, au travers de leurs pores. Il y en a pourtant où l'on croit reconnoître une bouche, & même des dents très-fines. Il y en a qu'on croit qui paiſſent l'herbe ſur le Rivage. Nous ne connoîtrons jamais toutes les richeſſes, toutes les diverſités, toute la fécondité de la Nature, & de ſon très-puiſſant, très-ſage, & très-libre Auteur.

Il y a des coquillages abſolument immobiles au fond de la Mer, ou

contre les Rochers. Mais il y en a qui s'élévent sur l'eau, qui nagent, qui sortent. Il y en a qui tournent, &c. La diversité de leurs mouvemens, paroît n'avoir point de régle fixe, quoique dans chaque espéce, ils soient toujours réguliers.

Sur les simples couleurs, & les divers traits des coquilles, on ignore bien des choses, ou plutôt presque tout. Il n'y a point de hazard, ni d'accident à tout cela. Le plus petit trait est prémédité dans la gégération, préparé dans la sémence, & sans doute exécuté par des organes appropriés, par des vaisseaux excrétoires, par un méchanisme très-régulier.

Le quatriéme Chapitre est sur la maniére dont se forment les coquillages des Riviéres, des Lacs, des Etangs, des Marais, des Canaux. On ne les connoît pas beaucoup mieux que ceux de la Mer. Connoît-on même beaucoup ceux de la Terre, les Limaçons, &c.? Ceux-ci sont la matiére du cinquiéme Chapitre, ils sont de deux sortes : les vi-

vans, tels que les Limaçons, & les Fossiles, qui ne sont que de simples coquilles, dont on trouve une infinité dans l'intérieur de la Terre, dans les Pierres mêmes, & qui sont communément réputées coquilles de Mer, répanduës dans les Terres par le déluge, selon Messieurs Woodward & Scheuchzer; ou par le mouvement de circulation, lequel porte tout *par la pesanteur* de la circonférence vers le centre, & reporte tout *par l'action des feux souterrains*, du centre à la circonférence, entretenant un commerce continuel entre les Terres & les Mers, entre la Terre extérieure & la Terre intérieure.

L'Auteur prouve très-bien, que ces coquilles Fossiles ne sont, ni un jeu de la Nature, ni une production du Coquillage, ou Animal terrestre. On ne connoît point de ces Animaux répandus dans tout le Globe de la Terre, capables de produire de telles coquilles, & en si grande quantité. On ne connoît pas non plus de jeu de la Nature, ca-

pable d'atteindre à une telle régularité de formes & de traits : & du reste rien ne ressemble aux Coquilles de Mer, comme ces Coquilles de Terre. L'Auteur pense donc, avec assez de vrai semblance, que ce sont les eaux du déluge qui ont promené par tout les Coquillages, & les ont déposés dans tous les endroits où nous en trouvons. Quoique nous ne croyions pas cette opinion la plus vraye, pour bien des raisons que nous avons dites ailleurs, l'impartialité dont nous nous piquons, nous fait convenir qu'à un certain coup d'œil, c'est la plus vraisemblable ; & du reste, la plus pieuse à cause du déluge dont elle nous produit des monumens assez naturels, dont il faut pourtant bien se garder d'en faire dépendre la créance surnaturelle & de foi.

L'Auteur, nous ne nous en étions point apperçus d'abord, ne laisse pas de glisser une réfutation de l'opinion que nous insinuons ici, d'une circulation soûterraine, qui répand peu-à-peu dans les Terres, les co-

quillages, les cailloux, les sables des Mers. *C'est*, dit-il, *la plus grande de toutes les erreurs, de croire que la Mer d'elle-même, ait pu pousser des Coquillages, pesans quelquefois* 30 *à* 40 *livres, sur des Montagnes hautes de* 5 *à* 600 *pieds au dessus de la superficie des Eaux....* Il ajoûte : *Ces Coquillages n'ont pu faire ce voyage d'eux-mêmes. Ils ne peuvent avoir nagé, ni être remués par des Riviéres dans lesquelles on en trouveroit encore, &c.*

L'Auteur a raison dans son exposé : Ce seroit *la plus grande de toutes les erreurs*, de mener là ces Coquilles par quelqu'un des trois agens qu'il y employe : *La Mer, les Riviéres, & les Coquillages eux-mêmes.* Aussi n'a-t-on assigné aucun de ces agens pour en rendre raison ; & le feu central est le seul auquel on en ait donné la force & la réaction : on s'en est expliqué clairement plus d'une fois.

On peut en juger même par la façon dont on explique la génération des Fontaines dans ce systê-

me, de celles au moins qui ne viennent point des pluyes, & qu'on ne peut guéres douter qui ne viennent des entrailles mêmes de la Terre. Car on ne les éléve dans l'intérieur des Montagnes, ni par filtration, ni par la pression des eaux de la Mer, comme quelques-uns l'ont voulu, Kircher même entr'autres; & beaucoup moins les y éleve-t-on par elles-mêmes. On ne les y fait monter que par l'action du feu, ce qui est un grand préjugé pour les Coquillages qui viennent de la Mer ainsi que ces Eaux, & qui doivent en venir par un méchanisme, sinon semblable, le même du moins, & par la réaction du même centre, & l'action du même feu.

Nous ne laisserons point passer sans observations, un mot, que la vérité, la nature, le bon esprit de l'Auteur lui arrachent en passant. Il ne croit pas lui-même le mouvement des Eaux du déluge suffisant pour transporter les coquillages de la Mer par tout, & jusques sur les plus hautes Montagnes. Il y joint

en propres termes l'action des *feux soûterrains*, mêlant, soulevant, & agitant de tous côtés les Eaux avec violence. M. Woodward vouloit que toute la Terre eut été bouleversée & confonduë par les Eaux du déluge.

Il est plus naturel de croire, que l'action continuelle des feux soûterrains, ou d'un très-grand feu central, qui est assez prouvé, repoussant sans cesse vers la circonférence tout ce que la pesanteur précipite vers le centre par les gouffres que la Mer a dans son fond, & souvent sur ses bords; & y occasionant des tremblemens, des convulsions, des bouleversemens, des déplacemens, & une circulation générale, qui entraîne tout peu-à-peu, & qui a souvent des secousses assez vives, on doit trouver dans les Terres bien des choses qui viennent des Mers, comme on en trouve dans les Mers, bien d'autres qui viennent des Terres.

Il y a ici un phénomene, sinon décisif, qui mérite du moins quel-

qu'attention. C'eſt que les coquillages, comme les cailloux & les pierres, montent continuellement du dedans de la Terre ſur ſa ſurface, y ayant des champs entiers autour de Paris, près de S. Germain, (à Monteſſon), comme il y en a dans tous les pays du Monde, d'où les Laboureurs tirent tous les ans des tombereaux de coquillages, ſans jamais pouvoir les épuiſer, ſi ce n'eſt pour le moment, ou pour le mois ou l'année. Mille choſes ont dû épuiſer les coquillages dont on voudroit que le déluge eut enrichi la Terre. La mine en eſt, & en a ſans doute toujours été trop abondante, pour qu'on ne doive pas reconnoître qu'elle eſt toujours féconde dans la Mer, & toujours en action de ſe répandre dans les Terres par une circulation qui n'a point de fin.

Le ſage Auteur au reſte, manie en habile Phyſicien l'opinion des coquillages répandus dans tout le Globe de la Terre par le déluge, ſans rendre en rien la créance de

cet événement miraculeux, dépendante de son opinion. Il termine même ses discussions Philosophiques à ce sujet, en établissant solidement la vérité & l'universalité du déluge par des preuves tirées de la Génése, à la maniére ordinaire des Théologiens les plus Orthodoxes.

Chapitre sixiéme. Dans quels lieux se trouvent les Coquillages de Mer, de Riviére & de Terre, avec les différentes maniéres de les pêcher? Les plus belles Coquilles viennent, selon les Curieux, des grandes Indes; Indes Orientales, & de la Mer rouge. L'Auteur croit que la chaleur y rend les couleurs plus vives & plus brillantes. Les Nacres les plus belles se pêchent à l'Isle de *Bahren*, dans le Golfe Persique, ou d'Ormus, & sur la côte d'Arabie, & celle de Ceylan. On en trouve en Amerique, qui ne donne pas cependant d'aussi belles coquilles, ni en aussi grand nombre que l'Asie.

La Méditerranée ne le céde point à l'Océan pour l'abondance, mais uniquement pour la beauté des cou-

leurs, & la grosseur des coquilles. Ne seroit-ce pas, que placés sur la Méditerranée, elle est plus abondante pour nous, moins précieuse, & moins rare? L'Auteur qui paroît bien instruit de toutes les parties du Monde d'où viennent les divers coquillages, & qui les indique ici avec assez de détail, fait entendre au sujet des coquillages de Riviére, qu'il travaille à l'histoire des principaux Fleuves de l'Europe, & à la collection des Coquillages, pierres, cailloux, sables & plantes qu'ils charient. L'Ouvrage mérite d'être éxécuté par une si bonne main.

On lit ici en passant, qu'*on trouve des couches entiéres, ou des lits de coquillages de Riviére dans les Isles qui s'y forment.* N'est ce pas là avoir pris la Nature sur le fait, comme l'a dit un ingénieux Auteur? On ne soupçonnera jamais ces coquillages d'être venus là par le déluge. Toutes les Terres sont comme des Isles de la Mer. L'Auteur remarque encore, que rarement on trouve

dans la Terre, loin des Riviéres, des coquilles de Riviére, mêlées à celles de Mer. Le déluge auroit tout mêlé, tout confondu. N'observe-t-on pas aussi que les Terres les plus voisines de la Mer, comme l'Italie, & les Isles, sont plus abondantes en coquilles Fossiles, & qu'elles y sont plus entiéres, mieux conservées, & plus ressemblantes à celles des Mers voisines? L'Observation mériteroit d'être faite avec discernement & attention. Toutes les Côtes, quand on y fouille, font voir des lits de coquilles, de sables & de cailloux entassés bizarement, quelquefois réguliérement les uns sur les autres. La pesanteur les enfonce, la Mer les accumule toujours de nouveau, &c.

Chapitre septiéme. Des différens usages que l'on peut faire des coquillages. Nous en avons indiqué plusieurs dès notre premier Extrait. Les coquilles ont communément une vertu alcaline, qui est la vertu la plus propre de tout ce qui est fort terreux. La calcination en fait une

vraye chaux, dont on se sert en bien des endroits pour bâtir.

Chapitre huitiéme. De quelle maniére on doit nétoyer les coquilles, les polir, & augmenter leur beauté naturelle, sans les altérer. L'Auteur, comme on voit, traite en homme consommé son sujet. On ne lui a jamais donné cette étenduë, toute juste qu'elle est; & la matiére des coquillages, traitée avec cette plénitude, peut désormais être regardée comme une science, aussi bien que mille autres, qui, sans être aussi curieuses, sont souvent moins completes, & moins capables de remplir l'esprit de ceux qui aiment à les cultiver.

Il y a des coquilles qui sortent de la Mer comme toutes faites, n'ayant besoin que du jour pour briller, & charmer les yeux. Il y en a beaucoup d'autres, dont les beautés sont cachés sous une enveloppe, quelquefois de limon, qu'il suffit de laver, mais quelquefois d'une, ou de plusieurs pellicules solides, qu'il faut enlever avec bien de la difficul-

té, & de la dextérité par conséquent.

C'eſt un mauvais goût, en ce genre comme en d'autres, de préférer une coquille avec ſon enveloppe qui la dépare à celle qui en eſt dépouillée, & qui ſe fait voir avec tous ces traits coloriés, qui ſeuls la rendent l'objet de l'admiration des yeux & de l'eſprit. Notre Auteur ſe récrie contre ce mauvais goût de prétendu amateur. *Une Coquille*, dit-il, *eſt comme un Diamant brut, dont on ne jouit que quand il eſt découvert, qu'il eſt taillé & poli.* Ce qu'il ajoûte eſt tout-à-fait bien. »On pourroit en prenant les Co»quilles doubles, concilier les deux »ſentimens. La Coquille brute con»ſerveroit ſon naturel, & l'autre »perdant cet état, préſenteroit de »nouvelles beautés.

L'Auteur poſſéde toutes les fineſſes de ce travail, & les communique au Public avec toute la franchiſe & la clarté poſſibles. Il indique même diverſes maniéres de ſophiſtiquer les Coquilles, c'eſt-à-dire de les peindre & de leur don-

ner des traits & des couleurs artificielles; secret dont on se sert en Hollande, & ailleurs, pour tromper les curieux, & imposer même quelquefois aux plus connoisseurs.

Chapitre neuviéme. De l'arrangement d'un Cabinet d'Histoire Naturelle. Ce Chapitre va encore au fait, de rédiger en Science & en Art, l'amour & le goût des coquilles, des pierres & de toutes les curiosités de la Nature. L'Auteur propose diverses maniéres de former un Cabinet de Coquilles, & de toutes sortes de productions de la Nature & de l'Art, soit en arrangeant les choses d'une maniére sçavante & instructive, par genres, par classes, familles, espéces, pour le plaisir de l'esprit, soit en les symmétrisant par compartimens en forme de parterre, émaillé de traits coloriés & dessinés pour le simple plaisir de l'œil, soit même en réunissant, s'il est possible, les deux méthodes, pour le plaisir de l'œil & de l'esprit en même tems.

Chapitre dixiéme. Des plus fameux

Cabinets de l'Europe, touchant l'Histoire Naturelle. L'Auteur remarque, avec raison, que ce Chapitre pourroit porter le nom de *Muséographie*, ou *Description des Cabinets Sçavans & Curieux*, qu'on nomme *Musæa* en Latin ou en Grec. Or, personne n'a jamais été plus compétent que cet Auteur, pour nous donner une pareille Description. Ceux qui en ont donné jusqu'ici, l'ont fait sans sortir de leur propre Cabinet. M. D***. a vû ceux dont il parle, ayant voyagé pendant quelques années dans les principales Villes de l'Europe.

» La France, *dit l'Auteur*, *bon* » *François*, ne le céde à aucune Na» tion, en fait de goût & de curio» sité : On y regarde les belles cho» ses, surtout les productions de la » Nature, comme la vraie nourritu» re des Sciences.

Il commence par la Capitale, & nous croyons que le Public nous sçaura gré de suivre cet Auteur, instruit dans ce détail de beautés dont Paris, le Royaume & l'Europe of-

frent le charmant ſpectacle aux Voyageurs, & à toutes ſortes de Sçavans Curieux.

Le Jardin du Roi, ſous la direction ſçavante, & le bon goût de M. *de Buffon*, Intendant de ce Jardin, offre avec une Bibliothéque des meilleurs Livres de Phyſique, Botanique, & Hiſtoire Naturelle, une Galerie remplie de toutes les raretés qui ont rapport à ces ſciences, & qui peuvent piquer la curioſité des Amateurs.

La Deſcription du Cabinet de M. le Duc de Sully, ſuit celle du Jardin Royal. On y trouve auſſi de l'Antique, du Lointain, du Sçavant, & du Curieux. Suivent le Cabinet de M. le Préſident de Rieux, celui de M. l'Abbé Joly de Fleury, celui de M. Sevin, Conſeiller Honoraire au Parlement, & ſurtout celui de M. *Dargenville*, Maître des Comptes, de la Société Royale des Sciences de Montpellier. Il ne convenoit pas à l'Auteur de le paſſer, ni de le dépriſer par une fauſſe modeſtie, qui priveroit le Pu-

blic de la connoiſſance d'un Cabinet, qui doit naturellement ſervir de modéle à tous ceux qu'on voudra former réguliérement, ſelon la Méthode du Livre dont nous donnons l'Extrait.

»Ce Cabinet eſt connu depuis »long-tems, par ſa belle collection »de Livres, de Tableaux, d'Eſ»tampes & de Deſſeins des grands »Maîtres ... L'accès en a été ren»du facile aux Amateurs & aux »Artiſtes, par des Aſſemblées pu»bliques que M. d'Argenville a te»nuës pendant pluſieurs années ... »Ce qui eſt porté le plus loin, ce »ſont les Foſſiles, les Plantes Ma»rines, les Coraux, les Coquilla»ges d'Eau douce, les Terreſtres, »& ſurtout ceux de Mer, qui peu»vent le diſputer par leur nombre, »leur choix, leur rareté, leur diſ»tribution, à tous les autres Cabi»nets.

»Voici, continuë l'Auteur, un »des plus beaux Cabinets de Pa»ris, tant par l'arrangement, que »par les belles choſes qu'il poſſede.

»Il suffit de dire qu'il appartient à
»M. Bonier de la Mosson. Sept
»piéces de plein pied, & d'enfila-
»de, forment un coup d'œil char-
»mant. La premiére est un Labo-
»ratoire doré, & peint en marbre,
»&c. L'Apotiquairerie vient ensui-
»te, &c. Les Armoires d'en bas,
»sont remplies d'Esprits, d'Elixirs,
»de Sels, &c. On trouve dans la
»troisiéme piéce, un Tour, garni
»de tous les morceaux les plus cu-
»rieux. La quatriéme piéce est des-
»tinée pour le Droguier, &c. On
»trouve aussi dans des Phioles
»quantité de Fœtus, de Serpens,
»&c. avec des Tiroirs par bas, où
»sont les Minéraux, les Métaux,
»les Marcassites, les Marbres, les
»Agathes, &c. La cinquiéme piéce
»qui suit, infiniment plus grande &
»plus élevée, est consacrée à l'Histoi-
»re Naturelle. Rien n'est rangé avec
»plus de goût & de magnificence.
»Cinq grandes Armoires de Me-
»nuiserie vernie, &c. C'est à la
»Méchanique qu'on a destiné la
»sixiéme chambre, &c. Enfin on

»voit dans la derniére piéce, une
»Bibliothéque, &c.

Le Cabinet de M. Pajot d'Ons-en-Bray, Honoraire de l'Académie Royale des Sciences, est situé au Village de Bercy, près Paris. Il a depuis long-tems la réputation d'être un des plus beaux Cabinets de l'Europe. L'Art & la Nature y étalent leurs inventions & leurs merveilles comme à l'envi. On y voit entr'autres le fameux Miroir ardent de feu M. le Duc d'Orleans; tout l'Art de l'Horlogerie, exécuté comme pour une suite de leçons; jusqu'à 400 pierres d'Aimant, toutes en expériences diverses, comme pour un cours complet sur cette matiére; une Pierre entr'autres de 9 livres, qui en emporte 96 de fer; des Spheres selon tous les systêmes du Monde, &c.

M. de Reaumur, Intendant de l'Ordre Militaire de S. Louis, de l'Académie Royale des Sciences, a ramassé dans une grande piéce, tout ce qu'on peut souhaiter en Minéraux, en Métaux, en Terres, Bois,

:rres & Fossiles : une suite de
'rres fines, entr'autres de Tur-
iises : toutes les Mines de Fran-
& des Pays Etrangers : une
ntité d'Insectes, pris dans tous
:s états différens, &c.

Le Cabinet de M. de Jussieu,
Académies des Sciences de Pa-
& de Londres, renferme des
ticularités curieuses. Ceux de
essieurs du Hamel, Mahudel,
ofroy, Académiciens aussi, mé-
nt d'être vus. Le Cabinet joint
r belle Bibliothéque de Sainte
neviéve, n'est point placé avan-
eusement, & comme le dit no-
Auteur, *n'expose pas au grand*
r les belles choses qu'il contient. Il
t l'avouer, ces sortes de Bijoux
cieux, sont toujours mieux en-
les mains d'un particulier qui
a le goût particulier. Encore n'y
:-ils bien qu'en passant ; rien
ant plus personnel qu'un pareil
t, & rarement l'héritier, le fils
ne se piquant de le perpétuer.
en est du goût, comme de tout
re mérite ; il est toujours person-

nel. On voit un Cabinet pareil à l'Abbaye de S. Germain, avec cette différence que le goût qui régne dans cette célébre Abbaye, le met actuellement en voye de ſe perfectionner de jour en jour : Le même goût régne auſſi aux Auguſtins de la Place des Victoires.

Le reſpect empêche l'Auteur de nommer des Dames qui ont le même goût d'Hiſtoire Naturelle, & qui en font, & en ont déja des collections. Ce goût là cependant ne paroît pas abſolument trop éloigné de celui qui leur ſied le mieux, & dont abſolument elles peuvent ne point rougir. Sans vouloir jouer ſur les mots, & uniquement pour s'exprimer plus laconiquement, nous dirions que dans les hommes le goût de l'Hiſtoire Naturelle eſt une *curioſité ſçavante*, & chez les Dames, une *ſcience de pure curioſité*. Il tient de ſoi le milieu entre l'érudition profonde & l'amuſement frivole, & peut également convenir à toutes ſortes de caractéres, de ſexes & d'eſprits.

Voilà pour les Cabinets de Paris. Au sortir de là, le premier qui attire l'attention, est celui de S. A. S. M. le Duc de Bourbon, qui se voit à Chantilly. On peut croire que la collection d'Histoire Naturelle en est digne du grand Prince, feu Monseigneur le Duc, qui l'a formée.

De Chantilly, l'Auteur nous transporte à Montpellier, dans un Cabinet, qui mérite en effet de l'attention. On connoît de tous tems, *dit-il*, « la fameuse collection de » M. de Bon, premier Président des » Cours des Comptes, Aydes & » Finances de cette Ville, & des » Académies de Paris, de Mont- » pellier & de Londres.... On ne » peut guéres disconvenir, *ajoûte* » *l'Auteur*, que le progrès de l'His- » toire Naturelle en France ne doi- » ve beaucoup à M. de Bon, & par » ses recherches dans ses Voyages, » & par la dépense considérable qu'il » a faite en Expériences, & en Ma- » chines, dont il a gratifié l'Acadé- » mie de Montpellier. Son Cabinet

»est composé d'une ample collection
» de Coquillages, &c.

De ce Cabinet l'Auteur passe à celui de M. de Robien, distingué par un goût sçavant & connoisseur dans bien des Arts & des Sciences, comme le premier Président de Montpellier. Nous rapportons volontiers les paroles propres de notre Auteur. « M. de Robien le fils,
» *dit-il*, Président à Mortier du Par-
»lement de Bretagne, est encore
»un Magistrat très-distingué par
»son amour pour les Sciences, par
»son goût, par sa connoissance, &
» par la belle collection qu'il a amas-
» sée .... Il a divisé le Catalogue de
»son Cabinet en quatre parties. La
» premiére contient les Fossiles na-
»turels, Sels, Bitumes, Soufres,
» Bols, &c.

»M. Pestalozzi, fameux Médecin,
»établi à Lyon, a joint au Cabinet
»de feu M. de Monconis, quantité
» de morceaux dont il a formé un
» Cabinet très-curieux, divisé en
»trois régnes. Celui des Minéraux
» contient les Terres, &c. Le Ca-

»binet de M. Barrere, Médecin de
»Perpignan, eſt diviſé en trois ar-
»ticles, &c. M. Barrere avec ſon goût pour la ſaine Phyſique, la Médecine, la Botanique, &c. a eu l'avantage d'être long-tems dans les Iſles, à portée d'y recueillir de quoi former un Cabinet très-curieux.

La collection de M. l'Abbé Savart, Archidiacre de Reims, outre les Livres, Eſtampes, Tableaux, Médailles, eſt conſidérable dans la partie de l'Hiſtoire Naturelle, & des Coquilles nommément; un Tapiſſier de Rouen, nommé François; un Apoticaire de Dieppe, nommé Serret; un Commerçant du Havre, appellé Bleville du Bocage; enfin un Chirurgien de Marſeille, & un Apoticaire nommés Chabert & Vere ont mérité d'avoir leur place ici par leur goût, & par leurs Cabinets, qui attirent l'attention de ceux qui voyagent, pour voir & pour connoître les beautés que la Nature, qui ne dédaigne perſonne, répand par tout où elle trouve des

esprits bien faits, & dignes de lui applaudir.

Tout le Monde, dit l'Auteur, *le doit céder aux Hollandois* en ce genre, tant le Commerce a droit de donner la supériorité à une Nation, même dans les affaires de goût & d'esprit. Les Cabinets de *Wormius* & de *Cospio* étoient fort renommés, & le Public en a été instruit sous les noms de *Musæum Wormianum* & *Musæum Cospianum*. Mais ils ont disparu, ou se sont peut-être anéantis ou fondus dans d'autres Cabinets, en passant dans les mains d'héritiers, ou de créanciers plus curieux de remplir une bourse, que d'orner un Cabinet.

M. D****. dit. « C'est assez la » destinée de ces trésors particuliers. » Il seroit à souhaiter qu'ils fussent » entre les mains des Princes, des » Colléges, des Maisons Religieu» ses, ou bien qu'à l'exemple des » Italiens, un Cabinet passât du » pere au fils, qui, loin de le dé» membrer, cherchât tous les jours

»à l'enrichir. Combien de tems, »combien de ſoins & de dépenſes »pour completter une collection que »huit jours de vente publique »anéantiſſent & diſperſent de tou»tes parts?

Le fameux *Ruyſch* a vendu ſon Cabinet au Czar Pierre I. On vient de vendre le Cabinet de M. de la Fay, Auditeur des Etats à la Haye. C'étoit la plus ample collection de la Hollande. Le Cabinet de M. *Segueldt* vient d'avoir le même ſort. Il ſemble qu'en ce pays-là on ſe reproche tout ce qui arrête la circulation & le Commerce, & que les Sciences même, & les Arts n'y paſſent que pour rouler ailleurs au gré des Libraires, Marchands & Commerçans.

On voit encore à la Haye, le Cabinet de M. *Kiſglaer*, fort riche, ſur-tout en Coquillages. M. *Boot*, Officier des Etats, vient d'acquerir le fameux Cabinet de *Levinus Vincent*. Nous en avons un Catalogue imprimé. Amſterdam poſſede le fameux Cabinet de *Rumphius*,

ou de M. *Scheinvoet*. Le Cabinet de *Seba*, Apotiquaire, qui vient de mourir, eſt dans la même Ville la plus ample collection de Serpens que l'on ait.

Dort a pluſieurs Cabinets de Coquillages. La *Flandre* n'en a qu'un dans la Ville de *Lille*, c'eſt celui de M. *Deſguides*, Avocat. Le plus beau que l'Auteur ait vu en Angleterre, eſt celui du célébre M. *Hanſloane*, premier Médecin du Roi, & Préſident de la Société Royale. Le Cabinet du fameux Docteur *Woodvvard* eſt paſſé en d'autres mains. Un Officier de la Monnoye de ce pays-là, avoit auſſi un Cabinet de choix. La Société Royale a un Cabinet fort curieux.

Celui de M. Letticullier n'eſt pas général, mais renferme des raretés, entr'autres une grande Corne d'Hammon, toute convertie en Agathe d'une belle couleur. Les Univerſités d'Oxford & de Cambridge, les ſeules d'Angleterre, ont de belles Bibliothéques, accompagnées de Cabinets curieux. Le fa-

neux Cabinet de *Balfourianus*, augmenté de celui de *Sibbaldus*, Medecins tous deux, orne la Bibliothéque Publique d'Edimbourg en Ecosse.

En Allemagne, on dit que la Galerie de l'Electeur de Saxe renferme une collection fort complette des merveilles de la Nature & de l'Art, dans la Ville de Dresde : que dans celle de Bayreuth le Margrave de Brandebourg, possede un Cabinet des plus complets sur l'Histoire Naturelle : que celui du Bourguemestre Anderson de Hambourg est plein de Fossiles bien choisis : que l'Abbé Mollannus en a un très-curieux à Hanovre : que celui de M. Bruckmann à Wolfenbutel est renommé pour les morceaux pétrifiés, aussi-bien que celui de M. Rosinus dans la Basse Saxe.

On cite M. *Schluter* à Claustal sur le Harts, aussi-bien que M. *Tettau* à Freyberg, pour une collection curieuse de Minéraux, M. *Lyncke* de Leipsick pour les Coquilles, les Pétrifications, & les Ani-

maux Etrangers, conservés dans une liqueur Balsamique. Le Jardin *Bosianus*, à Leipsick, possede peu de Coquillages, mais beaucoup d'Animaux conservés, & d'Insectes. M. *Richter*, Banquier dans la même Ville, est riche, sur-tout en Minéraux.

M. *Trier* à Dresde, & M. *Heucher* aussi, ont des Cabinets curieux en Pierres sur-tout, & en Minéraux.

La collection du fameux *Platner* est la plus riche de la Ville de *Basle* en Suisse, quoiqu'on en ait démembré les Médailles & les Pierres précieuses. M. *Heuber* dans la même Ville, a vendu une belle collection qu'il a faite, & en a refait une nouvelle, qui attire les curieux.

Le *Margrave de Bade Dourlac*, commence à joindre à sa belle collection de Médailles, une pareille collection de Fossiles & de Minéraux, dont son pays est plein. M. *Ritter* le fils, Médecin à Berne, a un Cabinet ample en Fossiles. La Bibliothéque publique de cette Vil-

le, en a beaucoup aussi : A Burgdorf au même canton, M. *Greinerus*, Curé, a un grand amas de Fossiles & de Pétrifications.

Zurich a eu les Cabinets de *Wognerus*, de *Muralt*, de *Scheuchzer*, de *Conrad gesner*. Elle en a encore de bons restes, mais un peu dispersés. Notre Auteur dit que le Cabinet de M. *Escherus* est un vrai trésor, par les belles choses qu'il contient. Il vante aussi beaucoup ceux de *Zollierus*, de *Meicherianus* & de *Hessianus*..

Lucerne possede la collection de *Langius*, riche sur-tout en Pétrifications d'*Halitz*, Province de la Russie Polonoise. A Lucerne, M. *Cappleries* a un beau Cabinet. A *Uri*, c'est M. Puntiner qui se distingue par un Cabinet pareil. A Glaris, M. *Schudius* a rassemblé des choses admirables, qu'il a ramassées lui-même sur toutes les Montagnes du Pays. A *Schafouse*, M. *Keller* a un beau Recueil de merveilles de la Nature. A S. *Gal*, MM. *Scobingerus* & *Scherer*us sont

très-riches en Pétrifications. A *Neufchatel*, le fameux M. *Bourguet* & M. *Hadleri*, n'en manquent pas. Le premier a sur-tout une collection de Pierres figurées.

A *Geneve*, il y a la Bibliothéque Publique, & le Cabinet de M. *Gallebert*, qui contiennent de belles choses. A *Schafouse*, on visite aussi le Cabinet de M. *Harder* le fils. A *Neufchatel*, on voit encore dans la collection de M. *Sandos* des *Crabres* pétrifiées de la Côte de *Coromandel*, d'une conservation parfaite. A *Geneve*, ce sont dans le Cabinet de M. *Gourgas*, des Poissons imprimés sur des Tables de Pierre, trouvées sur la Montagne de Tripoli en Syrie.

L'Italie, dit l'Auteur, remplie des merveilles de l'Art, offre dans plusieurs Cabinets celles de la Nature. La Bibliothéque du *Vatican* est riche en Minéraux. Les *Jesuites* possedent à Rome la fameuse Galerie de *Kircher*, rétablie & enrichie par *Bonanni*. On voit de belles collections au Palais *Barberin*, & chez

le Prince *Pamphile.* Le Palais *Chigi* possede le trésor du fameux *Bellon.* Le Palais du Grand Duc étale bien des merveilles de toutes les sortes. Le Chevalier *Bailloni* en a aussi beaucoup à *Florence*; & la Ville de *Livourne* est riche en ces sortes de curiosités.

On voit à Verone les collections de *Bianchi*, de *Maffei*, & de *Rotario.* Notre Auteur donne le Cabinet du C. *Marsilli* à *Bologne*, comme tout ce qu'il y a de plus curieux en Italie. On voit dans la même Ville, au *Palais Caprara*, & chez *Joseph Monti*, de bonnes collections. A *Milan* la *Galerie Settale*, est connue pour tout ce que l'on peut désirer en fait d'Histoire Naturelle. Notre Auteur ajoûte ces mots, que nous ne devons pas omettre. *J'en excepte toujours les Coquillages rares & uniques, qu'on ne voit qu'en Hollande, & qu'en France.* Cette réfléxion honore le Commerce de la Hollande, & le goût des François. On voit encore à Milan, dans le Cabinet du Docteur *Tassi*, une Cou-

pe naturelle, dont le dedans est Agathe, Amethiste, Chalcedoine, &c. & le dehors Cryftal de Roche.

L'Auteur a vû à *Pise* trois Cabinets assez curieux. *Padouë* offre le Cabinet de *Vallisnieri*. *Venise* celui de *Zanichelli*. *Naples* a possede deux Cabinets fameux de *Della Porta*, & de *Ferrante Imperato*, & ne possede plus rien de remarquable qu'elle même, & sa réputation. *Palerme* & *Messine* n'ont pas un plus grand nombre que Naples de curieux & d'amateurs, sur quoi notre Auteur dit. *Il faut un siécle* (*comme tout le monde le sçait*) *pour former de Grands Hommes.*

L'*Espagne* n'en manque pas. Le *Marquis de Villena*, *Duc d'Escalonne a à Madrit* un Cabinet très-estimé. Celui de *D. J. Bermudés* est considérable sur toutes les parties de l'Histoire Naturelle. Le *Sennor Hortega*, Apotiquaire à Madrit, est fort intelligent & fort riche en ce genre. Le Cabinet *del Sennor Jean Salvador*, Médecin & Apotiquaire à Barcelonne, a toujours

passé pour un des premiers Cabinets de l'Europe. L'Académie de *Seville* a commencé une collection déja considérable, sur-tout par le choix des Livres.

Le Roi de Portugal a une collection fort riche, sur-tout en Pierres fines. Le *Comte d'Ericeir* a aussi un beau Cabinet; & le *Comte d'Assumar* ne lui céde en rien.

La Suede possedoit autrefois les Cabinets de Messieurs *Nyman* & *Harlsten.* Elle possede une partie de celui de M. *Bromel.* Le Collége Royal des Mines a fait une riche collection de Minéraux. A *Malmnyck* il y en a une pareille. A *Upsal* M. *Roberg* a un beau Cabinet d'Histoire Naturelle, & M. *Rudbeck* de même. Il y en a d'autres chez M. *Celsius*, M. *Stobeus* à *Lund*, & chez M. le *Comte de Tessin.*

Le Cabinet des Princes *Radsivil* a passé de Pologne à Dresde chez le Roi Electeur. Le P. *Rfacfinski* Jesuite, a donné en 1721. une Histoire Naturelle de la Pologne, où est la Description de sa propre collection.

A Dantzick le Cabinet de M. *Breynius* eſt fameux, auſſi bien que celui de M. *Kleinius*, qui a paſſé dans les mains du Séréniſſime Margrave de *Brandebourg Bayreuth*.

Le Roi de Danemarck a trois beaux Cabinets à *Copenhague*, à *Roſenbourg* & à *Gottorp*. Le Cabinet de l'Univerſité de Copenhague étoit ſuperbe, mais il fut brûlé, & n'eſt plus ſi riche. M. *Foſt* à Copenhague a une belle collection : M. *Kloumand* auſſi. Celle de M. *Rüs* eſt la plus eſtimée. Meſſieurs *Sechus*, *Samſoë*, *Herſleb*, *Pontopidan*, *Beercherod*, *Luja* en ont auſſi.

Le Czar Pierre I. avoit commencé des collections très-riches de toutes les parties qui ſont l'objet de la curioſité des Sçavans, & même des Ignorans. Sa mort en a arrêté le progrès.

Après ce Catalogue, qui eſt, comme on voit, le plus complet que nous ayons, il y a une addition de quelques autres Cabinets, qui ſe ſont fait connoître un peu plus tard à l'Auteur, celui du ſieur *Gotbout*, Marchand Braſſeur à Dieppe, celui

e M. *Vere* à Marseille, de M. *Jal-abert* à Geneve, de M. de *Sandos* Neufchatel.

Suit la nouvelle Méthode de dis-ribuer les Coquillages de Mer, sui-ant leurs caractéres génériques & pécifiques dans les classes qui leur onviènnent. C'est-là qu'on trouve e détail curieux d'un très-grand ombre de Coquilles, dessinées au nieux, & gravées de même en rente-trois Planches, aux dépens on leur doit l'honneur & la recon-oissance de les nommer) de Mes-eurs l'Abbé de *Pompone*, le Duc e *Sully*, le Président de *Robien* le ls, *Bonier de la Mosson*, le Comte e *Meurcé*, le Président *Bon*, *l'Ab-é Joly de Fleury*, le Comte de *Rant-au* fils, le Baron de *Wind*, *Sevin* Conseiller honoraire, le Comte de *Danneskiold Laurvig*, le Président e *Rieux*, le Comte de *Tessin*, de *Monflambert*, de *Lope*, le Comte l'*Egmond*, *Dufort*, le Marquis l'*Houel*, de *Julienne*, de *Raudot*, de *Beze*.

Il y a encore un Catalogue Al-phabétique des noms Latins des

Coquillages, & mille divers Assortimens, qui rendent ce Livre excellent en son genre.

ARTICLE XVII.

CONSEILS UTILES à ceux qui craignent les accidens du Feu, pour les prévenir, & en arrêter les effets. A Grenoble, chez André Faure, Rue du Palais. M. DCC. XLII. *in*-12.

CEs *Conseils* sont *utiles* à tout le monde : car qui est-ce qui n'a pas à craindre les maux que causent tous les jours les Incendies? Celui qui a le plus à perdre, n'est pas toujours celui qui risque davantage. Rarement les riches ont tout leur bien dans un même lieu Celui qui perd tout, quelque peu considérable que soit ce tout, est sans doute le plus malheureux, & le plus à plaindre. Sensible aux désastres qui arrivent si fréquemment dans le Royaume; touché en particulier de deux événemens funestes, où il a vû périr plusieurs personnes dans

les flammes, l'Auteur a cru qu'on lui ſçauroit gré des réfléxions qu'il a faites ſur un ſujet ſi intéreſſant. Ce n'eſt pourtant encore ici qu'une ébauche, & un eſſai de ce qu'il a médité ſur cette matiére, & qu'il ſe propoſe de communiquer au Public, ſi ſon zéle a le ſuccès qu'il mérite. *Un homme*, dit-il; *parfaitement inſtruit* (& nous avons ſujet de croire que cet homme eſt l'Auteur même) un homme *qui a beaucoup réfléchi* ſur la matiére, *faiſoit monter le dégât des incendies dans l'étenduë de toute la France, à pluſieurs millions, années communes; il diſoit que depuis le commencement du Régne de Loüis* XIV; c'eſt-à-dire, depuis un ſiécle, *les Maiſons, & autres Edifices que le feu a détruits, formeroient ſix bonnes Villes, fournies de toutes ſortes de proviſions, de marchandiſes, de meubles, & d'argent; & que le nombre des hommes qui ſont morts dans ces accidens ſuffiroit pour en peupler une. Si l'on ajoûte à cela*, continue-t-il, *les Forêts, les Bâtimens de Mer, les Voitures d'eau, les Moiſ-*

sons, les Denrées, les Papiers de conséquence, & tant d'autres choses qui ont été brûlées ; l'évaluation ne sera que trop juste. Que faut-il donc pour réveiller l'attention des hommes, & les disposer à profiter des moyens qu'on leur fournit pour éviter ces malheurs, si tant de motifs n'y suffisent pas ?

Ces moyens sont, ou des précautions, ou des remédes contre le mal. Les précautions regardent la maniére de bâtir les Maisons, & la vigilance, tant des Particuliers, que des Magistrats. Si les voutes étoient aussi communes en *France* qu'en *Italie*, où il y a une infinité de Maisons, qui en ont dans tous les étages : si elles étoient couvertes en platte-forme, sans charpente, le feu ne feroit pas de grands progrès. Mais il ne faut pas compter sur cet avantage. Quelque grand qu'il dût être, les siécles s'écouleront avant qu'on puisse, qu'on veuille même en profiter. Tel est l'empire de la coûtume & de l'usage ! Cependant il n'en coûteroit peut-être pas

davantage, du moins à la longue: parce qu'il y auroit moins de dangers à craindre, & moins de réparations à faire. Au reste, dit l'Auteur, on trouve dans toutes les Provinces, (c'est-à-dire, dans la plûpart des Provinces,) du Tuf, des Pierres légéres *qui conviendroient à cela.* Au défaut de ces Matériaux, la Brique y est fort propre, & partout on peut en avoir. Du moins seroit-il à propos que tout le rez de chaussée fut vouté. On y trouveroit un azyle en cas de besoin. C'est-là qu'il faudroit conserver les Papiers de conséquence; & ce que chacun a de plus précieux.

Les Platfonds de plâtre, qui sont aujourd'hui fort à la mode, ont quelque chose de l'avantage des voutes: ils garantissent pour quelque tems le bois qui en est couvert; & quoiqu'ils s'échauffent aisément, ils ne font ni flâmme, ni charbon, & se laissent approcher sans danger. Et puis en tombant, ils peuvent servir à éteindre, ou à rallentir le feu qui est dessous. Les peintures qui

ſervent d'ornemens, ne doivent point être à l'huile : on en voit la raiſon. Deux ou trois couches de couleurs en détrempe ; loin d'être ſujettes au même inconvénient, garantiſſent le bois. *parce que ces couleurs, qui ne ſont qu'une terre délayée, arrêtent l'action du feu durant quelques momens.*

Les parquetages ſont fort dangereux, & il ne faut jamais manquer de mettre deſſous beaucoup de terre, pour rendre le feu plus lent. Ceux qui y mettent du charbon dans les lieux bas & expoſés à l'humidité, ſe garantiſſent de cette incommodité ; mais ils prêtent des forces au feu, & lui fourniſſent de l'aliment.

On ſçait aſſez que les cheminées ſont l'occaſion la plus ordinaire du feu qui prend aux Maiſons. Mais, ſi elles ſont bonnes, bien faites, & qu'on ait ſoin de les tenir bien nettes, il n'a pas de ſuites dangereuſes. Autrefois on appuyoit ſouvent l'âtre ſur des ſolives, ou des poutres : c'eſt une imprudence à laquel-

le la Police a remédié, en ordonnant de faire des enchevêtrures. Les Toits d'ardoise, quoiqu'ils ayent quelque chose de plus propre, & de plus gai, ne sont pas les meilleurs. L'ardoise échauffée, éclate aisément, & laisse la charpente à découvert, en proye à l'action du feu. On peut mettre encore au rang des précautions nécessaires, le soin de disposer tellement sa Maison, qu'on ne soit pas coupé par le feu, quelque part qu'il prenne, & qu'on ait toujours quelque issuë, pour en arrêter les effets, & sur-tout pour sauver les personnes.

Tous ces avis qui regardent la construction & la disposition des Maisons, sont plûtôt des projets & des souhaits, que des assûrances sur quoi l'on puisse compter. Il faut donc en revenir à la vigilance & aux attentions. Elles regardent les Propriétaires, ou ceux qui occupent les Maisons, & les Magistrats chargés de la Police. Un homme sage n'auroit pas besoin d'avertissement sur une matiére où l'on court tant de

riſque. Mais outre qu'on n'eſt pas toujours aſſez en garde contre le danger, il eſt bon de réveiller l'attention des gens, ſur des intérêts, qui en inſpirent d'autant moins, qu'ils ſont plus généraux & plus communs. Ceux qui ſont obligés d'avoir chez eux des matiéres qui prennent aiſément feu, doivent redoubler de vigilance. Le Maître de la Maiſon ne doit jamais tellement s'en fier à ceux qui lui ſont ſoumis, qu'il ne veille par lui-même, & qu'il n'en viſite de tems en tems tous les coins, pour tenir tout ſon monde dans le devoir ; à moins qu'il n'ait quelqu'un ſur qui il puiſſe ſûrement ſe repoſer de ce ſoin.

Les enfans ſont ceux de qui on a plus à craindre, & pour qui on doit plus appréhender. Il y auroit de l'imprudence à les laiſſer ſeuls dans une chambre où il y a du feu. Nous ne détaillerons pas tous les avis que donne l'Auteur ; un peu de réfléxion y ſupléra aiſément.

La fonction des Magiſtrats pour prévenir les Incendies, conſiſte à

faire de bons Réglemens, & à les faire exactement observer. L'Auteur en suggere plusieurs ; de ne point souffrir, sans nécessité, dans les Villes les Ouvriers, les Marchands, les matiéres qui peuvent mettre les Maisons en péril ; faire de tems en tems des visites qu'on n'auroit point annoncées, &c. Il souhaiteroit qu'il y eut partout des sentinelles, & des signaux, comme il se pratique en quelques endroits, pour avertir du mal, ou même du danger, & y porter promptement les secours nécessaires. Mais on peut abandonner ce soin à ceux qui sont chargés de la Police.

Pour ce qui est *des moyens d'arrêter les effets d'un Incendie*, l'Auteur en fournit cinq, qui bien mis en pratique, y remédieront le plus efficacement, & le plus promptement qu'il soit possible. 1o. Etre averti de bonne heure ; établir des gens chargés de cette fonction, qui s'en acquittent ponctuellement. 2o. Avoir du monde pour remédier au mal sans délai. Il en faut ; mais le

trop devient très-nuisible. Une foule de curieux, de gens oisifs embarrasse; & tous ne demeurent pas toujours oisifs; il y en a qui travaillent à leur profit, au dépens du malheureux qui perd son bien. 3°. Avoir de l'eau, ou quelque autre chose propre à éteindre le feu. *La Terre*, dit l'Auteur, *la Bouë*, *le Fumier*, *tout y est bon. Cela même, à certains égards, vaut beaucoup mieux que l'eau, parce qu'il abat tout à la fois la flâmme, & la fumée*, rend accessibles les lieux où le feu a pris, donne le tems & les moyens de l'éteindre entiérement. Un des Réglemens qu'il juge des plus utiles, & qui le seroit en effet, c'est qu'on ordonnât qu'il y eut toujours dans chaque Maison une certaine quantité d'eau. *L'eau* ajoute-t-il, *est d'un usage si universel, qu'on ne se feroit pas une peine de garder ce Réglement.*

L'Auteur insiste beaucoup sur un moyen qu'il préfére à tous les autres. Ce sont des couvertures de quatre ou cinq pieds en quarré, faites de la matiére la plus grossiére,

de bourre, d'étoupes, de choses semblables. Ces couvertures, dit-il, imbibées d'eau, la conservent comme une éponge. Il s'étent sur les avantages qu'on en tireroit, comparés aux inconvéniens de l'eau. Si l'on en jette peu, elle rend le feu plus ardent : mais d'ordinaire on en consume une trop grande quantité, & l'on vient à en manquer. Elle gâte sans nécessité les Meubles, les Marchandises, les Papiers qu'on pourroit conserver : Elle excite une fumée affreuse, qui écarte les Travailleurs. Les couvertures au contraire ménagent l'eau, & portent le reméde précisément où le besoin l'exige. Des hommes qui en seroient enveloppés, pourroient pénétrer dans les lieux les plus embrasés, & sauver les effets les plus précieux, & sur-tout les personnes. Par ce même moyen, on empêcheroit le feu de se communiquer d'un lieu à un autre, & aux Maisons voisines. L'Auteur conseille encore de se servir plutôt d'arrosoirs pour répandre l'eau, que de sceaux, ou d'autres

vases à large ouverture. Ils distribuent mieux l'eau, & en perdent moins. Il est des circonstances où les Pompes sont nécessaires, ou d'un grand usage : l'Auteur en convient. Comme il a beaucoup réfléchi sur la matiére, ses *Conseils* méritent au moins d'être examinés ; & dans une affaire de cette importance, il seroit déraisonnable de les rejetter à titre de nouveauté, & comme n'ayant point été pratiqués jusqu'ici.

4°. Il faut garder un grand ordre dans la conduite du travail nécessaire pour remédier aux Incendies. La sagesse & l'expérience de ceux qui y président leur apprennent ce qui convient dans ces occasions. Cependant les régles que l'on trouve ici, & les détails où l'on entre, ne peuvent être que très-utiles. Nous y renvoyons ceux qui voudront s'en instruire.

5°. A l'égard des Incendies qui arrivent à la Campagne, & qui causent quelques fois plus de dommage que ceux des Villes, l'Auteur souhaiteroit qu'on observât à pro-

portion la même ordre, les mêmes réglemens, qu'on prit les mêmes précautions, & qu'on employât les mêmes moyens & les mêmes remédes, qu'il prefcrit pour les Villes. Il ajoûte quelques avis particuliers qui ne conviennent que dans les Campagnes. Il veut fur tout qu'on ait foin de rechercher promptement, & de punir exactement les auteurs du mal; & il étend la punition à ceux qui doivent répondre des auteurs, aux Maîtres, pour les Domeftiques; aux Parens pour les Enfans; quand même il n'y auroit que de la négligence, ou de la légéreté dans ceux qui ont été la caufe ou l'occafion du dommage.

ARTICLE XVIII.

SUITE DU THEATRE Critique Espagnol. Paralelle des Langues, Castillane & Françoise.

ON peut dire que la Langue Françoise mérite par sa beauté l'honneur qu'on lui fait aujourd'hui en Espagne ; cet honneur cependant n'est pas sans rivalité. Il régne deux partis dans ce Royame.

Les uns sont des Espagnols, qui n'ont jamais vû d'autres Pays que le leur ; passionnés admirateurs de leur mérire, ils prônent à perte de vüe les belles qualités de leur Nation, croyent exceller en tout, posseder le trésor de toutes les Sciences, & daignent à peine jetter un regard de mépris sur le reste des Nations. Un Espagnol qui lit un Livre François, leur paroît un homme d'un génie, & d'un goût déplacé, ils s'imaginent que c'est une honte de chercher ailleurs ce qu'on trouve chez soi, que tout ce

qui a été dit & pensé de mieux, est écrit en Latin & en Castillan, & que les Auteurs François ne contiennent rien de neuf & de curieux.

Les autres, qui sont sortis de l'enceinte de leur Patrie ne sont pas si fort extasiés de leur mérite, & vantent beaucoup celui des Etrangers; en France seulement, régnent selon eux, la délicatesse, la politesse, & le bon goût. C'est être sçavant, bel esprit, bon connoisseur, que de tenir ce langage.

Notre Auteur s'éléve ici fiérement contre les Antinationaux, il est plaisant, dit-il, de les voir donner la torture à tous leurs membres, pour copier les Etrangers, jusques dans leurs gestes, leurs attitudes, & leurs actions; ils semblent qu'ils rougissent d'être nés en Espagne, & ils sont Anti-Espagnols, jusque dans la maniére de marcher, de s'asseoir, de rire, & de saluer, toute leur étude est de se dénaturaliser. Et je serois charmé, dit le P. Feijoo, qu'ils y réussissent, afin que

l'Espagne fût délivrée de pareilles figures.

Toujours sincere & toujours raisonnable, notre Espagnol zélé réfute ici deux erreurs qui régnent en Espagne sur la Langue Françoise; les uns la méprisent trop, les autres l'estiment trop, & la mettent si fort en vogue, qu'ils lui volent des mots pour en parer leur conversation, lors même qu'elle se fait en Castillan; ces larcins sont devenus à la mode, & un Espagnol qui parleroit aujourd'hui le Castillan pur, seroit traité de Wisigot & de Vandale.

Le P. de Feijoo combat ces deux excès, 1°. il venge la Langue Françoise de ceux qui la méprisent, & leur en fait connoître le prix, 2°. Il rend à la Langue Castillane les avantages qu'on lui ôte.

Rien de plus beau que la connoissance des Langues Etrangeres, elles ornent l'esprit, embellissent l'imagination, enrichissent le génie, leur agrément & leur utilité sont ici étalés avec pompe; combien de

grands hommes par-là se sont rendus immortels !

La Langue Françoise, est une de celles qui méritent le plus d'être cultivée, elle est utile, & même nécessaire à tous ceux qui aiment la Littérature, elle est propre à traiter toute sorte de sujets; elle est noble, modeste; majestueuse, elle est sérieuse sans l'être trop, elle s'égaye, elle badine même quelquefois dans les matiéres les plus graves, mais il y a toujours de la sagesse dans son enjouement. En un mot, elle est la Langue des Sciences & des beaux Arts, & dans les petits, comme dans les grands Ouvrages, elle sçait donner aux choses un certain air qui leur est propre, & qui en releve le mérite.

Notre Auteur fait ici l'éloge de plusieurs Ouvrages François, il n'épargne pas les louanges, on peut dire même qu'il les prodigue. Quelle compilation équivalente au grand *Dictionnaire de Morery*, s'écrie-t-il avec emphase ! c'est une Bibliothéque universelle, l'Espagne n'a rien

enfanté de pareil. Il employe les plus pompeuses expressions pour relever la gloire des *Dictionnaires Géographiques de Baudran*, *& de Thomas Corneille*. C'est un Supplément aux immenses volumes de Mercator, d'Ortelius, de Blaeü, & de Samson; le Dictionnaire de M. de la Martiniere ne paroissoit pas encore, il n'auroit pas manqué de tenir ici sa place avec honneur. *Les Ouvrages du P. Calmet*, sont encore, pour me servir de ses termes, *d'un habile Maître, qui a distillé au feu de la Critique la plus judicieuse, tout ce qu'on avoit écrit de bon dans les siécles précédens.*

Il cite tous ces Auteurs, & rend justice à leur Erudition, il pouvoit en citer d'autres moins sçavans, mais qui ont beaucoup mieux écrit en François, & dont le stile a toutes les graces, & les vrayes beautés de la Langue Françoise; on trouve dans les Ouvrages de S. Real, de S. Evremond, de Vertot, & de Bouhours, la derniére pureté du langage, une élégance & une finesse

qui ne ſe rencontre point par-tout ailleurs. Les Eſpagnols, qui n'aiment pas notre Langue, s'ils avoient lû ces Auteurs, ſe réconcilieroient avec elle, ou bien ils penſeroient d'une maniére, qui ne ſeroit, ni juſte, ni naturelle.

Notre Critique ne convient pas pour cela que la Langue Françoiſe l'emporte ſur la Caſtillane; trois avantages diſtinguent une Langue, la *propriété*, l'*harmonie*, & l'*abondance*. Or la Langue Caſtillane, prétent-t-il, ne le céde à la Françoiſe en aucune de ces qualités. Il juge contre l'opinion commune, que dans la propriété, toutes les Langues ſont égales, parce que tous les mots ſignifient d'une maniére propre, leurs objets déterminés. On ne peut pas dire, par exemple, que le mot François *tromper*, ſoit ni plus ni moins propre que le Caſtillan, *engañar*, ou le mot *rien*, que le mot *nada*.

Il n'en eſt pas ainſi de la propriété du ſtile, elle eſt dans une Langue, plus ou moins énergique, ſelon

le génie & l'habileté de celui qui parle, ou qui écrit. Elle consiste à employer les maniéres les plus naturelles de s'exprimer, & qui représentent de plus près les objets; or à cet égard, la Langue Françoise l'emporte sur la Castillane, & notre sçavant Critique en convient. La Langue Françoise est plus heureuse à rendre les pensées au naturelle, elle peint mieux les objets, garde plus exactement les proportions, & ses tableaux sont plus ressemblans.

La Langue Castillane, n'est rien moins que naturelle, elle fait les objets plus grands qu'ils ne sont, ses métaphores sont trop hardies, ses hyperboles trop excessives, un grand cœur est un cœur géant, *coraçon gigante*, un archi-cœur, *archicoraçon*. Notre Auteur lance ici quelques traits de satire contre certains Auteurs Espagnols, dont le stile affecté n'est rempli que d'épitetes synonimes, de termes pompeux, & de grands mots, qui ne disent que de petites choses. Il n'y a pas, dit

le P. Feijoo, de grandeur, & de majesté à tout cela; ce n'est point là un stile noble & sublime, mais un stile hautain & fanfaron.

Il en est d'autres qui gâtent leur stile par une introduction de mots François, & par des expressions de nouvelle création, (car l'Espagne auroit aussi besoin d'un *Dictionnaire Néologique.*) Il décide avec raison, que tous ces mots sont de contrebande, & qu'ils doivent être bannis de la Langue Castillane.

Tous les Auteurs Espagnols ne tombent pas dans ce défaut. Dom Louis de Salazar, & le Marquis de Santa-Cruz, qui a fait tant d'honneur à l'Espagne dans ses Ambassades, ne sont pas seulement des Sçavans du premier ordre, mais encore des Ecrivains polis, & de grands Maîtres dans la Langue Castillane.

Il n'est pas aisé de décider sur l'harmonie d'une Langue, encore moins d'être juge compétant. On trouve toujours plus agréable son langage naturelle, l'Etranger paroît

qui plaît, & qui ne dégoute point, une douceur qui lui est naturelle, & qui n'est point artificielle, une douceur qui ressemble à celle de la Langue Grecque, & qui ne fut jamais une douceur effeminée.

La Langue Espagnole a de la force & de la grandeur, on en convient, mais une force gigantesque, une grandeur fastueuse; on n'est pas plus grand, pour être monté sur des échasses. Le stile de l'Espagnol est plus empoulé, mais il n'est pas plus harmonieux que le nôtre.

L'abondance des mots Castillans, selon notre Auteur, est le point décisif qui fixe la victoire; la Langue Castillane est si féconde, que le Latin même, & toute autre Langue, à l'exception de la Grecque, ne l'égale pas. Le Chancelier Bacon avoue, que ni dans le Latin, ni le François, ni l'Italien, ni l'Anglois, il ne trouve aucun mot, pour rendre celui de *desemboltura*, qui est dans le Castillan, & que cette Langue est si abondante, qu'elle a encore pour signifier la même chose, deux autres termes équivalens *des-*

pejo & *desembarazo*. La décision du Docte Chancelier, pourroit être ici contestée, notre Langue, continue le P. Feijoo, est si riche en toute sorte de sujets, que nous n'avons pas besoin des autres Langues pour être Sçavans.

Les Espagnols ont fait des Ouvrages en tout genre d'érudition. Dom Carlos Soloma, Dom Antoine de Solis, & Mariana, en matiére d'Histoire, sont des Ecrivains dont l'élégance & la pureté va de pair avec les meilleurs Historiens Latins. Les entreprises politiques de Saavedra, ont fondu tout Tacite en Castillan, les Lettres de Guevare, les Ouvrages de Ste. Therese, & ceux de Ribadeneira ont une netteté & une abondance que les autres n'ont point.

Il n'est point de sujet de Poësie, que les Muses Castillanes n'ayent chanté. Garcilazzo, Lope de Vega, Gongora, Quevedo, Mendoza, Solis, ont été des Cygnes, qui pour briller, n'ont pas eu besoin de se parer de plumes étrangeres. Les

Traducteurs de Virgile & de Lucain ſont connus de tous ceux qui ont quelque connoiſſance des Lettres, & leurs Traductions ne ſont pas moins belles en Caſtillan que le Latin. Pourquoi donc, conclud notre Auteur, notre Langue étant un fond inépuiſable où l'on trouve tout; empruntons nous tant de mots de la Langue Françoiſe, dont nous n'avons que faire, & dont il ſemble que nous ne ſçaurions nous paſſer ?

Le P. Feijoo ne vante ſi fort les richeſſes de la Langue Caſtillane, que pour nous reprocher la pauvreté de la nôtre, il ne trouvera pas mauvais que nous la mettions à l'abri de ce reproche.

La Langue Françoiſe eſt plus riche, & plus abondante qu'il ne penſe. Elle eſt riche en toute ſorte de termes & de façons de parler. Elle en a pour l'Eloquence, elle en a pour la Poëſie, elle en a pour les Arts, elle en a pour les Sciences, elle en a pour la Chaire, elle en a pour le Bareau, pour les Diſcours ſérieux, & pour le burleſque, pour le ſublime,

& pour le familier. Elle en a pour la Guerre, elle en a pour les Finances, elle en a pour la Monnoye, elle en a pour la Fauconnerie, elle en a pour la Venerie. Et les Espagnols ne son que begayer au prix de nous, quand ils parlent de la Chasse.

Notre Critique a cependant raison de s'élever contre ces Mélangistes à la mode, qui voudroient *franciser* le Castillan, les prendroit-on, dit-il fierement, pour les descendans de ces Anciens Espagnols, qui s'opposerent autrefois à l'introduction de la Langue de leurs Vainqueurs? Il faut s'en tenir au jugement de Virgile, autorisé par les Dieux, qui veulent que chacun retienne son langage.

Sermonem Ausoniüm patrium, mores que tenebunt.

Mais ce qui reléve infiniment la gloire de la Langue Françoise, c'est qu'on la parle partout; elle est, dit * un Orateur célébre, la princesse des

* Le P. Porée.

Langues, & la Langue des Princes; on la parle en Efpagne, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, dans toutes les Cours de l'Europe, elle eft répandue partout; la Langue Caftillane n'a pas fait encore tant de conquêtes.

ARTICLE XIX.

DISSERTATION fur l'Électricité des Corps, qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts. Par M. Defaguilliers, de la Société Royale de Londres, Chapelain de M. le Prince de Galles. A Bordeaux chez Pierre Brun, &c. M.DCC.XLII. *Avec Privilege.* 28. *p. in*-4°.

RIen n'a tant contribué au progrès des Sciences & des beaux Arts, que les Académies établies d'abord dans la Capitale du Royaume, & de-là répandues dans les principales Villes de Province. Elles ont déterminé à travailler bien

des perſonnes, qui ſeroient inconnues, & qui n'auroient point enrichi la France d'un grand nombre de ſçavans Ouvrages, ſi elles n'avoient été membres de ces Sociétés où régnent l'émulation & un amour légitime de la gloire. Mais comme on ne ſçauroit réunir trop de motifs pour vaincre l'indolence & l'amour du repos avec leſquels nous naiſſons, & dans leſquels nous aimons à vivre, on a joint à ceux qu'on avoit employés juſqu'alors, celui de l'intérêt, en propoſant aux perſonnes qui s'exerceroient avec quelque ſuccès ſur des points de Phyſique, d'Hiſtoire, de Belles Lettres, &c. des Lauriers plus ſolides que ceux du Parnaſſe. Il ſeroit à ſouhaiter que ces récompenſes fuſſent aſſez grandes, ou qu'elles fuſſent accompagnées de priviléges & de marques de diſtinction, capables d'engager au combat tous les Sçavans, quels que fuſſent leur rang, leur nobleſſe, leur fortune. Nous verrions alors naître mille Ouvrages, dont les Arts & les Sciences tireroient

necessairement beaucoup d'avantage, & qui les rendroient encore plus recommandables qu'ils ne sont.

La Dissertation dont nous allons rendre compte, doit sa naissance à ces motifs réunis. M. Desaguilliers, déja si connu parmi les Sçavans, a bien voulu concourir au Prix fondé par feu M. le Duc de la Force, & ses efforts, ausquels l'Angleterre & la France ont déja si souvent applaudi, ont été couronnés au jugement d'une Académie éclairée, dont le suffrage est un grand Eloge.

Le sujet de la Dissertation est l'Electricité : vertu anciennement apperçue dans plusieurs corps, mais dont le tems de régner n'étoit pas encore venu, car il est mille secrets de la Nature, que nous ne saisissons qu'avec lenteur, quoiqu'elle paroisse aimer à se trahir elle-même dans mille occasions, & par mille traits qui échappent long-tems à nos lumiéres & à nos réfléxions.

Aujourd'hui il est peu de matiéres plus agitées & plus curieuses dans la Physique expérimentale : elle at-

tire même, si j'ose le dire, par préférence à l'Aiman, les attentions & les complaisances des Physiciens, parce qu'elle paroit un phénoméne plus universel, & qu'elle est plus diversifiée dans ses effets. On y trouve réunis l'attraction, la répulsion, le bruit, la lumiére : En un mot, l'Electricité fournit un grand nombre d'expériences, aussi surprenantes qu'agréables.

Nous ne suivrons pas scrupuleusement M. D. dans le plan qu'il s'est proposé, mais nous réunirons sous un point de vuë le plus clair & le plus abrégé qu'il sera possible, tout ce qu'il a ramassé de plus intéressant & de plus curieux sur cette matiére.

L'Electricité est une propriété qu'ont certains corps d'attirer & de repousser alternativement d'autres corps fort legers à des distances plus ou moins grandes. Comme l'*Electrum* des Latins, que nous appellons *Ambre*, est le premier corps qu'on a trouvé doüé de cette vertu, elle en a tiré le nom d'Electricité.

Pour que la vertu Electrique d'un corps devienne ſenſible, & produiſe ſon effet, il faut l'aider par le frottement, à ſe développer : Il eſt des corps Electriques d'eux-mêmes, tels ſont les Verres, les Cryſtaux, les Pierres précieuſes, les Réſines, les Souffres, &c. Il en eſt d'autres, qui ne le deviennent que par communication, comme les Métaux, les Eaux, les Fluides aqueux, &c.

Le corps dont on ſe ſert communément pour en rendre un autre Electrique par commucication, eſt un Tuyau ou Tube de verre, (*a*) long d'environ trois pieds, d'un pouce, ou plus de diamétre, d'une ligne au moins d'épaiſſeur : on le frotte rapidement de haut en bas avec du papier gris, (*b*) on s'apperçoit que ſa vertu Electrique ſe développe, lorſque le paſſant près du viſage, on ſent un pétillement, on éprouve une

(*a*) Les meilleurs nous viennent d'Angleterre.

(*b*) La main quand elle eſt très-ſéche, ce qui arrive rarement, ſuffit ſans papier, & vaut mieux.

ſenſation quelquefois aſſez vive.

On s'en ſert alors pour électriſer par communication en paſſant le tube fort près d'un corps non électrique, ou qui a ceſſé de l'être, ſans cependant le toucher, & ce corps eſt électriſé lorſqu'il attire des pailletes d'or, ou d'autres corps fort légers.

Si cette préparation ſe fait dans une chambre obſcure, & qu'on paſſe le doigt le long du tube, on entendra un pétillement comme d'épines qui brûlent, & on appercevra des étincelles de lumiére qui ſuivront le mouvement de la main.

On diſtingue d'après le célébre M. du Fay, deux eſpéces différentes d'Electricité : la vitrée & la rétineuſe. La premiére appartient à tous les corps qui participent de la nature du verre, comme Diamans, Cryſtaux, Pierres précieuſes, &c. La ſeconde convient aux corps dans la compoſition deſquels il entre de la Réſine, tels ſont les Gommes, les Souffres, les Cires, &c.

Après ces notions un peu plus

détaillées, mais dont voilà la ſubſtance, M. D. rapporte pluſieurs expériences, dont cependant il ne paroît s'attribuer aucune, & dont les Auteurs de pluſieurs ſont connus: ce ſont ſur-tout Meſſieurs Hauhſbée, du Fay, Nolet, &c. Nous allons en choiſir ſur les trente dont il eſt fait mention dans ſa Diſſertation, trois ou quatre qui nous ont paru les plus belles, les plus capables de donner une idée vraye de la nature & des effets de l'Eĉtricité, enfin les plus propres à piquer la curioſité.

I. EXPÉRIENCE.

On poſe ſur un petit guéridon, ou mieux encore ſur un morceau de glace ſans étain, des parcelles d'or vray ou faux: Dès qu'on préſente le tube, devenu électrique par le frottement à un ou deux pieds de diſtance, ces parcelles ſont alternativement attirées & repouſſées, on les promene ſi l'on veut en promenant le tube, qu'elles ſuivent, &c.

Si ces parcelles d'or se plaçoient sur une table, il en faudroit approcher le tube plus près, parce que la table, plus grande que le guéridon, absorberoit une plus grande quantité de l'émanation électrique, & il en resteroit moins pour agir sur les particules d'or.

Voici comment M. D. paroît expliquer ce phénoméne : ces corpuscules électriques s'élançant avec rapidité, & dans une quantité considérable, frappent l'air qui leur résiste, parce qu'il est lui-même un corps électrique de l'espéce vitrée. * Cette résistance fait, que les corpuscules se réfléchissent vers le tube, emportant avec eux les parcelles d'or, qui sont ensuite repoussées par les nouveaux corpuscules qui sortent du tube, & ce jeu dure jusqu'à ce que l'émanation soit considérablement diminuée.

Quelques effets de la vertu élec-

* Nous verrons ci-après, que les corps qui jouissent d'une électricité homogêne, se repoussent mutuellement, selon M. D.

trique, rapprochés les uns des autres, & quelques réfléxions sur cette explication, feroient tout au moins naître des soupçons qui paroitroient la rendre insuffisante : mais nous sommes chargés d'extraire, & non de réfuter.

XIII. EXPÉRIENCE.

On tend une corde de chanvre de plusieurs pieds de longueur, jusqu'à 1200 si l'on veut, ou même plus, soutenuë d'espace en espace par des supports électriques de verre, de fil, de soye, de corde à boyaux, &c. on suspend à une de ses extrémités, une boule d'yvoire, au dessous de laquelle on met des particules d'or à un pouce ou deux de distance : Alors passant le tube électrique sur l'autre extrêmité, sans la toucher, l'émanation se répand, & court très-rapidement le long de la corde, & parvenue jusqu'à la boule d'yvoire, elle opere sur l'or, l'enleve, & le repousse successivement, comme dans la premiére expérien-

ce. Si on humecte la corde, l'expérience en sera plus subite & plus sensible : Mais si l'un des supports devient humide, soit qu'on y jette de l'eau, soit qu'il s'imbibe de l'humidité répanduë dans l'air, l'émanation électrique ne parviendra pas jusqu'à la boule : ce sera la même chose, si quelqu'un touche la corde du doigt, n'importe à quelle distance.

Un corps lui-même électrique, est propre à arrêter la propagation de l'électricité d'un autre, par la raison que les électricités s'opposent au passage l'une de l'autre, ou par une force répulsive, ou parce qu'un corps, dont les pores en sont pleins ne sçauroit en recevoir davanrage. C'est pour cette raison qu'il faut que les supports soient électriques : car autrement ils recevroient eux-mêmes l'électricité, qui ne passeroit pas outre sur la corde.

Mais l'homme n'est-il pas lui-même électrique ? Sans doute, & s'il ne transpiroit continuellement, on s'en appercevroit sensiblement :

il eſt toujours plus ou moins humide, c'eſt ce qui le rend non-électrique.

XVIII. EXPÉRIENCE.

Un Homme ou un Enfant, * placé dans quelle poſture on voudra ſur une planchette ſoutenuë en l'air par quatre cordons électriques, de ſoye, par exemple, & devenu électrique par communication, fait voir les phénoménes ſuivans.

1°. Si on préſente des pailletes d'or à ſes mains étenduës, elles en ſeront attirées & repouſſées alternativement.

2°. S'il porte le doigt près du nez de quelqu'un, celui-ci ſentira une piqueure quelques fois aſſez vive, entendra un petit bruit ſec; & verra une étincelle.

3°. Si ſes habits ſont tant ſoit peu humides, il étincelera par-tout ou quelqu'un lui préſentera le doigt. Il

* Un Animal, quel qu'il ſoit, fait également réuſſir l'Expérience.

faut pour ces Expériences, que les Spectateurs ſe tiennent à trois ou quatre pieds de celui qu'on électriſe, & qu'elles ſe faſſent ainſi que la ſuivante, dans l'obſcurité.

M. D. n'entreprend de rendre raiſon d'aucune de ces particularités, c'eſt-à-dire, qu'il n'entreprend point d'expliquer d'où proviennent immédiatement le bruit, la lumiére, la douleur, &c.

XXX. EXPÉRIENCE.

On prépare un globe creux de verre, portant ſix ou huit pouces de diamêtre, de ſorte qu'on puiſſe le faire tourner rapidement ſur ſon axe : on ménage à un de ſes poles un robinet, dont l'uſage eſt d'empêcher l'air extérieur d'entrer dans le globe quand on l'en a pompé, ou de l'y laiſſer entrer lorſque l'expérience le demande. Si on agite circulairement ce globe après l'avoir vuidé d'air, & qu'on y applique le plat de la main : on remarquera :

1°. Que le globe ne devient point électrique à l'extérieur.

2°. Qu'il répand une lumiére vive, tirant sur le violet, de sorte que la main paroît toute en feu, mais la lumiére est intérieure.

3°. Qu'à proportion qu'on laisse rentrer l'air, l'éclat & la quantité de la lumiére diminuent, & cessent tout à fait quand le globe en est totalement rempli.

4°. Alors il devient électrique à l'extérieur.

Si on fait l'expérience avec un globe, dont une moitié intérieure depuis l'équateur jusqu'au pole, soit enduite de cire d'Espagne, ou d'un verni coloré, ainsi que je l'ai vû pratiquer chez M. Nolet, à qui nous sommes redevables de bien des particularités dans cette matiére, ainsi que dans presque toutes celles qui ont rapport à la Physique expérimentale; alors on verra, malgré l'*opacité* de cette couleur, la main toute brulante de feu, & on en distinguera exactement toutes les jointures.

Il ſuit de ces expériences & des autres que j'omets, 1°. Que l'Electricité ſe tranſmet avec une rapidité inconcevable : 2°. Qu'un corps lui-même électrique arrête la diſſipation de l'Electricité d'un autre, & en favoriſe la tranſmiſſion : 3°. Que rien ne peut en arrêter le cours, que des corps eux-mêmes électriques ; qu'elle avance juſqu'à ce qu'elle ait rencontré l'extrêmité d'un corps qui n'en touche aucun autre, & que là elle produit ſes effets tels que nous les avons détaillés : 4°. Quelle ſe diſſipe aſſez promptement, ſur-tout dans un tems humide, ou extrêmement chaud : 5°. Que les Electricités homogenes ſe repouſſent, puiſqu'en préſentant un grand tube électriſé, parallelement à un petit tube ſuſpendu par des fils de ſoye, il le repouſſe : ce qui eſt contraire à ce que nous remarquons dans les fluides ſenſibles & groſſiers, qui ſe mêlent facilement & s'attirent, pour ainſi parler, s'ils ſont homogênes : 6°. Que l'humidité détruit l'Electricité, &

que même elle rend un corps, d'électrique qu'il étoit, non électrique: 7°. Qu'un corps électrisé qui en touche un autre, lui communique la vertu qu'il a lui-même reçuë, sans en réserver pour lui, &c.

Ces remarques, & plusieurs autres sont pour M. D. autant de principes dont il se sert pour rendre compte des phénoménes, & des effets de l'Electricité.

Plusieurs personnes, sur la réputation du célébre Académicien de Londres, & sur le Titre de *Dissertation qui a remporté le Prix*, comptoient y trouver quelqu'un de ces systêmes ingénieux qui expliquent du moins avec vraisemblance les phénoménes; s'attendoient à voir rappeller à une cause physique, & développée, à des principes fixes de Mécanique les effets de l'Electricité qui y sont inconteſtablement sujets, puisque tout y dépend de la matiére & du mouvement: Mais ces personnes ne réfléchissent point qu'un *Attractionaire* fait gloire de ne point bâtir de systême, comme

oit un Carthésien ; que la mul-
té des hypothèses arbitraires
mais effrayé, selon le repro-
u'on leur en fait. Chez les
oniens, dès que l'Attraction
défaut, comme elle l'est ici
vid達emment que par tout ail-
on se contente d'exposer les
ménes, d'en examiner les
nstances ; d'établir des régles
es sur l'expérience, qui con-
nt la main, sans éclaircir l'es-
c'est ce qu'a fait M. D. dans
Dissertation.
ais a-t-il répondu à l'intention
Académie, & un Recueil de
ce qu'on a fait d'expériences
Electricité ramassé de tous les
urs qui en ont traité, quelque
nt & quelque instructif qu'il
peut-il en remplir les vûes ?
-ce pas le nom & la réputation
Auteur qu'on a couronné, plu-
ue son Ouvrage ? C'est ce qu'il
ous appartient pas de décider.
tons M. Desaguliers.
Quoique je n'aye point essayé
deviner la cause de l'Electrici-

»té, ou son usage dans le monde
» Physique, n'ayant point de phé-
» noméne pour les établir suffisam-
» ment, j'espere d'avoir satisfait à
» ce que Messieurs de l'Académie
» peuvent attendre sur ce sujet, en
» donnant des régles, ou principes
» pour expliquer, ou rendre raison
» des expériences qu'on a fait jus-
» qu'ici, & peut-être qu'on fera ci-
» après.

» Cependant si on souhaite quel-
» ques conjectures, en voici.

En effet il en hazarde une qui consiste à imaginer que l'air pur est composé de particules qui sont toujours dans un état d'Electricité vitrée. C'est je crois multiplier les corps électriques par eux-mêmes, & non pas fournir une conjecture pour expliquer & rendre raison des expériences : on ne voit pas trop dequelle utilité peut être cette hypothèse, qui échappe à un Newtonien, pour connoître la nature de l'Electricité, ni l'usage qu'on en peut faire, en accordant qu'elle est probable, pour expliquer les effets de cette admirable vertu.

Quoiqu'il en ſoit, il nous a paru que cette Diſſertation étoit fort inſtructive, écrite avec clarté & avec méthode, d'un ſtile aſſez correct, & qu'elle méritoit d'être récompenſée, puiſque l'Académie de Bordeaux l'en a jugée digne.

ARTICLE XX.

*OBSERVATIONS de Chirurgie ſur la nature & le traitement des Playes, par M. Chirac, premier Médecin du Roi, & ſur la ſuppuration des Parties molles, par M. Fizes Profeſſeur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, traduites du Latin en François, par M***. Médecin. A Paris, chez Heriſſant, ruë S. Jacques à S. Paul & à S. Hilaire* 1742. *in-*12. *pages* 444, *ſans compter la Préface & les Tables.*

LE Traducteur commence par une Obſervation fort juſte & fort propre à faire ſentir tout le prix

de l'Ouvrage qu'il donne au Public. » Avoir annoncé, dit-il, que M. »Chirac est l'Auteur de la Disser-»tation sur les Playes,* c'est avoir »presque prouvé qu'elle ne contient ».rien que d'utile & d'intéressant.» Il fonde cette remarque sur le portrait qu'il trace quelques lignes après. »En effet, continue-t-il, person-»ne n'ignore que M. Chirac étoit »un de ces génies rares, qui saisis-»sent presque toujours le vrai, & »dont la Nature semble avoir fait »choix pour leur reveler les plus sé-»crets mystéres de ses opérations, »& les charger, pour ainsi dire, de »dissiper les nuages épais qui en »dérobent l'admirable méchanique »aux yeux du vulgaire, même Sca-»vant. » Ce portrait nous rend en grand celui que le célébre Sylva traçoit en miniature, lorsqu'il disoit en parlant de M. Chirac, *le corps humain est diaphane pour lui !*

L'Ouvrage dont nous rendons compte, n'étoit dans son origine qu'une Dissertation imprimée en forme de Thèse, écrite en Latin

d'un ſtile dur & négligé ! Les exemplaires en étoient devenus auſſi rares que l'inſtruction renfermée dans cette piéce étoit utile, pour ne pas dire néceſſaire. C'eſt ce qui a déterminé l'Auteur à la faire revivre en quelque ſorte, & à la donner en François, pour la commodité de ceux qui n'entendant point le Latin, avoient plus beſoin que d'autres des connoiſſances que donne cet Ouvrage.

Le Traducteur nous apprend, que ſa méthode de traduire n'eſt point ſervile, qu'il s'eſt plus attaché à rendre la penſée que l'expreſſion de l'original, qu'il a retranché les fréquentes répétitions, &c. « Il » a pris, dit-il, la liberté de chan» ger la méthode ſynthétique dont » l'Auteur s'étoit ſervi dans l'expli» cation des ſymptômes des Playes.. » Perſonne n'ignore que dans un » Ouvrage fait pour inſtruire, l'on » doit toujours préférer la méthode » analytique. » L'Auteur nous permettra de lui dire qu'il eſt encore au monde des gens qui ignorent la vé-

rité de cette régle, qui jusques ici ont cru tout le contraire, que nous sommes du nombre, & que nos leçons même ont sur ce point jetté bien des gens dans l'erreur; parce que quand il a été question de donner des régles sur les méthodes, nous avons souvent inculqué cette maxime. *Analysis investigandæ veritati, synthesis tradendæ aptior*, & cela fondé sur cette notion de bon sens, qu'une instruction qui commence par les principes les plus simples, les plus clairs, les plus immédiatement connus, pour aboutir ensuite à ce qu'il y a de plus composé & de plus inconnu, de plus éloigné, est l'instruction la plus facile, & la plus propre à conduire au vrai le commun des esprits; qu'ainsi la synthèse qui procéde par cette voye, est proprement la méthode d'enseignement, qu'au contraire le procédé analytique, consistant à remonter des effets aux causes, des conséquences aux premiers principes, du composé, au simple, de l'obscur, au clair, étoit la voye que se trou-

ve néceſſité de ſuivre tout homme qui viſe à une découverte, & à remonter à la premiére origine des choſes; que cette méthode eſt celle de quelqu'un qui, la hache à la main, ſe fraye une route à travers des vaſtes & épaiſſes Forêts, qui ſéparent le Breſil de la Mer du Sud, au lieu que la méthode ſynthétique eſt celle de quelqu'un qui va par un chemin uni & de plein pied, de Paris à Orleans; & qu'ainſi le grand ſecret de l'inſtruction conſiſtant à rendre plus ſimple, plus clair, plus facile aux autres, ce qu'on n'auroit appris ſoi-même qu'avec bien de la peine & des combinaiſons compliquées, tout étant égal de part & d'autre, c'eſt à la ſynthèſe qu'il faut généralement parlant s'attacher quand on écrit, ou qu'on parle pour le Public. Il eſt vrai qu'il y a une maniére de ſimplifier l'analyſe qui la raméne preſque à la ſynthèſe, mais ce n'eſt point ici le lieu de développer l'art qui les raproche. Nous obſerverons ſeulement que l'exemple de M. Chirac, qui avoit préféré la ſyn-

la rigueur des termes, être intitulés qu'Obſervations. Le Traducteur admettra-t-il, ou rejettera-t-il cette conſéquence, ſi prochainement, ſi évidemment liée avec ſon principe? Quelque parti qu'il prenne, ſon raiſonnement tournera contre lui, comme on pourroit tourner avec raiſon contre nous l'attention trop ſérieuſe que nous ferions à des minucies de langage; ou tout au plus de précision Logique dans le compte que nous rendons d'un Ouvrage, où il y a des choſes bien plus intéreſſantes à obſerver.

La Diſſertation de M. Chirac ſur les Playes, eſt partagée en onze Chapitres.

Dans le premier, on examine la nature & la différence des Playes, des Parties molles, parce que de cette différence dépend celle des Traitemens. On en diſtingue d'abord de deux eſpéces, diverſifiées par les cauſes qui les produiſent. Les unes ſont faites par des Inſtrumens tranchans, & on les appelle *Inciſions*, ou *Picquûres*. Les autres ſont pro-

duites par des corps qui n'agiſſant que par leur maſſe & leur viteſſe, contre des parties molles, rompent l'adhéſion & la coherence qu'elles avoient avec leurs voiſines. On donne à ces Playes le nom de *Meurtriſſures*, ou de *Contuſions*.

Mais il y a des Playes plus ſimples, & d'autres plus compoſés; c'eſt encore la ſource d'une nouvelle diviſion. Tout ce premier Chapitre n'eſt qu'une expoſition des différens chefs, qu'on examinera dans la ſuite de la Diſſertation. On en réduit les principaux objets à ſix, trois eſpéces de Playes compoſées, & trois de ſimples.

Le deuxiéme, troiſiéme, quatriéme, & cinquiéme Chapitre contiennent des préliminaires communs & néceſſaires au Traitement de toutes les eſpéces de Playes. Les deux premiers regardent les ſimptômes des Playes, & rendent une raiſon Phyſique des divers phénoménes, pour ainſi dire, qui ſe montrent dans les Playes. Le ſuivant apprend à diſcerner les ſignes qui peuvent

faire connoître l'étendue d'une Playe, & qu'elles sont les Parties blessées. On comprend aisément, qu'il s'agit ici d'une étendue de Parties qui ne se distinguent point à l'œil; enfin les deux Chapitres des Prognostics, mettent à portée de prévoir quel doit être dans le cours ordinaire, le succès des soins & des remédes dans le traitement de la Playe: à démêler, 1°. Si elle est de sa nature mortelle ou non, c'est-à-dire, par la qualité des Parties blessées; le Cœur, le Cerveau, le Poumon, le Foye, la Vessie, l'Œsophage, le Diaphragme, l'Estomach, les Intestins, l'Aorte, la Veine-cave, &c. 2°. Indépendamment de la nature des Parties lézées, quelles sont les blessures plus ou moins difficiles à guérir, précisément en vertu des circonstances individuelles qui les accompagnent. Dans tous ces Articles divers, M. Chirac donne des raisons solides & convaincantes des maximes qu'il établit pour baze des jugemens qu'on doit porter sur le plus ou le moins de dan-

ger des Playes, ſur le plus ou le moins de difficulté de les guérir, &c. Et en raiſonnant ſur cette matiére, il fait abſtraction des accidens qui réſulteroient des mauvais traitemens, de la mauvaiſe conſtitution du bleſſé, ou de la maniére irréguliére dont il ſe gouverneroit pendant la bleſſure.

Ces fondemens poſez, l'Auteur commence au Chapitre ſeptiéme à donner des régles pour le traitement des Playes en général. « L'u-»nique but, dit-il, qu'on doit ſe »propoſer dans la cure des Playes, »eſt la réunion des Parties diviſées. »Mais il n'appartient qu'à des gens »également verſés dans la théorie »& dans la pratique de déterminer »quels ſont les moyens qu'il faut »employer pour procurer cette réu-»nion. C'eſt ce que nous entrepre-»nons de faire ici le plus briéve-»ment, & tout à la fois le plus clai-»rement qu'il ſera poſſible, &c. » Les indications que l'Auteur preſcrit de remplir, ſont, 1°. de rapprocher les unes des autres les lévres

des Playes, toutes les fois que la nature de la playe le permet. 2°. De retirer tous les corps étrangers qui s'y ſont introduits juſqu'aux aux grumeaux mêmes de ſang épanché qui s'y ſont répandus. 3°. Faire tout ce qu'on peut pour maintenir pendant quelque tems les lévres ainſi rapprochées, parce qu'ajoûte M. Chirac, elles ne ſe ſoudent pas par leur ſimple contact, mais par le moyen d'une eſpéce de glu nourriciere, qui s'épaiſſiſſant peu-à-peu par l'évaporation lente & inſenſible de ſes parties aqueuſes, colle enſemble les lévres de la playe, en s'appliquant à leur ſuperficie. 4°. Avoir une attention extrême à ce que le ſang ſoit conditionné de façon, que la lymphe nourriciere ſoit diſpoſée à ſe coaguler, & à prendre corps, ce qui ne peut arriver qu'autant qu'elle eſt pure, & exempte de tout mélange de ſang épanché, qu'elle n'eſt, ni trop fluide, ni trop âcre, & qu'elle ne diſtille qu'en une quantité convenable, &c. 5°. Dans le traitement des playes, dont il eſt impoſſible de

rapprocher les lévres, parce qu'il y aura des nerfs, des tendons, des muſcles tranſverſalement coupés, apporter ſes ſoins pour qu'il s'engendre, & qu'il repouſſe de nouvelles chairs, qui venant à ſe rencontrer enſemble, s'uniſſent & réparent la déperdition de ſubſtance que les parties avoient faite, &c.

L'on voit par le troiſiéme des Articles que nous venons d'indiquer, que M. Chirac eſt du ſentiment d'un grand nombre de bons Phyſiciens, oppoſés ſur ce point à Deſcartes, & qui ne croyent pas que le ſeul contact, & la compreſſion faſſent la coheſion intime des parties inſenſibles des corps, mais qui exigent encore pour produire cet effet, une eſpéce de conglutination formée par la viſcoſité de quelque ſuc qui les lie, & quoique M. Fizes paroiſſe, comme nous le verrons dans la ſuite, aſſigner une autre cauſe principale efficiente de la formation du cal, ou de la cicatrice dans les playes qui ſe gueriſſent, loin d'exclure l'eſpéce de glu dont

parle M. Chirac, il l'admet comme cause subalterne & partielle.

Le Chapitre huitiéme prescrit la maniére dont on doit traiter les Playes simples; le neuviéme & le dixiéme ont pour objet l[illegible]ment des Playes composées. L'onziéme & dernier, apprend comment on doit traiter intérieurement les blessés, & c'est de tous les morceaux de cet excellent Ouvrage, le plus nécessaire à ceux qui, habiles d'ailleurs dans l'art de panser une playe, ignorent les moyens de préparer le corps du blessé à se prêter à leurs opérations, & encore plus celui de parer ou de remédier aux accidens facheux, que les dispositions intérieures du sujet peuvent occasionner dans des Playes, par elles-mêmes fort légéres.

Il ne nous a pas été possible de donner un précis exact & systématique d'un Ouvrage, qui n'est qu'un tissu de détails, de régles particuliéres, & d'ordonnances pour les différentes espéces de Playes, de situations du blessé, & d'acci-

dens qui peuvent survenir dans le traitement. Tout ce qui a rapport à cette matiére y est finement observé, profondement raisonné, & sagement ordonné, il seroit à souhaiter, pour l'intérêt de la Société, & de ceux qui s'y consacrent au soin de soulager nos maux, qu'ils fussent bien remplis des principes & des maximes qu'un si grand Maître a solidement développés pour leur instruction & notre conservation.

L'essai de M. Fizes sur la suppuration des Parties molles, est partagé en deux Dissertations. « L'objet que je me suis proposé, dit » l'Auteur, dans la Dissertation pré» sente, est d'examiner ce qui se » passe si souvent dans le corps hu» main, lorsque quelque vaisseau, » sur-tout ceux qui servent à con» tenir le sang, ont souffert une so» lution de continuité, & quels sont » les moyens que la Nature, tou» jours occupée de sa propre conser» vation, met alors en usage pour » se délivrer de tout ce qui pourroit » lui être nuisible, & pour rétablir

»ensuite les Parties dans leur union
»naturelle...... Nous nous atta-
»cherons principalement à expli-
»quer le méchanisme de la suppu-
»ration dans les parties molles,
»ce qui pourra servir à répandre
»un grand jour, tant sur la théo-
»rie, que sur la pratique, ou sur le
»traitement des Tumeurs, des
»Playes, & des Ulcéres.... Ce
»fluide que l'on nomme pus, ne se
»rencontre jamais dans l'état na-
»turel du corps humain. L'on en-
»tend ordinairement par ce mot,
»un fluide de moyenne consistence,
»qui ressemble à une espéce de ge-
»lée, qui est visqueuse, blanchâtre,
»& qui est formé dans les parties
»solides, par du sang qui croupit,
»& qui est extravasé. La maniére
»dont il se produit, qui est ce qu'on
»appelle *Suppuration*, n'est pas si
»claire & si évidente, qu'elle ne
»mérite d'être examinée de plus
»près. Pour rendre complette l'his-
»toire de la suppuration, nous trai-
»terons encore des accidens qui
»l'accompagnent lorsqu'elle est une

» fois commencée. Nous explique-
» rons ensuite quelles sont les cho-
» ses capables d'en empêcher la for-
» mation, ou d'en arrêter le cours,
» & d'y produire quelques chan-
» gemens. Enfin nous rapporterons
» celles qui sont propres à l'exciter,
» & à favoriser son progrès.

M. Fizes partage sa premiére Dissertation en six Propositions. Dans la premiére proposition, il montre qu'il n'arrive jamais de suppuration que dans les parties qui sont vivantes.

Dans la deuxiéme, qu'il n'arrive jamais de suppuration dans la substance d'une partie, à moins qu'il n'y ait de petits vaisseaux sanguins rompus dans cette partie. 1°. Parce qu'on n'a jamais remarqué qu'il se soit excité de suppuration dans les parties dont les vaisseaux sanguins étoient demeurés entiers, quelque lézion que ces parties eussent d'ailleurs soufferte. 2°. Parce que la rupture des vaisseaux lymphatiques, graisseux, nevro-lymphatiques universellement répandus dans le corps,

comme les ſanguins, ne produiſent par leur rupture ſeule, que des amas de ſéroſité, ou quelquefois des tumeurs dures, indolentes, &c.

Dans la troiſiéme propoſition il fait voir que le ſang épanché en grande quantité, & ramaſſé dans une cavité conſidérable, ne ſe change point en pus. La ſéroſité de ce ſang épanché ſe ſépare du reſte, & les parties plus groſſiéres qui en tiroient leur fluidité, ſe grumelent, ſe coagulent & ſe corrompant par un trop long ſéjour, ſe changent en une liqueur cadavéreuſe & fœtide, que l'on nomme *ſanie*.

Quatriéme Propoſition, il arrive quelquefois que quoiqu'il y ait des vaiſſeaux ſanguins rompus, le ſang étant épanché en très-petite quantité dans la ſubſtance de la partie, il ne s'excite pas pourtant pour cela de ſuppuration.

La cinquiéme propoſition explique la méchanique par laquelle ſe forme le pus dans une partie molle vivante, dont les vaiſſeaux ſanguins ont été rompus. Le premier cor-

rollaire que l'Auteur tire des principes qu'il développe fort au long sur cette matiére, nous donne un précis exact de sa Doctrine, voici ce corollaire.

» La cause efficiente de la suppu-
» ration, est le mouvement d'oscil-
» lation des vaisseaux entiers, sur-
» tout de ceux qui contiennent le
» sang; lesquels étant plus pleins,
» plus distendus, & battant plus sou-
» vent que de coutume, compriment
» & secouent fortement lorsqu'ils se
» dilatent, les vaisseaux rompus qui
» sont remplis d'un fluide sans mou-
» vement & sans action. C'est pour-
» quoi l'on doit concevoir que dans
» une partie qui suppure, il y a in-
» flammation, ou du moins *Phlogose*.
» Le sang & la lymphe qui sont ar-
» rêtés dans les vaisseaux rompus,
» & même les extrêmités de ces vais-
» seaux constituent la matiére du
» pus..... Tous les efforts de la Na-
» ture dans la suppuration, ne ten-
» dent uniquement qu'à se débaras-
» ser, & à séparer des parties vi-
» vantes ce mélange nuisible, &c.

Dans ce corollaire, l'Auteur s'éléve contre l'existence des esprits animaux, & les traite d'êtres imaginaires.

La sixiéme proposition explique ce qui arrive lorsque la suppuration est commencée, & comment se fait la réunion des parties, après qu'elles ont suppuré. Après avoir exposé en détail ses idées sur le dernier de ces deux Articles, l'Auteur en tire trois conclusions d'une Physique assez curieuse pour mériter de trouver ici place, il en conclut donc :

1°. Que dans la réunion, les extrêmités des parties des vaisseaux rompus ne s'unissent & ne s'abouchent point de nouveau pour faire des canaux continus, comme elles l'étoient auparavant. Car il n'est pas possible de concevoir que les vaisseaux, surtout d'une même espéce, se rencontrent exactement les uns les autres, & se réunissent de même ; & les extrêmités des vaisseaux rompus & déchirés, ne peuvent pas non plus se conserver sains & vivants pendant un aussi long-tems que dure la sup-

 puration.

puration. L'on n'a jamais vû, & l'on ne peut pas imaginer que ce qui reste de ces vaisseaux rompus puisse s'allonger par aucune méchanique.

2o. Qu'il n'est guéres plus raisonnable de regarder la cicatrice, ou le cal comme une soudure qui a été faite des parties divisées, par le moyen du suc nourrissier extravasé qui s'est coagulé, car ceux qui sont versés dans l'œconomie animale sçavent bien que les liqueurs extravasées sont toujours ennemies du principe de la vie. De plus, l'Anatomie nous apprend que la cicatrice, ou le cal, qui sont une continuation de la partie; sont réellement formés par l'allongement des vaisseaux sains de cette partie.

3o. Que les vaisseaux ne sont pas arrangés dans le même ordre, dans la cicatrice, où dans le cal, qu'il le sont dans les parties dont la continuité n'a point été interrompue, & cette différence se fait remarquer dans la partie où il y a cicatrice. Elle n'offre pas à la vue la même égalité qui paroissoit avant qu'elle

eut été blessée. Cela vient de ce que ces vaisseaux ne sont pas abouchés, & anastomosés ensemble, comme quelques-uns se l'imaginent. Tous ces vaisseaux sont repliés sur eux-mêmes dans l'endroit de la cicatrice ou du cal, & il n'y en a aucun qui passe d'un bord de la cicatrice à l'autre; mais ils sont entassés confusément, & entrelassés les uns dans les autres, (ainsi que dans cet assemblage de piéces de bois que les Menuisiers nomment queue d'Aronde) & unissent ensemble les bords de la playe, comme le feroit une couture extrêmement forte & serrée. De là vient qu'il n'y a aucun passage des liqueurs d'un des côtés de la cicatrice dans l'autre, & qu'elles retournent toujours de part & d'autre du même côté qu'elles sont venues. De-là vient que la circulation des liqueurs n'est pas si aisée dans les vaisseaux de la cicatrice qui sont recourbés sur eux-mêmes, & qui se compriment réciproquement, que dans les parties qui n'ont jamais souffert solution de con-

tinuité. De-là vient que l'on ressent de tems en tems des douleurs dans l'endroit de la cicatrice & des cals.

La seconde Dissertation où l'on examine les principaux phénoménes de la suppuration dans les parties molles, est partagée en deux Propositions.

Dans la premiére, M. Fizes examine pourquoi, lorsqu'il y a dans une partie molle des vaisseaux sanguins, & autres qui leur sont entrelassés de rompus, il ne s'y fait quelquefois point du tout de suppuration, ou du moins très-peu, & avec beaucoup de peine; & pourquoi elle cesse quelquefois après avoir commencé, ou qu'elle ne se fait qu'avec lenteur.

Dans la deuxiéme, il expose pourquoi la suppuration des parties molles varie dans ses commencemens & dans son progrès.

L'Auteur de ces deux Dissertations y discute à fond, & avec beaucoup de capacité & de méthode tout ce qui peut servir à éclaircir le sujet qu'il traite. Les détails

d'une ſaine Phyſique & Méchanique où il entre, n'y ſont point embrouillés par un pédanteſque étalage de Géométrie ou de calcul en l'air. Il établit les faits, & en tire les juſtes conſéquences que ſaiſit une bonne Logique, & donne par là une théorie à portée de tout eſprit judicieux & conſéquent. Cet Ouvrage eſt comme le complément de celui de M. Chirac. Celui-ci eſt obligé par le but qu'il s'eſt propoſé de gliſſer plus légérement ſur les principes & les cauſes pour en venir aux concluſions pratiques, & M. Fizes, met dans un plus grand jour les principes qui peuvent ſervir à diriger, à rectifier, à varier cette pratique ſelon les occurences. Un peu plus de préciſion auroit quelquefois répandu plus de netteté & de clarté ſur ſa Doctrine, & en auroit rendu en bien des endroits les fondemens plus aiſés à ſaiſir par ceux chez qui une compréhenſion vive n'égale pas la ſolidité du jugement. Ce n'eſt après tout qu'un petit dégré de perfection de moins, & qui

n'empêche point qu'un Ouvrage si bien raisonné, ne soit infiniment estimable, & par l'esprit & la pénétration qui y régne, & plus encore par l'utilité dont il peut être au Public. Le Traducteur mérite de grands Eloges, d'avoir si bien employé ses soins à le mettre à la portée de toute sorte de Lecteurs.

ARTICLE XXI.

LETTRE DE M. THIOUT l'aîné, Horloger ordinaire de feu S. M. C. la Reine Douairiére d'Espagne ; & de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans.

ON trouve dans les *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts*, *Mars* 1742. Art. XVIII. pag. 391. & suiv. Une Lettre Critique sur un endroit *du Traité de l'Horlogerie Méchanique & Pratique*, que j'ai donné l'année derniére au Public, à laquelle je ne puis m'empêcher de répondre. Comme il est impossible, on ose le dire,

qu'un Auteur ne se trompe quelquefois dans un Ouvrage aussi difficile, si varié, & si neuf que le mien, & que les plus grands Hommes même n'en ont pas été exempts dans les leurs, à plus forte raison ai-je eu lieu de me défier de moi-même. C'est pour ce sujet que j'ai dit à la fin de ma Préface : *Si par erreur je suis tombé dans quelques fautes, je suis prêt à les corriger & à me rétracter, sitôt qu'on me les fera connoître, &c.*

Cette Lettre consiste en quatre remarques, que l'Auteur a extraites fidélement de mon Livre, sur chacune desquelles il a fait sa réponse. Pour ne point être trop long, je ne rapporterai point ses Extraits, on peut avoir recours à sa Lettre, ou à mon Livre; je me bornerai seulement à faire mes répliques sur chacune de ses réponses.

Comme il y a plus d'honneur d'avouer ses fautes, que de chercher à les couvrir, j'avouerai de bonne foi, que l'Auteur a raison dans la premiére de ses remarques.

Je m'étois apperçu avant lui de mon erreur, mais il étoit trop tard pour y remédier, l'Ouvrage étant alors imprimé. Au surplus cette erreur n'est pas considérable, puisqu'elle n'intéresse en rien la Pratique.

La seconde remarque de l'Auteur, étant la suite du discours de la premiére, elle n'avoit besoin de *Réponse*, *d'Exemple*, *ni de Problême* pour en démontrer l'erreur, qui en est la conséquence nécessaire : c'est-là ce qu'on appelle multiplier les êtres sans nécessité, ou pour mieux dire, vouloir grossir les objets. Comme c'est dans cet endroit que j'ai dit : *Qu'un Pendule de trois pieds étoit suffisant pour une grosse Horloge à poids*, &c. L'Auteur pour démontrer le contraire, prend pour comparaison l'Horloge du Palais à Paris, avec une Pendule à secondes. Par un calcul, sans dout[illegible] servé à lui seul, puisqu'il ne le[illegible] ne point, il dit : Que l'actio[illegible] poids moteur de l'Horloge du Palais, qui pése 500, ou environ, &

qui deſcend en 24 heures, d'environ 32 pieds, eſt à celle du poids d'une Pendule à ſecondes, qui péſe ordinairement 8 livres, & qui deſcend d'environ 6 pouces par jour; comme 4000, eſt à 1; & parce qu'il faut, dit-il, à peu-près la même force motrice pour entretenir en mouvement des *Pendules*, à peu-près de même longueur, il en conclud, que ſi celui de l'Horloge du Palais étoit appliqué à un mouvement à ſecondes; il pourroit être entretenu en mouvement, avec ce ſeul dégré de force qu'il vient de comparer aux 4000. D'où il réſulte, que cet excès des dégrès de force qu'a cette Horloge du Palais, par deſſus cette d'une Pendule à ſecondes, eſt diminué dans des rapports qui ſont variables depuis 4000 juſqu'à 1, tant par les frottemens de ces parties qui ſont en mouvement, que par leurs propres [illegible]ls, & par la levée de ſes détentes. [illegible]ur répondre à ce raiſonnement [illegible] l'Auteur, il faudroit le bien comprendre, mais j'avoue qu'il n'eſt pas aſſez clair pour moi. L'idée que

j'en conçois, eſt que ſi une Pendule à ſecondes varie d'une ſeconde en 24 heures; l'Horloge du Palais variera, ou peut varier en même rapport, c'eſt-à-dire, de 4000 ſecondes dans le même eſpace de tems: Or, 4000 ſecondes font, comme l'on ſçait, 1h. 6'. 40". & ſi les bonnes Pendules à ſecondes varient dans les extrêmités du chaud & du froid, de 3, 4, & 5 ſecondes en 24 heures, comme les Aſtronomes le remarquent; par même raiſon, l'Horloge du Palais varieroit donc, ou pourroit varier de près de 6 heures dans le même eſpace de 24 heures; mais c'eſt ce qu'on n'a jamais vû à cette Horloge, ni à ſes pareilles, ſans des cauſes étrangeres & particuliéres, qu'on ne peut admettre ici. Voilà le raiſonnement naturel que produit chez moi celui de l'Auteur; ou bien, encore une fois, qu'il s'explique mieux. Au reſte cette Horloge du Palais n'a rien de vicieux pour ſa conſtruction, que ſon grand volume inutile, qui donne trop de peſanteur à ſes roues; car

d'ailleurs son Pendule est d'assez bonne longueur, puisqu'il n'a que 4 pieds 4 pouces, ou environ. Je sçai cependant aussi bien que l'Auteur, qu'un long Pendule corrige mieux les diverses inégalités, qu'un court, mais il ne s'ensuit pas de là, qu'un Pendule de 12 pieds soit préférable à un de 3 à 4. Il faut un juste milieu dans tout; qui s'en éloigne, ne trouve pas toujours les avantages qu'il s'imagine. Un Pendule de 3 pieds est jugé suffisant pour donner aux Pendules à secondes toute la précision qu'on en demande; celui de 3 à 4 pieds l'est de même pour les grosses Horloges; il ne s'agit pas dans ces sortes d'Ouvrages de leur donner la même justesse; celle qu'elles ont suffit pour la vie civile, il faut leur préférer la durée & la solidité; on ne fait ces sortes de dépenses que pour les conserver des siécles, avec le moins de réparations qu'il est possible; le Pendule de 3 à 4 pieds donne beaucoup de traînée aux palettes, ce qui rend l'échapement plus constant dans sa

justesse, & lui donne par conséquent plus de durée.

Sur la troisiéme de ses remarques, l'Auteur me reproche d'avoir dit : *Que la suppression d'une roue est désavantageuse aux grosses Horloges, parce qu'elle oblige de faire les dentures très-petites ; & d'avoir choisi un nombre exprès pour en tirer des conséquences bien frivoles, qui disparoissent toutes en augmentant le nombre de la premiére roue, & en diminuant celui du Rochet.* Pour preuve contre moi, il donne le nombre qu'on a employé à cette Horloge ; nombre qu'il a aussi sans doute choisi, puisqu'il dit, p. 391, qu'*elle a été faite sous ses ordres.* Le Public va juger lequel de ces ceux nombres doit être le plus avantageux ; ce ne doit être, suivant tous les principes de la Méchanique, que celui qui transmettra le plus de sa force motrice au Rochet, avec des poids supposés de même pesanteur, & les rouleaux sur lesquels sont les cordes de même diamêtre, & qui aura en même tems la denture la plus forte, pour mieux résister aux efforts que souffrent con-

tinuellement ces grosses Machines.

Le nombre que j'ai donné étant 78 pignon de 6 ; il est incontestable que ma roue portera sur son pignon la treiziéme partie de sa force motrice, puisqu'en 78 il y a 13 fois 6, ce qui détermine la grosseur, ou diamêtre du pignon, de la treiziéme partie de celui de la roue. Mais dans ce nombre choisi & employé par l'Auteur, qui est 140, avec un pignon de 7. comme dans ce nombre de 140, il y a 20 fois 7 ; par même raison, cette roue de 140 ne portera sur ce pignon de 7, que la vingtiéme partie de sa force motrice ; par conséquent voilà donc déja $\frac{7}{20}$ de force, qui font à peu près un tiers de moins, sur le nombre de l'Auteur que sur le mien. Les deux roues supposées de même diamêtre, puisque rien n'empêche de les faire telles ; mais celle de l'Auteur ayant 140 dents, pendant que la mienne n'en a que 78 ; ne voit-on pas encore par la proportion de 140 à 78, qui est $\frac{39}{70}$ que la denture de celle de 78, est de près de moitié plus grosse que celle de 140, ce qui

lui donne environ le double de force ou de ſolidité. Ce n'eſt pas tout, ſi l'on examine ces deux roues par les révolutions que font leurs pignons dans un même eſpace de tems, l'on jugera encore de la préférence que l'une doit avoir ſur l'autre. Elles font chacune un tour par heure; celle de 140 en fait faire 20 à ſon pignon, & celle de 78 ne lui en fait faire que 13, ce qui produit 168 tours de pignon à la roue de 140 de plus en 24 heures, qu'au pignon de la roue de 78. Ces 168 tours de plus ſe feront-ils ſans augmentation de frottement? c'eſt ce qu'on laiſſe à juger : ceux qui en connoiſſent la valeur, diſent qu'ils augmentent en raiſon de leurs viteſſes, & de la force qui les preſſe, à peu près comme la progreſſion Arithmétique; & il eſt certain que plus ils ſont forts, plus ils demandent de ſoin & d'attention pour mettre ſouvent de l'huile aux pivots des roues, & autres piéces de ces gros Ouvrages, qui autrement s'uſeroient en trés-peu de tems.

L'Auteur cite M. le Bon, pour avoir fait des verges de Pendules longues de 7 pieds & plus, avec des lentilles pesantes 45 livres; l'on m'en a apporté une depuis peu de sa façon, & de cette construction, pour en réduire la verge à la longueur ordinaire. Dans l'examen que j'ai fait de cet Ouvrage, j'ai trouvé le mouvement à 4 roues, allant 15 jours à 9 pieds ou environ de hauteur; la poulie avoit le double du diamêtre des autres, & malgré cet avantage, le poids pesoit 18 livres. Comme ce double diamêtre de poulie, & de la pesanteur du poids augmentent la force motrice du quadruple de celle des Pendules à secondes ordinaires, il est à croire que M. le Bon n'avoit jugé cette grande force nécessaire, qu'à cause de la grande longueur de la verge de son Pendule, & de la pesanteur de sa lentille. Il avoit encore imaginé des Montres à cadran excentrique, pour par cette bizarre construction, pouvoir leur donner un très-grand Barillet; mais dans cette invention,

comme dans la précédente, on ne l'a point imité, & il paroît que les bons Horlogers ſeront toujours peu diſpoſés à penſer comme lui, malgré les invitations que leur en fait notre Auteur. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que les rouages à deux roues ſont les plus anciens, mais on les a abandonnés il y a long-tems, de même qu'on a fait les Montres à corde & à petit balancier, ſi-tôt que l'Horlogerie s'eſt perfectionnée. Si l'on a vû de longs Pendules appliqués à ces vieilles groſſes Horloges, après la ſuppreſſion du balancier, ç'a moins été pour la juſteſſe ou l'utilité, que pour éviter la dépenſe de les mettre à 3 roues. Si tant d'habiles Horlogers qu'il y a aujourd'hui, reconnoiſſoient ces avantages auſſi réels, pourquoi négligeroient-ils de faire revivre cette ancienne conſtruction, qui leur eſt ſi connue, dans les Horloges qu'ils font tous les jours, pour leſquelles ils n'épargnent ni leurs ſoins, ni leurs attentions pour les rendre des plus parfaites; c'eſt donc une preuve apparente qu'ils

n'en ont pas une grande idée.

Sur la quatriéme & derniére remarque de l'Auteur, il est vrai que j'ai dit; qu'à une grosse Horloge, où l'on avoit premiérement mis un échappement à deux leviers, l'on en avoit sans doute ensuite reconnu la faute, puisqu'un an ou environ après, on l'avoit supprimé, pour en mettre un à ancre. Ce fait est facile à prouver, & en cela je n'ai dit que la vérité. J'en prens à témoin les Regîtres de l'Académie Royale des Sciences, & ceux de la Société des Arts, ils doivent faire mention de la construction de cette Horloge, puisqu'elle a été présentée à ces deux Compagnies tout nouvellement faite, & avant de la poser dans le lieu où elle est présentement: si ces Regîtres sont exacts, comme il n'en faut point douter, on y trouvera que l'échappement de cette Horloge étoit à deux leviers. J'en prens de même à témoin toutes les personnes de ces deux Compagnies qui étoient alors assemblés, ils ont dû la voir telle que je l'ai dit. Mais

qu'on aille aujourd'hui la viſiter ; l'on verra ſi cet échappement n'eſt pas preſentement à ancre. En ait fait le changement qui l'on voudra, il n'a pas moins été fait, & ſans doute pour de bonnes raiſons ; qui ne peuvent être autres, ſinon qu'on n'a pas trouvé ce premier échappement propre à ces ſortes de gros Ouvrages. Si j'ajoutois ici, ce que je n'ai pas encore dit ; que cette Horloge après avoir été poſée dans l'endroit où elle eſt, a donné beaucoup de peine, & pendant longtems, pour la faire marcher ; je ne dirois encore que la vérité, ſi elle ſe trouve dans la voye publique, dont je ne ſuis que l'écho : Pour s'en aſſûrer, l'on n'a qu'à s'en informer aux perſonnes qui demeurent dans la maiſon, & à celles qui ſont aux environs, l'on verra, par leur rapport, ſi je dis vrai ou non.

Enfin l'Auteur me reproche, pag. 409 ; mais dans des termes auſſi foibles & obſcurs que particuliers, de vouloir inſinuer au Public, qu'il eſt au deſſus de ſes forces de faire

aller une grosse Horloge, ni avec l'échappement à ancre, ni avec celui à deux leviers, &c...... Je n'ai point prétendu décider de sa capacité ; on sçait que ses premiers talens ont été employés à ces gros Ouvrages ; cependant je crois être bien fondé à dire, que l'échappement ordinaire, qui est celui à roue de rencontre, est préférable à ces deux là, pour une grosse Horloge, tant pour la solidité, que pour sa durée constante. A l'égard *de la dévelopante du cercle aux faces de l'échapemont*, dont il se fait honneur, il faut voir ce qu'en a dit le sieur Enderlin, Horloger, dont la capacité est très-connue, & des plus habiles dans l'art. Il en a prouvé très-sçavamment la fausseté dans sa *démonstration*, qui est dans le premier volume de mon *Traité de l'Horlogerie*, pag. 93. Et quant à ses autres inventions, du *Cadran mobile*, & de ses *Mémoires sur les grosses Horloges*, &c.... dont l'Auteur se fait pareillement honneur, ces faits ont déja été contestés sans décision, & pourroient l'être

encore davantage, mais ils sont trop étrangers ici & trop longs à discuter pour en parler. Je ne dirai rien non plus, sur quelques autres articles plus intéressants, comme sur les frottemens des rouages à deux roues, que l'Auteur dit en avoir moins que ceux à trois, &c.... Il y auroit beaucoup de choses à dire là-dessus. On pouroit prouver méchaniquement, & par des expériences, que ce ne sont point les quantités de superficies qui font la valeur des frottemens, & que c'est seulement la pesanteur. Fondé sur ce principe certain, on pourroit faire voir, que deux rouages, l'un de 6 roues, & l'autre de 3, dont les deux premiéres feroient leur tour en 8 jours, & les derniéres en 60 secondes, que ces deux rouages étant chargés, chacun, d'un poids de 100 livres, que les pivots du rouage de 6 roues auront moins de frottement que celui de 3, parce que la pesanteur du poids sera réduite & partagée en un plus grand nombre de parties. La réponse que l'Auteur fait

à cette queſtion, ne paroit pas bien fondée. L'exemple de la ſomme de 3 écus contre une de deux eſt étrangere à ce dont il s'agit ; & le raiſonnement qu'il fait enſuite ſur un rouage de 10 roues, ne convient que pour un calcul de forces perdues par une addition de mobile, ce qui eſt bien différent de la valeur des frottemens. Quoiqu'il en ſoit, notre art eſt ſi profond, qu'il faut de trop longues Diſſertations pour éclaircir les moindres conteſtations, ce qui fait perdre un tems conſidérable à les faire. D'ailleurs la difficulté que font les Journaliſtes de recevoir des Lettres ſi longues, empêche de s'étendre autant qu'il ſeroit néceſſaire pour rendre ces ſortes d'écrits plus démonſtratifs. C'eſt ce qui m'oblige de finir plutôt que je ne voudrois, & d'avertir en même tems, que je ne répondrai plus par écrit à tout ce qu'on pourra dire ſur mon *Traité de l'Horlogerie* ; mais pour remédier à cet inconvénient, l'on n'a qu'à me faire l'honneur de me venir voir, je ſatisferai avec plaiſir, autant qu'il

sera en moi, à tout ce qu'on pourra me proposer & demander.

A Paris, ce 13 Septembre 1742.

ARTICLE XXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE GENEVE.

Nous avons perdu depuis quelques mois M. *Jean-Jacques Manget*, Doyen de nos Médecins. Il étoit né à *Genêve* le 19 Juin 1652. Après avoir achevé son cours de Philosophie, il s'étoit destiné à la Théologie, mais il la quitta pour la Médecine, & il a eu cela de commun avec le célébre *Boerhaave*. Il fut reçu Docteur à *Valence* en 1678 avec l'illustre *Philippe-Jacques Hotman*. En 1699. l'Electeur de *Brandebourg* lui donna des Lettres de son premier Médecin,

& les derniérs Rois de *Prusse* lui ont continué ce titre honorable. Il a enrichi le Public de plusieurs Ouvrages. On peut en voir le Catalogue dans sa *Bibliothéque de tous les Auteurs qui ont écrit sur la Médecine*, imprimé à *Genève*, depuis quelques années, en quatre volumes *in-folio*. La liste de ses propres Ouvrages y occupe près de dix feuilles. On peut bien juger qu'un Auteur qui a tant écrit, & qui d'ailleurs exerçoit la Médecine, n'a pas pû être toujours original. Il a beaucoup profité du travail d'autrui. Plusieurs de ses Livres sont des Recueils de ce qu'on a de meilleur sur la Médecine, & sur l'Anatomie, mais qui sont d'une grande utilité à ceux qui ne peuvent pas avoir des Bibliothéques fort nombreuses.

Ses grands travaux n'ont point abregé ses jours, & il avoit atteint un âge très-avancé. Nous le perdîmes le 15 d'Août 1742, dans sa quatre-vingt-onziéme année. Il jouissoit d'ailleurs d'une vieillesse heureuse. Sa vue a toujours été fort

bonne, & sa main ferme. Ce grand âge, sans infirmité, suffiroit seul pour donner un préjugé avantageux de son habileté, ou de la bonté de son tempérammment & de sa sagesse.

D'AVIGNON.

Dissertatio Theologica, Historica, Dogmatica, Scolastica, & Moralis de Contritione Imperfecta, quæ Attritio dicitur, deque amoris Dei necessitate ad ejusdem Attritionis in Pœnitentiæ Sacramento sufficientiam. Adversus juniorem quemdam Anonimum. Editio secunda, brevior simul & auctior. Authore F. Lambertino Gaud Valreascenci, *Ordinis* Prædicatorum, *in* Avenionensi *Academia Doctore Aggregato, nec non perpetuo in Cathedra S.* Thomæ Moralis *Theologiæ Professore*, &c. Avenione, *apud* Marcum Chave, &c. MDCCXLI. *in-8°.*

Ce Titre dit bien des choses. *Dissertation Théologique, Historique, Dogmatique, Scholastique & Morale sur l'Attrition.* Voilà toutes les ma-

niéres de traiter cette grande question : aussi occupe-t-elle plus de 400 pages d'un grand *in*-8°. petit caractére. Ce n'est pourtant qu'un point du Sacrement de Pénitence, qui en à bien d'autres, dont la discussion ne demande peut-être pas moins d'étendue. L'Auteur répond à un *jeune Anonime*, qui s'est avisé de distribuer aux Ecoliers du vieux Professeur, un Ecrit où il combat le sentiment de celui-ci sur l'Attrition. Ecrit, dit le P. *Gaud*, digne de quelque lumiére. Mais on voit que celle dont il parle, l'auroit plongé pour toujours dans l'obscurité & dans l'oubli : *Dignum quidem luce aliqua*; *sed quali ? ipse viderit.* Véritablement l'*Anonyme* est traité dans toute cette Dissertation en jeune homme, qui est bien-aise d'être au monde : *Cui certe non displicet quod in mundum natus sit*; & qui a voulu s'y montrer, en attaquant témérairement un grave Théologien. Mais comme ce ton & ces maniéres ne prouvent rien, c'est par les raisons de l'un & de l'autre qu'on jugera de quel côté est l'avantage du combat.

Le Docteur d'*Avignon* établit dans cet Ouvrage l'insuffisance de l'Attrition conçue par le motif de la crainte des peines de l'Enfer, pour obtenir dans le Sacrement de Pénitence la rémission des péchés; & il éxige de plus un amour de Dieu qui soit, non-seulement un amour de concupiscence, ou de simple bienveillance, mais un Acte de charité, au moins commencée. Il soutient que tel a été le sentiment des Saints Peres, de S. *Thomas*, des anciens Théologiens; que le Concile de *Trente* doit être entendu dans ce sens, &c. Enfin il conclut que c'est le seul qu'on doive suivre dans la pratique.

FRANCE.

De Marseille.

Nouvelle Méthode pour le jaugeage des Segmens des Tonneaux, ou solution d'un Problême proposé par KEPLER *à tous les Géometres, sur les Proportions des Segmens d'un Ton-*

neau coupé parallelement à son Axe.
Par le P. PEZENAS, *de la Compagnie de* JESUS, *Professeur Royal d'Hydrographie. A* Marseille, *de l'Imprimerie de* Dominique Sibié, *Imprimeur du Roi & de la Ville.* M. DCC. XLII. *in-4°.*

Cet Ouvrage se vend à *Paris*, chez *David* l'aîné, rue S. *Jacques*, avec le *Traité du Pilotage*, par le même Auteur.

Le Problême proposé par KEPLER, & résolu par le P. PEZENAS, est un des plus difficiles de la Géométrie, & l'on n'avoit rien vû sur ce sujet qui satisfît pleinement. Le P. PEZENAS en ayant donné la solution, par le moyen du calcul intégral & différentiel, Messieurs *Camus*, de *Fouchy*, & *Cassini de Thury*, nommez par l'Académie Royale des Sciences pour l'examiner, trouverent qu'à la vérité par cette Méthode, on approchoit autant qu'on le souhaitoit, de la cubature du segment proposé, mais qu'elle étoit trop composée pour être mise en usage par ceux qui sont

chargés de jauger les Tonneaux. l'Auteur a donc imaginé une maniére plus facile, au moyen d'un inſtrument dont il donne la deſcription dans cet Ouvrage. Meſſieurs *de Fouchy* & *Caſſini de Thury* témoignent qu'il leur a *paru ſimple, & ingénieuſement imaginé*, & qu'ils *croient que l'uſage en pourra être utile & avantageux*. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails : mais le jugement de ces Meſſieurs ſuffit pour engager les Jaugeurs a employer déſormais cette *Nouvelle Méthode*. L'Ouvrage eſt dédié à M. le Comte de Maurepas, lequel ayant communiqué au P. PEZENAS le ſentiment de Meſſieurs de l'Académie ſur ſa premiére maniére, l'avoit exhorté à faciliter, & à ſimplifier ſa Méthode.

DE PARIS.

Entretiens ſur la Religion, où l'on établit les fondemens de la Religion révélée, contre les Athées & les Deïſtes. Par le P. Rodolphe du Tertre

de la Compagnie de Jesus. *A* Paris, *chez* Clousier, David l'*aîné*, Durand, Damonneville, *Libraires.* M. DCC. XLIII. 3. Vol. *in*-12.

Puisque l'impiété & le libertinage font tous les jours de nouveaux efforts pour ébranler les fondemens de la Religion, & en obscurcir la vérité, n'est-il pas juste que le zéle s'arme pour sa défense, & la venge des outrages qu'elle en reçoit ? C'est cette considération qui a déterminé le P. *du Tertre* a publier les *Entretiens* que nous annonçons. Pour confondre les ennemis qu'il y combat, il faut de la solidité dans les preuves & dans les raisonnemens ; de la netteté & de la précision dans la maniére de les exposer : dompter l'opiniâtreté, la prétendue force d'esprit des uns ; fixer l'incertitude des autres ; se mettre à la portée de tous les esprits, se rendre utile à tous. C'est ce que l'Auteur s'est proposé dans cet Ouvrage ; c'est ce qu'y trouveront tous ceux qui le liront dans une disposition sincére à connoître & à embrasser la vérité.

Mars 1743.

Linguæ Sinarum *Mandarinicæ Hieroglyphicæ Grammatica duplex, latinè, & cum caracteribus* Sinensium. *Item* Sinicorum *Regiæ Bibliothecæ Librorum Catalogus, denuo cum Notitiis amplioribus, & caractere* Sinico *editus, jussu* Ludovici Decimi Quinti. *Author* Stephanus Fourmont, Arabicæ *linguæ in Regio* Francorum *Collegio Professor, Regiæ Inscriptionum atque Humaniorum Litterarum Academiæ Pensionarius, Regiæ Bibliothecæ Interpres ac sub-Bibliothecarius, è Regiis* Londini *ac* Berolini *Societatibus*, &c. Lutetiæ Parisiorum, *chez* Hippolite-Louis Guerin, *ruë S.* Jacques, Rollin *fils, Quay des* Augustins, Joseph Bullot, *ruë des Prêtres S.* Severin. *E Typographia* Josephi Bullot M. DCC. XLII. 1. Vol. *in-folio.* Pages 516, sans l'Epître Dédicatoire, la Préface, &c.

Voici enfin la Grammaire *Chinoise* de M. *Fourmont*, annoncée depuis si long-tems, & attenduë avec beaucoup d'impatience, sur-tout

d'un nombre de Curieux un peu incrédules. Ouvrage de 27 années de méditations, de veilles & de travaux. Le délai ne paroîtra pas trop long à ceux qui sentent la difficulté de l'entreprise; & l'Auteur en apporte des raisons qui doivent contenter les plus difficiles. Il donne une Liste de tous les Livres dont il a pû faire usage pour apprendre la Langue *Chinoise*, & en composer une Grammaire suivie, étenduë, & détaillée, sans être néanmoins trop chargée d'exemples inutiles, ausquels les Livres Chinois & les Dictionnaires pourront suppléer. Il porte un jugement critique sur chaque Auteur, d'où il résulte qu'il en a tiré très-peu de secours, & qu'il est pour ainsi dire le créateur de ses Ouvrages. *Opera illa mea Sinica, ex* non extantibus *create quàm arduum!* Il parle de ses six grands Dictionnaires Chinois, de ses *Meditationes Sinicæ*, & de sa Grammaire, composée d'abord en François, & traduite en Latin pour une plus grande utilité.

Mars 1743.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise le Jeudi 7 Mars M. DCC. XLIII. *à la réception de M.* de Mairan. *A* Paris, *chez* Jean-Baptiste Coignard, *Imprimeur du Roi, & de l'Academie Françoise.* M.DCC. XLIII. *in*-4°.

M. *de Mairan*, destiné à remplacer les hommes les plus singuliers par leurs talens, par leur caractére, par des circonstances peu communes, vient encore de succéder à feu M. le Marquis de S. *Aulaire* dans l'Académie Françoise. L'ingénieuse modestie avec laquelle il s'exprime sur le choix, ainsi que tout le reste du *Discours*, fait voir que personne n'en étoit plus digne. *Aurai-je toujours*, dit-il, *le dangereux honneur de succéder à des hommes ausquels je me reconnois si inférieur dans les genres où ils excellent !*

Il commence par donner une idée noble, & différente de celle qu'on pourroit s'en former, de la plus ancienne Académie du Royaume, de celle qui a servi comme de

modéle à toutes les autres. *Le talent de la parole*, & celui d'écrire, qui diſtinguent cette Compagnie, ne ſuffiroient pas pour remplir ſon objet. Eh ! que ſeroient-ils en effet ces talens *ſéparés des connoiſſances qui doivent les exercer, & qu'à leur tour ils doivent animer & embellir ?*

L'Eloge & le Portrait de M. de S. *Aulaire* font la principale partie du Diſcours, Il y eſt peint au naturel, & la peinture a toute l'élégance & toutes les graces d'un Académicien conſommé. Par-là on conçoit ce qu'un tel ſujet, traité par une main ſi habile, préſente de charmant & d'aimable. On voit dans M. de S. *Aulaire un eſprit fin & délicat, une imagination féconde & fleurie, une humeur douce & tranquille, une ame inacceſſible au trouble des paſſions, & où la gayeté même ne ſe faiſoit ſentir que ſous la forme de la ſimple ſérénité.* Il s'allie *à une Maiſon qui a pour chef une perſonne illuſtre, par ſon mérite & par ſes écrits*, & dès-là brillent en lui tous les talens que l'eſprit, le goût, la politeſſe raſſem-

blent autour de celle qui en faisoit l'ornement. Appellé à une Cour brillante, ingénieuse, sçavante, il en devient aussi-tôt les délices : *Le voilà instruit de tout ce qui doit composer ces ingénieux divertissemens ; il en partage l'ordonnance & l'exécution*, &c.

On se souvient encore du Discours que prononça M. de S. *Aulaire* à la réception de feu M. le Duc *de la Tremoille* ; M. *de Mairan* le rappelle en peu de mots, & d'une maniére touchante. *Le contraste du plus grand âge avec la plus brillante jeunesse, loin de refroidir son éloquence, lui prête une nouvelle chaleur ; les traits les plus vifs, les figures les plus hardies viennent se placer sur ses lévres ; la vuë même du terme fatal dont il approche, capable de glacer les ames communes, ne sert qu'à l'animer, &c.*

M. *Hardion* répondit avec une précision qui sied bien dans des Discours où l'uniformité & la ressemblance sont à craindre, où l'usage & la nécessité de toucher les mê-

mes sujets, & des sujets semblables gênent l'Orateur.

Il paroît depuis peu chez *Prault* pere, une nouvelle Tragédie, dont le sujet est *Amalaric*, *Tragédie en cinq Actes, en Vers. A* Paris, M. DCC. XLIII. *in*-8o.

Amalaric Roi des *Visigots* en *Espagne*, fils du fameux *Alaric*, avoit épousé *Clotilde*, fille de Sainte *Clotilde*, héritiére de ses vertus & de sa foi, elle fut moins heureuse que sa mere : son époux mit tout en œuvre pour l'engager dans l'Hérésie Arienne dont il faisoit profession, & elle ne pût lui ouvrir les yeux sur son erreur. Il alla jusqu'à user de violence, & la maltraita d'une maniére indigne. La vertueuse Princesse ne pouvant plus souffrir ces outrages, fit remettre à ses freres un linge teint de son sang. Ce spectacle, & le récit de ses malheurs, les fit aussi-tôt courir à la vengeance. *Amalaric* vaincu, fut tué, ou par un Soldat François, ou par un des siens, comme il cherchoit an

azile dans une Eglise de Catholiques. Un Prince de ce caractére est-il bien propre à paroître sur notre scene en qualité de principal personnage ? Peut-il intéresser le spectateur, & le toucher de compassion sur des malheurs qu'il n'a que trop mérités ? Le Poëte a senti cette difficulté. Il a cru pouvoir supposer qu'*Amalaric* avoit reconnu la fausseté de sa Secte, que *Clotilde* s'étoit repentie d'une foiblesse condamnée par sa Religion, & qui avoit attiré tant de désastres sur ses Etats, & l'avoit privée elle-même de la gloire que plus de courage & de constance lui auroient méritée. Cette supposition change les situations & les sentimens, & par cette liberté qu'autorise la Poësie, *Amalaric* devient moins odieux, & plus digne de pitié. Suivant ce plan, la Piéce paroît bien conduite, & pouvoir tenir son rang dans le *Théatre François des Piéces les plus nouvelles* que *Prault* donne au Public.

Jamais on n'imagina tant de nou-

velles maniéres de faciliter l'acquisition des Sciences, à commencer dès les premiers élémens, sans parler des connoissances plus sublimes & plus épineuses ; & notre siécle doit passer à juste titre, & par excellence pour le siécle des inventions. Nous en avons fourni une infinité d'exemples dans ces Mémoires, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée : nous avons applaudi, & nous avons rendu justice aux Inventeurs. Cependant il y a des gens qui doutent que les Sciences ayent beaucoup gagné à tous ces nouveaux moyens. Seroit-ce que la facilité fût un obstacle à l'approfondissement ; que les traces formées sans peine & sans gêne fussent plus légéres, & plus superficielles ? Seroit-ce qu'on se persuade trop aisément que l'on sçait ce qui paroît couter si peu à apprendre ? Quoiqu'il en soit, il est certain que les anciennes Méthodes ont formé plus de vrais Scavans dans le seiziéme & dans le dix-septiéme siécle, que nous n'en voyons depuis que les nouvelles sont inven-

rées. Nous ne laisserons pas de convenir que cette façon d'étudier en se jouant est fort du goût, & à la portée des enfans, & c'est l'avantage qu'on s'y propose. On veut encore par des objets sensibles & familiers à cet âge, frapper leur imagination, aider leur mémoire, & ménager la foiblesse de leur raison. Tel est le *Nouveau Quadrille des Enfans; ou Nouvelle Méthode éprouvée pour apprendre parfaitement à lire, & l'Orthographe en très-peu de tems, par le moyen de 160 Figures collées sur autant de fiches, au revers desquelles est imprimée la Lettre, ou le son de la Langue qui a rapport au nom, ou au sens de la figure. A* Paris, *chez* Vincent, Debure l'*aîné*, le Clerc. M. DCC. XLIII. *in*-8°.

M. l'Abbé *Berthaud*, inventeur de cette *Méthode*, l'adresse en forme de Lettre à Mademoiselle de *Brissác*, sa Disciple. Il en explique & l'usage & les avantages. Il réduit tous les sons de la Langue à 160, & en conséquence sur autant de fiches, il fait coller d'un côté un de

ces sons, & de l'autre un objet dans le nom duquel se trouve ce son ; un objet, & le son correspondant sur chaque fiche. Par exemple, un *couteau* gravé, & au revers cette syllabe *cou*. L'objet connu de l'enfant, lui rappelle le son, & la maniére de lire & de prononcer. Au reste, Messieurs de *Marivaux* & *Crébillon*, témoins du succès de cette Méthode, en ont donné leur attestation à l'Auteur.

La Théorie des Cometes, par M. *le Monnier* fils, de l'Académie Royale des Sciences, paroît depuis quelque tems. C'est un *in*-8°. avec deux Planispheres Céléstes, *une Cométographie*, &c. Le même M. *le Monnier* travaille à donner au Public une Traduction de Keill, *Introductio ad veram Astronomiam*, qu'il accompagnera de Notes & de Commentaires.

Recueil d'Estampes, gravées d'après les plus beaux Tableaux & Desseins des principaux Peintres des Eco-

les Romaine *&* Vénitienne, *qui ſont en* France *dans le Cabinet du* Roi, *dans celui de Monſeigneur le Duc d'*Orleans, & dans d'autres Cabinets.

Avec un abrégé de la Vie des Peintres, & une Deſcription Hiſtorique de chaque Tableau. En deux grands Volumes in-fol. *forme d'*Atlas.

Ce *Recueil* avoit été commencé par les ordres de M *Colbert*, cè Miniſtre ſi zélé pour la gloire de ſa Patrie. Il avoit déja fait graver par les plus habiles Maîtres trente-ſix Tableaux du Cabinet du Roi, lorſque ſa mort arrêta l'exécution de ſon projet. M. *Crozat*, connu par ſon goût, & ſon amour pour les beaux Arts, entreprit d'achever ce que M. *Colbert* avoit commencé. En 1729, il donna un premier Volume contenant cent quarante Eſtampes gravées par les meilleurs Artiſtes, avec tout le ſoin dont ils étoient capables, d'après les Tableaux & les Deſſeins des principaux Peintres de l'Ecole *Romaine*, la plus diſtinguée par l'excellence &

la pureté du Deſſein. Toutes les Eſtampes ſont précédées de la Vie des Peintres, où l'on trouve des Anecdotes curieuſes, qui ont échappé aux Auteurs qui ont traité le même ſujet, & d'une explication hiſtorique de chaque Eſtampe, qui eſt par elle-même un morceau très-curieux ſur la Peinture.

M. *Crozat* fit encore paroître en différens tems quarante-deux Eſtampes, gravées d'après les Tableaux, ou les Deſſeins des Peintres de l'Ecole *Vénitienne*, ou de *Lombardie*. Ce ſont ces Eſtampes qui compoſent les deux grands Volumes *in-folio* qu'on propoſe au Public. On n'a rien en ce genre de plus capable de contenter la curioſité des Connoiſſeurs & des Amateurs. Le premier Volume contient les Eſtampes de l'Ecole *Romaine*, juſqu'au *Mucian*, au nombre de quatre-vingt-dix, précédées de leurs Deſcriptions. Le ſecond comprend le reſte de l'Ecole *Romaine*, & l'Ecole *Vénitienne* en quatre-vingt-douze piéces, avec leurs Deſ-

criptions, qui ſont de bonne main. Celles du premier Tome ſont de M. l'Abbé *Dubos*, celles du ſecond, de M. *Mariette*. Ces Deſcriptions, & les Vies des Peintres de *Lombardie*, dont les Ouvrages paroiſſent pour la premiére fois, ſont très-intéreſſantes.

Ce nouvel ordre, la beauté des Eſtampes des deux cens Exemplaires qu'on propoſe au Public, & qui ſont celles que M. *Crozat* avoit choiſies dans les premiéres épreuves, le prix, ſix fois moindre que ſi l'on achetoit chaque Eſtampe en particulier; tout cela fait eſpérer aux Libraires qu'on s'empreſſera d'acquérir ce curieux *Recueil*. Ceux qui juſqu'au mois de Mai de cette année 1743, voudront en avoir un Exemplaire, payeront pour le papier fin de *Colombier* cent-vingt livres, & pour le papier de *grand Aigle*, cent-trente livres. On peut s'adreſſer à *Paris* à *Jean-Baptiſte Coignard*, *Pierre-Jean Mariette*, *Hippolyte-Louis Guerin*, Libraires ruë S. *Jacques*; & chez les princi-

paux Libraires de toutes les grandes Villes de l'*Europe*.

La Harangue Latine, prononcée le 20 de Décembre, par le P. *du Baudory*, Professeur de Rhétorique au Collége de Louis le Grand, & Successeur du P. *Porée*, est imprimée, & se débite chez *Thiboust*, à la Place de *Cambray*. Le sujet en est heureux, & intéresse agréablement toutes les parties de la *France*. L'Orateur y fait voir ce que les Provinces doivent à *Paris*, ce que *Paris* doit aux Provinces : *Quantum Parisiis Provinciæ, quantum Provinciis Parisii debeant*. La matiére est traitée dans le goût qui fût généralement applaudi, lorsque par son premier Discours, le nouveau Professeur parut avoir remplacé avec succès un homme qui ne pouvoit l'être que par des talens distingués. Cette Piéce confirme l'idée qu'on s'est formée de l'Auteur dès qu'il a été connu.

Prospectus d'un nouvel Ouvrage
Mars 1743.

ſur la Géographie, que M. l'Abbé *de Gourné*, Prieur Commendataire de *Notre-Dame* de *Taverny*, fait imprimer actuellement à ſes frais.

M. l'Abbé *de Gourné* mal ſatisfait de la maniére dont on a repréſenté ſon Ouvrage, en donne un plan détaillé, afin qu'on ne s'y méprenne pas. A la Géographie qui toute ſeule ſeroit trop séche, il joint la Chronologie & l'Hiſtoire; & cela avec aſſez d'étendue pour inſtruire, & aſſez de préciſion pour ne pas s'écarter de ſon objet & de ſon deſſein. Chaque Deſcription Chorographique commence par une Hiſtoire abregée, qui contient la ſucceſſion des Souverains, avec le commencement & la fin de leur régne. Suit la diviſion actuelle du Pays, le dénombrement des Provinces & des Villes, avec leurs noms anciens, tirés des monumens de l'Antiquité, la diſtance des Villes entr'elles, la ſituation des Villes, Bourgs, & Villages conſidérables, les Batailles qui s'y ſont données, les Evénemens Politiques ou Littéraires

qui les diſtinguent, les Arts qu'on y cultive, les hommes célébres qui y ont pris naiſſance, où qui y ſont morts; les Conciles qui s'y ſont tenus, les Héréſies qui y ont été condamnées, les événemens mémorables, ſoit de l'Hiſtoire, où de la Fable, & des traits propres à orner l'eſprit, ſans trop charger la mémoire; le tout mêlé de Critique, & de Littérature. Le premier tome contient la Deſcription du *Portugal* & de l'*Eſpagne*; le ſecond traite de la France intérieure. Ils ſont imprimés. Le troiſiéme qui eſt ſous preſſe, donnera la deſcription de toutes les Provinces Frontiéres & Maritimes. C'eſt la France extérieure. L'Auteur continuera ſon Ouvrage ſur ce même plan.

L'Académie Royale des Inſcripſions & Belles-Lettres, pour donner aux Auteurs qui voudront compoſer pour le Prix, le tems de travailler les ſujets qu'elle propoſe, & d'approfondir les matiéres, annonce dès à préſent le ſujet qu'elle a arrêté

pour le Prix de l'année 1744. Il consiste à examiner, & à déterminer, *Quels étoient dans la Grece les Sacerdoces attachés à certaines Familles : ce qui comprend sur-tout l'origine de ces Sacerdoces, l'ordre dans lequel ils étoient transmis, leurs fonctions, & leurs prérogatives.*

Le Prix sera toujours une Médaille d'Or de la valeur de 400 liv.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent ladite Académie, seront admises à concourir pour le Prix, & leurs Ouvrages pourront être en Latin, ou en François. Seulement il faudra les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages ; mais pour se faire connoître, ils y joindront dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leur nom, leur demeure, & leurs qualités : & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Piéces affranchies de tous *Mars* 1743.

ports, seront remises entre les mains du Sécrétaire de l'Académie, avant le 1 Décembre 1743.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mars 1743.

ART. XV. Histoire générale d'*Espagne*, traduite de l'Espagnol de *Jean de Ferreras*, &c. Par M. d'*Hermilly*. 389
ART. XVI. L'Histoire Naturelle, éclaircie dans deux de ses parties, la Lithologie, & la Conchyliologie, &c. 418
ART. XVII. Conseils utiles à ceux qui craignent les accidens du feu, pour les prévenir, & en arrêter les effets. 466
ART. XVIII. Théatre Critique Espagnol. Paralelle des Langues Castillane & Françoise. 478
ART. XIX. Dissertation sur l'Eléctricité des Corps, qui a remporté le Prix à l'Académie de Bourdeaux. 492
ART. XX. Observations de Chirur-

gie, & le Traitement des Playes, par M. *Chirac*, & la Suppuration des Parties molles, par M. *Fizes*, &c. 509

Art. XXI. Lettre de M. *Thiout* l'aîné, Horloger ordinaire de feu S. M. C. la Reine Douairiere d'*Espagne*, & de S. A. Monseigneur le Duc d'*Orleans*.

Art. XXII. Nouvelles Litréraires. 546

Errata pour le mois de Janvier 1743.

PAge 119. ligne 24. mais qui avoient, disent-ils, *otez*, qui avoient.

136. lig. 2. de la restituer, *lisez*, de le restituer.

Errata pour le mois de Février 1743.

PAge 223. lig. 23. Vitry, *lisez*, Vitré

368. lig. 13. l'aîné des fils de Cham, *lisez*, l'aîné des fils de Thare.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calandre, près le Palais.